



www.comptoirlitteraire.com

présente

“Les confessions” (1765-1770)

autobiographie de Jean-Jacques ROUSSEAU

(le titre exact est : "Les confessions de Jean-Jacques Rousseau,
contenant le détail des événements de sa vie et de ses sentiments secrets
dans toutes les situations où il s'est trouvé")

Dans cette deuxième partie de l'étude, on trouve l'examen de :

- l'intérêt documentaire (page 2)
- l'intérêt psychologique (page 24)
- l'intérêt philosophique (page 75)
- la destinée de l'œuvre (page 82)
- des commentaires de passages (pages 86-89).

Bonne lecture !

Intérêt documentaire

Dans "Les confessions", Rousseau donna des aperçus sur différents pays, différents milieux, différents évènements, différentes activités, différentes personnalités, offrit un tableau du XVIII^e siècle en Europe.

* * *

Différents pays :

La Suisse

Rousseau rappela qu'il était de nationalité suisse quand il mentionna que :
-œuvrant à Venise auprès de l'ambassadeur de France, il «servait une nation étrangère», «la France, à qui il ne devait rien» (I, 461) ;
-par sa «naissance», il disposait du «droit de penser» (II, 123-124).

Parlant de ses compatriotes, il mêla éloges et critiques :

- Il affirma que, en Suisse, «tous les habitants à leur aise sont en état d'exercer l'hospitalité» (I, 257) ; mais combien le sont-ils?
- Il reprocha aux Suisses d'être de «grands harangueurs» (I, 246), qui «mettent l'esprit dans les longues phrases» (II, 398-399), et dont les «gros compliments n'en peuvent imposer qu'à des sots» (I, 252). Selon lui, ils n'aiment que la «prétintaille et le clinquant, ne se connaissent point en véritable étoffe» (II, 398).
- Il considéra que le succès de son premier "Discours" tint à «ce premier levain d'héroïsme et de vertu que [son] père et [sa] patrie, et Plutarque, avaient mis [dans son cœur] dans [son] enfance» (II, 52).
- Il estima que les Suisses éprouvent pour le compatriote qui a réussi en France «une secrète jalouse» (II, 378).
- Il indiqua qu'ils sont en majorité protestants, appartiennent donc à «l'Église réformée» (II, 410), où le culte est marqué par le chant des «psaumes» (I, 188) ; ils sont calvinistes quand ils sont francophones, luthériens quand ils sont germanophones ; d'où l'appel qui est fait à ces «chrétiens sans distinction de secte» (I, 245).

En effet, le pays unit principalement des francophones et des germanophones dans une structure fédérale où, Rousseau le nota bien, dominent les germanophones de Berne où se trouve le «sénat» (I, 245) ; ils avaient connu «la conspiration de Berne» (I, 339), une révolte, en 1749, des bourgeois qui, exclus du Petit Conseil, cherchèrent à renverser le patriciat en place. Et Rousseau ne cacha pas l'animosité qui existe entre les deux peuples, se plaignant de n'avoir eu pour élèves à Lausanne que «deux ou trois gros Teutsches stupides» (I, 237).

Il admira beaucoup le lac de Genève, signalant :

- «L'aspect du lac de Genève et de ses admirables côtes eut toujours à mes yeux un attrait particulier» (I, 239).
- «Dans ce voyage de Vevay [sic], je me livrais, en suivant ce beau rivage, à la plus douce mélancolie. Mon cœur s'élançait avec ardeur à mille félicités innocentes ; je m'attendrissais, je soupirais, et pleurais comme un enfant. Combien de fois, m'arrêtant pour pleurer à mon aise, assis sur une grosse pierre, je me suis amusé à voir tomber mes larmes dans l'eau !» (I, 240-241).

Et, parlant de "La nouvelle Héloïse", il signala : «Il me fallait [...] un lac, et je finis par choisir celui autour duquel mon cœur n'a jamais cessé d'errer» (II, 160).

Il accorda évidemment une grande place à Genève, sa ville natale. En effet, il y avait vu le jour dans la Grand-Rue, où son père, Isaac Rousseau, avait une maison qu'en 1717 il vendit pour aller habiter avec sa sœur et ses deux fils rue de Coutance dans le faubourg Saint-Gervais ; ainsi, après avoir été un «garçon du haut», Jean-Jacques ne fut plus «qu'un enfant de Saint-Gervais» (I, 77). Il mentionna «la Treille» (I, 22) qui était une promenade sur les remparts. Est important surtout le fait que la ville était une république (II, 109) formée de «citoyens» (Rousseau employa souvent le mot, et fut d'ailleurs désigné par Mme d'Épinay, avec quelque mépris, comme «le Citoyen» [II, 184]) ; le

gouvernement y était assuré par un système pyramidal : «*Consistoire*», «*Conseil*», «*petit Conseil*», «*syndics*» (II, 106, 109, 438). Il est question des «*troubles de la République*» (I, 337), de «*cette première fermentation de patriotisme que Genève en armes excita*» en Rousseau (I, 338), car, en 1737, une émeute avait opposé les milices bourgeois, qui s'étaient soulevées à propos d'un procès, aux troupes de la garnison de la ville. À son retour dans la ville, il y éprouva «*l'enthousiasme républicain*», le «*zèle patriotique*» (II, 104) ; mais, comme il s'était converti au catholicisme, la ville étant protestante, il fut «*exclu de ses droits de citoyen par la profession d'un autre culte que celui de [ses] pères.*» (II, 104-105). En 1762, on l'invita à venir à Genève prendre la tête des opposants ; mais il s'y refusa, étant fidèle au «*serment que [il avait] fait autrefois de ne jamais tremper dans aucune dissension civile dans [son] pays*» (II, 417), et il écrivit une lettre où il renonçait à son «*droit de bourgeoisie*» (II, 418). Cependant, comme le «*procureur général*» Tronchin fit paraître ses "Lettres écrites de la campagne", «*ouvrage écrit en faveur du Conseil*», il les réfuta en écrivant ses "Lettres écrites de la montagne". (II, 419).

Au-delà de Genève, au nord du lac, s'étend le «*pays de Vaud*» (I, 240) où se trouvent Lausanne (Rousseau, «*Parisien de Genève, et catholique en pays protestant, crut devoir y changer [son] nom ainsi que [sa] religion et [sa] patrie.*» [I, 234]) et «*Vevay*» [sic] (Rousseau indiqua qu'il allait y faire vivre les héros de «*La nouvelle Héloïse*» [I, 241]). Il considéra que Mme de Warens, «*venue en Savoie encore jeune, avait perdu dans le commerce charmant de la noblesse du pays ce ton maniére du pays de Vaud, où les femmes prennent le bel esprit pour l'esprit du monde, et ne savent parler que par épigrammes.*» (I, 179).

Plus au nord, se situent «*Yverdun*» (en fait Yverdon), alors dans le canton de Berne (II, 386), Fribourg, Biel et «*l'île de Saint-Pierre*» (II, 458), enfin Neuchâtel dont le comté, et, en particulier, le «*village de Motiers, dans le Val-de-Travers*» (II, 393), relevaient alors du roi de Prusse. Du Val-Travers, il put écrire au maréchal de Luxembourg : «*Si la promenade de la vallée est un peu uniforme, elle est en revanche extrêmement commode. Tout y est du niveau le plus parfait ; les chemins y sont unis comme des allées de jardin ; les bords de la rivière offrent par places de larges pelouses d'un plus beau vert que les gazon du Palais-Royal, et l'on s'y promène avec délices le long de cette belle eau qui, dans le vallon, prend un cours paisible.*»

Le royaume de Sardaigne :

Rousseau y entra quand, quittant Genève, il passa en Savoie, car le titre de roi de Sardaigne avait été obtenu par les ducs de Savoie (qui possédaient aussi le Piémont), quand l'Empire d'Autriche leur avait, en 1718, cédé cette île en échange de la Sicile. Les ducs de Savoie portaient donc le titre de «*roi de Sardaigne*» depuis le 8 août 1720, et allaient le garder jusqu'à la proclamation du royaume d'Italie, le 17 mars 1861.

La capitale du royaume était Turin, en Italie. De ce fait, Rousseau s'y trouvant pu assister «*tous les matins à la messe du roi*» de Sardaigne, qui «*avait alors la meilleure symphonie [«orchestre»] de l'Europe*» (I, 120). Il y fut laquais chez la comtesse de Vercillis (I, 13-135), puis chez le comte de Gouyon (I, 151), où il devint «*une espèce de favori*» (I, 159), jusqu'au moment où eurent lieu «*des mouvements à la cour*» qui provoquèrent dans la famille tant d'*«agitation»* qu'on l'oublia (I, 153).

La Savoie était une partie francophone du royaume, comme l'était aussi «*la Val d'Aost*» (I, 290) qui est évidemment le Val d'Aoste. Du fait de la guerre de Succession de Pologne qui avait alors lieu (1733-1738), la Savoie risquait de revenir à la France, Rousseau admettant avoir été de ces Savoyards qui, alors que leur sort était en suspens, étaient «*des gobe-mouches*» qui «*attendent sur la place l'arrivée des courriers [...] pour savoir de quel maître [ils auront] l'honneur de porter le bât.*» (I, 289).

La Savoie est un pays de hautes montagnes, Rousseau ayant admiré la «*montagne coupée qu'on appelle le Pas-de-l'Échelle*», à Chailles, la «*petite rivière*» qui est le Guiers (I, 271), «*la plus belle cascade que [il vit] de [ses] jours*» (I, 273) : la cascade de Couz. Il mentionna aussi «*Toune*» (I, 215) qui est, en fait, la ville de Thônes, en Haute-Savoie.

Il estima que c'est un «*pays trop pauvre pour avoir des arts*» (I, 93). Mais il dit des Savoyards qu'ils ont «*l'accueil aisné, l'esprit liant, l'humeur facile*», [que] «*c'est le meilleur et le plus sociable peuple que*

[il] connaisse» (I, 296), que, «*s'il est une petite ville au monde où l'on goûte la douceur de la vie dans un commerce agréable et sûr, c'est Chambéry*», où il connaît «*presque l'unique fois qu'en n'écoutant que [ses] penchants [il n'a] pas vu tromper [son] attente.*» (I, 296).

Mais, quand il nous parla de sa propre «*lenteur de penser*», il s'amusa de la conduite d'un duc de Savoie d'autrefois : il avait, à Paris, marchandé quelque objet dans une boutique, où le commerçant, trouvant son offre dérisoire, lui avait dit l'équivalent de notre «*Merde !*» ; or, alors qu'il rentrait chez lui, ce ne fut qu'une fois arrivé à Lyon que lui vint à l'esprit ce qu'il aurait dû lui répondre : «*À votre gorge, marchand de Paris !*» (I, 182), un équivalent de «*Mange !*»

En Savoie, Rousseau vécut chez Mme de Warens, d'abord à Annecy puis à Chambéry, ville aux abords de laquelle se trouvent les Charmettes.

Comme le roi d'alors («*Victor-Amédée*» [I, 87], plus exactement Victor-Amédée II de Savoie) «*aimait à faire le zélé catholique*» (I, 87), faisait preuve de prosélytisme, s'employait à la conversion des adeptes de cette «*hérésie*» (I, 83) qu'était, à ses yeux, le protestantisme, avait créé, à Turin, la capitale du royaume, «*l'Hospice des catéchumènes*» (I, 102-117). À l'incitation de Mme de Warens, d'ailleurs une protégée du roi, Rousseau s'y rendit pour être lui-même converti au catholicisme (I, 119, 122, 251) ; il eut alors de l'admiration pour «*la décoration extérieure, la beauté des rues, la symétrie et l'alignement des maisons*», mentionna une rue, «*la Contra nova*» (I, 122) qui est actuellement la Via Roma.

Alors qu'il était «*laquais*» chez le comte de Gouyon (I, 151), «*il survint des mouvements à la Cour qui se firent sentir dans la famille*» (I, 153).

Plus loin, il prétendit que «*le roi Victor-Amédée, jugeant par le sort des guerres précédentes et par la position de l'ancien patrimoine de ses pères, qu'il lui échapperait quelque jour, ne cherchait qu'à l'épuiser*», et que, en conséquence, il avait «*résolu d'en mettre la noblesse à la taille [lui faire payer l'impôt de ce nom]*» et «*avait ordonné un cadastre général de tout le pays, afin que, rendant l'imposition réelle, on pût la répartir avec plus d'équité. Ce travail commencé sous le père, fut achevé sous le fils. Deux ou trois cents hommes, tant arpenteurs qu'on appelait géomètres, qu'écrivains qu'on appelait secrétaires, furent employés à cet ouvrage.*» (I, 273-274). Et «*l'intendant général*» réserva à Rousseau un de ces emplois de secrétaires du cadastre.

Le même Victor-Amédée II allait renoncer au trône, d'où la mention de «*la révolution causée à Turin par l'abdication du roi de Sardaigne*» (I, 208), ce qui causa le départ de Mme de Warens vers la France (I, 209). Et l'ex-roi mourut en 1732 (I, 319).

Gênes où, à cause de «*la peste de Messine*», qui ravagea cette ville en 1743, Rousseau fut contraint à «*une quarantaine de vingt et un jours*» (I, 453), qu'il passa seul dans le «*lazaret*» [«*édifice où séjournaient les gens susceptibles d'avoir été contaminés par une épidémie*»] (I, 454).

Venise

Rousseau ayant été, pendant un an, le secrétaire de l'ambassadeur de France à Venise, à travers ses yeux, on découvre :

-La «*République*» (I, 459, 481) avec son «*doge*» (I, 475), ses «*nobles*» (I, 466), son «*sénat*» (I, 464), son «*conférent*» (dignitaire chargé par le sénat de discuter avec les ambassadeurs [I, 456]), ses «*inquisiteurs d'État*» (I, 463), son ambassadeur à Constantinople (le «*bayle*» [I, 469]), sa «*neutralité*» lors de la guerre de Succession d'Espagne (I, 458), sa monnaie d'or (les «*sequins*» [I, 481]).

-La ville avec ses «*gondoles*» (I, 464, 486) sur ses canaux, sa langue (le «*vénitien*»), son «*palais de Saint-Marc*» (I, 475), ses «*récréations bien innocentes de la place Saint-Marc*» (I, 467), ses «*Mendicanti*» (l'église San Lazzaro dei Mendicanti [«des mendiants»] appelée ainsi car elle était celle d'une maison de charité [I, 481]), son «*théâtre de Saint-Luc*» (le «Teatro San Luca» ; aujourd'hui, le «Teatro Carlo-Goldoni» [I, 463]), son «*théâtre de Saint-Chrisostome*» (le «Teatro San Giovanni Crisostomo» [I, 480]), sa musique : les «*barcarolles*» (I, 480 ; II, 47), les «*opere buffe*» (II, 79) ou opérettes, les «*scuole*» («*maisons de charité établies pour donner l'éducation à de jeunes filles sans bien*» qui étaient des chanteuses et des musiciennes qui donnaient des concerts [I, 481]). Étonnamment, Rousseau ne remarqua pas la beauté de cette ville exceptionnelle, ce qu'ont signalé les Goncourt : «Rousseau le descriptif a passé à Venise sans être plus touché de la féerie du décor et

de la poésie du milieu que s'il avait été secrétaire d'ambassade à Pontoise» ("Journal", 15 février 1867) !

-Les «célèbres amusements» : le «carnaval» (où Rousseau porta «la bahute et le masque» [I, 463]) ; le recours aux «filles publiques» [les prostituées], car «ce n'est pas dans une ville comme Venise qu'on s'en abstient» (I, 483) ; la fréquentation des «courtisanes» dont il put apprécier «la gentillesse» (I, 484) car, lui, qui n'aimait pas «les filles publiques», se laissa toutefois mener chez l'une d'elles, à la suite de quoi il eut cependant peur d'avoir été «poivré» (I, 485).

-«La verrerie à Murano» (I, 488), sur une île de l'archipel de Venise.

-Un «palazzo sur la Brenta» (I, 473), c'est-à-dire au bord de cette rivière, à l'intérieur de la Vénétie.

Dans la suite de l'ambassadeur de France se trouvait Vitali, «un bandit de Mantoue» (I, 470), une ville de Lombardie, qui fit preuve «de patelinage et de basse lésine» (I, 471), et «travailla tellement à l'italienne» que Rousseau dut prendre son «congé» (I, 472).

La France :

En 1731, Rousseau découvrit Paris :

- Il n'y vit d'abord «que de petites rues sales et puantes, de vilaines maisons noires, l'air de la malpropreté, de la pauvreté, des mendians, des charretiers, des ravaudeuses, des crieuses de tisanes et de vieux chapeaux.» Cela lui laissa «un secret dégoût pour l'habitation [«fait d'occuper un lieu»] de cette capitale.» (I, 251).

- Il fréquenta :

- «l'Opéra» (I, 251 ; II, 80, 90), le grand théâtre de la ville, qui était aussi le siège de l'"Académie de musique" ; il y fit répéter «Le devin du village» (II, 80) qui y fut joué en 1753 (II, 90) ; il y bénéficiait d'un droit d'entrée gratuite qui fut supprimé quand il prit parti pour la musique italienne lors de la "Querelle des bouffons" (II, 94) ;

- le «café du Grand-Commun» (II, 82) qui était situé dans le Palais-Royal ;

- «le café de Procope» (II, 98), qui était situé au 13, rue de l'Ancienne-Comédie, où allaient aussi, à l'époque, Voltaire, Diderot et d'Alembert ; qui est encore ouvert aujourd'hui.

- Il se plaignit de ne pas comprendre «ce petit jargon de Paris, tout en petits mots, tout en petites allusions fines», constatant qu'«il n'y avait pas là de quoi briller pour le pauvre Jean-Jacques», qui était «désolé de [sa] lourdisse.» (I, 444).

- Il souffrit de la cherté de la vie : «Sur le pavé de Paris, l'on ne vit pas pour rien» (I, 440).

- Il constata : «On ne vient à bout de rien à Paris quand on y vit isolé.» (II, 19) - «On n'y fait rien que par les femmes» (I, 443) - «Les libraires de Paris sont arrogants et durs pour tout homme qui commence.» (II, 39).

- Il fut déçu par l'état d'esprit des Parisiens : «Paris est frivole : les remarques du moment s'oublient ; l'absent infortuné se néglige [«est négligé»] ; l'homme qui prospère en impose par sa présence ; le jeu de l'intrigue et de la méchanceté se soutient, se renouvelle, et bientôt son effet sans cesse renaissant efface tout ce qui l'a précédé.» (II, 238).

Il alla aussi à Versailles (I, 251) et à Fontainebleau (II, 81), endroits où séjournait la Cour, comme dans différents châteaux :

- en 1747, celui de Chenonceau (il écrit «Chenonceaux») dans la vallée de la Loire, qui appartenait au «fermier général» [«financier qui, sous l'Ancien Régime, prenait à ferme le recouvrement des impôts»] Dupin (II, 32) ;
- celui de "La chevrette", à Montmorency, en Île-de-France, qui appartenait à M. d'Épinay, où, cependant, il occupa, qui en dépendait et était à proximité, «une petite loge fort délabrée qu'on appelait l'Hermitage» (II, 110) ;
- celui du maréchal de Luxembourg, où, en fait, là aussi, il occupa «un édifice isolé, qui était au milieu du parc, et qu'on appelait le petit Château» (II, 290), tout en disposant aussi de «la petite maison de Montlouis» (en assez mauvais état mais au loyer modeste, située à Montmorency, elle lui avait été procurée par le procureur fiscal Jacques-Joseph Mathas), et d'un troisième logement à l'hôtel de Luxembourg à Paris (II, 298-299).

Il passa par Lyon, ce qui lui permit de parler de «ses ouvriers en soie qu'on appelle des tafettatiers» (I, 260), mais aussi d'un abbé pervers et des tenancières de l'auberge où il était descendu, dont les

mauvais traitements lui firent regarder «*cette ville comme celle de l'Europe où règne la plus affreuse corruption*» (I, 264).

Le souci de sa santé le mena à Montpellier ; mais il n'en retint que «*la Canourgue*» (I, 400-401), place de l'Hôtel-de-ville. À cette occasion, il alla voir le pont du Gard (II, 397), les arènes de Nîmes (I, 398). Il mentionna le «*parlement*» de Grenoble (I, 198).

Il ne manqua pas de porter des jugements sur les Français, manifestant d'ailleurs bien la traditionnelle rancœur des Suisses francophones à l'égard de leurs voisins.

Il pensait que son «*péché originel*» était, pour les Français, «*d'être Genevois*» (II, 27) ; il se plaignit d'avoir été, en 1741, considéré par l'épouse de M. de Boze comme un «*campagnard*» (I, 435), reconnaissant toutefois qu'il eut avec elle «*l'air le plus gauche et le plus sot*» ; il prétendit n'avoir obtenu «*aucune justice*», «*ni satisfaction ni réparation*» contre l'ambassadeur de France à Venise, «*et cela par l'unique raison que, n'étant pas Français, [il n'avait] pas droit à la protection nationale*» (II, 7) ; il imagina aussi qu'il y avait du danger pour lui de travailler sur les manuscrits de l'abbé de Saint-Pierre car il n'était pas français (II, 150).

Pour lui, les Français ont «*l'air avantageux*» (I, 288), c'est-à-dire sont suffisants, vaniteux, orgueilleux, fâts. Il remarqua : «*Ils ne s'épuisent pas tant qu'on dit en protestations* [«*déclarations par lesquelles on atteste ses bons sentiments, sa bonne volonté envers quelqu'un*»], *et celles qu'ils font sont presque toujours sincères ; mais ils ont une manière de paraître s'intéresser à vous qui trompe plus que des paroles. [...] Les manières des Français sont plus séduisantes* [que celles des Suisses] *en cela même qu'elles sont plus simples ; on croirait qu'ils ne vous disent pas tout ce qu'ils veulent faire, pour vous surprendre plus agréablement. Je dirai plus : ils ne sont point faux dans leurs démonstrations ; ils sont naturellement officieux* [«*d'un zèle déplacé*»], *humains, bienveillants, et même, quoi qu'on en dise, plus vrais qu'aucune autre nation ; mais ils sont légers et volages. Ils ont en effet le sentiment qu'ils vous témoignent, mais ce sentiment s'en va comme il est venu. En vous parlant, ils sont pleins de vous ; ne vous voient-ils plus, ils vous oublient. Rien n'est permanent dans leur cœur ; tout est chez eux l'œuvre du moment.*» (I, 252-253). Alors qu'il était plongé depuis longtemps dans cette société, il dit n'être «*pas encore accoutumé à cette pétulance française*» (I, 330). Après avoir raconté être allé voir les arènes de Nîmes (I, 398), il regretta : «*Les Français n'ont soin de rien et ne respectent aucun monument. Ils sont tout feu pour entreprendre et ne savent rien finir ni rien conserver.*» (I, 399). Quand il fut victime de la vindicte soulevée par '*Du contrat social*' et par '*Émile*', il put encore se plaindre : «*Les Français surtout, ce peuple si doux, si poli, si généreux, qui se pique si fort de bienséance et d'égards pour les malheureux, oubliant tout d'un coup ses vertus favorites, se signala par le nombre et la violence des outrages dont il m'accablait à l'envi.*» (II, 390-391).

À la suite des défaites françaises subies au cours de la guerre de Succession d'Autriche, il composa une comédie, '*Les prisonniers de guerre*' (1743), dont il put dire : «*Jamais le roi, ni la France, ni les Français ne furent peut-être mieux loués, ni de meilleur cœur, que dans cette pièce*», mais en ajoutant : «*Républicain et frondeur en titre, je n'osais m'avouer panégyriste d'une nation dont toutes les maximes étaient contraires aux miennes. Plus navré des malheurs de la France que les Français eux-mêmes, j'avais peur qu'on ne taxât de flatterie et de lâcheté les marques d'un sincère attachement dont j'ai dit l'époque et la cause dans ma première partie, et que j'étais honteux de montrer.*» (II, 33-34). Et, en effet, ailleurs, toujours paradoxal, il avoua que, au sujet de la France, il s'était fait «*un faux air de la dédaigner*» (I, 287), et s'étendit même longuement sur sa «*partialité pour la France*», une «*folie*» qui «*s'est tellement enracinée dans [son] cœur sans aucune raison que lorsque [il a] fait dans la suite, à Paris, l'antidespote et le fier républicain, [il sentait] en dépit de [lui]-même une préférence secrète pour cette même nation que [il trouvait] servile et pour ce gouvernement que [il affectait] de fronder*» (I, 287), une «*passion aveugle que rien n'a pu surmonter*» (I, 288), et qui tenait d'abord à «*son goût croissant pour la littérature*» qui l'«*attachait aux livres français*» (I, 288). D'autre part, comme il avait reçu un bon accueil de Saint-Lambert et de Mme d'Houdetot, il généralisa : «*Il n'y a que les coeurs français qui connaissent ces sortes de délicatesses*» (II, 260). Il répéta encore plus loin avoir toujours eu «*un penchant secret*» pour la France (II, 393).

* * *

Certains événements du temps :

- Rousseau commenta la guerre de Succession de Pologne (1733-1738), qui fut provoquée quand, à la suite de la mort d'Auguste II, roi de Pologne, s'opposèrent les partisans (dont l'empereur germanique) de l'électeur de Saxe, Auguste III, fils du roi défunt, et ceux de Stanislas Leczinski, qui était le gendre de Louis XV :

- «*La France et l'Empereur venaient de s'entre-déclarer la guerre ; le roi de Sardaigne était entré dans la querelle, et l'armée française filait en Piémont pour entrer dans le Milanais. Il en passa une colonne par Chambéry.*» (I, 286).

- Au cours de cette guerre se produisit «*la surprise de M. de Broglie*» (I, 289) : Au petit matin du 15 septembre 1734, dix mille soldats impériaux pénétrèrent dans le camp du maréchal François-Marie de Broglie ; réveillé en sursaut, il n'eut que le temps d'enfiler un côté de sa culotte, et de tenir l'autre avant de s'enfuir en abandonnant ses bagages et quatre mille prisonniers ; il y gagna le surnom de «général Culotte» !

- Après la négociation secrète du ministre français, le cardinal de Fleury, avec l'empereur, en octobre 1735, «*l'armée française repassa les monts*» (I, 330), c'est-à-dire les Alpes car elle était entrée en Italie.

- Il suivit le déroulement de la guerre de Succession d'Autriche (1740-1748) qui opposa l'Autriche et ses alliés, le royaume de Sardaigne et la Grande-Bretagne, à la Prusse, la France et l'Espagne. On lit : «*Le prince de Lobkowitz* (commandant de l'armée autrichienne) *marchait à Naples et le comte de Gages* [commandant des troupes espagnoles en Italie] *fit cette mémorable retraite, la plus belle manœuvre de guerre de tout le siècle.*» (I, 469). Et, selon lui, ce serait «peut-être» grâce à la dépêche que signa «*ce pauvre Jean-Jacques si bafoué*» que «*la maison de Bourbon conserva le royaume de Naples*» (I, 469) ; en effet, le roi de Naples, Charles VII de Bourbon, avait, en 1742, apporté son aide aux Franco-Espagnols (toutes les branches de la maison de Bourbon régnant en France, en Espagne, à Naples et à Parme ayant, en 1761, signé «*le Pacte de famille*» [II, 337]). Fût mentionnée «*la bataille de Fontenoy*» (II, 21), victoire des Français, commandés par le maréchal de Saxe, sur une coalition austro-anglo-hollandaise, le 11 mai 1745. D'autre part, la France voulut attaquer la Grande-Bretagne sur son territoire, M. de Richelieu «*devant commander le débarquement destiné pour l'Écosse*» (II, 26).

- Il fit des allusions à la guerre de Sept Ans (1756-1763), qui opposa la France à la Grande-Bretagne et à la Prusse :

- il donna des indications sur la carrière militaire de Saint-Lambert qui séjourna à «*Aix-la-Chapelle*» (II, 223), à «*Wolfenbutel*» (II, 229), en fait Wolfenbüttel, ville de Basse-Saxe ; mais qui «*n'avait pu soutenir jusqu'au bout les fatigues de cette campagne*» (II, 223) ;

- il mentionna «*la perte d'une grande bataille qui affligea beaucoup le Roi*» (II, 293), qui est la défaite de Minden, en Rhénanie-Westphalie, le 1er août 1759, les armées britanniques et leurs alliés, le Brunswick-Lunebourg (ou Hanovre) et le royaume de Prusse, ayant vaincu la France et ses alliés.

- il reprocha au gouvernement les «*désastres d'une guerre malheureuse*» (II, 354).

- Il signala au passage qu'eut lieu «*l'attentat d'un forcené*» (II, 170) qui est celui que Damiens commet sur Louis XV en 1755.

- Il marqua son «*antipathie*» (II, 337), son «*peu de penchant pour la favorite*» (II, 338) de Louis XV, Mme de Pompadour :

- Il se plaignit du fait que, alors que Diderot était enfermé à Vincennes, il lui avait envoyé en vain une lettre «*pour la conjurer de le faire relâcher, ou d'obtenir qu'on l'enfermât avec lui.*» (II, 41).

- Il se moqua du fait que, pour ne pas lui déplaire, on ait, dans le texte de "La nouvelle Héloïse" qu'on lui avait envoyé, supprimé la phrase qui dit que «*la femme d'un charbonnier est plus digne de respect que la maîtresse d'un prince*» (II, 278).

- Il dénonça encore «*l'entêtement d'une femme obstinée qui, sacrifiant toujours à ses goûts ses lumières, si tant est qu'elle en eût, écartait presque toujours des emplois les plus capables pour placer ceux qui lui plaisaient le plus.*» (II, 354).

- Il lui attribua de «*la malveillance*» (II, 363) au moment de la parution de "Du contrat social".

- Il se montra favorable au ministre Choiseul :

- Il pensait que l'«*honneur de [sa propre] mémoire*» ne serait pas «*sans ressource*» si son texte lui parvenait (I, 424).

- Comme le ministre se proposa de le réintégrer dans la carrière diplomatique, il vit en lui «*un homme d'État du premier ordre*» (II, 337).

- Il se réjouit de voir «*toutes les rênes* [du gouvernement de la France] *enfin tombées dans une seule main*» (II, 355).

- Quand "Du contrat social" parut, mais fut retenu à Rouen et renvoyé à Amsterdam, il garda pourtant sa confiance en lui car il y avait fait son éloge (II, 363).

- Il évoqua le roi de Prusse, Frédéric II, qui lui «*avait inspiré de l'aversion*» du fait de l'«*amour inné de la justice qui dévora toujours [son] cœur*» ; en effet, il «*lui paraissait, par ses maximes* [«*règles de morale*】 *et par sa conduite, fouler aux pieds tout respect pour la loi naturelle et pour tous les devoirs humains*» (II, 393). Aussi, à Montmorency, avait-il écrit sous son portrait ce distique :

«*La gloire, l'intérêt, voilà son Dieu, sa Loi.*

Il pense en philosophe, et se conduit en roi.» (II, 393).

Il était sûr de lui déplaire, car, déclara-t-il : «*On sait que les méchants et les tyrans m'ont toujours pris dans la plus mortelle haine, même sans me connaître, et sur la seule lecture de mes écrits.*» (II, 394). Cependant, quand, à la demande du gouverneur de Neuchâtel, «*milord Keith*», Frédéric II eut accepté qu'il séjourne sur son territoire, Rousseau le regarda «*comme son bienfaiteur et son protecteur*» (II, 403). Et, à la suite du traité d'Hubertsbourg, qui, signé le 15 février 1763, réglait les litiges territoriaux entre le roi de Prusse et l'impératrice d'Autriche, il admira une politique de pacification qui faisait de Frédéric II «*l'arbitre de l'Europe après en avoir été la terreur*» (II, 404).

Notons encore que, si, au cours de son voyage à Montpellier, Rousseau se donna le nom de Dudding, et prétendit être un jacobite, (I, 388), c'est que s'étaient réfugiés en France quarante mille partisans de Jacques II, roi d'Angleterre, d'Irlande et d'Écosse qui, étant catholique, avait été, en 1688, détrôné par un coup d'État, et était mort en exil, à Saint-Germain-en-Laye, en 1702. Ils portaient le nom de «*jacobites*» parce que, en latin, «*Jacques*» se dit «*Jacobus*».

* * *

Différentes réalités du temps :

L'emprise de la religion :

Rousseau, protestant devenu catholique (ce qui lui permit de s'abandonner à la pratique de la confession individuelle qui était rejetée par le protestantisme) puis retourné au protestantisme, ne manqua, dans "Les confessions", d'opposer les deux religions, indiquant avec justesse que «*les protestants sont généralement mieux instruits que les catholiques. Cela doit être : la doctrine des uns exige la discussion, celle des autres la soumission. Le catholique doit adopter la décision qu'on lui donne ; le protestant doit apprendre à se décider.*» (I, 110). En effet, les protestants revendentiquent le «*libre examen*» des Écritures, tandis que, chez les catholiques, leur interprétation relève de la hiérarchie qui l'impose aux fidèles ! Pourtant, les protestants suisses se montrèrent intolérants : Rousseau se sentit plus libre d'écrire en France qu'à Genève "Les institutions politiques", où il posait «*cette grande question du meilleur gouvernement possible*», et il subit les sévères censures des pasteurs, jusqu'à la persécution qui lui fut infligée par celui de Motiers !

Du côté des catholiques, il signale que le père Caton, un cordelier, fut victime «*de la crapule monastique*» (I, 293) parce qu'il aimait faire de la musique, et, à cette occasion, il dénonce «*la séquelle [«clique»] dévote*» (I, 291). Sa rencontre de prêtres homosexuels lui inspire un certain anticléricalisme.

Il indique aussi que, vers 1740, à la lecture des «*écrits de Port-Royal et l'Oratoire*», il était devenu à «*demi-janséniste*» (I, 377), c'est-à-dire partisan d'une conception sévère du catholicisme qui était considérée comme une hérésie, comme un protestantisme déguisé, car on y affirmait la prédestination des âmes à la chute ou au salut. Il raconta que, à la frontière, il se vit confisquer une «*parodie janséniste, assez plate, de la belle scène du "Mithridate" de Racine*», les douaniers supposant «*que cet écrit venait de Genève pour être imprimé et distribué en France ; ils s'étendaient*

en saintes invectives contre les ennemis de Dieu et de l'Église, et en éloges de leur pieuse vigilance, qui avait arrêté l'exécution de ce projet infernal» (I, 327). Lui-même s'en prit à des jansénistes qui «passaient pour des prêtres déguisés», qui «mettaient à toutes leurs allures un mystère prodigieux» (II, 269), qui devaient être les rédacteurs de "La gazette ecclésiastique", publication clandestine dirigée contre leurs adversaires, les jésuites.

Quant à ceux-ci, membres d'un puissant ordre religieux, la Compagnie de Jésus, qui, au contraire des jansénistes, insistaient sur le libre-arbitre, se montraient très tolérants, et étaient liés à l'absolutisme royal, Rousseau savait qu'ils «ne l'aimaient pas, non seulement comme Encyclopédiste, mais parce que tous [ses] principes étaient encore plus opposés à leurs maximes et à leur crédit que l'incredulité de [ses] confrères» (II, 357), imagina qu'ils ralentissaient «l'impression de l'"Émile"» (II, 355, 356) ; ne voulut «jamais croire qu' [ils] fussent en danger», ne douta pas «qu'ils n'écrasassent dans peu le Jansénisme, et le Parlement, et les Encyclopédistes» (II, 358), alors qu'ils furent menacés d'une interdiction et d'un bannissement de France, qui allaient d'ailleurs se produire en 1763-64.

Le poids des impôts, «aides» et «taille», que Rousseau constata quand il rencontra un paysan apeuré qui craignit qu'il le «vende», le trahisse, car, pour ne pas payer d'impôts, il dissimulait ses maigres ressources ; cela aurait été «le germe de cette haine inextinguible qui se développe depuis dans [son] cœur contre les vexations qu'éprouve le malheureux peuple et contre ses oppresseurs» (I, 258).

Le mépris manifesté par les seigneurs terriens qui ne se souciaient que de pouvoir se livrer au plaisir de la chasse au détriment des agriculteurs : «À l'Hermitage, à Montmorency, j'avais vu de près et avec indignation les vexations qu'un soin jaloux des plaisirs des princes fait exercer sur les malheureux paysans forcés de subir le dégât que le gibier fait dans leurs champs sans oser se défendre qu'à force de bruit, et forcés de passer les nuits dans leurs fèves et leurs pois, avec des chaudrons, des tambours, des sonnettes pour écarter les sangliers.» (II, 368).

Le système de gouvernement instauré en France de 1715 à 1718 par le régent Philippe d'Orléans, car il dit avoir étudié «la "Polysynodie", ou pluralité des conseils, ouvrage fait sous la Régence pour favoriser l'administration» (II, 149), qui prévoyait que chaque problème était discuté par un conseil particulier subordonné au Conseil de Régence ; contrairement à ce qui avait prévalu dans le règne précédent, le système visait à associer l'aristocratie au gouvernement de la France.

La création, par Louis XV, d'un ordre dont le bénéficiaire devait être catholique et avoir servi plus de dix ans comme officier, qui est signalée quand Rousseau remarque une «croix de Saint-Louis» qui «annonçait un ancien officier» (II, 82).

* * *

Différents milieux :

Rousseau indiqua, dans le "manuscrit de Neuchâtel" : «J'ai connu tous les états ; j'ai vécu dans tous depuis les plus bas jusqu'aux plus élevés, excepté le trône». Et, en effet, on peut considérer que "Les confessions" nous donnent tout un tableau social, en particulier en racontant, au "Livre troisième", une navigation au sein de différents milieux qui représente une sorte de quête de l'identité sociale dont il nous dit qu'elle ne peut être trouvée que par soi.

Si, dans le préambule du texte "manuscrit de Neuchâtel", il revendiqua son origine sociale («Et qu'on n'objecte pas que n'étant qu'un homme du peuple, je n'ai rien à dire qui mérite l'attention des lecteurs.»), nous n'avons que des aperçus sur le peuple car celui qui ressentait une rancœur de plébéien envers un ordre social qui privilégiait la naissance aux dépens du talent, qui s'institua le grand défenseur du peuple, en fait, le fréquenta très peu, n'en faisant d'ailleurs que de brèves mentions : celle des domestiques de Mme de Warens ; celle du «bonhomme Pilleu», un maçon de

Montlouis, chez lequel il allait «*le soir souper*» (II, 301) ; celle de ses «voisines» à Motiers chez lesquelles il apprit «à faire des lacets» (II, 406).

Prend plus de place la bourgeoisie. Fils d'un horloger de Genève, il connut ensuite un «*greffier de la ville*» (I, 58), puis le graveur Ducommun (I, 58, 59). À Turin, il profita de la bienveillance de ces bourgeois qu'étaient «*la marchande de laitage*» (I, 119), et Mme Basile (I, 122-132). À Paris, il connut une grande bourgeoisie qui était alors en pleine croissance ; en effet, il fut reçu chez Mme Dupin (I, 445), la femme d'un «*fermier général*», qui fit de lui son secrétaire ; comme elle recevait «*l'élite dans tous les genres*», il se plaignit : «*Le pauvre Jean-Jacques n'avait pas de quoi se flatter de briller beaucoup au milieu de tout cela*» (I, 447) ; mais il se lia à son beau-fils, M. de Francueil, avec lequel il fit de la chimie (I, 445-452).

En fait, Rousseau fréquenta surtout, avec un constant ravissement, des aristocrates, de vrais aristocrates à une époque où on pouvait faire comme Vintzenried, un «*garçon perruquier*» (I, 406), qui se mit à jouer «*du gentilhomme campagnard*» (I, 411), trouva que son nom ne «*paraissait pas assez noble*», et «*le quitta pour celui de M. de Courtilles*» (I, 412), tandis que Rousseau lui-même nous fait savoir : «*Je quittai la dorure et les bas blancs, je pris une perruque ronde, je posai l'épée*» (II, 63), ce qui laisse supposer une prétention à un état qui n'était pas le sien, le dernier trait ne manquant pas d'étonner de la part de celui qui n'avait pu acquérir aucune notion d'escrime (I, 314) !

Il connut d'abord Mme de Warens, Louise-Éléonore de la Tour du Pil qui avait été «*élèvée dans des sociétés choisies*» (I, 179) ; avait, en 1713, épousé M. de Loys, et était devenue baronne de Warens, du nom d'une propriété de son mari près de Vevey ; avait fait annuler son mariage la même année ; avait émigré à Annecy où elle s'était, en 1726, convertie au catholicisme, percevant dès lors une pension de l'Église pour diffuser la religion dans la région frontalière de Genève (alors capitale du protestantisme), tout en se faisant pensionner aussi par le roi de Sardaigne. Aussi disposait-elle de «*deux mille livres de rente*» (I, 170) qui lui assuraient un train de maison modeste mais agréable.

Cependant, à Turin, il côtoya des aristocrates en qualité de laquais, d'abord chez «*une dame de condition*», la comtesse de Vercellis (I, 133-135), puis chez le comte de Gouvon (I, 151), où «*on ne le traita pas comme tel*» (I, 152) ; où il s'attacha à son fils, l'abbé de Gouvon, qui fit de lui son secrétaire, entreprit de lui enseigner le latin, lui donna l'occasion d'apprendre l'italien, de prendre du goût pour la littérature (I, 157, 158) ; où il devint même «*une espèce de favori dans la maison*» (I, 159), le comte pensant faire de lui le secrétaire d'un diplomate («*Ce projet du comte de Gouvon était noble, judicieux, magnanime, et vraiment digne d'un grand seigneur bienfaisant et prévoyant*» [I, 159]), avant que surviennent «*des mouvements à la cour*» qui provoquèrent dans la famille une telle «*agitation*» qu'on l'oublia ! (I, 153).

À son arrivée à Paris, il fut bien reçu par une Mme de Merveilleux qui «*fit tout ce qu'elle put pour [lui] rendre service*» (I, 252).

À Chambéry, il jugea de haut «*la noblesse de province*» qui, selon lui, «*n'a que ce qu'il faut de bien pour vivre*», qui «*n'en a pas assez pour parvenir*», qui ne peut «*se livrer à l'ambition*» (I, 296). Pourtant, quand il devint professeur de musique, il fut heureux d'être, grâce à ses «*écolières*», «*jeté parmi le beau monde*», et il se rappela avec plaisir ces aristocrates : Mlle de Mellarede, Mlle de Menthon, Mlle de Challes, la fille de Mme de Charly, «*la plus belle femme de Chambéry*» (I, 297). Pour qu'il fasse bonne figure dans une telle société, Mme de Warens «*jugea que, malgré [son] air gauche, [il valait] la peine d'être cultivé pour le monde*» (I, 313), lui donna «*des maîtres pour la danse et pour les armes*» ; mais il ne put «*apprendre à danser un menuet*» et «*ce fut encore pis à la salle d'armes*» où son maître se montra un «*pédant insupportable*», et il ne comprenait pas «*qu'on pût être fier de l'art de tuer un homme*» (I, 314). Il ne pouvait donc prétendre à passer pour un gentilhomme !

Il eut ensuite l'occasion de connaître le grand-prévôt de Lyon, Jean Bonnot de Mably, qui le chargea de l'éducation de ses deux enfants (I, 414).

À Paris de nouveau, il fut invité, par une Mme de Besenval, «*une très bonne femme, mais bornée, et trop pleine de son illustre noblesse polonaise*», qui «*avait peu d'idées des égards qu'on doit aux talents*» (I, 443), mais qui l'invita pourtant à un dîner où il se sentit dépassé par «*ce petit jargon de Paris, tout en petits mots, tout en petites allusions fines*», constatant qu'«*il n'y avait pas là de quoi*

briller pour le pauvre Jean-Jacques», qui était «désolé de [sa] lourdise.» (I, 444). Une Mme de Broglie qui le protégeait lui donna un livre, "Les confessions du comte de * * * qui aurait pu être pour lui «un Mentor», lui servir de guide «dans le monde» (I, 445). Devenu le secrétaire de Mme Dupin, il put chez elle côtoyer «ducs, ambassadeurs, cordons bleus [«chevaliers de l'Ordre du Saint-Esprit qui portaient comme insigne une croix de Malte suspendue à un large ruban de couleur moirée bleu ciel】], Mme la princesse de Rohan, Mme la comtesse de Forcalquier, Mme de Mirepoix, Mme de Brignolé, milady Hervey» (I, 447) : on se croirait chez cet autre snob, Proust !

Quand il devint le secrétaire de l'ambassadeur à Venise, M. de Montaigu, il eut à affronter la morgue d'un aristocrate, bien que ou parce que il fut très utile à celui qui ne remplissait pas son rôle ; qui «le prit en grippe» (I, 474), «ne cessa de lui donner des désagréments» (I, 465), «voulut le mortifier» sans toutefois «se défaire de [lui]» (I, 475). Or, revenu «à la Cour y rendre compte de sa conduite», il n'obtint pas satisfaction contre l'ambassadeur, et ne reçut pas d'aide de Mme de Besenval.

L'écrivain reconnu, qui passait surtout pour un original amusant, put s'enorgueillir d'avoir «vécu dans deux des plus brillantes maisons de Paris» (II, 42), d'avoir eu «l'usage des grandes tables» qui n'aurait «point altéré» sa «simplicité de goût.» (I, 121). Le nombre «deux» est, en fait, bien faible, car, en fait, il fut reçu chez :

- Le prince de Saxe-Gotha (II, 42).
- La marquise de Créqui (II, 75).
- Mme d'Épinay qui lui fournit les moyens de vivre décemment, et qui, alors qu'il était venu lui rendre visite en son «château de la Chevrette», dans «la forêt de Montmorency», lui fit découvrir «une petite loge fort délabrée qu'on appelait l'Hermitage» où elle l'invita à s'établir (II, 110). Comme il avait renoncé à s'établir à Genève parce que Voltaire l'avait fait non loin et qu'il ne voulut pas lui «faire tête» ; comme il cherchait à échapper aux mondanités de Paris, il accepta cette hospitalité.
- À l'Hermitage, il reçut aussi la visite de la sœur de Mme d'Épinay, Élisabeth Sophie Françoise Lalive de Bellegarde, par son mariage, comtesse d'Houdetot, dont il tomba amoureux, même si elle était l'amante de son ami, le marquis Jean-François de Saint-Lambert.
- Comme, de ce fait, Mme d'Épinay le trahit, il quitta l'Hermitage. Lui offrit alors «la petite maison de Montlouis», Louis-François de Bourbon, prince de Conti (II, 242), avec lequel il allait jouer deux fois aux échecs, le battant chaque fois, ce dont le grand seigneur ne se fâcha pas puisqu'il lui envoya deux paniers de gibier (II, 322), après quoi, avec «la rusticité d'un malappris», il refusa d'en recevoir d'autres (II, 323).
- Il décida alors de cesser de fréquenter les «gens du monde», car il considérait que «toute association inégale est toujours désavantageuse au parti faible» (II, 281), se plaignait que «les femmes de Paris», qui croyaient lui épargner des dépenses en l'invitant chez elles, en réalité l'obligeaient à en faire (II, 282), que «se ruiner pour s'ennuyer était trop insupportable» (II, 283). Et il constatait que leurs domestiques le servaient avec réticence. Il voulut même s'éloigner de Paris.
- Ce «projet de retraite absolue» (II, 285) fut troublé par le maréchal de Luxembourg (Charles II Frédéric de Montmorency-Luxembourg) qui «envoya un valet de chambre l'inviter à souper» (II, 286). Cependant, craignant qu'on [l']«envoyât dîner à l'office» (II, 287), il refusa. Aussi le maréchal vint-il le voir, et, «sous peine d'être un arrogant et un malappris» (II, 287), il dut lui rendre visite. Il redoutait la maréchale, qui «passait pour méchante» (II, 288) ; mais il la trouva d'«une délicatesse exquise» (II, 288). Et il lui lut son roman. Le maréchal le traita d'égal à égal. La maréchale «parut désirer qu'il veuille entrer à l'Académie française» (II, 289) ; mais, devant son refus, elle n'insista pas. Il apprécia «cette simplicité de commerce [«relation avec une personne»] avec de si grands seigneurs» (II, 290). Voyant l'état de son logis, ils lui offrirent «un édifice isolé, qui était au milieu du parc, et qu'on appelait le petit Château» (II, 290), qui avait été bâti par Le Brun, et qui, environné d'eau, semblait «une île enchantée» (II, 291), «le Paradis terrestre» (II, 292). «Malgré [son] aversion pour Paris» (II, 301), il put disposer aussi d'un troisième logement à l'hôtel de Luxembourg, et s'estima «peut-être alors le particulier de l'Europe le mieux et le plus agréablement logé» (II, 299). S'il y reçut des aristocrates, il conserva son goût de la simplicité, qui était le bonheur pour lui, et il tint à retourner à «la petite maison de Montlouis» (II, 298), «revenir le soir souper avec le bonhomme Pilleu» (II, 301), le maçon qui était son voisin. Comme le peintre La Tour lui apporta le portrait qu'il avait fait de lui, il l'offrit aux Luxembourg qui lui donnèrent les leurs (II, 305).

Cependant ses relations avec eux ne manquaient pas d'être délicates. Ainsi, alors qu'il avait écrit, à M. de Silhouette (qui était contrôleur général des finances), une lettre où il vilipendait les «gagneurs d'argent» (II, 306), et que Mme de Luxembourg, qui en était une elle-même, lui en demanda une copie (II, 307), il put craindre la fin de son «engouement» (II, 308) pour lui ; aussi lui écrivit-il une lettre où, en «ami de l'égalité», il disait haïr les «titres», et l'accusait de le rendre «malheureux» (II, 309). S'il était sûr de l'attachement de M. de Luxembourg, pour «se soutenir» (II, 310) auprès d'elle, il lui fit la lecture d'"*Émile*", qu'elle voulut faire imprimer (II, 310). Si, à un certain moment, il «se sentit déchoir» à ses yeux (II, 330), il prit l'habitude de souper avec le maréchal (II, 331). Or, comme «ce bon seigneur» (II, 332) vieillissait et était fatigué par la Cour, Rousseau lui conseilla la retraite (II, 334) ; mais la maréchale lui opposa que ce serait, pour lui, «un exil» (II, 335). Il se compromit encore auprès d'elle en faisant, «comme un sot», l'éloge du portrait «horrible» qu'avait peint d'elle l'abbé de Boufflers (II, 336). Mais, à elle, qui faisait bon visage à Thérèse, il se confessa de sa conduite à l'égard de ses enfants, et elle voulut en retirer un des "Enfants Trouvés", ses recherches restant cependant vaines (II, 344). M. de Luxembourg lui ayant demandé s'il avait «parlé mal de M. de Choiseul dans le "Contrat social"» (qu'il n'avait donc pas lu !), il l'assura avoir, au contraire, fait «le plus bel éloge que jamais ministre ait reçu», et l'autre lui répliqua qu'il aurait dû faire de même dans "*Émile*" (II, 371). Il reste que, comme Rousseau était de plus en plus malade, M. de Luxembourg le fit ausculter par le frère Côme, un médecin spécialiste des maladies de la vessie (II, 364). Comme il voulait se retirer en Touraine, M. de Luxembourg lui proposa de s'établir au château de Merlou (II, 365). Mais il ne put y aller (II, 366).

Quand, à la suite de la publication de "*Du contrat social*" et d'"*Émile*", il fut menacé de sanctions sévères, Mme de Luxembourg, qui, jusque-là, était restée «si tranquille, si contente, si riante même», qui n'avait pas «un seul mot de commisération ni d'excuse» (II, 372) s'inquiéta, lui conseilla d'aller se réfugier en Angleterre chez des amis tels que Hume, ou, pour échapper à la juridiction du parlement qui ne voulait pas se laisser accuser d'indifférence par les jésuites, de passer quelques semaines à la Bastille (II, 373). Aussi, «sacrifiant sa gloire à la tranquillité» de celle-ci, il se dit prêt à «se rétracter» (II, 377). Quand il fut «décrété de prise de corps» (II, 376), le maréchal le poussa à «se retirer» (II, 377), et l'avertit quelques heures à l'avance.

- Rousseau eut encore d'autres relations avec d'autres aristocrates. Ainsi :

- La marquise de Verdelin voulut avoir avec lui une liaison qui «commença par être orageuse» car elle s'introduisit chez lui (II, 302) ; et il reconnut : «À force de la voir, je finis par m'attacher à elle» (II, 303). Elle lui fit, à Motiers, le plaisir de sa visite, ce qui lui permit de voir qu'il était insulté et menacé (II, 446), de l'inciter à se réfugier en Angleterre, auprès de Hume qui l'admirait, dont elle lui fit lire «une lettre extrêmement flatteuse» (II, 448).

- La comtesse de Boufflers, qui ayant écrit une tragédie en prose, lui demanda son avis, ce qui l'amena à lui signaler qu'elle avait plagié une pièce anglaise (II, 359).

- Mme du Deffand, la célèbre épistolière et salonnière, à laquelle il commença par s'«intéresser fort» (II, 340) mais qui le rebuva par son excessivité, au point qu'il «aima mieux s'exposer au fléau de sa haine qu'à celui de son amitié» (II, 340-341).

- Le duc de Villeroy qui l'apprécia, tandis le jeune marquis de Villeroy, que «ses airs éventés [lui] rendirent insupportable» (II, 341), se moqua de lui parce qu'il avait appelé son chien «Duc» puis «Turc» (II, 341, 342).

- Le chevalier de Lorenzy qui «fit profession d'être [son] ami» (II, 342).

- En Suisse, il eut un «vif attachement» pour «milord Keith», «maréchal d'Écosse» (II, 397) qui, après avoir rendu de «grands services» au roi de Prusse, Frédéric II (II, 398), était devenu gouverneur de Neuchâtel, dont les habitants n'appréciaient pas ses manières simples (II, 399), car, en effet, il montrait plein de «petites bizarries» (II, 401). Mais les ennemis de Rousseau, des «barbares», le détachèrent de lui, dont «lui viennent [s]es derniers souvenirs heureux» (II, 402).

- Il se lia encore à Isabelle d'Ivernois, à M. du Peyrou, à M. Séguier de Saint-Brisson, qui lui écrivit que, converti par "*Émile*", «il quittait le service pour vivre indépendant, et qu'il apprenait le métier de menuisier», auquel il répondit pour le convaincre de «changer de résolution» (II, 424), l'autre décidant donc de se faire plutôt écrivain, et venant le voir pour faire avec lui «le pèlerinage de l'île de Saint-Pierre» (II, 425).

-Surtout, victime de son idolâtrie des aristocrates, il fut séduit par «*un jeune Hongrois*» qui prétendait être le baron de Sauttern, mais n'était qu'un Strasbourgeois qui s'appelait en fait Sauttersheim (II, 430).

Ainsi, Rousseau, ce fils d'artisan suisse, à qui sa basse condition sociale fit connaître de dures expériences, une vie vouée à d'humbles tâches (dont, d'ailleurs, il ne perdit jamais le goût), où il dut affronter les problèmes que pose la misère, subir l'amertume que laissent l'injustice et les humiliations, fut flatté de pouvoir fréquenter des aristocrates. Ne se rendant pas compte que l'extravagance de son aspect, de sa conduite, de ses propos ; que les péripéties du combat qu'il menait, amusaient les gens bien nés, bien à l'aise et pétris de bienséance, il se complut en leur compagnie. Il apprécia «*cette simplicité de commerce avec de si grands seigneurs*» (II, 290). Il ne put manquer, étant trop souvent leur hôte, de se montrer flagorneur ; ainsi, s'apitoyant sur le fils du maréchal de Luxembourg qui était victime de la maladie, il se lamenta : «*Combien je déplorais en moi-même les misères de la grandeur, quand je voyais cet unique héritier d'un si grand bien, d'un si grand nom, de tant de titres et de dignités, dévorer avec l'avidité d'un mendiant un pauvre petit morceau de pain !*» (II, 333) ; et il revint sur «*les misères de la grandeur*» en évoquant la mort de M. de Luxembourg (II, 431). Il fut, de ce fait, atteint d'accès de vanité (il signale être rompu à «*l'usage des grandes tables*» [I, 121]), tout en affirmant : «*Je crois que jamais individu de notre espèce n'eut naturellement moins de vanité que moi*» (I, 34), que ses ennemis eurent beau jeu de relever, tint à bénéficier de leur protection, leur voua une vénération qui culmina en cette déclaration qu'il fit à M. de Luxembourg : «*Je haïssais les grands avant de vous connaître, et je les hais davantage encore depuis que vous me faites si bien sentir combien il leur serait aisément de se faire adorer.*» (II, 300), déclaration qui est habilement ambivalente !

D'ailleurs, sa duplicité lui fit aussi prétendre «*être peu sensible aux bruyants empressements de tant de gens haut huppés, qui remplissent pompeusement l'univers du bien qu'ils disent [lui] avoir voulu faire, et dont [il n'a] jamais rien senti*», tout en se demandant : «*Est-ce leur faute, est-ce la mienne ? Ne sont-ils que vains, ne suis-je qu'ingrat ?*» (II, 349). Et il protesta contre l'indifférence qu'ils avaient, au cours de leurs chasses, pour les terres des paysans : «*À l'Hermitage, à Montmorency, j'avais vu de près et avec indignation les vexations qu'un soin jaloux des plaisirs des princes fait exercer sur les malheureux paysans forcés de subir le dégât que le gibier fait dans leurs champs sans oser se défendre qu'à force de bruit, et forcés de passer les nuits dans leurs fèves et leurs pois, avec des chaudrons, des tambours, des sonnettes pour écarter les sangliers.*» (II, 368).

* * *

Différentes activités auxquelles Rousseau se livra avant de se consacrer à la littérature ou tout en s'y consacrant :

Certaines furent manuelles :

À l'âge de quinze ans, il connut l'«*apprentissage [...] chez un graveur*» (I, 58).

Chez Mme de Warens, il se livra à des «*soins champêtres*», «*la récolte des fruits, les vendanges*» le teillage du lin ; il «*travailla comme un paysan*» (I, 376), dit encore : «*Je travaillais au jardin, je cueillais les fruits, j'aidais au ménage*» (I, 352) ; ou, quand la maladie l'affaiblit, s'occupa des pigeons (I, 364) et des abeilles ; il envisagea de devenir le «*piqueur*» [«*contremaître*】 des ouvriers (I, 382) ; il voulut «*faire de l'encre de sympathie*», mais le mélange explosa, et il faillit mourir, restant aveugle plus de six semaines (I, 341).

Chez M. de Mably, on lui confia la tâche de «*coller le vin*» (I, 417), y battre de la colle de poisson ou des blancs d'œufs pour le clarifier».

À l'Hermitage, il prit «*la direction du jardin*» de Mme d'Épinay (II, 163-165).

À Motiers, il apprit, chez ses «*voisines*», à faire «*des lacets*» (II, 406).

Mais la plupart de ses activités furent intellectuelles :

- Adolescent, il aurait voulu devenir pasteur, mais on n'avait pas d'argent pour lui faire faire des études., et, à l'âge de quinze ans, il tenta le «*métier de grapiagan*» car il fut placé chez un «*greffier*» (I, 58).

-Chez Mme de Warens, les occupations ne manquèrent pas : «C'étaient des projets à rédiger, des mémoires à mettre au net, des recettes à transcrire ; c'étaient des herbes à trier, des drogues à pilier, des alambics à gouverner. Tout à travers tout cela venaient des foules de passants, de mendians, de visites de toute espèce. Il fallait entretenir tout à la fois un soldat, un apothicaire, un chanoine, une belle dame, un frère laï.» (I, 176).

-Elle lui fit avoir un emploi de secrétaire du cadastre du roi de Sardaigne, qui fut pour lui l'occasion de «commencer pour la première fois de gagner [son] pain avec honneur» (I, 274). Il étudia alors l'«arithmétique» qui lui était nécessaire pour ce travail (I, 282) que, toutefois, il quitta parce qu'il était «absorbé tout entier par la musique» (I, 294).

- Il essaya d'être le précepteur d'enfants, ceux de Jean Bonnot de Mably ; mais, s'il rédigea alors un «*Projet pour l'éducation de M. de Sainte-Marie*», il découvrit que, s'il avait «à peu près les connaissances nécessaires pour un précepteur», il n'en avait pas «*le talent*» (I, 414) ; et, en effet, son enseignement fut un échec.

- Secrétaire de l'ambassadeur de France à Venise, il aurait été très utile à celui qui ne remplissait pas son rôle ; il aurait su très vite déchiffrer les dépêches et en rédiger d'autres ; il se serait même employé à convaincre les Vénitiens de rester neutres dans la guerre de Succession d'Espagne. Se disant «*irréprochable dans un poste assez en vue*» (I, 461), il aurait été «*jusqu'à la fin du plus grand ordre et de la plus grande exactitude*» (I, 465). Mais, ayant, selon lui, déplu à l'ambassadeur par son efficacité même, il fut congédié. Il est certain que cette brève expérience lui permit de découvrir la politique.

- Avec M. de Francueil qui «aspirait à l'Académie des sciences» (II, 30), il s'«attacha à la chimie», «en fit plusieurs cours», se mit «à barbouiller du papier tant bien que mal sur cette science dont [ils possédaient] à peine les éléments» (II, 32), ce qui lui permit de publier, en 1746, un ouvrage intitulé «*Les institutions chimiques*».

-M. de Francueil, qui était «*receveur général des finances*», lui proposa de devenir caissier ; il le fut quelque temps, acquérant «*lentement et mal les connaissances dont [il avait] besoin*», «*tout cet ordre de comptes embrouillés à dessein ne [pouvant] jamais bien [lui] entrer dans la tête*» (II, 58), et se faisant beaucoup de souci même s'il n'y avait dans la caisse «*que vingt-cinq à trente mille francs*» (II, 59) ; aussi renonça-t-il vite à ce «*maussade travail*» (II, 60).

- En 1733, incité par une connaissance, il s'intéressa aux échecs, domaine où son «*progrès fut si rapide*» qu'il «*devint forcené*» ; qu'il acheta un échiquier ; qu'il lut «*le calabrais*», le livre qu'écrivit le Calabrais Gioachino Greco, joueur d'échecs du XVIIe siècle, probablement le meilleur joueur d'échecs de son époque (I, 344), ainsi que «*le livre de Philidor ou celui de Stamma*» (I, 345) ; mais il tomba alors dans la dépression (I, 345). Cependant, peu après son arrivée à Paris en 1742, il crut voir dans les échecs un des moyens d'échapper à la misère : «*J'avais un autre expédient non moins solide dans les échecs, auxquels je consacrais régulièrement, chez Maugis, les après-midi des jours que je n'allais pas au spectacle. Je fis là connaissance avec M. de Légal, avec un M. Husson, avec Philidor, avec tous les grands joueurs d'échecs de ce temps-là, et n'en devins pas plus habile. Je ne doutai pas cependant que je ne devinsse à la fin plus fort qu'eux tous ; et c'en était assez, selon moi, pour me servir de ressource.*» (I, 441-442) ; mais il dut renoncer à cette «*chimère*». On apprend encore qu'il joua deux fois aux échecs avec le prince de Conti, le battant chaque fois, ce dont l'aristocrate ne se fâcha pas puisqu'il lui envoya deux paniers de gibier (II, 322),

- Surtout, Rousseau se passionna pour la musique.

Sa mère «avait de la voix, chantait passablement, et jouait un peu du clavecin ; elle avait eu la complaisance de [lui] donner quelques leçons de chant» ; mais «à peine savait-[il] la musique des psaumes» (I, 188). Puis ce fut sa tante Suzon, qui «savait une quantité prodigieuse d'airs et de chansons qu'elle chantait avec un filet de voix fort douce» (il se souvient encore de certaines), qui lui donna «*le goût ou plutôt la passion pour la musique qui ne s'est bien développée en [lui] que longtemps après*» (I, 30), et il allait ne pas cesser d'employer le mot «*passion*» pour parler d'elle (I, 120, 343).

À Turin, il assista «*tous les matins à la messe du roi*» de Sardaigne, qui «avait alors la meilleure symphonie [«orchestre»] de l'Europe» (I, 120). Puis, au séminaire, fut son seul réconfort la musique

qu'il étudia un hiver dans la «maîtrise» de M. Le Maître, sans toutefois vraiment l'apprendre (I, 195), n'étant pas capable de «solfier» (I, 188), ce qui ne l'empêcha pas de s'exercer sur «les cantates de Clérambault» [organiste de Saint-Sulpice à Paris et de la maison royale de Saint-Cyr] dont l'une intitulée '*Alphée et Aréthuse*' (I, 189, 194). De ce temps, il a aussi «gardé toujours une affection tendre pour un certain air du "Conditor alme siderum" » (I, 196) : "Créateur nourricier du ciel", texte anonyme, du VII^e siècle, chanté aux vêpres pendant l'Avent. Il apprécia encore «un petit motet "Afferte"» (I, 196), qui avait été composé par Jean Gilles au XVII^e siècle. Il fit de la musique aussi avec le musicien français Venture (I, 198) grâce auquel il rencontra un «juge-mage» qui lui «fit voir un joli couplet, venu de Paris, sur un air d'un opéra de Mouret» (I, 221), et lui proposa d'y en ajouter un.

Il eut alors l'audace de s'établir à Neuchâtel pour enseigner la musique, en fait l'apprendre «insensiblement [...] en l'enseignant», et même pour s'improviser compositeur et chef d'orchestre, et jouer, chez un «professeur en droit qui aimait la musique», M. de Treytorens, un morceau qui fut malheureusement accueilli par un «charivari» (I, 235), mais auquel il joignit un «menuet» «qui mit tout le monde de bonne humeur» (I, 236). Mais il eut aussi affaire à «un petit serpent de fille» qui «se donna le plaisir de [lui] montrer beaucoup de musique, dont [il ne put] lire une note» (I, 237).

Étant à Lyon en 1731, s'il lui arriva de passer des nuits à la belle étoile, il était «de si bonne humeur» qu'il chanta «une cantate de Batistin, intitulée "Les bains de Thomery"» qu'il savait «par cœur» (I, 266). Un moine rencontré lui proposa de copier de la musique, mais ses «parties avaient rendu la musique inexécutable» (I, 267-268), ce qui n'allait pas l'empêcher de choisir «le métier du monde auquel [il était] le moins propre» car «lennui d'un long travail [lui] donne des distractions si grandes que [il] passe plus de temps à gratter qu'à noter» (I, 268) ; il allait, en 1749, pour assurer sa subsistance, trouver séduisante la perspective de «copier de la musique» (II, 62). Surtout, à Lyon, il aurait composé un opéra «intitulé "La Découverte du Nouveau Monde"» qu'il jeta [...] quoique [il avait] déjà fait la musique du prologue et du premier acte, et que [...] il avait des morceaux dignes du "Buononcini"» (I, 450), nom, en fait, d'un Italien auteur renommé d'opéras au début du XVIII^e siècle.

De retour à Chambéry et tombé malade, il lut «Le traité de l'harmonie» de Rameau dont «les opéras» «commençaient à faire du bruit» (I, 289) ; il allait encore plus tard se livrer à «l'étude opiniâtre des obscurs livres de Rameau» (I, 343). Il s'exerçait sur «les cantates de Bernier» (I, 290) qui était le maître de musique de la Sainte-Chapelle, en apprenant «par cœur quatre ou cinq, entre autres celle des "Amours dormants" [...] de même que "L'Amour piqué par une abeille", une très jolie cantate de Clérambault» (I, 290). Aussi put-il organiser, pour Mme de Warens, des concerts qui intéressèrent un ami de celle-ci qui «les rendit brillants» (I, 292). «Absorbé tout entier par la musique» (I, 293), il en vint à vouloir quitter son emploi pour s'y consacrer, ce à quoi finalement elle consentit, et il eut «bientôt plus d'écolières qu'il ne [lui] en fallait» (I, 295).

Voulant encore se perfectionner, il se rendit à Besançon pour apprendre la composition (I, 325). De retour, il fit «quelques petits essais de composition dont le succès [l'] encouragea» (I, 328) ; il établit «une manière de concert public» (I, 329) où il fit jouer des cantates dont une dont on mit en doute qu'il ait pu la composer (I, 329) ; il put aussi, avec un officier français de passage, jouer la musique de «l'opéra de "Jephthé"» (I, 330), tragédie biblique de l'abbé Pellegrin, mise en musique par Montéclair, qui eut du succès en 1732 ; il composa alors «un opéra-tragédie [un pléonasme?], intitulé "Iphis et Anaxarète", que [il eut] le bon sens de jeter au feu.» (I, 450). Il se rendait compte de son manque d'assurance, mais aussi de sa réelle connaissance de la musique. En 1740, un ami «revenant d'Italie», lui «apporta quelques livres, entre autres le "Bontemps" et la "Cartella per musica" du P. Banchieri qui [lui] donnèrent du goût pour l'histoire de la musique et pour les recherches théoriques de ce bel art» (I, 383).

Cela l'amena à inventer un «système de musique», une nouvelle façon de la noter par des chiffres, et il se rendit à Paris pour le présenter à l'Académie des sciences ; il y fut bien accueilli, bien qu'on prétendit qu'il «n'était pas neuf» et guère utile ; il reconnaît qu'une meilleure objection fut faite par Rameau (I, 437-438). Ce «système», il l'enseigna à une Américaine qui, en trois mois, aurait été capable de déchiffrer la musique (I, 439), et, ayant travaillé le texte, il le fit éditer (I, 439) sous le titre de «Dissertation sur la musique moderne» (I, 437).

Si, pour survivre, il dut donner quelques leçons de composition mal payées et irrégulières, en mai 1743, il songea à composer «un opéra paroles et musique», un opéra-ballet en un prologue et trois

entrées, qu'il intitula "Les muses galantes" (titre qui est proche de celui, "Les Indes galantes", œuvre de Rameau auquel Rousseau voulait rendre hommage) comprenant trois actes : «*Mon premier acte, en genre de musique forte, était le Tasse ; le second, en genre de musique tendre, était Ovide ; et le troisième, intitulé Anacréon, devait respirer la gaieté du dithyrambe*» (I, 451). Chacun de ces écrivains était inspiré par sa muse.

Alors qu'en France on avait un préjugé «contre la musique italienne», lui, qui avait «*reçu de la nature cette sensibilité de tact contre laquelle les préjugés ne tiennent pas.*» (I, 480), à Venise, se passionna pour les «barcarolles», les «opéras», les concerts des «scuole» (I, 480-482) dont les accents exaltaient sa sensibilité. Il y fit exécuter «*quelques symphonies de [ses] "Muses galantes"*» (I, 483).

De retour à Paris, pendant l'hiver 1744-1745, il «*repris[t] le travail de [son] opéra*» (II, 14), 'Les muses galantes'. Il prétendit qu'ayant rencontré Thérèse Le Vasseur, et menant, de ce fait, une «*vie retirée*», il put terminer son travail «*en moins de trois mois*», «*paroles et musique*». Ce n'était pas tout à fait vrai, car il avoua : «*Il restait seulement quelques accompagnements et remplissages à faire. Ce travail de manœuvre m'ennuyait fort. Je proposai à Philidor de s'en charger, en lui donnant une part de bénéfice. Il vint deux fois et fit quelques remplissages dans l'acte d'Ovide, mais il ne put se captiver à ce travail assidu pour un profit éloigné et incertain. Il ne revint plus et j'achevai ma besogne moi-même.*» (II, 19). Il mit le point final le 9 juillet 1745. L'«*opéra fait*», il fallait «*en tirer parti*», le faire entendre à Rameau, qui était réticent (II, 19). Mais M. de Richelieu désira le faire jouer à la Cour, à condition que soit supprimé «*l'acte du Tasse*» que Rousseau remplaça donc par un consacré à Hésiode (II, 21).

Cependant, M. de Richelieu fit plutôt jouer un drame de Voltaire, intitulé "La Princesse de Navarre" puis "Les fêtes de Ramire", dont «*Rameau avait fait la musique*» (II, 21). Il fallait quelqu'un capable d'y apporter «*plusieurs changements [...] tant dans les vers que dans la musique*», ce que Rousseau accepta de faire, ayant pour cela reçu l'accord de Voltaire du fait de sa «*souplesse courtisane*» (II, 23). Il composa donc «*une musique assortissante*» (II, 25). L'œuvre eut du succès mais on ne reconnut pas qu'il en était l'auteur, d'où une nouvelle déception (II, 26).

Il essaya de faire jouer "Les muses galantes" à Paris, les fit répéter à l'Opéra (II, 30). Mais il sentit «*que la pièce ne passerait pas, et même qu'elle n'était pas en état de paraître sans de grandes corrections*», et la retira (II, 31).

En 1747, il passa l'automne à Chenonceau, chez les Dupin, où «*on fit beaucoup de musique*», et où il composa «*plusieurs trios à chanter*» (II, 32).

Ayant fait la connaissance de D'Alembert et de Diderot, qui commençaient l'"Encyclopédie" (II, 40), celui-ci lui «*proposa la partie de la musique*», ce qu'il accepta de faire, l'exécutant «*très à la hâte et très mal, dans les trois mois qu'il [lui] avait donnés*» (I, 40)

Avec Grimm, qui «*accompagnait du clavecin*», ce qui le «*transporta d'aise*» (II, 43), il chanta «*des airs italiens et des barcarolles, sans trêve et sans relâche du matin au soir, ou plutôt du soir au matin*» (II, 47).

Comme, en 1749, il voulut vivre «*dans l'indépendance*», il décida de «*copier de la musique à tant la page, [...] ce talent étant de [son] goût*» (II, 62).

En mars 1752, il composa les paroles et la musique d'un opéra-comique, dont la mention survient brusquement quand il écrit : «*'Le devin du village' acheva de me mettre à la mode*» (II, 71). Ce n'est qu'ensuite qu'il détaille :

-Les circonstances de la composition de cette œuvre («*en six jours mon drame fut écrit, à quelques vers près, et toute ma musique esquissée, tellement que je n'eus plus à faire à Paris qu'un peu de récitatif et tout le remplissage, et j'achevai le tout avec une telle rapidité, qu'en trois semaines mes scènes furent mises au net et en état d'être représentées*» [II, 80]).

- Les répétitions à l'Opéra parce qu'il eut le désir d'entendre son œuvre ; elles furent organisées par son ami, Duclos ; elles eurent un grand succès, sans qu'on connût le nom de l'auteur (II, 80). Or l'intendant des "Menus plaisirs du roi" demanda que l'œuvre soit jouée devant la Cour, à Fontainebleau, le récitatif devant cependant être modifié car il était d'une trop grande nouveauté (II, 81).

-La répétition à Fontainebleau, où Rousseau se rendit pour y sentir «*la honte et l'embarras d'un coupable*», d'autant plus qu'il entendit un auditeur faire de son œuvre un récit tout à fait faux (II, 81).

-La représentation, le 18 octobre 1752, à Fontainebleau, devant le roi, Mme de Pompadour et la Cour, de ce qui était le premier opéra-comique français, Rousseau étant à la fois dévoré d'orgueil et de timidité, mais connaissant un des moments les plus délicieux de son existence quand «*un murmure de surprise et d'applaudissement*» (II, 85), puis une ivresse aussi «*pleine*» que «*douce*» (II, 86) envahit la salle ; il s'abandonna «*au plaisir de savourer [sa] gloire*» (II, 85), car, en effet, il obtint un triomphe. Le lendemain, le roi fit inviter le musicien à se présenter à son audience où il devait lui offrir une pension. Mais il s'y refusa, à cause de son «*fréquent besoin de sortir*» (II, 86 – son énurésie), de sa «*maudite timidité*» (II, 87), de son souci de ne pas aliéner sa liberté (II, 88).

-En 1753, l'opéra fut joué à Paris, avec, cette fois, le premier récitatif (II, 90). Comme Rousseau avait placé dans son œuvre une «*pastorale*» de D'Holbach, à l'invitation de celui-ci, on l'accusa de n'être pas l'auteur de l'ensemble (II, 91).

Son opéra allait lui permettre de «*subsister plusieurs années*» (II, 96). Mais ses amis, ne pouvant lui «*pardonner d'avoir fait un opéra*», s'éloignèrent de lui (II, 97). Il fut indigné qu'on le reprenne à l'Opéra sans lui demander son avis (II, 264, 265). (pour plus de précisions, voir, dans le site, "[ROUSSEAU - "Le devin du village"](#)").

Cet opéra joua un rôle dans ce qu'on a appelé '*la Querelle des bouffons*' qui avait été provoquée par l'arrivée à Paris de «*bouffons italiens*», qui jouaient une musique à «*l'accent vif et marqué*», ridiculisant «*la traînerie*» de l'opéra français, «*le seul "Devin du village" soutenant la comparaison*» (II, 92). «*Tout Paris se divisa en deux partis*», et Rousseau, défenseur de la musique italienne, publia, en 1753, une "*Lettre sur la musique française*" où il affirma la supériorité incontestable de la langue italienne en fait de musicalité, des mélodies et des récitatifs italiens en ce qui touche la vérité expressive (c'est-à-dire la déclamation diversement nuancée de l'être en proie aux passions). Cela souleva donc tout une «*fermentation*» contre lui (II, 93) : insultes, menaces à sa vie, suppression de son droit d'entrée gratuite à l'Opéra (il envoya, au surveillant des théâtres, une lettre qui resta sans réponse). (II, 93-95, 437).

Toute cette activité explique que si, pendant la vingtaine d'années qui précédéa le '*Discours sur les sciences et les arts*', on avait demandé à Rousseau quelle était sa profession, il aurait répondu à coup sûr : «*musicien*». Avant la révélation de son génie littéraire à presque quarante ans, les quelques pièces de théâtre ou de poésie qu'il avait écrites comptaient peu à côté de son obstination de compositeur.

Cependant, après '*Le devin du village*', la musique ne le sollicita plus que lorsque, à Marcoussis, le vicaire, Grimm et lui chantèrent ses «*trios de Chenonceaux*» tandis qu'il en fit «*deux ou trois nouveaux*» qui «*sont pour la plupart d'un très bon contrepoint*» (II, 76) ; lorsque, à la Chevrette, il fit la musique pour «*des fêtes*» (II, 208), «*composa un motet pour la dédicace de la chapelle*» qui commence par ces mots : «*"Ecce sedes hic Tomantis"*» ("Voici le trône de Jupiter tonnant"), copia des partitions pour Mme d'Houdetot, ce qui n'empêchait pas qu'on mettait en doute «*que l'auteur du "Devin du Village" savait la musique*», en dépit, se plaignit-il, de «*quantité de musique que j'avais composée pendant quatorze ans au milieu des plus célèbres artistes et sous leurs yeux*» (II, 209). De plus, après avoir, pendant de nombreuses années, poursuivit sa rédaction d'un '*Dictionnaire de musique*' (II, 130, 284), auquel il travaillait «*toujours de temps en temps*» (II, 347), qu'il reprit à Motiers (II, 414), il le publia «*encore informe*» (II, 437).

* * *

Des preuves d'une grande culture :

Dans son enfance, Rousseau avait lu, d'une part, la collection de romans que sa mère avait laissés, des romans médiévaux et des romans précieux du XVII^e siècle (en particulier "*L'Astrée*" d'Honoré d'Urfé) ; d'autre part, grâce à son grand-père maternel, il avait pu se plonger dans des «*"Hommes illustres", de Plutarque*» (I, 26), en fait, "*Vies parallèles des hommes illustres*" sa «*lecture favorite*» dans son enfance (I, 27). Plus tard, alors que, chez le graveur où il avait été mis en apprentissage, il aurait dû travailler, il se mit plutôt à lire compulsivement des livres remplis d'aventures et de galanteries (I, 72, 73). Ces premières lectures firent naître chez lui une prédilection dangereuse pour l'imaginaire.

Pourtant, adolescent, il aurait voulu devenir pasteur, mais on n'avait pas d'argent pour lui faire faire des études.

Chez Mme de Warens, il envisagea de se consacrer à «*la botanique pour laquelle il lui semble que [il était] né*» (I, 321), mais le projet d'un «*Jardin royal de plantes*» (I, 318) qui aurait dû être créé à Chambéry échoua.

Mais sa protectrice lui ouvrit sa bibliothèque, et il put satisfaire son «*ardeur d'apprendre*» (I, 377), en se donnant, avec méthode et passion à la fois, une éducation d'autodidacte. Ainsi, il étudia la philosophie (d'ailleurs, constatant que les livres de philosophie «*étaient entre eux en contradiction presque perpétuelle*», il forma «*le chimérique projet de les accorder*», puis se contenta de se constituer «*un magasin d'idées*». [I, 369-370]), la religion, l'histoire de la musique et les «*recherches théoriques*» sur ce «*bel art*», la géométrie, l'algèbre, le latin, la prosodie. Cependant, on ne sait que penser de ses capacités car, du même souffle, il avoua que, voulant se «*donner par force de la mémoire*» (I, 376), il «*étudia par cœur des passages de poètes*», mais les avait «*appris cent fois et autant de fois oubliés*» (I, 441) !

Tandis qu'il satisfaisait son goût de la musique, il vit naître en lui une ambition littéraire, ne se sentant toutefois d'abord «*pas assez savant*» et ne se croyant «*pas assez d'esprit pour briller dans la république des lettres et faire une fortune par cette voie*» (I, 421).

Par contre, «*Les confessions*» sont riches de multiples allusions littéraires qui sont les fruits de la culture qu'il se donna. On trouve des références à :

La Bible qu'il nous dit lire chaque soir (II, 375) :

- En II, 257, il est question d'«*un passage de "L'Ecclésiastique"*» (livre qu'on appelle plutôt «*L'Ecclésiaste*») : c'est, au livre XII, les versets 24 à 32 qui traitent du respect dû à l'amitié.
- En II, 269, des jansénistes sont appelés «*enfants de Melchisedech*», qui est, dans la «*Genèse*», un roi biblique et un prêtre du Très Haut, un annonciateur du Messie parce qu'il offrit le pain et le vin à Abraham.
- En II, 376, Rousseau confia : «*J'ai lu le livre qui finit par le Lévite d'Éphraïm, et qui, si je ne me trompe, est le livre des "Juges"*». Et il composa un petit poème où il traita «*le sujet du "Lévite d'Éphraïm"*» (II, 385).

La mythologie grecque. Sont mentionnés :

- «*Alphée et Aréthuse*» (I, 189, 194) : le premier est un fleuve qui, sous l'apparence d'un chasseur, poursuivit la seconde, une nymphe qui s'était baignée dans ses eaux ; effrayée, elle s'enfuit jusqu'en Sicile, où elle se réfugia sur l'île d'Ortygie, où Artémis la changea en source ; mais Alphée, déterminé, répandit ses eaux sous la mer jusqu'en Sicile, et émergea à Ortygie afin de fusionner avec Aréthuse.
- «*Minerve*» (I, 444), la déesse de l'intelligence et de la raison ; d'où les expressions :
 - ne pas «*faire le gentil malgré Minerve*» (I, 444) : «ne pas faire preuve d'esprit malgré la tentation» ;
 - «*se conduire malgré Minerve*» (II, 336) : «contre toute raison» ;
 - «*fatiguer sa Minerve*» (I, 317 ; II, 463) : «se fatiguer les méninges».
- Mars, le dieu de la guerre ; d'où l'expression «*travaux de Mars*» (I, 251) qu'emploie Rousseau quand il raconte avoir pensé devenir militaire.
- Apollon, le dieu de la poésie, qui donnait l'inspiration, son nom étant donc utilisé pour désigner celle-ci ; d'où : «*le dépôt fut mon Apollon*» (II, 209) ; «*l'indignation de la vertu m'avait tenu lieu d'Apollon*» (II, 254) ; on lit encore «*faire le Phébus*» (I, 302), expression qui se disait autrefois parce que Phébus était un des noms d'Apollon, et qui signifiait «vouloir briller (en jouant au poète)», «faire le beau parleur».
- «*Argus*» dans cette expression, «*la vigilance de mes Argus*» (I, 427) ; par laquelle il désigna ceux qui le surveillaient avec sévérité ; qui s'explique parce que ce personnage de la mythologie avait cent yeux, répartis sur toute la tête, ou même sur tout le corps, dont il y en avait en permanence cinquante qui dormaient et cinquante qui veillaient.
- «*Le jardin des Hespérides*» (I, 64) : le verger fabuleux où résident ces nymphes du Couchant.

- «*Le Phlégeton*» (II, 451) : fleuve des Enfers qui roule des flammes.
- «*Pygmalion*» (II, 169) : roi légendaire de Chypre, qui sculpta une statue de jeune fille dont il devint amoureux ; grâce à la faveur de Vénus, la statue devint vivante, et il put l'épouser ; Rousseau s'identifie à lui alors qu'il crée les personnages féminins de "La nouvelle Héloïse", Julie et Claire.
- «*Narcisse*» (I, 433 ; II, 274) : chasseur qui, un jour, alors qu'il s'abreuvait à une source, vit son reflet dans l'eau, en tomba amoureux, resta alors de longs jours à se contempler et à désespérer de ne jamais pouvoir rattraper sa propre image, finit par mourir de cette passion qu'il ne pouvait assouvir ; Rousseau lui consacra une comédie, 'Narcisse ou L'amant de lui-même', qu'il écrivit en 1752.

La civilisation grecque :

- D'Homère, Rousseau mentionne ces personnages :

- Hélène dans l'expression «*la possession d'Hélène*» (I, 342) qui est le sujet de l'"*Iliade*", pour se moquer, en comparaison, des «*riens*», des «*choses du monde les plus puériles*», qui étaient ses propres «*passions*».

- «*Achille ou Thersite*» (I, 148), deux personnages de l'"*Iliade*" qui sont des types opposés, le premier étant un guerrier valeureux, le second, un lâche comique, par lesquels Rousseau, «*tantôt héros et tantôt vaurien*» (I, 148) voulut rendre sa propre ambivalence.

- «*Mentor*» (I, 445) qui, dans l'"*Odyssée*", et, surtout, dans "*Télémaque*" de Fénelon, est le précepteur de Télémaque, fils d'Ulysse ; est devenu le modèle du guide, du conseiller expérimenté et sage.

- «*Pénélope*», l'épouse d'Ulysse dans l'"*Odyssée*", qui, alors qu'il est absent, et qu'elle devrait céder aux prétendants à sa succession lorsque serait terminée la tapisserie à laquelle elle travaille, ne l'achève jamais, car elle défait la nuit ce qu'elle a tissé le jour ; Rousseau compare son «oeuvre» (II, 466) à sa propre vaine agitation, car il se montre «*tracassant autour de ses livres et papiers*».

- Il mentionna des personnages des "Vies parallèles des hommes illustres" de Plutarque, disant préférer «*Agélis, Brutus, Aristide, à Orondate, Artamène et Juba*» (I, 27) ; puis affirmant être «*Aristide ou Brutus*» (I, 49).

- Il indiqua «*qu'après la défaite de Nicias à Syracuse, les Athéniens captifs gagnaient leur vie à réciter les poèmes d'Homère*» (I, 441) parce que, lors d'une expédition à Syracuse, en 415 av. J.C., les Athéniens furent battus et faits prisonniers ; mais que, pour se distraire, ils récitaient des vers (en fait, non pas ceux d'Homère, mais ceux d'Euripide).

- À Turin, il vit le mari de Mme Basile comme un «*nouvel Égiste*» (I, 123) ; or, comme Égisthe (c'est ainsi que son nom est généralement orthographié) fut l'amant de Clytemnestre et le meurtrier de l'époux de cette dernière, Agamemnon, le mari de Mme Basile devrait plutôt être comparé à ce dernier, tandis que c'était Rousseau qui se conduisait en nouvel Égiste !

- Pour lui, la noblesse de Savoie «*suit par nécessité le conseil de Cynéas*» (I, 296) et il donna à M. de Luxembourg «*le conseil que Cynéas donnait à Pyrrhus*» (II, 334) car, avant que Pyrrhus, roi d'Épire au IIIe siècle av. J.C., n'attaquaît l'Italie, Cynéas lui avait conseillé de renoncer à son projet.

- Il compara Mme de Warens à «*Aspasie*» que «*Socrate put estimer*» (I, 312) parce que cette Grecque de Milet, héraïtre cultivée, célèbre pour sa beauté et son esprit, s'attira le respect de la plupart des grands hommes de son temps, en premier lieu Périclès et Socrate, et acquit une grande influence sur la politique athénienne de son époque.

- Il considérait qu'il ne faut pas «*juger de Socrate par sa femme Xantippe*» (I, 431) qui, grincheuse et acariâtre, constamment en conflit avec son partenaire, est devenue l'incarnation de la mégère.

- Il indiqua aussi qu'il ne faut pas non plus juger «*de Dion par son ami Calippus*» (I, 431) car le tyran Dion de Syracuse fut tué par son ami, Callippe, qui prit sa succession.

- Il fit d'*Anacréon* le sujet du troisième acte des "Muses galantes" (I, 451) parce qu'il fut un poète lyrique de Téos, en Ionie, au Ve siècle av. J.-C..

- Il put écrire que, en «*livrant ses enfants à l'éducation publique*», il se «*regarda comme un membre de la république de Platon*» (II, 54) parce que le philosophe, dans son ouvrage, "La république", préconisa que les enfants soient élevés en commun, par des nourrices et à l'écart, et que nul ne sache qui est sa descendance.

- Il vit dans le médecin Procope un «*petit Ésope*» (II, 78) car Michel Procope-Couteaux (1684-1753) qui était docteur en médecine de l'université de Montpellier était aussi l'auteur de comédies dans lesquelles il proposait un enseignement moral à la façon du célèbre fabuliste.

Le monde romain :

- Si Rousseau s'attribua, dans son enfance, une «*âpreté romaine*» (I, 32), puis, dans ses discussions au moment de faire jouer «*Le devin du village*», un «*ton romain*» (II, 82) ; s'il regretta, en admirant le pont du Gard : «*Que ne suis-je né Romain !*» (I, 398) ; s'il vit, chez Mme de Boufflers, «*l'esprit romain*» (II, 323), ce fut par référence à la traditionnelle idée des mœurs sévères et nobles de la Rome de la République que lui avait donnée Plutarque.
- S'apprêtant à aller à Turin, il se plut à «*suivre Annibal à travers les monts*» (I, 100), allusion au passage des Alpes, en 217 av. J.C. , par le fameux chef carthaginois en lutte contre les Romains, dont le nom s'écrit plutôt aujourd'hui Hannibal.
- Au moment du succès du «*Devin du village*», il se sentit comme «*l'esclave qui tenait la couronne sur la tête des triomphateurs*» (II, 85), les généraux victorieux lors de leur retour à Rome.
- En écrivant : «*Quand Jean-Jacques s'élève à côté de Coriolan, Frédéric sera-t-il au-dessous du général des Volsques?*» (II, 394), lui, qui avait de «*l'aversion*» pour Frédéric II, roi de Prusse, mais venait tout de même s'établir sur un territoire suisse qui lui appartenait, se comparait au général Caius Marcus, figure semi-légendaire de la république romaine archaïque, qui reçut le surnom de Coriolanus pour avoir pris la cité volsque de Corioles en 493 av. J.-C., et qui, condamné à l'exil, aurait trouvé l'hospitalité chez le chef de ses anciens ennemis.
- Il rappela qu'il écrivit «*la prosopopée de Fabricius*» (II, 45) où fit parler ce consul romain du IIIe siècle av. J.C. rendu célèbre, par Plutarque, dans ses «*Vies parallèles des hommes illustres*», et par Juvénal, pour son incorruptibilité, pour sa vertu, pour l'extrême simplicité de sa vie, lui faisant dire son indignation devant la décadence de Rome.
- Il indiqua que M. de la Poplinière était «*le Mécène de Rameau*» (II, 19), et il refusa que Grimm puisse se considérer comme son «*Mécène*» (II, 213), références à Caius Cilnius Mæcenas, homme politique romain proche de l'empereur Auguste, qui est célèbre pour avoir consacré sa fortune et son influence à promouvoir les arts et les lettres.
- Il prétendit que Grimm le reçut «*en empereur romain*» (II, 221), donc avec morgue.
- Il dit son admiration pour la littérature latine, mentionnant :
 - Virgile (I, 372, 441), poète contemporain de la fin de la République romaine et du début du règne de l'empereur Auguste, auteur en particulier d'«*élogues*» (I, 376), petits poèmes pastoraux.
 - «*Ovide*» (I, 451) : poète latin du siècle d'Auguste, auteur notamment des «*Métamorphoses*» (I, 26).
 - Tacite, historien né en 581 et mort vers 120 ap. J.C., auquel il osa se comparer, affirmant que «*la description de l'incroyable effet de "La lettre sur la musique française" serait digne de la plume de Tacite*» (II, 93) ; dont il commença une traduction (II, 108).
 - Lucrèce, poète et philosophe né en 98 et mort en 55 av. J.C., auquel il osa aussi se comparer puisqu'il dit avoir songé à une «*tragédie en prose dont le sujet n'était pas moins que Lucrèce*» (II, 108).
- Il ne manqua pas d'orner son texte d'expressions latines :
 - L'épigraphie «*Intus, et in cute*» (I, 22) c'est-à-dire «intérieurement et sous la peau», citation de Perse ("Satire III", vers 90).
 - «*Omnia vincit labor improbus*» (I, 48) : «Un travail acharné a raison de tout», citation de Virgile ("Géorgiques ", I, vers 145-146).
 - «*Hoc erat in votis : modus agri non ita magnus, / Hotus ubi et tecto vicinus jugis aquae fons, / Et paullum sylvae super his foret...* » (I, 351) : «Voilà tout ce que je souhaitais ; une terre d'une étendue raisonnable, un jardin, une source d'eau vive devant la maison, et avec cela un petit bois», citation d'Horace ("Satires").
 - «*Auctius atque di melius fecere*» («Les dieux sont allés au-delà de mes vœux»), autre citation d'Horace ("Satires").

- «*Quos vult perdere Jupiter dementat*» (II, 296) : «*Ceux qu'il veut perdre, Jupiter les rend fous*», sentence qu'on attribue à Boissonade de Fontarabie, un érudit du XXe siècle.
- «*Ego versiculos feci, tulit alter honores*» (II, 298) : «Moi, j'ai fait des petits vers, et un autre en a recueilli les honneurs.», citation de Virgile se plaignant d'un autre poète, Bathyllus.
- «*Vale et me ama*» (II, 317) : «Porte-toi bien et aime-moi», traditionnelle formule finale des lettres qu'écrivaient les Romains.
- «*Siluit terra*» (II, 419) : «La terre se tut», citation de la version latine du premier des «*Livres des Maccabées*», qui fait partie de la Bible catholique.
- Rousseau composa lui-même, pour la dédicace de la chapelle de la Chevrette, un motet commençant par les mots : «*Ecce sedes hic Tonantis*» (II, 209) : «Voici le trône de Jupiter tonnant».

- La culture italienne : En relèvent ces éléments :

- «*Le beau Liandre*» (I, 406), personnage de la «commedia dell'arte» qui est le type du jeune amoureux élégant.
- «*Le Tasse*» (I, 451), l'auteur de l'épopée "*La Jérusalem délivrée*", dont, en II, 365, sont cités les vers : «*La terra molle et lieta e diletta / Simili a se gli abitator produce.*» : «Le pays est riant, agréable, d'une culture facile, / Et ses habitants lui ressemblent en tout point.»
- «*Conservami la bella / Che si m'accende il cor*» (I, 480) : «La belle me garde qui m'enflamme ainsi le cœur» ; le début des paroles d'une chanson.
- «*Per non parer troppo coglione*» (I, 485) : «pour ne pas paraître trop couillon» ; une expression populaire.
- «*Ogn'un ama la giustizia in casa d'altrui*» (II, 95) : «Chacun aime la justice dans la maison d'autrui» ; c'est un proverbe.
- «*Zanetto, lascia le donne, e studia la matematica*» (I, 492) : «Jeannot, laisse les femmes et étudie les mathématiques» ; c'est ce que Zulietta conseilla à Rousseau.

- Les œuvres d'Anglais : Rousseau mentionna : «*"Le spectateur"*» (I, 178), publication dirigée par Joseph Addison ("The spectator", 1711-1712), qui traitait de littérature, de morale et de politique, «*L'"Essai" de Locke*» (I, 369), «*An essay concerning human understanding*» (1690). Il indiqua qu'il avait trouvé des renseignements sur les jabobites «dans le comte Hamilton» (I, 389), Anthony Hamilton, qui avait suivi les Stuarts en France, et peignit la Cour de Jacques II dans les "Mémoires du chevalier de Grammont".

- La littérature française : Elle fut envisagée à travers les siècles et les genres, Rousseau faisant allusion à :

- La chanson populaire : «*Tircis, je n'ose...*» que lui chantait sa tante Suzon dans son enfance (I, 30-31).
- Les romans de chevalerie : Rousseau ayant rencontré sa «dame», Thérèse, devint «*hautement son champion*» (II, 15).
- Rabelais dans :
 - «*Le sourire de Panurge achetant les moutons de Dindenaute*» (II, 268) qu'on découvre dans le fameux épisode des «moutons de Panurge» du "Quart Livre".
 - «*L'île de Papimanie*» (II, 462), île imaginaire évoquée dans le "Quart Livre", où les partisans du pape vivent dans l'opulence et la bonté.
- Montaigne dont Rousseau critiqua «*la fausse naïveté*» car, selon lui, il aurait, dans ses "Essais", fait «*semblant d'avouer ses défauts*», en ayant «*grand soin de ne s'en donner que d'aimables*» (II, 285).
- "Les grands capitaines" (en fait, "Vie des hommes illustres et des grands capitaines français" [1586-1614]), ouvrage de Brantôme (I, 288).
- «*"L'Astrée"*» (I, 259), roman pastoral et précieux (1607-1627) d'Honoré d'Urfé qui se passe dans le «*Forez*» (I, 259), région que, par amour de cette œuvre, il aurait voulu visiter ;

dans lequel Céladon est l'amoureux timide d'Astrée (d'où la mention de «*propos de Céladon*» [I, 391]) ; où figurent aussi d'autres amoureux : «*Diane et Sylvandre*» (I, 259).

- "Cléopâtre" (1646-1647), roman de La Calprenède dont Juba (I, 27) est un personnage.

- "Le roman comique" (I, 221), œuvre de Scarron (1651) ; avec «les brancards», Rousseau fit allusion au chapitre VII qui expose une série de coïncidences amusantes à la suite desquelles plusieurs brancards convergent vers un même lieu pour secourir une comédienne blessée.

- "Artamène ou Le grand Cyrus" (1649-1653), roman de Madeleine de Scudéry, dont Orondate et Artamène (I, 27) sont des personnages.

- Malebranche et Descartes (I, 369), philosophes du XVIIe siècle.

- «Les écrits de Port-Royal» (I, 361, 377), abbaye qui fut le foyer du jansénisme, ouvrages parmi lesquels se trouve «la "Logique" de Port-Royal» (1662) (I, 369).

- "Les écrits de l'Oratoire" (I, 361, 377) qui furent produits par une société de prêtres séculiers fondée à Rome par Philippe Néri au XVIe siècle ; parmi lesquels figurent "Entretiens sur les sciences" du père Lamy (I, 361), "Science du calcul" et "Analyse démontrée" du père Reynaud (I, 371).

- «Le "Discours de Bossuet sur l'Histoire universelle"» (1681) (I, 26).

- La Rochefoucauld (I, 179), auteur de "Réflexions ou sentences ou maximes morales" (1665).

- La Fontaine dont furent mentionnés :

- un conte, "Le diable de Papefiguière", dont Rousseau fit une citation inexacte : «Où l'on fait plus, où l'on fait nulle chose» (II, 462) plutôt que : «On y fait plus, on y fait nulle chose» ;

- des fables : "L'éducation" (VIII, 24) dans laquelle deux chiens portent les noms de César et de Laridon (I, 59) - "Le vieillard et l'âne" (VI, 8), d'où l'«âne de la fable» (I, 289).

- Molière (I, 26-27) auquel Rousseau emprunta les mots «*impromptus à loisir*» (I, page 182) qui sont un souvenir de ceux que Mascarille s'attribua dans "Les précieuses ridicules" ; tandis qu'il fit allusion au «sort du sonnet du "Misanthrope" » (II, 149) qui «est bon à mettre au cabinet», ce qui, selon lui, serait arrivé à son exposé des idées de Saint-Pierre ; et qu'il se vit «comme un autre George Dandin» (II, 220), le personnage de la comédie "George Dandin" ou "Le mari confondu" (1668), qui est le type de l'homme naïf et trompé.

- Racine dont il admira «la belle scène du "Mithridate"» (I, 327), la scène 5 de l'acte IV où le roi prononce un monologue qui marque son évolution vers la conscience.

- La Bruyère (I, 26, 179), l'auteur des "Caractères" (1688).

- Fénelon et son roman "Télémaque" (1699) dont il s'étonna qu'il y parle de Dieu «comme s'il y croyait tout de bon» (I, 357).

- Saint-Évremond (I, 178, 179), écrivain qui, exilé après la disgrâce de Fouquet, écrivit différents ouvrages de critique et d'Histoire, tout en entretenant une célèbre correspondance littéraire.

- «Les "Mondes", de Fontenelle» (en fait, "Entretiens sur la pluralité des mondes" [1686]) et «ses "Dialogues des Morts"» (1683) (I, 26).

- Bayle (I, 179) : auteur d'un "Dictionnaire historique et critique" (1697).

- Lesage dont la mère de Rousseau aimait «les romans et particulièrement "Gil Blas"» ("Gil Blas de Santillane", roman picaresque en douze livres, parus de 1715 à 1735 (I, 269) dont le héros fait la critique sans fard de l'archevêque de Grenade, «l'Évêque prédicteur» (II, 339).

- Montesquieu qu'il mentionna quand il dit que, «pour parler à la Montesquieu», «la fermentation croissante» de l'admiration pour son "Devin du village" «augmenta son effet par son effet même» (II, 85), ce qui reprenait des formulations de "L'esprit des lois", comme : «Le principe du gouvernement despotique se corrompt sans cesse, parce qu'il est corrompu par sa nature» ; quand il constata : «Le même trait admiré dans Montesquieu ne m'attira que blâme et reproche» (II, 257) ; Montesquieu avait en effet écrit : «L'amitié est un contrat par lequel nous nous engageons à rendre de petits services à quelqu'un pour qu'il nous en rende de plus grands» ("Pensées", 308).

- Jean-Baptiste Rousseau (1669-1741), poète qu'on désigna à Jean-Jacques comme «un homme célèbre du même nom que vous» en ajoutant : «Il ne tient qu'à vous de le remplacer de toutes manières, et de faire dire un jour Rousseau premier, Rousseau second (I, 248), poète dont il a dans sa «poche» un livre (I, 441).

- Voltaire, dont sont cités :
 - Deux vers du "Chant II" (I, 178) de son épopee en dix chants, "La Henriade" (1730), écrite en l'honneur du roi de France Henri IV et de la tolérance.
 - Son «drame intitulé "La Princesse de Navarre", dont Rameau avait fait la musique, et qui venait d'être changé et réformé sous le nom des "Fêtes de Ramire"» (II, 21-22), dont la musique fut reprise par Rousseau qui lui reprocha à cette occasion sa «souplesse courtisane», (II, 24).
 - Le livret de l'opéra "Le Temple de la Gloire"» (II, 22) qu'en 1745 il avait fait avec Rameau pour célébrer la victoire de Fontenoy.
 - Sa correspondance «avec le prince royal de Prusse [qui] faisait du bruit alors» [...] et qui conduit à considérer que «aussi décrié qu'il est admiré maintenant [il] faisait plaindre sincèrement le malheur qui semblait le poursuivre, et qu'on voit si souvent être l'apanage des grands talents» (I, 335), Rousseau semblant alors parler de lui-même plus que de son ennemi !
 - Ses "Lettres philosophiques", ouvrage qui «attira le plus vers l'étude» Rousseau (I, 335).
 - Son «poème sur la ruine de Lisbonne» (plus exactement, "Poème sur le désastre de Lisbonne" [mars 1756]), le tremblement de terre de 1755, Rousseau s'étonnant du pessimisme de cet «homme comblé de biens», «cherchant à désespérer ses semblables par l'image affreuse et cruelle de toutes les calamités dont il est exempt», et formant «l'insensé projet de le faire rentrer en lui-même, et de lui prouver que tout était bien» (II, 157-158).
 - Sa réponse avec «le roman de "Candide"» dont Rousseau prétend ne pas pouvoir parler parce qu'il ne l'aurait pas lu (II, 159).
 - Destouches, le «comte de Tuffière» (II, 211) et «La Fleur» (II, 213) étant des personnages de sa comédie "Le glorieux" (1732).
 - Prevost dont le roman, "Histoire de Monsieur Cleveland, fils naturel de Cromwell" (1731-1739), est évoqué quand il est question de «la lecture des malheurs imaginaires de Cleveland» (I, 344).
 - Marivaux, qui apporta son aide à Rousseau pour la mise au point de son 'Narcisse' ; qui aurait pu rester un ami intime si, «bien par sa faute», il avait «été jeté dans son même métier» (I, 441) et dont la comédie de 1736, «"Le legs"» (I, 389), présente un «marquis» qui fait des «bêtises» puisqu'il n'arrive pas à dire à la comtesse qu'il l'aime, et à formuler sa demande en mariage.
 - Duclos dont le roman de 1742, "Les confessions du comte de * * *" (I, 445), fut conseillé à Rousseau, et dont il fit un ami.
 - Diderot, un ami avec lequel il eut une relation tourmentée, un écrivain dont il ne mentionna pourtant que son travail à l'"Encyclopédie" (parce qu'il y composa l'article "Musique") et la parution de sa pièce, 'Le fils naturel', en 1757 (II, 171) parce qu'il avait joint au texte «une espèce de poétique en dialogue» où se trouve une attaque «contre les solitaires» («Il n'y a que le méchant qui soit seul») par laquelle il se sentit visé, qu'il se donne la peine de commenter longuement pour se dire «excédé de son infatigable obstination à le contrarier» (II, 195-196).

Remarquons, en terminant cet examen de la culture de Rousseau qui, par une véritable revanche prise sur l'arbitraire social, permit à ce fils d'artisan suisse qui n'était pas appelé à fréquenter les écrivains français, à en devenir un des plus grands, qu'il eut, dans "Émile", entre autres objectifs, celui de dissuader ses lecteurs d'y accéder !

Au-delà de la richesse des renseignements divers que donnent "Les confessions", la mention, qu'on vient de faire, de la relation tourmentée que Rousseau eut avec Diderot incite à se pencher sur sa complexe personnalité.

Intérêt psychologique

En choisissant pour titre le mot «*confessions*», en se référant ainsi à l'œuvre de saint Augustin, Rousseau nous préparait aux aveux d'un pénitent en quête d'absolution divine. Mais, souffrant d'être incompris, d'être considéré comme un méchant, se sentant persécuté, étant pris d'une frénésie de justification, éprouvant le besoin de prendre Dieu à témoin, voulant prouver son innocence, offrir de lui-même une image favorable, invoquer sa vie comme sa meilleure défense (sans manquer une occasion de valider ses idées par la façon dont elle s'était déroulée, en se peignant depuis son enfance dans chacun de ses actes, même les plus intimes et dans chacune de ses pensées, sans rien taire), montrer que sa vie confirmait ses théories, faire du lecteur le dépositaire de ses souvenirs, lui fournir tous les faits nécessaires à l'appréciation de son cas, lui permettre de reconstituer son «moi» complet et véritable, le convaincre de la vérité de ses révélations et de la valeur de sa personne, il produisit plutôt un dossier pour l'instruction de son cas, un plaidoyer dans lequel, afin d'apaiser ses remords, il alla jusqu'à confier les secrets les plus intimes et les plus honteux (onanisme, masochisme, exhibitionnisme, paranoïa, etc.), avec complaisance, jusqu'à une impudeur qu'on a pu lui reprocher alors qu'il faut apprécier le fait qu'il eut le courage de nous révéler ce que nous ensevelissons parfois au fond de nos esprits.

Comme il était, aux yeux des autres, un mystère, il avait déjà annoncé, dans la première de ses «*Lettres à Malesherbes*» : «*Je me montrerai à vous [...] tel que je suis car passant ma vie avec moi je dois me connaître. [...] Personne au monde ne me connaît que moi seul*».

Puis, dans le préambule du texte du "manuscrit de Neuchâtel", il définit avec la plus grande précision le but qu'il se donnait dans ses «*Confessions*», avec plus de précision d'ailleurs qu'il n'allait le faire dans cet ouvrage. Aussi est-il utile de citer ce texte *in extenso* :

«*J'ai remarqué souvent que, même parmi ceux qui se piquent le plus de connaître les hommes, chacun ne connaît guère que soi, s'il est vrai même que quelqu'un se connaisse ; car comment bien déterminer un être par les seuls rapports qui sont en lui-même, et sans le comparer avec rien ? Cependant cette connaissance imparfaite qu'on a de soi est le seul moyen qu'on emploie à connaître les autres. On se fait la règle de tout, et voilà précisément où nous attend la double illusion de l'amour-propre ; soit en prêtant faussement à ceux que nous jugeons les motifs qui nous auraient fait agir comme eux à leur place ; soit dans cette supposition même, en nous abusant sur nos propres motifs, faute de savoir nous transporter assez dans une autre situation que celle où nous sommes.*

J'ai fait ces observations surtout par rapport à moi, non dans les jugements que j'ai portés des autres, m'étant senti bientôt une espèce d'être à part, mais dans ceux que les autres ont portés de moi ; jugements presque toujours faux dans les raisons qu'ils rendaient de ma conduite, et d'autant plus faux pour l'ordinaire, que ceux qui les portaient avaient plus d'esprit. Plus leur règle était étendue, plus la fausse application qu'ils en faisaient les écartait de l'objet.

Sur ces remarques j'ai résolu de faire faire à mes lecteurs un pas de plus dans la connaissance des hommes, en les tirant s'il est possible de cette règle unique et fautive de toujours juger du cœur d'autrui par le sien ; tandis qu'au contraire il faudrait souvent pour connaître le sien même, commencer par lire dans celui d'autrui. Je veux tâcher que pour apprendre à s'apprécier, on puisse avoir du moins une pièce de comparaison ; que chacun puisse connaître soi et un autre, et cet autre ce sera moi.

Oui, moi, moi seul, car je ne connais jusqu'ici nul autre homme qui ait osé faire ce que je me propose. Des histoires, des vies, des portraits, des caractères ! Qu'est-ce que tout cela ? Des romans ingénieux bâtis sur quelques actes extérieurs, sur quelques discours qui s'y rapportent, sur de subtiles conjectures où l'Auteur cherche bien plus à briller lui-même qu'à trouver la vérité. On saisit les traits saillants d'un caractère, on les lie par des traits d'invention, et pourvu que le tout fasse une physionomie, qu'importe qu'elle ressemble ? Nul ne peut juger de cela.

Pour bien connaître un caractère il y faudrait distinguer l'acquis d'avec la nature, voir comment il s'est formé, quelles occasions l'ont développé, quel enchaînement d'affections secrètes l'a rendu tel, et comment il se modifie, pour produire quelquefois les effets les plus contradictoires et les plus inattendus. Ce qui se voit n'est que la moindre partie de ce qui est ; c'est l'effet apparent dont la

cause interne est cachée et souvent très compliquée. Chacun devine à sa manière et peint à sa fantaisie ; il n'a pas peur qu'on confronte l'image au modèle, et comment nous ferait-on connaître ce modèle intérieur, que celui qui le peint dans un autre ne saurait voir, et que celui qui le voit en lui-même ne veut pas montrer ?

Nul ne peut écrire la vie d'un homme que lui-même. Sa manière d'être intérieure, sa véritable vie n'est connue que de lui ; mais en l'écrivant il la déguise ; sous le nom de sa vie, il fait son apologie ; il se montre comme il veut être vu, mais point du tout comme il est. Les plus sincères sont vrais tout au plus dans ce qu'ils disent, mais ils mentent par leurs réticences, et ce qu'ils taisent change tellement ce qu'ils feignent d'avouer, qu'en ne disant qu'une partie de la vérité ils ne disent rien. Je mets Montaigne à la tête de ces faux sincères qui veulent tromper en disant vrai. Il se montre avec des défauts, mais il ne s'en donne que d'aimables ; il n'y a point d'hommes qui n'en aient d'odieux. Montaigne se peint ressemblant mais de profil. Qui sait si quelque balafre à la joue ou un œil crevé du côté qu'il nous a caché, n'eût pas totalement changé sa physionomie ? Un homme plus vain que Montaigne mais plus sincère est Cardan. Malheureusement ce même Cardan est si fou qu'on ne peut tirer aucune instruction de ses rêveries. D'ailleurs qui voudrait aller pécher de si rares instructions dans dix tomes in-folio d'extravagances ?

Il est donc sûr que si je remplis bien mes engagements j'aurai fait une chose unique et utile. Et qu'on n'objecte pas que n'étant qu'un homme du peuple, je n'ai rien à dire qui mérite l'attention des lecteurs. Cela peut être vrai des événements de ma vie : mais j'écris moins l'histoire de ces événements en eux-mêmes que celle de l'état de mon âme, à mesure qu'ils sont arrivés. Or les âmes ne sont plus ou moins illustres que selon qu'elles ont des sentiments plus ou moins grands et nobles, des idées plus ou moins vives et nombreuses. Les faits ne sont ici que des causes occasionnelles. Dans quelque obscurité que j'aie pu vivre, si j'ai pensé plus et mieux que les Rois, l'histoire de mon âme est plus intéressante que celle des leurs.

Je dis plus. À compter l'expérience et l'observation pour quelque chose, je suis à cet égard dans la position la plus avantageuse où jamais mortel, peut-être, se soit trouvé, puisque sans avoir aucun état moi-même, j'ai connu tous les états ; j'ai vécu dans tous depuis les plus bas jusqu'aux plus élevés, excepté le trône. Les Grands ne connaissent que les Grands, les petits ne connaissent que les petits. Ceux-ci ne voient les premiers qu'à travers l'admiration de leur rang et n'en sont vus qu'avec un mépris injuste. Dans des rapports trop éloignés, l'être commun aux uns et aux autres, l'homme, leur échappe également. Pour moi, soigneux d'écartier son masque, je l'ai reconnu partout. J'ai pesé, j'ai comparé leurs goûts respectifs, leurs plaisirs, leurs préjugés, leurs maximes. Admis chez tous comme un homme sans prétentions et sans conséquence, je les examinais à mon aise ; quand ils cessaient de se déguiser je pouvais comparer l'homme à l'homme, et l'état à l'état. N'étant rien, ne voulant rien, je n'embarrassais et n'importunais personne ; j'entrais partout sans tenir à rien, dînant quelquefois le matin avec les Princes et souvant le soir avec les paysans.

Si je n'ai pas la célébrité du rang et de la naissance, j'en ai une autre qui est plus à moi et que j'ai mieux achetée ; j'ai la célébrité des malheurs. Le bruit des miens a rempli l'Europe ; les sages s'en sont étonnés, les bons s'en sont affligés : tous ont enfin compris que j'avais mieux connu qu'eux ce siècle savant et philosophe : j'avais vu que le fanatisme qu'ils croyaient anéanti n'était que déguisé ; je l'avais dit avant qu'il jetât le masque, je ne m'attendais pas que ce serait moi qui le lui ferais jeter. L'histoire de ces événements, digne de la plume de Tacite doit avoir quelque intérêt sous la mienne. Les faits sont publics, et chacun peut les connaître ; mais il s'agit d'en trouver les causes secrètes. Naturellement personne n'a dû les voir mieux que moi ; les montrer c'est écrire l'histoire de ma vie.

Les événements en ont été si variés, j'ai senti des passions si vives, j'ai vu tant d'espèces d'hommes, j'ai passé par tant de sortes d'états, que dans l'espace de cinquante ans j'ai pu vivre plusieurs siècles si j'ai su profiter de moi. J'ai donc et dans le nombre des faits et dans leur espèce tout ce qu'il faut pour rendre mes narrations intéressantes. Peut-être malgré cela ne le seront-elles pas, mais ce ne sera point la faute du sujet, ce sera celle de l'Écrivain. Dans la vie en elle-même la plus brillante, le même défaut pourrait se trouver.

Que si mon entreprise est singulière la position qui me la fait faire ne l'est pas moins. Parmi mes contemporains il est peu d'hommes dont le nom soit plus connu dans l'Europe et dont l'individu soit plus ignoré. Mes livres couraient les villes tandis que leur Auteur ne courait que les forêts. Tout me

lisait, tout me critiquait, tout parlait de moi, mais dans mon absence ; j'étais aussi loin des discours que des hommes ; je ne savais rien de ce qu'on disait. Chacun me figurait à sa fantaisie, sans craindre que l'original vînt le démentir. Il y avait un Rousseau dans le grand monde, et un autre dans la retraite qui ne lui ressemblait en rien.

Ce n'est pas qu'à tout prendre j'aie à me plaindre des discours publics sur mon compte ; s'ils m'ont quelquefois déchiré sans ménagement, souvent ils m'ont honoré de même. Cela dépendait des diverses dispositions où le public était sur mon compte, et selon ses préventions favorables ou contraires, il ne gardait pas plus de mesure dans le bien que dans le mal. Tant qu'on ne m'a jugé que par mes livres, selon l'intérêt et le goût des lecteurs, on n'a fait de moi qu'un être imaginaire et fantastique, qui changeait de face à chaque écrit que je publiais. Mais quand une fois j'ai eu des ennemis personnels, ils se sont formés des systèmes selon leurs vues, sur lesquels ils ont de concert établi ma réputation qu'ils ne pouvaient tout à fait détruire. Pour ne point paraître faire un rôle odieux, ils ne m'accusaient pas de mauvaises actions vraies ou fausses, ou s'ils m'en accusaient, c'était en les imputant à ma mauvaise tête, de façon toutefois qu'on crût qu'à force de bonhomie ils prenaient le change, et qu'on fit honneur à leur cœur aux dépens du mien. Mais en feignant d'excuser mes fautes ils chargeaient sur mes sentiments, et paraissant me voir dans un jour favorable, ils savaient m'exposer dans un jour bien différent.

Un ton si adroit devint commode à prendre. De l'air le plus débonnaire on me noircissait avec bonté ; par effusion d'amitié l'on me rendait haïssable, en me plaignant on me déchirait. C'est ainsi qu'épargné dans les faits je fus cruellement traité dans le caractère, et qu'on parvint à me rendre odieux en me louant. Rien n'était plus différent de moi que cette peinture : je n'étais pas meilleur si l'on veut, mais j'étais autre. On ne me rendait justice ni dans le bien ni dans le mal : en m'accordant des vertus que je n'avais pas on me faisait un méchant, et au contraire avec des vices qui n'étaient connus de personne je me sentais bon. À être mieux jugé j'aurais pu perdre parmi le vulgaire, mais j'aurais gagné parmi les sages, et je n'aspirai jamais qu'aux suffrages de ces derniers.

Voilà non seulement les motifs qui m'ont fait faire cette entreprise, mais les garants de ma fidélité à l'exécuter. Puisque mon nom doit durer parmi les hommes, je ne veux point qu'il y porte une réputation mensongère ; je ne veux point qu'on me donne des vertus ou des vices que je n'avais pas, ni qu'on me peigne sous des traits qui ne furent pas les miens. Si j'ai quelque plaisir à penser que je vivrai dans la postérité, c'est par des choses qui me tiennent de plus près que les lettres de mon nom ; j'aime mieux qu'on me connaisse avec tous mes défauts et que ce soit moi-même, qu'avec des qualités contournées, sous un personnage qui m'est étranger.

Peu d'hommes ont fait pis que je n'ai fait, et jamais homme n'a dit de lui-même ce que j'ai à dire de moi. Il n'y a point de vice de caractère dont l'aveu ne soit plus facile à faire que celui d'une action noire ou basse, et l'on peut être assuré que celui qui ose avouer de telles actions avouera tout. Voilà la dure mais sûre preuve de ma sincérité. Je serai vrai ; je le serai sans réserve ; je dirai tout ; le bien, le mal, tout enfin. Je remplirai rigoureusement mon titre, et jamais la dévote la plus craintive ne fit un meilleur examen de conscience que celui auquel je me prépare ; jamais elle ne déploya plus scrupuleusement à son confesseur tous les replis de son âme que je vais déployer tous ceux de la mienne au public. Qu'on commence seulement à me lire sur ma parole ; on n'ira pas loin sans voir que je veux la tenir.

Il faudrait pour ce que j'ai à dire inventer un langage aussi nouveau que mon projet : car quel ton, quel style prendre pour débrouiller ce chaos immense de sentiments si divers, si contradictoires, souvent si vils et quelquefois si sublimes dont je fus sans cesse agité ? Que de riens, que de misères ne faut-il pas que j'expose, dans quels détails révoltants, indécents, puérils et souvent ridicules ne dois-je pas entrer pour suivre le fil de mes dispositions secrètes, pour montrer comment chaque impression qui a fait trace en mon âme y entra pour la première fois ? Tandis que je rougis seulement à penser aux choses qu'il faut que je dise, je sais que des hommes durs traiteront encore d'impudence l'humiliation des plus pénibles aveux ; mais il faut faire ces aveux ou me déguiser ; car si je tais quelque chose on ne me connaîtra sur rien, tant tout se tient, tant tout est un dans mon caractère, et tant ce bizarre et singulier assemblage a besoin de toutes les circonstances de ma vie pour être bien dévoilé.

Si je veux faire un ouvrage écrit avec soin comme les autres, je ne me peindrai pas, je me farderai. C'est ici de mon portrait qu'il s'agit et non pas d'un livre. Je vais travailler pour ainsi dire dans la chambre obscure ; il n'y faut point d'autre art que de suivre exactement les traits que je vois marqués. Je prends donc mon parti sur le style comme sur les choses. Je ne m'attacherai point à le rendre uniforme ; j'aurai toujours celui qui me viendra, j'en changerai selon mon humeur sans scrupule, je dirai chaque chose comme je la sens, comme je la vois, sans recherche, sans gêne, sans m'embarrasser de la bigarrure. En me livrant à la fois au souvenir de l'impression reçue et au sentiment présent je peindrai doublement l'état de mon âme, savoir au moment où l'événement m'est arrivé et au moment où je l'ai décrit ; mon style inégal et naturel, tantôt rapide et tantôt diffus, tantôt sage et tantôt fou, tantôt grave et tantôt gai fera lui-même partie de mon histoire. Enfin quoi qu'il en soit de la manière dont cet ouvrage peut être écrit, ce sera toujours par son objet un livre précieux pour les philosophes : c'est je le répète, une pièce de comparaison pour l'étude du cœur humain, et c'est la seule qui existe.

Voilà ce que j'avais à dire sur l'esprit dans lequel j'écris sur ma vie, sur celui dans lequel on la doit lire, et sur l'usage qu'on en peut tirer. Les liaisons que j'ai eues avec plusieurs personnes me forcent d'en parler aussi librement que de moi. Je ne puis me bien faire connaître que je ne les fasse connaître aussi, et l'on ne doit pas s'attendre que dissimulant dans cette occasion ce qui ne peut être tu sans nuire aux vérités que je dois dire, j'aurai pour d'autres des ménagements que je n'ai pas pour moi-même. Je serais pourtant bien fâché de compromettre qui que ce fût et la résolution que j'ai prise de ne point laisser paraître de mon vivant ces mémoires est un effet des égards que je veux avoir pour mes ennemis en tout ce qui n'intéresse pas l'exécution de mon dessein. Je prendrai même les mesures les plus certaines pour que cet écrit ne soit publié que quand les faits qu'il contient seront par trait de temps devenus indifférents à tout le monde, et je ne le déposerai qu'en des mains assez sûres pour qu'il n'en soit jamais fait aucun usage indiscret. Pour moi je serais peu puni qu'il parût de mon vivant même, et je ne regretterais guère l'estime de quiconque pourrait me mépriser après m'avoir lu. J'y dis de moi des choses très odieuses et dont j'aurais horreur de vouloir m'excuser ; mais aussi c'est l'histoire la plus secrète de mon âme, ce sont mes confessions à toute rigueur. Il est juste que ma réputation expie le mal que le désir de la conserver m'a fait faire. Je m'attends aux discours publics, à la sévérité des jugements prononcés tout haut, et je m'y soumets. Mais que chaque lecteur m'imité, qu'il rentre en lui-même comme j'ai fait, et qu'au fond de sa conscience il se dise, s'il l'ose : je suis meilleur que ne fut cet homme-là.

Ce qui est le plus intéressant dans ce texte, développement trop long et trop péremptoire que Rousseau ne reprit pas, c'est son début où il se posa en initiateur d'une nouvelle conception de la psychologie.

En effet, convaincu que tout était à découvrir dans le cœur de l'être humain, il condamna d'emblée tout ce que les moralistes et les philosophes avaient pu écrire avant lui. Il partit de l'idée que l'analyse psychologique dépend de mécanismes complexes qu'ils n'avaient pas décelés, et qu'elle doit s'exercer aussi sur des recoins de l'âme que la bienséance interdisait de chercher à explorer.

Surtout, se considérant comme un être à part, profondément singulier, se basant sur cet axiome répété : «*Je sens mon cœur*» (I, 21) - «*Je n'ai qu'un guide fidèle sur lequel je puisse compter, c'est la chaîne des sentiments qui ont marqué la succession de mon être, et par eux celle des événements qui en ont été la cause ou l'effet.*» (I, 426) - «*Je puis faire des omissions dans les faits, des transpositions, des erreurs de dates ; mais je ne puis me tromper sur ce que j'ai senti.*» (I, 427) Il affirmait donc que sa connaissance de lui-même procédait d'abord de l'intuition, qui était, à ses yeux, le fondement d'une connaissance sûre. Il pensait qu'il pouvait exprimer sa vérité intérieure en se fondant sur sa mémoire affective, affirmant : «*Rien de tout ce qui m'est arrivé durant cette époque chérie, rien de ce que j'ai fait, dit et pensé tout le temps qu'elle a duré n'est échappé de ma mémoire. [...] Je me rappelle celui-là tout entier comme s'il durait encore.*» (I, 6).

Il considéra que son identité était composée d'une multiplicité de personnes. Il se peignit donc non pas dans une perspective synthétique mais dans une perspective dynamique pour montrer en lui l'*«enchaînement d'affections secrètes»* (préambule du texte du '*manuscrit de Neuchâtel*') qui l'avait constitué, pour chercher à se saisir dans un mouvement récapitulatif de synthèse du «moi». Ces «affections secrètes» sont ce qu'en termes freudiens on appelle des «sensations déterminantes».

Il fit découvrir l'importance décisive de certains événements en apparence mineurs pour la formation d'un «caractère»,

De ce fait, même si le cœur humain lui apparaissait insondable, il voulut plonger dans «*le labyrinthe obscur et fangeux de [ses] confessions*» (I, 40). S'il attira l'attention sur l'illogisme apparent de son comportement, il s'employa à rechercher, à expliquer les circonstances qui l'avaient fait logiquement ce qu'il était devenu, qui avaient décidé de toute une vie : «*Il y a une certaine succession d'affections et d'idées qui modifient celles qui les suivent et qu'il faut connaître pour en bien juger. Je m'applique à bien développer partout les premières causes pour faire sentir l'enchaînement des effets.*» (I, 274-275).

Indiquant : «*Pour me connaître dans mon âge avancé, il faut m'avoir bien connu dans ma jeunesse.*» (I, 274), dans la ‘‘Première partie’’, il se pencha sur la genèse de sa personnalité en procédant d'une manière tout à fait nouvelle et originale : il rechercha dans son enfance ses «*affections secrètes*», et il construisit son portrait à partir de telles observations ; il se lança dans une recherche de ses racines, qui était d'autant plus importante que, pour lui, bien connaître son état passé, c'était connaître son présent, car, sur la foi de sa vision rétrospective, il croyait qu'il avait peu varié. Il voulut aussi détecter dans celui qu'il avait été les germes des idées qui étaient les siennes.

Mais le récit de l'enfance et de l'adolescence ne fut qu'une partie d'un projet plus vaste. Soulignant la continuité de son être, décrivant un développement progressif, Rousseau ne perçut pas comme une rupture le passage à l'âge adulte, et même hésita sur le moment où situer le terme de sa jeunesse.

* * *

Dans le texte même de ses “*Confessions*”, Rousseau clama d'abord, surtout, encore et de façon répétitive, sa volonté de sincérité, de transparence :

-Dans le premier texte de présentation, il affirma : «*Voici le seul portrait d'homme peint exactement d'après nature et dans toute sa vérité, qui existe et qui probablement existera jamais [...] lequel peut servir de première pièce de comparaison pour l'étude des hommes, qui certainement est encore à commencer.*» (I, 20). Remarquons l'ambiguïté de la démarche car il est paradoxal de se déclarer incomparable tout en exigeant d'être comparé aux autres ; sa prétention à la singularité peut passer pour de l'outrecuidance ; le ton péremptoire et hyperbolique peut indisposer, provoquer même de la colère chez certains lecteurs qui se disent : voilà un homme qui, non sans jactance, se propose de s'exhiber comme on ne l'a jamais fait avant lui, qui reconnaît que peu d'humains ont fait pis que lui, et qui finit par nous assurer, avec la plus grande insolence, que nous ne valons pas mieux que lui !

-Dans la déclaration liminaire du ‘‘*Livre premier*’’, il présenta de nouveau orgueilleusement son pacte de sincérité : «*Je forme une entreprise qui n'eut jamais d'exemple et dont l'exécution n'aura point d'imitateur. Je veux montrer à mes semblables un homme dans toute la vérité de la nature ; et cet homme, ce sera moi. / Moi seul. Je sens mon cœur, et je connais les hommes. Je ne suis fait comme aucun de ceux que j'ai vus ; j'ose croire n'être fait comme aucun de ceux qui existent. Si je ne vaux pas mieux, au moins je suis autre. Si la nature a bien ou mal fait de briser le moule dans lequel elle m'a jeté, c'est ce dont on ne peut juger qu'après m'avoir lu. / Que la trompette du jugement dernier sonne quand elle voudra, je viendrai, ce livre à la main, me présenter devant le souverain juge.*» (I, 21).

-Au fil du texte, il répéta les mêmes déclarations :

- Dans le ‘‘*Livre deuxième*’’ : «*Dans l'entreprise que j'ai faite de me montrer tout entier au public, il faut que rien de moi ne lui reste obscur ou caché ; il faut que je me tienne incessamment sous ses yeux ; qu'il me suive dans tous les égarements de mon cœur, dans tous les recoins de ma vie ; qu'il ne me perde pas de vue un seul instant, de peur qu'il ne trouve dans mon récit la moindre lacune, le moindre vide, et se demandant : Qu'a-t-il fait durant ce temps-là ? Il ne m'accuse de n'avoir pas voulu tout dire. Je donne assez de prise à la malignité des hommes par mes récits, sans lui en donner encore par mon silence.*» (I, 101-102).

- À la fin du ‘‘*Livre quatrième*’’ : «*J'ai promis de me peindre tel que je suis. [...] Je voudrais pouvoir en quelque façon rendre mon âme transparente aux yeux du lecteur, et pour cela je cherche à la lui montrer sous tous les points de vue, à l'éclairer par tous les jours, à faire en sorte qu'il ne s'y*

passe pas un mouvement qu'il n'aperçoive, afin qu'il puisse juger par lui-même du principe qui les produit / Si je me chargeais du résultat et que je lui dise : Tel est mon caractère, il pourrait croire sinon que je le trompe, au moins que je me trompe. Mais en lui détaillant avec simplicité tout ce qui m'est arrivé, tout ce que j'ai fait, tout ce que j'ai pensé, tout ce que j'ai senti, je ne puis l'induire en erreur, à moins que je ne le veuille ; encore même en le voulant, n'y parviendrai-je pas aisément de cette façon. C'est à lui d'assembler ces éléments et de déterminer l'être qu'ils composent : le résultat doit être son ouvrage ; et s'il se trompe alors, toute l'erreur sera de son fait. Or, il ne suffit pas pour cette fin que mes récits soient fidèles, il faut aussi qu'ils soient exacts. Ce n'est pas à moi de juger de l'importance des faits, je les dois tous dire, et lui laisser le soin de choisir. [...] Je n'ai qu'une chose à craindre dans cette entreprise : ce n'est pas de trop dire ou de dire des mensonges, mais c'est de ne pas tout dire et de taire des vérités.» (I, 274, 275, 276).

-Au début du "Livre septième" : «*L'objet propre de mes confessions est de faire connaître exactement mon intérieur dans toutes les situations de ma vie. C'est l'histoire de mon âme que j'ai promise, et pour l'écrire fidèlement je n'ai pas besoin d'autres mémoires : il me suffit, comme je l'ai fait jusqu'ici, de rentrer au-dedans de moi.*» (I, 427).

-À la fin du "Livre huitième" : «*Le grand objet de mon entreprise, toujours présent à mes yeux, l'indispensable devoir de la remplir dans toute son étendue, ne m'en laisseront point détourner par de plus faibles considérations qui m'écarteraient de mon but. Dans l'étrange, dans l'unique situation où je me trouve je me dois trop à la vérité pour devoir rien de plus à autrui. Pour me bien connaître, il faut me connaître dans tous mes rapports, bons et mauvais. Mes confessions sont nécessairement liées avec celles de beaucoup de gens : je fais les unes et les autres avec la même franchise, en tout ce qui se rapporte à moi, ne croyant devoir à qui que ce soit plus de ménagements que je n'en ai pour moi-même, et voulant toutefois en avoir beaucoup plus. Je veux être toujours juste et vrai, dire d'autrui le bien tant qu'il me sera possible, ne dire jamais que le mal qui me regarde, et qu'autant que j'y suis forcé. [...] Puisque enfin mon nom doit vivre, je dois tâcher de transmettre le souvenir de l'homme infortuné qui le porta, tel qu'il fut réellement, et non tel que d'injustes ennemis travaillent sans relâche à peindre.*» (II, 116).

-Au "Livre neuvième" : «*On a vu, dans tout le cours de ma vie, que mon cœur, transparent comme le cristal, n'a jamais su cacher durant une minute entière un sentiment un peu vif qui s'y fût réfugié.*» (II, 183).

-Au "Livre onzième" : «*J'ai pour maxime inviolable, avec mes amis, de me montrer à leurs yeux exactement tel que je suis, ni meilleur, ni pire*» (II, 343) - «*Je me sens assez de courage pour ne dire jamais que la vérité, dût-elle me nuire et me perdre*» (II, 377).

-Au "Livre douzième" : «*Je suis par mon naturel dans l'impossibilité totale de tenir caché rien de ce que je sens et de ce que je pense.*» (II, 436).

-À la fin : «*J'ai dit la vérité.*» (II, 486).

Rousseau se dit unique détenteur d'une vérité qu'il entreprend précisément de divulguer. Toutefois, il avait auparavant apporté cette nuance : «*Ma fonction est de dire la vérité, mais non pas de la faire croire.*» (I, 312).

Il faut remarquer que, si "Les confessions" se voulurent d'une brûlante sincérité, si Rousseau prétendit procéder à un dévoilement sans restriction dont, seul à se connaître, il se disait en être seul capable, il ne parvint pas à rendre sa vie dans sa nudité la plus radicale. Sa sincérité ne tient pas tant aux faits qu'à l'émotion même qu'ils provoquent. Or cette émotion même les altère. Ainsi, la sincérité n'entraîne pas forcément la vérité : elle est un rapport subjectif avec elle. S'estimant détenteur de la vérité, certain d'être infaillible dans l'histoire de son âme, convaincu que sa voix résonnerait «*in saecula saeculorum*», Rousseau oscilla constamment entre sa volonté d'être sincère, et un désir d'organiser les faits, d'expliquer sa conduite singulière par les motifs les plus raisonnables, de se persuader de sa bonne foi, de sa délicatesse, de sa bonté, et de se disculper, de rejeter sur les autres ses propres fautes (car, s'il fut désireux de peindre les siennes, il épingle aussi les leurs, voyant d'ailleurs, dans ses adversaires, des individus déformés par les mensonges et les vices de la société, ce qui faisait que son affrontement avec eux ne pouvait que tourner à son bénéfice !). Il oscilla entre le récit véridique et l'apologie aveugle, qui fausse sans cesse la confession. Il dépassa la

seule intention autobiographique pour se livrer à un plaidoyer "pro domo", à une autolégitimation où se manifestent une manie de la justification, le désir d'être absous, pour exprimer aussi une demande d'amour. Il voulut, en prétendant montrer son vrai visage, écarter les jugements défavorables qui furent portés sur lui à maintes reprises, réfuter les calomnies dont il était victime.

Comme ce fut avec des débris incomplets de réalité, des traces confuses de sentiments, qu'il reconstruisit son existence, en abusant d'ailleurs des arrangements, sa mémoire, instrument de recherche de la vérité, fut en fait sans cesse sur le point de céder le pas aux intrusions de l'imagination. Il ne résista pas, pour son propre plaisir, à rendre le réel plus beau ou plus inquiétant, en tous les cas plus émouvant, donc à retoucher le souvenir, car se souvenir, c'est reconstruire, approximativement, l'assemblée neuronale façonnée par tel ou tel moment du passé.

Ainsi la prétention de sincérité que proclame l'autobiographe ne peut qu'être prise en défaut. De quelle vérité peut-il se targuer quand c'est un vieillard qui parle de l'enfant, du jeune homme, de l'homme mûr, sous l'éclairage trompeur du moment actuel? Il reste que le lecteur moderne sait, un peu plus peut-être que le contemporain de Rousseau, que la «vérité» s'accorde très bien de la fiction, mieux sans doute que de la platitudes, pourtant authentique, des faits ; que la mise en forme (pudique ou simplement esthétique) du souvenir révèle, plus que les aléas d'une vie, une vérité supérieure de l'être intime, par un privilège de la littérature.

Aussi a-t-on pu relever les libertés qu'il prit souvent avec la vérité ; s'employer à traquer, dans l'épaisseur de cette écriture autobiographique et dans le décalage entre l'avant-texte que constitue le "*manuscrit de Neuchâtel*" et le texte définitif, d'autres aveux que ceux dûment déclarés ; surprendre même parfois Rousseau en flagrant délit de mensonge, car, s'abandonnant à une frénésie de justification, voulant convaincre et émouvoir, lançant un défi à ses «*semblables*», il ne pouvait que se prendre au piège de son propre pouvoir affabulateur. Ainsi a-t-on pu constater :

- Par une démarche caractéristique de l'autobiographe vieillissant, il se tourne avec mélancolie vers une petite enfance insouciante dont il fait un âge d'or, pour s'enchanter lui-même d'un bonheur que son imagination embellit et qu'il croit avoir réellement éprouvé. En effet, il élabora un mythe du paradis terrestre où tout se serait accordé avec ses rêves, avec son cœur, avec son âme, avec l'esprit du philosophe qu'il était devenu. Il aurait goûté les jeux innocents de Bossey jusqu'à la découverte du Mal qu'avait été l'affaire du peigne, cette mésaventure étant «*le terme de la sérénité de [sa] vie enfantine*» (I, 41-44). Mais on sait que sa mémoire brouilla alors les dates, que, avec des lambeaux du passé, son imagination embellit tout.

- S'il prit un grand plaisir à évoquer son séjour aux Charmettes, la réalité fut tout autre : le «*court bonheur*», il l'avait goûté auprès de Mme de Warens vers 1735-1736, dans une triste maison de Chambéry où, peut-être, au cours de brefs séjours à la campagne. Mais il le transporta dans le cadre rustique des Charmettes où, en fait, il vécut presque toujours seul, Mme de Warens restant à Chambéry.

- Le long autoportrait apologétique, dans la longue digression de I, 181-187, est remarquable par sa finesse et la lucidité de l'analyse, renseigne sur le penseur, le romancier et le styliste. Mais il correspond à la volonté de Rousseau de gommer par l'écriture les aspects consternants de la personnalité sociale.

Ainsi, même si, plus on avance dans la lecture, plus les concessions disparaissent, et si Rousseau en arrive à jouir enfin de sa personnalité pleine et entière, quand l'authenticité de l'entreprise est examinée de près, on constate que l'homme de l'amour de la transparence qu'il se voulait fut aussi celui de l'opacité à soi-même.

* * *

Nous-mêmes, à l'issue de la lecture des ‘‘Confessions’’, nous pouvons tenter de saisir les différents aspects de la personnalité de Rousseau, et constater que, d'une part, il se complaît dans :

L'autoapitoiement et l'autoflagellation, insistant sur :

Sa faiblesse physique :

D'emblée, préparant le lecteur au récit d'une existence lamentable, il fait appel à sa compassion : «*Je coûtai la vie à ma mère, et ma naissance fut le premier de mes malheurs*» (I, 24), mentionne «*les malheurs de [sa] vie*» (I, 25), prétend : «*Je naquis infime et malade*» (I, 24), indique : «*J'étais né presque mourant*» (I, 25), le répète en accentuant : «*J'étais né mourant*» (II, 59). Sa naissance aurait donc été le premier maillon de la chaîne que fut sa destinée malheureuse.

Il fut, dès le début de sa vie, affligé «*d'une incommodité que les ans ont renforcée*» (I, 25) ; c'était une cystite, une maladie de la vessie, «*une rétention d'urine presque continue*» (II, 59) qui avait pour conséquence une énurésie, une incontinence urinaire qui lui rendit difficile la vie en société.

Mais d'autres maux vinrent l'accabler. À son «*lever*», il était toujours «*affaissé par [ses] insomnies*» qui, cependant, le portaient «*à ces élévarions de cœur qui n'imposent point la fatigue de penser*» (II, 466). En 1735, il se vit «*décliner à vue d'œil*», se demanda : «*Comment peut-on tomber dans cet état à la fleur de l'âge, sans avoir aucun viscère vicié, sans avoir rien fait pour détruire sa santé?*» (I, 342). Quelque temps plus tard, toujours «*à la fleur de [son] âge et dans le sein du plus vrai bonheur*» (I, 385), son état de santé s'aggrava sans qu'on sût pour quelle raison : «*Une espèce de tempête s'éleva dans [son] sang*» (I, 354), lui laissa un «*battement d'artères*» et des «*bourdonnements*» (I, 355), le «*rendit non tout à fait sourd mais dur d'oreille*» (I, 355), fit naître en lui l'inquiétude de voir sa «*machine en décadence*» (I, 385), car il crut avoir «*un polype au cœur*» (I, 386). Tout en indiquant que ses maux «*étaient moins douloureux qu'effrayants, et faisaient plus souffrir l'esprit que le corps dont ils semblaient annoncer la destruction.*» (I, 399), en 1737, il raconte qu'il partit chercher un diagnostic à la faculté de médecine de Montpellier, y «*consulter les praticiens les plus illustres*» (I, 400) ; mais ils le «*regardèrent comme un malade imaginaire*» (I, 401-402), et ne voulurent que lui «*faire manger [son] argent*» (I, 402). Plus tard, alors qu'il était à Paris, lui qui, dans sa jeunesse, avait eu souvent des «*maladies inflammatoires, pleurésies et surtout des esquinancies*» [«*inflammations de la gorge*»], «*par la suite d'un rhume négligé, gagna une fluxion de poitrine dont [il faillit] mourir*» (I, 449). En 1749, à Venise, «*les terribles chaleurs qu'il faisait alors*» lui donnèrent «*une violente néphrétique*» [«*colique néphrétique*»], et il dut «*souffrir des maux incroyables*» du fait de sondes dans sa vessie (II, 60) ; un médecin lui déclara que «*dans six mois [il ne serait] pas en vie*» (II, 60). Aussi décida-t-il alors de vivre «*sans s'embarrasser aucunement du jugement des hommes*» (II, 61). En 1753, même s'il était toujours «*tourmenté de [sa] rétention*» (II, 100), il se sentit «*beaucoup mieux*», et décida de vivre «*sans médecins et sans remèdes*» (II, 101), le plus possible à la campagne. Pourtant, en 1756, il se voyait «*déjà sur le déclin de l'âge, en proie à des maux douloureux*» (II, 153). Subissant de nouveau «*de vives et fréquentes attaques de [ses] rétentions*» qui «*se compliquèrent avec l'incommodité nouvelle d'une descente*» [«*une hernie*»], il passa «*toute l'année 1758 dans un état de langueur qui [lui] fit croire qu'il touchait] à la fin de [sa] carrière*», lui fit même voir «*approcher le terme avec une sorte d'empressement*» (II, 245). Il vivait «*à Montmorency depuis plus de quatre années sans y avoir eu un jour de bonne santé*» quand, «*sur la fin de l'automne 1761, [il tomba] tout à fait malade*» (II, 353) ; M. de Luxembourg le fit ausculter par le frère Côme, un médecin spécialiste des maladies de la vessie qui, se servant d'une sonde, trouva que «*la prostate était squirreuse*», qu'il avait une «*maladie incurable sans être mortelle*» (II, 364). Enfin, sur l'île de Saint-Pierre, il constata encore que sa santé était «*mauvaise*» (II, 473), protesta que, «*à l'entrée de l'hiver*», «*il était barbare d'expulser un homme infirme*» (II, 472).

S'il demeura de santé fragile, il fut, en même temps, victime d'une vraie hypocondrie, qu'il reconnut, admettant qu'il se sentait d'autant plus malade qu'il lisait des ouvrages consacrés aux maladies, ayant «*fait entrer un peu de physiologie dans [ses] lectures*», et s'étant «*mis à étudier l'anatomie*» [I, 385]). Il écrit : «*Je ne lisais pas la description d'une maladie que je ne crusse être la mienne. Je suis sûr que si*

je n'avais été malade je le serais devenu par cette fatale étude. Trouvant dans chaque maladie des symptômes de la mienne, je pensais les avoir toutes et j'en gagnai par-dessus une plus cruelle encore dont je m'étais cru délivré : la fantaisie de guérir ; c'en est une difficile à éviter quand on se met à lire des livres de médecine.» (I, 385-386).

Sa timidité :

L'incontinence urinaire dont souffrit Rousseau fut la cause vraisemblable de ce qu'il appela sa «timidité naturelle» (I, 145), sa «maudite timidité» (II, 87, 132), sa «sotte et maussade timidité qu'il ne pouvait vaincre» (II, 70). Il se plaît à répéter que «son plus grand défaut fut toujours d'être timide et honteux comme une vierge» (II, 451). Il assure avoir le «tempérament le plus combustible, mais le plus timide en même temps» (II, 182-183).

Sa timidité le fit, au temps de son apprentissage, vivre «en vrai loup-garou» (I, 73). Elle le rendit «un homme embarrassé dans les entretiens les plus faciles» (II, 261). Elle l'amenait à se facilement effaroucher, à connaître même la peur irraisonnée du regard des autres, à rester «fort embarrassé de [sa] figure» (I, 226). Elle l'empêchait de jouir de ce qui le tentait ; ainsi, il révéla : «Mille fois durant mon apprentissage et depuis, je suis sorti dans le dessein d'acheter quelque friandise. J'approche de la boutique d'un pâtissier, j'aperçois des femmes au comptoir ; je crois déjà les voir rire et se moquer entre elles du petit gourmand. Je passe devant une fruitière, je lorgne de l'œil [de quoi d'autre?] de belles poires, leur parfum me tente ; deux ou trois jeunes gens tout près de là me regardent ; un homme qui me connaît est devant la boutique ; je vois de loin venir une fille ; n'est-ce point la servante de la maison ? Ma vue courte me fait mille illusions. Je prends tous ceux qui passent pour des gens de connaissance ; partout je suis intimidé, retenu par quelque obstacle ; mon désir croît avec ma honte, et je rentre enfin comme un sot, dévoré de convoitise, ayant dans ma poche de quoi la satisfaire, et n'ayant rien osé acheter.» (I, 69).

Ses relations avec les autres furent toujours limitées par sa timidité :

-À Fontainebleau, lors de la dernière répétition du "Devin du village", «malgré [son] ton romain, [il était] honteux comme un enfant au milieu de tout ce monde» (II, 82) ; il montra «la honte et l'embarras d'un coupable» (II, 83) ; après le spectacle, il renonça à la présentation au roi : «Croira-t-on que la nuit qui suivit une aussi brillante journée fut une nuit d'angoisse et de perplexité. Ma première idée, après celle de cette présentation, se porta sur un fréquent besoin de sortir qui m'avait fait beaucoup souffrir le soir même au spectacle, et qui pouvait me tourmenter le lendemain quand je serais dans la galerie ou dans les appartements du Roi [...] Je me figurais ensuite devant le Roi [...] Ma maudite timidité, qui me trouble devant le moindre inconnu, m'aurait-elle quitté devant le Roi de France ! Je voulais, sans quitter l'air et le ton sévère que j'avais pris, me montrer sensible à l'honneur que me faisait un si grand monarque. Il fallait envelopper quelque grande et utile vérité dans une louange belle et méritée. Pour préparer une réponse heureuse, il aurait fallu prévoir juste ce qu'il pourrait me dire [...] S'il allait m'échapper dans mon trouble quelqu'une de mes balourdises ordinaires ? Ce danger m'alarme, m'effraya, me fit frémir au point de me déterminer, à tout risque, de ne m'y pas exposer.» (II, 86, 87). Il allait encore reconnaître dans une lettre à un ami : «Mon obscurité me plaît trop pour me résoudre à en sortir quand même je perdrais les infirmités qui me la rendent nécessaire.»

-Il renonça à aller à Genève car Voltaire s'était établi auprès, se demandant : «Qu'eussé-je fait seul, timide et parlant très mal contre un homme arrogant, opulent, étayé du crédit des grands, d'une brillante faconde, et déjà l'idole des femmes et des jeunes gens?», craignant «d'exposer inutilement au péril [son] courage», n'écoutant «que [son] naturel paisible, que [son] amour du repos» (II, 111).

-Son conflit avec Grimm le laissa «immobile et stupide» (II, 239).

-Répondant à la lettre de Saint-Lambert qui rompait avec lui, il admit : «J'ai eu la bêtise d'en être ému.» (II, 259).

-Invité, par M. d'Épinay, à un dîner avec lui, Saint-Lambert, Francueil et Mme d'Houdetot, il fut effrayé : la lettre lui donna «d'horribles battements de cœur» (II, 260) ; «l'idée de s'aller donner en spectacle vis-à-vis de Mme d'Houdetot [le fit] trembler» (II, 260) ; sa vue lui donna «des palpitations jusqu'à la défaillance» (II, 261) ; mais, finalement, «sûr de n'être pas un objet de mépris pour ceux qui

étaient de son estime», il put vouloir travailler «sur [son] propre cœur avec plus de courage et de succès.» (II, 262).

Les choses ne s'arrangèrent pas avec le temps car il avoue : «Quoique timide naturellement, j'ai été hardi quelquefois dans ma jeunesse, jamais dans mon âge avancé.» (I, 246) !

Son «air gauche» (II, 288) :

Il est remarqué par deux femmes qui, d'ailleurs, voulurent le corriger :

-Mme de Warens «jugea que, malgré [son] air gauche, [il valait] la peine d'être cultivé pour le monde», «lui donna des maîtres pour la danse et pour les armes». Mais il ne put «apprendre à danser» et «ce fut encore pis à la salle d'armes» car, s'il se moqua du «pédant» qui voulait lui apprendre l'escrime, il ne comprenait pas «qu'on pût être fier de l'art de tuer un homme» (I, 314).

-Mme de Mably voulut «former [ses] manières» et «lui donner le ton du monde» ; mais il s'y prit si «gauchement», était «si honteux, si sot qu'elle se rebuta, et [le] planta là» (I, 416).

Sa précaire situation sociale :

Rousseau déclara : «J'ai passé presque toute ma vie dans le mal-être» (I, 264-265). En effet, né dans un milieu pauvre, n'ayant pu que difficilement se donner une éducation, il ne trouva que tard une occupation qui lui plaise et lui permette de vivre. Et, si «l'argent» était pour lui «un meuble» (I, 70), il évoqua régulièrement et avec une grande précision l'état de ses finances.

Il était le fils d'un horloger de Genève et de la nièce d'un pasteur, mère qui mourut à sa naissance, tandis que son père, qui en demeura inconsolable, à la suite d'une mésentente avec les autorités et d'une violente querelle, préféra à l'emprisonnement l'exil à Nyon.

Il aurait voulu devenir pasteur, mais on n'avait pas d'argent pour lui faire faire des études. Il allait donc tenter, à l'âge de quinze ans, le «métier de grapiagan» car il fut placé chez un «greffier», qui le renvoya à cause de son «engourdissement», de sa «bêtise», de son «ineptie» (I, 58) ; puis il fut mis en «apprentissage [...] chez un graveur» (I, 58), préférant cependant lire compulsivement (I, 72), et, le soir du 14 mars 1728, fuir la ville pour une première aventure, qui, par une grande chance, le conduisit à Annecy chez Mme de Warens.

Le bonheur qu'il y connut fut interrompu par un séjour à Turin où ce protestant adopta le catholicisme, subit de malheureuses vicissitudes, étant mis à la porte de l'"Hospice des catéchumènes" «avec un peu plus de vingt francs» (I, 117), ce qui fait qu'il était «dans la plus complète misère» (I, 118) avant de bénéficier du secours que lui donnèrent successivement deux femmes.

Voyant «la fin de vingt livres» (I, 121), il devint le laquais de Mme de Vercellis (I, 133), à la mort de laquelle il ne toucha rien de son héritage, en en étant privé par les autres domestiques, le neveu de la comtesse lui faisant cependant «donner trente livres» (II, 138).

Puis il fut laquais chez le comte de Gouvon (I, 151), dont le fils fit de lui son secrétaire, et entreprit de lui enseigner le latin et l'italien (I, 158) ; il devint ainsi «une espèce de favori dans la maison» (I, 159), au point qu'on pensait à faire de lui le secrétaire d'un diplomate, jusqu'au moment où eurent lieu «des mouvements à la cour» [du roi de Sardaigne] qui provoquèrent dans la famille tant d'«agitation» qu'on l'oublia (I, 153).

Avouant que sa «folle ambition ne cherchait la fortune qu'à travers des aventures» (I, 159), il raconte alors sa rencontre d'un jeune Genevois tout à fait insouciant (I, 160), dont il s'engoua au point de négliger son service, d'être réprimandé, de décider de retourner avec lui chez Mme de Warens (I, 161). Or, comme on lui avait fait cadeau d'*«une fontaine de Héron»* (I, 163), ils pensèrent pouvoir subsister en présentant cette curiosité tout au long de leur route vagabonde à travers les Alpes (I, 164). Mais elle se cassa (I, 165), et ils se séparèrent.

À son retour chez Mme de Warens (I, 166), elle et lui vécurent dans «la familiarité la plus douce» (I, 171). Comme elle disposait de «deux mille livres de rente», elle avait un train de maison modeste mais agréable (I, 170). Il se livrait «au doux sentiment du bien-être», et souhaitait passer toute sa vie avec elle (I, 173). Cependant, un des amis de Mme de Warens ayant jugé qu'il n'était bon qu'à devenir un «curé de village» (I, 181), elle le fit «instruire au séminaire» (I, 187) ; ce fut pour lui «un

supplice» (I, 188). On lui enseigna le latin, mais il n'en apprit guère, car il ne put jamais «rien apprendre avec des maîtres» (I, 190). Il envisagea alors d'écrire une comédie (I, 192). Finalement, on déclara qu'il «n'était pas même bon pour être prêtre» (I, 194). Mais il avait gagné au séminaire l'amour de la musique qu'il étudia ensuite un hiver dans la «maîtrise» de M. Le Maître (I, 195), sans toutefois vraiment l'apprendre (I, 197).

Mme de Warens étant «partie pour Paris» (I, 208), il vint loger chez un cordonnier (I, 212). Alors que son «petit pécule» s'épuisait, il composa un «couplet» pour un «juge-mage». Comme il accompagna la jeune femme de chambre de Mme de Warens qui retournait à Fribourg, il constata là-bas : «*Elle avait un vrai goût pour moi : j'aurais pu l'épouser sans peine, et suivre le métier de son père.*» (I, 230). Au retour, comme il était sans argent, il voulut, dans une auberge, payer les «sept batz» de sa nuitée en laissant sa veste ; mais l'aubergiste ne voulut pas le dépouiller (II, 231).

Il eut l'idée de s'établir à Lausanne pour y enseigner la musique (I, 232), s'improviser compositeur et chef d'orchestre (I, 234) ; il joua un morceau qui fut accueilli par un «charivari» (I, 235), mais aussi un menuet qui, lui, eut du succès (I, 236). Cependant, il n'eut que quelques élèves (I, 237). Il en eut d'autres à Neuchâtel où il passa l'hiver, apprenant «insensiblement la musique en l'enseignant» (I, 242).

Là-dessus, ayant fait la connaissance d'un «prélat grec et archimandrite de Jérusalem» [on sait que c'était le révérend père Athanasius Paulus] qui faisait «une quête en Europe pour le rétablissement du Saint Sépulcre» [sa reprise par les chrétiens], il l'accompagna «pour lui servir de secrétaire et d'interprète» car il parlait italien (I, 243). Ils passèrent par Berne où, alors qu'il était affligé d'une grande timidité, il dut, devant le sénat, faire, à la place du prélat, un discours en français, seule fois dans sa vie où il parla en public «hardiment» (I, 245-246) ; ils passèrent aussi par Soleure, où l'ambassadeur de France l'incita à quitter cet homme qui, selon lui, n'était qu'un escroc, et, attendri, l'accueillit dans sa famille (I, 247). On lui proposa d'aller à Paris, pour se mettre au service du neveu d'un colonel, et devenir militaire lui-même, «en commençant par être cadet» (I, 250), mais il constata qu'il n'y aurait été qu'un laquais (I, 253).

Aussi, apprenant que Mme de Warens avait quitté Paris, il partit la rejoindre (I, 254). À Lyon, où il vit ses «espèces [«ses pièces de monnaie»] tirer à leur fin», où il dut se «rassasier» «pour cinq ou six sols à la taverne» (I, 261), il fut hébergé par un abbé qui avait été ému par sa misère mais tenta d'abuser de lui (I, 262) ; et, le lendemain, il fut traité rudement par les tenancières de l'auberge (I, 264). Il dut alors passer la nuit dans la rue (I, 265) mais connut aussi, dans la campagne, une «nuit délicieuse» après laquelle il fut «résolu de mettre à un bon déjeuner deux pièces de six blancs qui [lui] restaient encore» (I, 266). Au matin, il fut abordé par un moine antonin qui lui offrit de copier de la musique ; il le fit, mais ses copies rendirent la musique inexécutable ! (I, 267).

Mme de Warens, qui s'était installée à Chambéry, lui envoya de l'argent «pour l'aller joindre» (I, 268), mais il voulut goûter le plaisir de faire son «dernier voyage pédestre» (I, 270). En 1732, alors qu'il était âgé de «près de vingt et un» ans, qu'il manquait de jugement car il n'était pas encore «guéri radicalement de ses visions romanesques» et encore ignorant du monde (I, 277), il se fixa durablement auprès de sa protectrice (I, 278) qui lui fit avoir un emploi de secrétaire du cadastre du roi de Sardaigne, occasion pour lui de «commencer pour la première fois de gagner [son] pain avec honneur» (I, 274) !

Dans «un intervalle de huit ou neuf ans», ils vécurent «dans une union qui [les] rendait tous heureux», et cette «vie aussi simple que douce» lui permit d'achever de former son caractère» (I, 281), d'étudier l'«arithmétique» qui lui était nécessaire pour le travail au cadastre (I, 282), de prendre le goût du dessin (I, 283), de lire "Le traité de l'harmonie" de Rameau, d'exécuter des cantates (I, 290), d'organiser et diriger des concerts, même s'il «n'était qu'un barbouillon» (I, 292).

Ce fut ainsi que, «absorbé tout entier par la musique», il quitta son emploi au cadastre (I, 294), pour donner des leçon à des «écolières», et se trouver ainsi «jeté parmi le beau monde» (I, 295). Ce fut alors que Mme de Warens «lui donna des maîtres pour la danse et pour les armes», sans qu'il put toutefois «apprendre à danser» ou à faire de l'escrime (I, 314). Il déclare avoir alors préféré «un art plus utile, celui d'être content de [son] sort et de n'en pas désirer un plus brillant» (I, 315).

Mme de Warens voulut «faire établir à Chambéry un Jardin royal de plantes» (I, 318) ; mais ce projet «manqua», et il ne put se consacrer à «la botanique pour laquelle il [lui] semble que [il était] né», ce

qui lui inspire ce commentaire : «*J'étais destiné à devenir, par degrés, un exemple des misères humaines*» (I, 321). Il se consacra à la surveillance des dépenses de Mme de Warens (I, 323), datant de cette époque son «*penchant à l'avarice*» à laquelle il se voua alors, mais en vain (I, 323).

Il voulut se perfectionner en musique en apprenant la composition à Besançon (I, 325) ; il s'y rendit à cheval, mais sa «*malle fut saisie et confisquée aux Rousses*» (I, 326). Il revint donc à Chambéry pour ne s'occuper que de Mme de Warens, tout en continuant à étudier la musique (I, 328). Membre d'un groupe, il y fit jouer «*une cantate*» dont on mit en doute qu'il ait pu l'avoir composée (I, 329). Un officier français de passage, qui lui demanda de jouer avec lui la musique d'un opéra, se rendit compte de son manque d'aisance, mais aussi de sa réelle connaissance de la musique (I, 330).

Pour Mme de Warens, il faisait de petits voyages à Nyon, à Genève, à Lyon, qui lui permirent de se faire des amis (I, 337). Il s'intéressa aux affaires politiques de la République de Genève, à un texte décrivant ses fortifications (I, 339). Un ami lui ayant appris à jouer, il devint «*forcené des échecs*», s'entraîna seul, mais fut toujours battu par lui (I, 344) et tomba dans la dépression, «*sentant la vie [lui] échapper sans l'avoir goûtee*» (I, 345). Puis il fut «*tout à fait malade*», étant soigné par Mme de Warens, et souhaitant mourir dans ce bonheur (I, 346).

Mais elle le sauva (I, 347). Il lui proposa «*une retraite champêtre*» (I, 348) ; ils se fixèrent «aux Charmettes» «*vers la fin de l'été de 1736*» (I, 350). Il y connut ce qu'il appela «*le court bonheur de [sa] vie*» (I, 351). Mais l'hiver les fit revenir en ville où un médecin lui donna le goût de lire des livres de sciences (I, 361). Il se passionna pour l'étude, alors qu'il se sentait près de la mort (I, 362). Au printemps, ils retournèrent aux "Charmettes" (I, 363). Ne pouvant travailler la terre, il s'occupa des pigeons (I, 364). Mme de Warens lui ouvrant sa bibliothèque, il lisait, mais, voulant tout apprendre d'un coup (I, 365), il était pris d'*«éblouissements»* (I, 366). Il se donna tout de même une culture encyclopédique, en étudiant la philosophie, la religion, l'histoire de la musique, la géométrie, l'algèbre, le latin, la prosodie, l'histoire, la géographie, l'astronomie (I, 368-375). Mais il reconnut que, dans cette éducation d'autodidacte, il avait lu les livres avec une mauvaise méthode (I, 365) car il était incapable d'*«une longue application»* (I, 366). Constatant que les livres de philosophie «*étaient entre eux en contradiction presque perpétuelle*», il forma «*le chimérique projet de les accorder, qui le fatigua beaucoup et lui fit perdre bien du temps. Il se brouillait la tête et n'avancait point à cause de son défaut de capacité*» (I, 369). En matière de géométrie, il en resta à la «*géométrie élémentaire*» à cause de son «*peu de mémoire*» (I, 370). Pour l'algèbre, il n'alla jamais «*assez loin*». Le latin était son «*étude la plus pénible et dans laquelle il n'a jamais fait de grands progrès*» (I, 371). Il n'a «*jamais su la prosodie*» (I, 372). Et cette éducation d'autodidacte allait avoir pour conséquence qu'il devint peu à peu prisonnier de son système.

Ayant pu dire à Mme de Warens : «*Mon bonheur, grâce à vous, est à son comble*» (I, 381), il voyait ce bonheur durer jusqu'à la fin de sa vie. Cependant, après un voyage à Montpellier où il aurait voulu se faire soigner, il trouva sa place auprès d'elle prise par un certain Vintzenried (I, 406), qui était beaucoup plus actif que lui, travaillait beaucoup plus (I, 408). Il «*vit évanouir pour jamais tout l'avenir de félicité qu'il s'était peint*» (I, 408).

Ce fut alors qu'on lui proposa de s'occuper de l'éducation des deux enfants du grand-prévôt de Lyon, Jean Bonnot de Mably. Il allait y passer un an, pour découvrir que, s'il avait «*à peu près les connaissances nécessaires pour un précepteur*», il n'en avait pas «*le talent*» (I, 414). Et il vola des bouteilles de vin (I, 417), ce qui fut découvert ; mais, comme M. de Mably ne sévit pas, il prolongea son séjour (I, 418), jusqu'au moment où il ne put résister au désir de retrouver Mme de Warens pour, cependant, sentir son «*ancien bonheur mort pour toujours*» (I, 419).

Ce fut alors que, ne se sentant «*pas assez savant*» et ne se croyant «*pas assez d'esprit pour briller dans la république des lettres et faire une fortune par cette voie*» (I, 421), il pensa la trouver plutôt en inventant une nouvelle façon de noter la musique (par des chiffres), et qu'il décida de se rendre à Paris pour la faire connaître (I, 422).

Rousseau termina la "Première partie" de ses "Confessions" par ces mots : «*Telles ont été les erreurs et les fautes de ma jeunesse*» (I, 422), insistant donc encore et toujours sur sa culpabilité. Toutefois, au début de la "Deuxième partie", se penchant sur la première, il put écrire : «*On a vu s'écouler ma paisible jeunesse dans une vie égale, assez douce, sans de grandes traverses ni de*

grandes prospérités» (I, 425). Or on a vu à quel point sa situation fut malheureuse, étant marquée des dures expériences que sont la privation d'une famille, l'affrontement des problèmes que pose la misère, l'amertume que laissent l'injustice et les humiliations ; à quel point aussi il bénéficia de cette chance extraordinaire que fut la protection apportée par Mme de Warens ; à quel point enfin il ne déploya que peu d'initiatives pour prendre une place solide dans la société ! Et, alors qu'il allait, dans la «Deuxième partie», raconter comment il l'avait trouvée, il annonça : «*Le sort, qui durant trente ans, favorisa mes penchants, les contraria durant les trente autres.*» (I, 425).

Il «arriva à Paris dans l'automne de 1741, avec quinze louis d'argent, [sa] comédie de "Narcisse" et [son] projet de musique pour toute ressource» (I, 433). Il donna des leçons de musique «qui soutinrent un peu [sa] bourse tarissante» (I, 434). Faisant «valoir ses recommandations» (I, 433), il put présenter son «système de musique» à l'Académie des sciences (I, 435), où il fut bien accueilli, bien qu'on prétendit qu'il «n'était pas neuf» et guère utile (I, 436). Il fit éditer le texte, sous le titre «*Dissertation sur la musique moderne*» (I, 437), sans cependant en tirer jamais «un liard» (I, 439).

Découragé, il se «livra à une vie indolente et solitaire» (I, 440). Mais, comme il ne pouvait pas la faire durer trois mois, il se résigna à vivre de leçons de musique mal payées et irrégulières, tout en se «faufilant» (I, 441) et «faisant connaissance avec tout ce qu'il y avait à Paris de plus distingué dans la littérature» (I, 438), «les académiciens et autres gens de lettres» (I, 440), dont Marivaux, auquel il montra sa «comédie», qui «lui plut», et qu'«il eut la complaisance de retoucher» (I, 441). Il «exerça [son] heureuse mémoire à retenir tous les poètes par cœur» (I, 441).

Heureusement, le jésuite Castel l'«arracha de [sa] léthargie» (I, 442), et, lui indiquant qu'«on ne fait rien dans Paris que par les femmes» (I, 443), lui conseilla de voir une Mme de Besenval qui l'invita à un dîner où, toutefois, il se sentit dépassé par «ce petit jargon de Paris, tout en petits mots, tout en petites allusions fines» (I, 444). Une Mme de Broglie lui donna un livre, «*Les confessions du comte de ****», roman-mémoires publié en 1742 et très bien reçu du public, pensant que cet ouvrage pourrait lui servir de guide dans la bonne société ; aussi voulut-il connaître l'auteur, Charles Pinot Duclos, dont il dit qu'il devint «le seul ami vrai qu'il ait eu parmi les gens de lettres» (I, 445).

Après être tombé malade, sa convalescence lui donna «le temps de réfléchir sur [son] état, et de déplorer [sa] timidité, [sa] faiblesse et [son] indolence qui, malgré le feu dont [il se sentait] embrasé, [le] laissaient languir dans l'oisiveté d'esprit toujours à la porte de la misère.» (I, 449). Mais cela le fit songer à composer un autre opéra, car est alors révélé qu'il en avait déjà produit deux qu'il avait eu «le bon sens de jeter au feu» (I, 450) ; le nouvel opéra, intitulé «*Les muses galantes*», comprenait trois actes : un consacré au Tasse, un consacré à Ovide et un consacré à Anacréon.

Ce fut alors qu'il devint le secrétaire de l'ambassadeur de France à Venise ; qu'étonnamment, «irréprochable dans un poste assez en vue» (I, 461), restant «jusqu'à la fin du plus grand ordre et de la plus grande exactitude» (I, 465), il sut très vite déchiffrer et rédiger les dépêches (I, 455), prendre différentes décisions (I, 457), en agissant «avec le plus parfait désintéressement» (I, 465). Mais l'ambassadeur le «prit en grippe, uniquement sur ce qu'[il le servait] fidèlement» (I, 474). Aussi, «prenant [son] parti», il lui «demanda son congé» (I, 476), et quitta Venise. Il s'y était passionné pour la musique italienne dont les accents exaltaient sa sensibilité (I, 480), en avait joué, avait fait «essayer aussi quelques symphonies de [ses] "Muses galantes"» (I, 483). Revenu à Paris, il se rendit «à la cour y rendre compte de [sa] conduite» (II, 5). Mais il n'obtint «ni satisfaction ni réparation» (II, 7) contre l'ambassadeur, qui, cependant, lui envoya de l'argent, ce qui lui permit de payer ses dettes (II, 9).

Comme il avait repris son travail sur «*Les muses galantes*» (II, 14), une fois l'«opéra fait», il fallait «en tirer parti», le faire entendre à Rameau (II, 19). Là-dessus, M. de Richelieu [le duc de Richelieu, mécène, ami de Voltaire] désira le faire jouer à la Cour (II, 20), à condition que soit supprimé «l'acte du Tasse», que Rousseau remplaça donc par un autre, consacré à Hésiode (II, 21). Cependant, M. de Richelieu voulut alors plutôt faire jouer un drame de Voltaire, «*Les fêtes de Ramire*», dont «Rameau avait fait la musique» (II, 21) : Rousseau accepta d'y apporter «plusieurs changements [...] tant dans les vers que dans la musique» (II, 22). L'œuvre eut du succès, mais on ne reconnut pas qu'il en était l'auteur (II, 26), d'où une nouvelle déception. Il considérait que c'était dû à l'aversion que lui portait Mme de la Poplinière, l'épouse d'un «fermier général» qui était «le Mécène de Rameau», et

lui reprochait «d'être Genevois» (II, 27). Il essaya de faire jouer son opéra à Paris (II, 30) ; mais il fut critiqué, et il le retira.

Comme il s'était uni à un simple lingère, abandonnant «tout projet d'avancement et de gloire», il lui fallut se «procurer [sa] subsistance et celle de [sa] Thérèse». Il se mit donc au service des Dupin, la famille d'un autre fermier général, devenant le secrétaire de Madame, faisant de la chimie avec le fils, M. de Francueil (II, 31), passant l'automne de 1747 chez eux, à Chenonceau, où il composa «plusieurs trios à chanter», une comédie «en trois actes, intitulée "L'Engagement téméraire"» et des poèmes, dont *"L'allée de Sylvie"*, *«du nom d'une allée du parc qui bordait le Cher»* (II, 32). Il constata : «Cela ne me jeta pas dans une grande opulence ; car, avec huit à neuf cents francs par an que j'eus les deux premières années, à peine avais-je de quoi fournir à mes premiers besoins, forcé de me loger à leur voisinage, en chambre garnie, dans un quartier assez cher, et payant un autre loyer à l'extrémité de Paris, tout au haut de la rue Saint-Jacques, où quelque temps qu'il fit, j'allais souper tous les soirs.» (II, 31-32). Or, «par une fatalité qui [le] poursuivait», il devait entretenir la famille de Thérèse (II, 29). De plus, elle fut enceinte, mais il apprit le moyen de s'«en tirer» (II, 33) : laisser l'enfant à l'hospice des "Enfants-Trouvés" (II, 35), ce qu'il fit donc en 1746, et allait encore faire par la suite.

M. de Francueil l'introduisit chez sa maîtresse, Mme d'Épinay (II, 36) qui le fit jouer dans une pièce pour laquelle il ne parvint pas à savoir son rôle (II, 38). Il rencontra chez elle Condillac, qui «travaillait alors à l'"Essai sur l'origine des connaissances humaines"» (II, 39), Diderot et d'Alembert, qui commençaient l'"Encyclopédie" (II, 40, 167) dans laquelle il écrivit «la partie de la musique» (II, 40) ; Grimm, avec lequel il fit passionnément de la musique ; l'abbé Raynal ; le baron d'Holbach ; les dramaturges Saurin et Procope ; l'abbé Prévôt.

Quand Diderot fut emprisonné au donjon de Vincennes, il écrivit à Mme de Pompadour «pour la conjurer de le faire relâcher, ou d'obtenir qu'on [l']enfermât avec lui.» (II, 41). Chez le prince de Saxe-Gotha, il prit sa défense avec ardeur (II, 42), et fit de la musique avec les Allemands Klupfell et Grimm (II, 43). Comme Diderot avait été sorti du donjon, il put, au cours de l'été 1749, aller lui rendre visite dans le château (II, 43).

C'est à cette occasion qu'il tomba sur un article du "Mercure de France" où était indiquée la question posée, pour un concours, par l'académie de Dijon : «Si le progrès des sciences et des arts a contribué à corrompre ou à épurer les mœurs». Il indique : «À l'instant de cette lecture, je vis un autre univers, et je devins un autre homme. [...] J'étais dans une agitation qui tenait du délire» (II, 45). Il jeta alors sur le papier un premier texte qu'il intitula «la prosopopée de Fabricius» (II, 45). Il le lut à Diderot qui l'«exhorta de donner de l'essor à ses idées» (II, 45-46), mais, comme il avait le goût du paradoxe, dans un sens contraire à celui qu'il avait pris : en effet, Rousseau voulut d'abord applaudir au «progrès des sciences et des arts», et ce fut donc alors qu'il prit, presque par hasard, la direction qui allait animer toute son œuvre subséquente ! Et Diderot l'incita à «concourir au prix», ce qu'il fit, estimant : «Tout le reste de ma vie et de mes malheurs fut l'effet inévitable de cet instant d'égarement.» (II, 45). Il travailla son «discours», dictant à «Mme Le Vasseur» [la mère de Thérèse] le matin ce qu'il avait «médité» pendant la nuit (II, 46). Diderot en fut «content», mais lui-même trouve qu'il «manque absolument de logique et d'ordre», qu'il est «faible de raisonnement» (II, 46). Cependant, en 1750, son *«Discours sur les sciences et les arts, dissertation philosophique et morale»* remporta le prix de l'académie de Dijon (II, 52) ; il le publia (II, 62) et il reçut un immense succès. Mais il eut évidemment des détracteurs qui susciteront une «polémique» (II, 66, 67) (voir, dans le site, ["ROUSSEAU, 'Discours sur les sciences et les arts'](#)).

M. de Francueil, qui était «receveur général des finances», lui proposa de devenir caissier ; il le fut quelque temps, acquérant «lentement et mal les connaissances dont [il avait] besoin», «tout cet ordre de comptes embrouillés à dessein ne [pouvant] jamais bien [lui] entrer dans la tête» (II, 58), et se faisant beaucoup de souci même s'il n'y avait dans la caisse «que vingt-cinq à trente mille francs» (II, 59) ; aussi renonça-t-il vite à ce «maussade travail» (II, 60).

Comme il lui fallait «subsister», il décida de procéder à une «réforme personnelle» (II, 61) consistant à s'habiller plus simplement et à «copier de la musique» (II, 62), bien qu'il était détourné de son travail par sa «mauvaise santé» (II, 65), par «les occupations littéraires» (II, 66) ; en effet, il répondit aux détracteurs de son discours (II, 67) ; il constata donc qu'il faisait «deux métiers», et que «c'était le

moyen de faire mal l'un et l'autre» (II, 68), tandis que, comme ses «écrits [l'avaient] mis à la mode», il trouvait qu'il est difficile «d'être pauvre et indépendant» (II, 68).

En mars 1752, il commença à composer, «en six jours», les paroles et la musique de son opéra-comique, «*Le devin du village*» (II, 80), finit le récitatif et «*le remplissage*» en trois semaines, fit répéter l'œuvre à l'Opéra, répétitions qui eurent un grand succès, sans qu'on connût le nom de l'auteur (II, 80). Comme l'intendant des «*Menus plaisirs du roi*» la demanda pour la Cour (II, 81), la représentation y eut lieu le 18 octobre 1752. Rousseau obtint un triomphe (II, 83-85), mais, à cause de son «fréquent besoin de sortir», son énurésie (II, 86) et de sa «maudite timidité» (II, 87), ne voulut pas être présenté au roi. Il commente : «*Je perdais, il est vrai, la pension qui m'était offerte en quelque sorte ; mais je m'exemptais aussi du joug qu'elle m'eût imposé. Adieu la vérité, la liberté, le courage. Comment oser désormais parler d'indépendance, de désintérêttement. Il ne fallait plus que flatter ou me taire, en recevant cette pension : encore qui m'assurait qu'elle serait payée ? Que de pas à faire, que de gens à solliciter ! Il m'en coûterait plus de soins, et bien plus désagréables, pour la conserver, que pour m'en passer. Je crus donc, en y renonçant, prendre un parti très conséquent à mes principes.*» (I, 87). Mais cette décision ne fut pas comprise par son entourage, en particulier par Diderot : «*Il me dit que, si j'étais désintéressé pour mon compte, il ne m'était pas permis de l'être pour celui de Madame Le Vasseur et de sa fille ; que je leur devais de n'omettre aucun moyen possible et honnête de leur donner du pain.*» (II, 88). En 1753, l'opéra fut joué à Paris (II, 90). Comme y arrivèrent des «bouffons italiens» jouant une musique à «*l'accent vif et marqué*», cela déprécia «*la traînerie*» de l'opéra français, et «*le seul "Devin du village" soutint la comparaison*» (II, 92) ; et, alors que «*tout Paris se divisa en deux partis*» (II, 92-93), Rousseau, qui était partisan de la musique italienne, écrivit une «*Lettre sur la musique française*» qui souleva tout un émoi contre lui : insultes, menaces à sa vie, suppression de son droit d'entrée gratuite à l'Opéra (II, 93). Cependant, son opéra allait lui permettre de «*subsister plusieurs années*» (II, 96). (voir, dans le site, [ROUSSEAU, 'Le devin du village'](#)).

Sa pièce, «*Narcisse*», fut représentée «anonyme» à la Comédie-Française (II, 97) «avec applaudissement», et eut même droit à «une seconde représentation» (II, 98). Mais, auprès de ses amis du «café de Procope», il reconnut qu'elle est mauvaise (II, 98). Pourtant, il considéra que, si elle était «glacée à la représentation», elle «soutenait la lecture», et il la fit imprimer, en profitant pour, dans la préface, exposer plus précisément «ses principes». (II, 98, 99). Il était embarrassé par son succès puisque, par ailleurs, il condamnait le théâtre, se déclarait un ennemi du luxe et des grands seigneurs.

En 1753, l'Académie de Dijon proposa une autre question, portant sur «l'origine de l'inégalité parmi les hommes». De nouveau conseillé par Diderot, il décida de concourir ; il trouva «*l'image des premiers temps*», en traça «*fièrement l'histoire*» (II, 99), composant ainsi son «*Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité*» qui «*fut plus du goût de Diderot*» (II, 100). Comme, en juin 1754, en allant à Genève, il passa à Chambéry, il y data ce «*Discours*» (II, 104) qu'il fit imprimer en Hollande, en le dédicaçant à la République de Genève, à laquelle cela ne plut pas (II, 109) (voir, dans le site, [ROUSSEAU, 'Discours sur l'inégalité'](#)).

Le 9 avril 1756, invité par Mme d'Épinay, il entra à l'Hermitage où, n'ayant «pas un sou de rente», disposant de «deux mille francs» qui lui restait «du produit du "Devin du village" et de [ses] autres écrits», étant, «*quoique paresseux [...] laborieux quand [il voulait] l'être*» (II, 118), il était décidé à subvenir à ses besoins par la copie de partitions et, parce qu'il était désormais décidément tourné vers la littérature, par l'écriture d'œuvres à laquelle il se livrerait sans vénalité, seulement «*pour le bien commun*» (II, 119). Il indiqua qu'il avait alors «*plusieurs écrits commencés*», dont :

- un sur «*Les institutions politiques*» (II, 108, 284), ouvrage qui était en cours depuis cinq ou six ans et gardé secret (II, 123), car il entendait y répondre à «*cette grande question du meilleur gouvernement possible*» (II, 122) ; ouvrage qu'il se sentait plus libre d'écrire en France qu'à Genève (II, 124) et dont il allait faire «*Du contrat social*» (II, 123) (voir, dans le site, [ROUSSEAU, 'Du contrat social'](#)) ;
- un «*extrait des ouvrages de l'abbé de Saint-Pierre*» (II, 126) ;
- un traité qui aurait été intitulé «*La morale sensitive, ou Le matérialisme des sages*» (II, 128, 129) ;
- un «*Dictionnaire de musique*» (II, 130) ;
- une «*Histoire du Valais*» ;

-une «tragédie en prose dont le sujet, qui n'était pas moins que Lucrèce, ne lui ôtait pas l'espoir d'atterrir les rieurs» (II, 108).

-une traduction de Tacite (II, 108).

- un «système d'éducation» (II, 129) qui devait devenir "Émile".

Mais il fut déçu par la pauvreté des manuscrits de l'abbé de Saint-Pierre car celui-ci s'était enfermé dans «l'idée fausse» que les humains «se conduisent par leurs lumières plutôt que par leurs passions» (II, 147) ; que «la raison perfectionnée est la base de tous les établissements» (II, 148). Aussi décida-t-il d'exposer cette idée dans une partie, et de la réfuter dans une autre (II, 149), avant de tout «abandonner» car il estimait qu'il y avait, pour lui, du danger dans cette entreprise du fait qu'il n'était pas français (II, 150).

Ayant reçu «un exemplaire du poème sur la ruine de Lisbonne» (II, 157) [dans lequel Voltaire constatait que le tremblement de terre de 1755 confirmait que le monde est soumis au mal, exposait une thèse pessimiste, et mettait en cause l'existence de Dieu ou du moins la notion de bonté divine, puisqu'il était libre s'il le voulait de supprimer le mal], Rousseau, choqué, sentant se ranimer en lui une ferveur religieuse qu'il avait oubliée un temps, lui envoya sa "Lettre à Voltaire sur la Providence", où il s'étonna du pessimisme d'*«un homme comblé de biens»*, «cherchant à désespérer ses semblables par l'image affreuse et cruelle de toutes les calamités dont il est exempt» ; et il «forma l'insensé projet de le faire rentrer en lui-même, et de lui prouver que tout était bien» (II, 158). Voltaire lui répondit avec "Candide" qu'il prétend n'avoir «pas lu» (II, 159). En 1760, il allait être mécontent d'apprendre qu'on avait imprimé sa "Lettre", car elle «n'était point destinée à l'impression» (II, 319). Il déclara à Voltaire sa haine d'admirateur déçu (II, 321).

D'autre part, lui qui, avec des «sens si combustibles», se sentait «dévoré du besoin d'aimer, sans jamais l'avoir pu bien satisfaire» ; qui devait «se replier sur lui-même» (II, 153), se réfugier «dans le pays des chimères» (II, 155), dans l'imagination d'amours idéales, se «figura l'amour, l'amitié, les deux idoles de [son] cœur, sous les plus ravissantes images», se plut «à les orner de tous les charmes du sexe qu'il avait] toujours adoré», à imaginer «deux amies», dont l'une a un amant auquel il s'identifia (II, 159). Cela allait, en dépit de ses «invectives mordantes contre les livres efféminés qui respiraient l'amour et la mollesse» (II, 166), à écrire un roman par lettres, qu'il appelait alors "Julie" (II, 168), car l'héroïne est Julie d'Étange. La passion qu'il éprouva pour Mme d'Houdetot, qui lui montra de la bienveillance mais était l'amante du parfait Saint-Lambert, vint nourrir la rédaction (II, 107, 123-124, 159-162, 166, 168, 171, 264, 293, 294, 296, 378). Pour y situer l'action, il choisit le lac «autour duquel [son] cœur n'a jamais cessé d'errer» (II, 160), le lac de Genève, et la localité de Vevey. Mais il «se borna longtemps à un plan vague» (II, 161), d'où la présence de «deux parties» «pleines d'un remplissage verbeux» (II, 161) ; avant d'être, au printemps, ravi par la composition des «dernières parties» : «celles de l'Élysée et de la promenade sur le lac» (II, 171). Plus loin, il signale que la "Julie" était attendue avec impatience ; que le roman parut (II, 125, 126, 270, 327) ; qu'il connut un grand succès, plus en France qu'ailleurs, et surtout auprès des femmes car chacune crut y lire son histoire (II, 325, 326, 329). Il raconte que la princesse de Talmont qui, en attendant d'aller au bal de l'Opéra, commença à lire le roman, renonça à y aller (II, 328). Il déclare l'avoir écrit «dans les plus brûlantes extases» (II, 329). Le commentant, il compare la finesse d'analyse de la quatrième partie à celle de "La princesse de Clèves" ; il vante «la simplicité du sujet et la chaîne de l'intérêt qui, concentré entre trois personnes, se soutient durant six volumes, sans épisode, sans aventure romanesque, sans méchanceté d'aucune espèce, ni dans les personnages, ni dans les actions.» Il s'agit évidemment de "La nouvelle Héloïse" (voir, dans le site, "[ROUSSEAU, "La nouvelle Héloïse"](#)").

Diderot, qui était, selon lui, devenu un de ses ennemis, ayant joint au texte de sa pièce, "Le fils naturel", «une espèce de poétique en dialogue» où se trouve une attaque «contre les solitaires» («Il n'y a que le méchant qui soit seul»), il se sentit visé, et lui écrivit pour s'«en plaindre» (II, 197). Diderot lui envoya une réponse sèche et accusatrice. Survint un «raccommodement» (II, 202), mais, si Rousseau l'encouragea à écrire "Le père de famille" (II, 203), l'autre lui déclara trouver la "Julie" «chargée de paroles et redondante» (II, 204).

Soumis aux attaques de ses amis devenus des ennemis, il trouva «une diversion salutaire» dans une réponse qu'il voulut faire à l'article "Genève" de l'"Encyclopédie" (II, 253) où la ville était incitée à accepter le théâtre (II, 253) ; ce fut, inspirée par «l'indignation de la vertu», sa "Lettre à d'Alembert sur

les spectacles" (II, 254, 323) où, obéissant à la logique de son système, il critiqua les raffinements de la civilisation, et aussi «décrivit [sa] situation actuelle» (II, 254). Selon lui, la lettre «eut un grand succès» (II, 263), car «elle respirait une douceur d'âme qu'on sentit n'être point jouée», mais elle fut, dans "Le Mercure de France", attaquée par Marmontel (II, 264), devenu, lui aussi, un «irréconciliable ennemi». (voir, dans le site, "ROUSSEAU, 'La lettre à d'Alembert'").

Il correspondait avec un ami qu'il s'était fait, M. de Lamoignon de Malesherbes qui «chargé de la Librairie» [«responsable de la censure royale sur les imprimés»], lui donna des «preuves de ses bontés au sujet de l'impression de la "Julie"» (II, 277). Pourtant, cet «homme d'une droiture à toute épreuve» y fit «retrancher plus de cent pages», et, dans l'exemplaire qu'il envoya à Mme de Pompadour, une phrase qui dit que «la femme d'un charbonnier est plus digne de respect que la maîtresse d'un prince» (II, 278). M. de Malesherbes lui fit avoir une place dans le "Journal des savants", ce qui l'aurait fait entrer dans une société de gens de lettres (II, 279) ; mais il refusa, car il ne pouvait «écrire que par passion», animé de «l'amour du grand, du vrai, du beau» (II, 280).

Fatigué des «tracasseries littéraires» (II, 321), il voulait quitter «le métier d'auteur» (II, 281), non sans avoir écrit ses Mémoires, en en faisant des «confessions» d'une grande «franchise», au contraire de Montaigne (II, 285). Il voulait aussi cesser la fréquentation des «gens du monde» dont il entreprit d'indiquer qu'elle lui était «ruineuse» car «toute association inégale est toujours désavantageuse au parti faible» (II, 281) : en effet, si «les femmes de Paris» qui l'invitaient, «en faisant mettre des chevaux pour [le] ramener», lui permettaient d'«épargner les vingt-quatre sols du fiacre», il reste qu'il devait donner un «écu» «au laquais et au cocher», qu'il devait payer son «barbier à double». Il signale qu'il avait «bien versé vingt-cinq écus chez Mme d'Houdetot» ; que, «chez Mme Dupin», il avait rendu «mille services aux domestiques» mais n'avait «jamais reçu les leurs qu'à la pointe de [son] argent». Il conclut : «Se ruiner pour s'ennuyer était trop insupportable» (II, 283).

Mais il reconnaît que «le produit de la "Lettre à d'Alembert" et de "La nouvelle Héloïse" avait un peu remonté [ses] finances» : «Je me voyais environ mille écus devant moi.» (II, 283). Et il envisage les bénéfices et le travail à venir : «L'"Émile", auquel je m'étais mis tout de bon, quand j'eus achevé l'"Héloïse", était fort achevé, et son produit devait au moins doubler cette somme. Je formai le projet de placer ce fonds de manière à me faire une petite rente viagère qui pût, avec ma copie, me faire subsister sans plus écrire. J'avais encore deux ouvrages sur le chantier. Le premier était mes "Institutions politiques". J'examinai l'état de ce livre, et je trouvai qu'il demandait encore plusieurs années de travail. Je n'eus pas le courage de le poursuivre et d'attendre qu'il fût achevé pour exécuter ma résolution. Ainsi, renonçant à cet ouvrage, je résolus d'en tirer ce qui pouvait se détacher, puis de brûler tout le reste, et poussant ce travail avec zèle, sans interrompre celui de l'"Émile", je mis, en moins de deux ans, la dernière main au "Contrat social". Restait le "Dictionnaire de Musique". C'était un travail de manœuvre [«recherche de documents»], qui pouvait se faire en tout temps, et qui n'avait pour objet qu'un produit pécuniaire. Je me réservai de l'abandonner, ou de l'achever à mon aise, selon que mes autres ressources rassemblées me rendraient celle-là nécessaire ou superflue. À l'égard de la "Morale sensitive, dont l'entreprise était restée en esquisse, je l'abandonnai totalement.» Enfin, pour éviter «l'ennui dans lequel on dit que tombe un auteur quand il a quitté la plume», il pensait «écrire les Mémoires de [sa] vie», d'en faire des «confessions» d'une grande «franchise», au contraire de Montaigne. (II, 283-285).

Pour exposer son «système d'éducation», il composa alors "Émile" (I, 191 ; II, 124, 284, 289, 292, 312), dont il composa «le cinquième livre» «dans une continue extase» (II, 292), chez le maréchal de Luxembourg, en faisant la lecture à la maréchale qui voulut faire imprimer l'ouvrage. Si M. de Malesherbes lui écrivit «que la "Profession de foi du vicaire savoyard" était précisément une pièce faite pour avoir partout l'approbation du genre humain et celle de la cour» (II, 31-311), «par un scrupule extraordinaire», il exigea que le livre soit imprimé en Hollande (II, 311). (voir, dans le site, "ROUSSEAU, 'Émile ou De l'éducation'".)

En 1760, on l'avisa qu'on avait imprimé sa «lettre à M. de Voltaire sur le désastre de Lisbonne» ; il s'en excusa dans une lettre où, toutefois, il lui déclara sa haine d'admirateur déçu (II, 321) ; Voltaire ne répondit pas, faisant «semblant d'être irrité jusqu'à la fureur» (II, 318).

Il indique qu'il signa un contrat pour l'impression d'"Émile" (II, 345). Tout en ne renonçant pas à son «projet de retraite», il avait «deux ouvrages sur le chantier» : ses "Institutions politiques" (qui,

quelques lignes plus bas, deviennent "Du contrat social", auquel il mit «*la dernière main*» [II, 346]) et son "Dictionnaire de musique" (II, 284) auquel il continuait aussi à travailler. En fait, il y avait aussi un "Essai sur l'origine des langues" (II, 347). De la publication de ces ouvrages, il espérait accumuler «un capital de huit à dix mille francs» qu'il voulait «*placer en rente viagère*» (II, 348). De plus, son libraire, Rey, un ami véritable, fit une rente viagère à Thérèse, qui, d'ailleurs, disposait de son propre argent (même si le sien était à tous les deux), mais qui, comme Mme de Warens, n'avait pas le sens de l'économie (II, 349, 350).

Tandis que «"*Le contrat social*" s'imprimait assez rapidement», ce n'était pas le cas pour les deux éditions, en France et en Hollande, d'"*Émile*" (II, 350, 351). Pourtant, il était persuadé d'avoir l'assentiment de M. de Malesherbes. Mais Duclos s'étonna qu'on pût imprimer la "*Profession de foi du vicaire savoyard*" (II, 352). Rousseau fut en proie à l'inquiétude quand l'impression d'"*Émile*" fut «suspendue» (II, 355). Il imagina que c'était dû aux jésuites qui lui auraient reproché d'être un «*Encyclopédiste*» (II, 357). M. de Malesherbes le rassura, et l'impression reprit (II, 359). Il lui écrivit alors quatre lettres qui sont «*le sommaire de ce qu'il expose ici en détail*» (II, 360) ; d'où une publication intitulée "Quatre lettres à M. le président de Malesherbes contenant le vrai tableau de mon caractère et les vrais motifs de ma conduite" (1762). Au sujet d'"*Émile*", il eut peur, ensuite, «des jansénistes et des philosophes» (II, 361). Or il constata que, dans son «*donjon*», des papiers avaient été dérangés, et même qu'un volume disparut un jour ou deux ; aussi cessa-t-il ses relations avec ses voisins, des jansénistes (II, 362).

Se sentait «*mourant*», il trouva dans le jeune Suisse Moulou «*un homme lettré de confiance entre les mains duquel déposer ses papiers*» (II, 361).

Cependant, il mit «*la dernière main*» à "Du contrat social" (II, 358) qui «parut un mois ou deux avant l'"*Émile*"», mais fut retenu à Rouen et renvoyé à Amsterdam. Rousseau avait pourtant confiance dans le ministre Choiseul car il y avait fait son éloge (II, 363, 371).

"*Émile*" parut (II, 266, 352). Mais, si on lui déclara que «*c'était là le meilleur de ses écrits, ainsi que le plus important*», il considère que «*jamais ouvrage n'eut de si grands éloges particuliers, ni si peu d'approbation publique*» (II, 366). Alors que les grondements du scandale se faisaient entendre, il ne craignait guère que les conséquences de la critique, qu'il avait faite dans son livre, de l'indifférence que les aristocrates avaient, au cours de leurs chasses, pour les terres des «*malheureux paysans*» (II, 368). Parut alors un plagiat du premier volume (II, 369). Alors qu'il se sentait «*si parfaitement irréprochable*», des attaques commencèrent «*directement*» contre lui : on parlait de brûler le livre, d'emprisonner l'auteur (II, 370). M. de Luxembourg, lui ayant demandé s'il avait dit du mal de Choiseul dans '*Le contrat social*', comme il affirma avoir, au contraire, fait «*le plus bel éloge que jamais ministre ait reçu*», son protecteur lui déclara qu'il aurait dû faire de même dans "*Émile*" (II, 371). Cependant, il se sentait toujours protégé par Mme de Luxembourg, et continua d'afficher une insouciance provocatrice, embarrassant ses amis, qui étaient attachés à le défendre (II, 372). Ainsi, Mme de Boufflers et le prince de Conti s'employaient à parer le coup qui le menaçait (II, 372), tandis que Mme de Luxembourg lui conseillait d'aller se réfugier en Angleterre chez des amis tels que Hume, ou, pour échapper à la juridiction du parlement, de passer quelques semaines à la Bastille (II, 373). Dans une lettre, qu'il jugea «*de fabrique holbachienne*», il apprit que le parlement, qui ne voulait pas se laisser accuser d'indifférence par les jésuites (II, 373), voulait l'arrêter ; qu'un réquisitoire contre '*Émile*' et son auteur avait été dressé par le procureur général (II, 374). Mais il ne croyait pas à ces avertissements : «*Sur les absurdités dont on lui rebattait les oreilles, il était tenté de croire que tout le monde était devenu fou*». «*Se reposant sur sa droiture et son innocence*» II, 375), il continuait à faire «*sa promenade ordinaire*», à lire le soir la Bible (II, 375). Cependant, le prince de Conti l'avisa que, «*malgré tous ses efforts, on était déterminé à procéder contre lui à toute rigueur*», qu'il allait être «*décrété [«condamné par la justice»] de prise de corps*» (II, 376). Aussi, «*sacrifiant sa gloire à la tranquillité*» de Mme de Luxembourg, il se dit prêt à «*se rétracter*» (II, 377). Il songea à «*se retirer*» à Genève, mais se dit que «*le ministre de France*» [«l'ambassadeur»] y était «*puissant*», et qu'il y avait trop d'ennemis animés par «*une secrète jalouse*» (II, 378). Averti de son arrestation quelques heures à l'avance, par ses protecteurs, il essaya de trier tous ses papiers, et d'en brûler (II, 379). Ayant convaincu Thérèse de rester (II, 380), il fit ses adieux (II, 381). En partant vers la Suisse, il croisa les huissiers qui venaient mettre les scellés sur ses affaires (II, 382). En route, il composa facilement un

petit poème où il traita «le sujet du "Lévite d'Éphraïm"» qui lui avait été inspiré par sa dernière lecture de la Bible (II, 385). À son entrée «sur le territoire de Berne», il bâisa cette «terre de liberté» (II, 386). À Yverdun, il apprit que son livre avait été brûlé à Genève, qu'il y avait été «décrété», qu'*«un cri de malédiction s'éleva contre lui dans toute l'Europe.»* (II, 390). Il considère qu'il fut insulté surtout en France, dans les journaux du moins, car il reçut «les éloges» du public (II, 391). Il envisagea de rester à Yverdun, mais apprit qu'*«il s'élevait à Berne un orage contre lui»* (II, 392). Il accepta de s'établir au «village de Motiers, dans le Val-de-Travers, comté de Neuchâtel», même si ce territoire relevait du roi de Prusse à l'égard duquel il avait de «l'aversion» (II, 393). Il y fit venir Thérèse, même s'il savait qu'*«étant désormais fugitif sur la terre»*, il ne pouvait que lui apporter le malheur (II, 395). Il se lia d'un «vif attachement» à *«milord Keith»*, le gouverneur de Neuchâtel (II, 397), à la demande duquel Frédéric II accepta qu'il séjourne sur son territoire ; il regarda alors le roi «comme son bienfaiteur et son protecteur» (II, 403), admirant sa politique de pacification qui faisait de lui *«l'arbitre de l'Europe après en avoir été la terreur»*, lui envoyant une lettre qui fut toutefois mal reçue (II, 404).

Il déclara alors qu'il «avait quitté tout à fait la littérature», qu'il «ne songeait plus qu'à mener une vie tranquille et douce» (II, 405). Aussi voulut-il éviter «la persécution» (II, 408) car on tentait «d'émouvoir contre [lui] le Conseil d'État», et on voulait exercer sur lui un contrôle étroit. Or, reconnaît-il, il fut «assez bête pour se piquer, et eut l'ineptie de ne vouloir point y aller [à Neuchâtel], et il tint la résolution près de deux ans» (II, 409). Comme il était rentré dans «l'Église réformée», il assistait au culte (II, 410), et le pasteur de Motiers, M. Montmollin, lui permit de communier, ce qu'il fit avec «une émotion de cœur [quelle autre?] et des larmes d'attendrissement» car «toujours vivre isolé sur la terre [lui] paraissait un destin bien triste surtout dans l'adversité» (II, 411). Il apprit que la Sorbonne l'avait condamné, et que l'archevêque de Paris avait lancé un «mandement» contre lui (II, 413).

S'il trouvait «le séjour de Motiers fort agréable», il avait le souci d'y assurer sa «subsistance» car «on y vit assez chèrement» (II, 413). Il reprit donc la rédaction de son *"Dictionnaire de musique"*, et entreprit ses *"Mémoires"*, tout en constatant qu'il y avait dans ses papiers «une lacune» allant «depuis octobre 1756 jusqu'au mois de mars suivant», et que manquaient aussi les brouillons de *"La morale sensitive"* et des *"Aventures de milord Édouard"* (II, 415), vol qu'il imputa à d'Alembert (II, 416).

On l'invita à venir à Genève prendre la tête des opposants. Mais il s'y refusa, étant fidèle au «serment qu'il avait fait autrefois de ne jamais tremper dans aucune dissension civile dans son pays» (II, 417), et il écrivit une lettre où il renonçait à son «droit de bourgeoisie» (II, 418). Cependant, comme le «procureur général» Tronchin fit paraître ses *"Lettres écrites de la campagne"*, «ouvrage écrit en faveur du Conseil» [les dirigeants de Genève] (II, 418), il les réfuta en écrivant ses *"Lettres écrites de la montagne"* (II, 419, 422, 423, 434, 437, 438, 439, 441).

Il pensait à «une édition générale de [ses] écrits» qui permettrait de les «distinguer de ces écrits pseudonymes que [ses] ennemis lui prêtaient pour [le] discréder», et lui assurerait «du pain» (II, 436). Il publia son *"Dictionnaire de musique"*, ce qui lui valut «cent louis comptant et cent écus de rente viagère» ; mais, indique-t-il avec une précision budgétaire, «encore devait-on voir bientôt la fin de cent louis quand on en dépensait annuellement plus de soixante, et cent écus de rente étaient comme rien pour un homme sur qui les quidams et les gueux venaient incessamment fondre comme des étourneaux.» (II, 437).

Comme il fit paraître *"Les lettres écrites de la montagne"*, une «terrible explosion se fit contre cet infernal ouvrage et contre son abominable auteur» (II, 437) ; «le petit Conseil» de Genève le déclara «indigne d'être brûlé par le bourreau» alors que, selon lui, il l'avait écrit à sa demande, y prenait sa défense, y avait fait régner une «stoïque modération». «L'effervescence passa bientôt à Neuchâtel et surtout dans le Val-de-Travers» où, pourtant, il se montrait très généreux (II, 439). «La populace [...] s'anima contre [lui] jusqu'à la fureur», et le pasteur lui conseilla de renoncer à la «communion», ce que seul le Consistoire [assemblée dirigeant la communauté] pouvait faire (II, 440). Rousseau fut heureux de pouvoir s'y présenter et s'y défendre (II, 441). Étant donnée son «inaptitude à [s']exprimer impromptu», il apprit son discours par cœur ; mais, le matin venu, il l'avait oublié (II, 442). Aussi n'eut-il pas le courage de se présenter. Cependant, la demande d'excommunication fut rejetée. Il ne resta plus au pasteur qu'à «ameuter la populace», en le traitant d'*«Antéchrist»*, ce qui l'obligea à «quitter le pays», malgré les «rescrits» du roi de Prusse qui le prenait sous sa protection, et les efforts de

magistrats pour le défendre (II, 444). Comme il écrivit une petite brochure intitulée "La vision de Pierre de la Montagne, dit le Voyant" où il se moquait des «miracles qui faisaient alors le grand prétexte de [sa] persécution» (II, 450), il fut attaqué dans «un libelle anonyme» grossièrement injurieux à son égard et à l'égard de Thérèse, qu'il attribua à Jacob Vernes [pasteur de Genève], qui s'en défendit mais ne lui indiqua pas le nom du véritable auteur (II, 451-453).

Il annonce : «Il est temps d'en venir à ma catastrophe de Motiers, et à mon départ du Val-de-Travers, après deux ans et demi de séjour, et huit mois d'une constance inébranlable à souffrir les plus indignes traitements.» (II, 453-454). Il raconte que, contre sa maison, fut lancée «une grêle de cailloux» (II, 454). Le châtelain constata le dégât, et envoya «son rapport au Conseil d'État» (II, 455). Des gardes furent placés autour de la maison. Mais on l'incita à «sortir au moins pour un temps d'une paroisse où [il ne pouvait] plus vivre en sûreté». On lui proposait encore l'Angleterre (où Walpole lui était favorable), mais aussi Postdam (II, 456).

Mais, comme il était attaché à la Suisse, il choisit plutôt l'île de Saint-Pierre où il était déjà allé, et qui «appartenait aux Bernois» qui, pourtant, avaient été injustes à son égard (II, 457). Malgré «la cherté des denrées» et «la difficulté des transports», il envisageait pouvoir y «subsister» parce que son ami, du Peyrou, «se substitua à la compagnie qui avait entrepris et abandonné [son] édition générale», et que lui s'engagea à lui remettre ses "Mémoires" contre une «pension viagère» (II, 460). Il prenait «en quelque sorte congé de [son] siècle et de [ses] contemporains, faisait [ses] adieux au monde en [se] confinant dans cette île pour le reste de [ses] jours», entendant «vivre sans gêne, dans un loisir éternel» (II, 462). Son bonheur n'était troublé que par «l'inquiétude de le perdre» (II, 470). Il souhaitait que l'île soit une «prison perpétuelle» (II, 471). Or «le bailli de Nidau [lui] intima l'ordre de sortir de l'île» (II, 471). Ne sachant où aller, étant en mauvaise santé «à l'entrée de l'hiver», tandis que «la continuité des malheurs commençait d'affaïsser [son] courage», il demanda un délai (II, 472). Mais l'ordre fut confirmé et même étendu à «tout le territoire médiat et immédiat de la République» (II, 473).

Comme il avait exprimé, dans "Du contrat social", son admiration pour la «législation» des Corses, et qu'il avait été invité à s'intéresser à l'Histoire de l'île, il voulut s'y rendre et y trouver un asile (II, 474). Mais il en fut dissuadé car la France y envoya des troupes (II, 475), et parce qu'on lui disait que c'était un «peuple barbare et féroce» (II, 479). Et le voyage dans cette île pauvre n'était pas chose aisée puisqu'il fallait parcourir «deux cents lieues», «franchir les Alpes», et «passer à travers les États de plusieurs souverains» (II, 479).

Contraint de sortir de «ce pays d'iniquité» dans les «vingt-quatre heures», il décida de partir pour Berlin y retrouver «Milord Maréchal» (II, 480). Mais, si des «Bernois venaient avec la plus détestable fausseté le flagorner» (II, 480), un citoyen de la ville libre de Bienne, Wildremet, l'invita à s'y établir (avec l'appui du secrétaire de l'ambassade de France, pays dont, toutefois, il se méfiait), et il se laissa toucher par son insistance (II, 481, 482, 483). Or ce Wildremet se révéla un homme de mauvaise réputation, qui ne lui fournit qu'une misérable chambre (II, 484). Et «la fermentation» dans la ville l'obligea à chercher un autre asile (II, 484). Il avait dépassé le délai imparti, mais le bailli de Nidau vint lui apporter un passeport. Cependant, au lieu d'aller à Berlin, il partit pour l'Angleterre rejoindre Hume (II, 485).

C'est là-dessus que se terminent "Les confessions". Dans ce tableau que donna Rousseau, qu'il résuma dans le "Préambule du manuscrit de Neuchâtel" : «Sans avoir aucun état moi-même, j'ai connu tous les états ; j'ai vécu dans tous, depuis les plus bas jusqu'aux plus élevés», nous avons donc pu constater que, né dans un milieu pauvre, où il aurait pu rester pour être, comme son père, un artisan, il s'était retrouvé sans famille ; qu'il s'était souvent, avec l'insouciance naturelle de l'âge, égaré sur les routes ; qu'il n'avait pu que difficilement se donner une éducation ; que, en papillonnant sans cesse, au hasard de circonstances imposées, il fut bien soumis à une précaire situation sociale (qu'il souligne d'ailleurs en indiquant toujours nettement quel était l'état de ses finances). S'il admit toutefois qu'il s'était souvent très mal comporté, s'il reconnut sa part de responsabilité dans certains événements, tout en la reniant parfois, on en vient à penser qu'il lui fallut beaucoup de temps pour se constituer ; à se dire, avec Sartre : «L'important n'est pas ce qu'on fait de nous, mais ce que nous faisons nous-mêmes de ce qu'on a fait de nous.» ("Saint Genet, comédien et martyr"). Il eut beaucoup

de mal à trouver une occupation qui lui plaise et lui permette de vivre, choisissant finalement la littérature, sans manquer cependant d'y subir ou d'y susciter bien des aléas, victime de ses propres erreurs ou d'intrigues malicieuses ourdies par des ennemis qui l'auraient continuellement persécuté. Voilà ce qui pourrait nous incliner à l'indulgence, si cela ne nous paraissait pas la conséquence de...

Sa faiblesse morale :

Loin de nous dissimuler ses fautes (plutôt ses faiblesses, des défaillances de la volonté plutôt que des vices), Rousseau se plaît au contraire à les révéler, à mettre l'accent sur elles, à les exagérer parfois, à insister sur des remords qui hantent son esprit malade. Ainsi, racontant l'expérience qu'il avait connue à Venise, il tient à indiquer la cause de la haine que lui portait l'ambassadeur «*afin qu'on le condamne s'il avait tort.*» (I, 471).

Dans de multiples digressions, il s'emploie à «expliquer» son «caractère» (I, 67-70, 73, 78-79, 128-129, 181-186, 231, 270, 283, 342-344), à justifier ses conduites. Il se demande «*s'il passe quelquefois dans les cœurs des autres hommes des puérilités pareilles à celles qui passent quelquefois dans le [s]ien*» (I, 378), et il prétend que ses passions sont «*des riens : les choses du monde les plus puériles*» (I, 342).

Il apprécie et dénonce à la fois son imagination.

Elle serait née des romans qu'il lut dans son enfance, qui auraient suscité en lui des «émotions confuses» ; lui auraient donné «*de la vie humaine des notions bizarres et romanesques dont l'expérience et la réflexion [n'allaien] jamais [le] guérir.*» (I, page 26).

Il s'employa à définir son imagination. C'était :

-«une *imagination assez riche pour orner de ses chimères tous les états, assez puissant pour [le] transporter, pour ainsi dire, à [son] gré, de l'un à l'autre*» (I, 78) ;

-«une *imagination trop active, qui exagère par-dessus l'exagération des hommes et voit toujours plus que ce qu'on lui dit*» (I, 251) ;

-une «*funeste imagination*» qui «*porte toujours le mal au pis*» (II, 41), une «*imagination effarouchée qui ne [lui] fait prévoir que de cruels avenirs*» (I, 426), une «*cruelle imagination, qui va toujours au-devant des malheurs*» (I, 343), qui se tourmente sans cesse à prévenir les maux qui ne sont point encore» (II, 383), qui suscite des causes d'effroi car il avoue être tourmenté d'inquiétudes morbides : «*Mon penchant naturel est d'avoir peur des ténèbres ; je redoute et je hais leur air noir ; le mystère m'inquiète toujours ; il est par trop antipathique avec mon naturel ouvert jusqu'à l'imprudence. L'aspect du monstre le plus hideux m'effrayerait peu, ce me semble ; mais si j'entrevois de nuit une figure sous un drap blanc, j'aurai peur. Voilà donc mon imagination allumée [...] occupée à me tracer des fantômes.*» (II, 355) ;

-une imagination au caractère paradoxal car il nous apprend qu'elle «*ne se monte jamais plus agréablement que quand [son] état est le moins agréable*» [I, 270]).

S'il constate que, du fait de son imagination, il a «*toujours l'âme agitée*» (I, 343), plus loin, il lui trouve un rôle bénéfique : «*Mon inquiète imagination prit un parti qui me sauva de moi-même et calma ma naissante sensualité : ce fut de se nourrir des situations qui m'avaient intéressé dans mes lectures, de les rappeler, de les varier, de les combiner, de me les approprier tellement que je devinsse un des personnages que j'imaginais, que je me visse toujours dans les positions les plus agréables selon mon goût, enfin que l'état fictif où je venais à bout de me mettre, me fit oublier mon état réel dont j'étais si mécontent.*» (I, 74, 75).

Il manifeste à peu près constamment son goût du romanesque, sa propension à se réfugier dans ses rêves, à caresser des «chimères», à bâtir des «châteaux en Espagne» (I, 78, 101, 121, 421, 429).

Se rendant à Annecy, il était certain qu'allait se produire en route un événement sensationnel : «*Je ne voyais pas un château à droite ou à gauche sans aller chercher l'aventure que j'étais sûr qui m'y attendait*» (I, page 84). La rencontre capitale avec Mme de Warens fut un émerveillement romanesque qui allait décider de sa vie et de sa formation. S'apprêtant à raconter l'épisode de «*la fontaine de Héron*», il confie : «*Pour concevoir jusqu'où mon délire allait dans ce moment, il faudrait*

connaître à quel point mon cœur est sujet à s'échauffer sur les moindres choses et avec quelle force il se plonge dans l'imagination de l'objet qui l'attire, quelque vain que soit quelquefois cet objet. Les plans les plus bizarres, les plus enfantins, les plus fous, viennent caresser mon idée favorite, et me monter de la vraisemblance, à m'y livrer.» (I, 163). Il rappelle qu'il a «déjà noté des moments de délire inconcevable où [il n'était] plus [lui]-même, [où il accumulait] des extravagances.» (I, 233-234). Au début du ‘*Livre cinquième*’, il considère que, en 1732, âgé de près de vingt et un ans, il manquait de jugement car il n'était pas encore «guéri radicalement de ses visions romanesques» (I, 277).

Revient à plusieurs reprises l'évocation du «*pays des chimères*» :

-Prêt à servir le colonel et son neveu, il appréciait pouvoir continuer à «*s'enfoncer à [son] gré dans le pays des chimères*» (I, 257).

-Alors qu'il souffrait de voir son besoin d'amour insatisfait, «*l'impossibilité d'atteindre aux êtres réels [le] jeta dans le pays des chimères* ; ne trouvant «*rien d'existant qui fût digne de [son] délire, [il] le nourrit dans un monde idéal que [son] imagination créatrice eut bientôt peuplé d'êtres selon [son] cœur*» (II, 155).

-Il craint «*qu'en faisant de l'amitié l'idole de [son] cœur, [il n'eut] employé [sa] vie à sacrifier à des chimères*» (II, 222).

S'il se dit, au début du ‘*Livre dixième*’, «*revenu des chimères de l'amitié, détaché de tout ce qui [lui avait] fait aimer la vie, [ne voyant] plus rien qui pût la [lui] rendre agréable*» (II, 245), plus loin dans le même ‘*Livre*’, il fustige encore son esprit «*romanesque*» (II, 323) en révélant que, en 1759, âgé de quarante-sept ans, il avait encore failli succomber aux charmes de Mme de Boufflers.

Puis le diagnostic sur sa maladie l'aurait «*délivré des maux imaginaires plus cruels pour lui que les maux réels*» (II, 365).

Mais, en fait, il allait jusqu'à la fin se payer d'illusions, et vouloir nous les faire partager.

Il détecte en lui une impulsivité dont, à la fois, il se réjouit et se lamente : «*Pourquoi m'arrêter aux choses permanentes, tandis que toutes les folies qui passaient dans mon inconstante tête, les goûts fugitifs d'un seul jour, un voyage, un concert, un souper, une promenade à faire, un roman à lire, une comédie à voir, tout ce qui était le moins du monde prémedité dans mes plaisirs ou dans mes affaires, devenait pour moi tout autant de passions violentes qui, dans leur impétuosité ridicule, me donnaient le plus vrai tourment?*» (I, 343). Il se moque de son absence de modération («*Il n'y eut jamais pour moi d'intermédiaire entre tout et rien*» (II, 17)), de ses ambitions démesurées : «*J'étais assez magnifique en projet*» (II, 121), reconnaissant, en particulier, que, à la suite du poème de Voltaire sur le tremblement de terre de Lisbonne, il «*forma l'insensé projet de le faire rentrer en lui-même, et de lui prouver que tout était bien*» (II, 158). Il dénonce en lui «*la persévérance de cette aveugle et stupide confiance au milieu de tous les traitements qui devaient le plus [l']en désabuser.*» (II, 322). Il critique son inconscience à son entrée en Suisse : «*C'est ainsi qu'aveugle et confiant dans mes espérances, je me suis toujours passionné pour ce qui devait faire mon malheur.*» (II, 386).

Surtout, dans le récit qu'il fit de son enfance et de sa jeunesse, il mit l'accent sur trois aveux gênants et pénibles qu'il fit au risque de choquer le lecteur.

-Le premier aveu, qui se présente presque d'emblée, est celui du plaisir trouble qu'il ressentit quand, allongé sur les genoux de Mlle Lamercier, le cul à l'air, il subit une fessée experte, qui provoqua une indubitable érection, fut donc l'éveil de sa sexualité et la naissance du goût du plaisir passif, du bonheur qu'il allait aimer connaître dans l'humiliation, car il allait essayer de goûter à nouveau tout au long de sa vie la sensation de cette raclée fondatrice ! En effet, il confesse : «*Ce qu'il y a de plus bizarre est que ce châtiment m'affectionna davantage encore à celle qui me l'avait imposé. [...] J'avais trouvé dans la douleur, dans la honte même, un mélange de sensualité qui m'avait laissé plus de désir que de crainte de l'éprouver derechef par la même main. Il est vrai que, comme il se mêlait sans doute à cela quelque instinct précoce du sexe, le même châtiment reçu de mon frère ne m'eût point du tout paru plaisant.*» (I, 35-36). Dans cet événement, qu'il perçut clairement comme une anomalie, se manifesta donc ce à quoi Léopold von Sacher-Masoch allait donner son nom un siècle plus tard : le masochisme. Rousseau révèle encore : «*Qui croirait que ce châtiment d'enfant, reçu à huit ans par la main d'une fille de trente [Mlle Lamercier avait trente-neuf ans], a décidé de mes goûts, de mes*

désirs, de mes passions, de moi pour le reste de ma vie, et cela précisément dans le sens contraire à ce qui devait s'ensuivre naturellement?» (I, 36-37). En effet, cette «*punition des enfants*» allait lui faire aimer pour toujours être dominé, préférer ne rien faire plutôt que de le demander à sa partenaire : «*Jamais [...] je n'ai pu parvenir à faire une proposition lascive, que celle à qui je la faisais ne m'y ait en quelque sorte constraint par ses avances, quoique sachant qu'elle n'était pas scrupuleuse, et presque assuré d'être pris au mot.*» (I, 145). Et, paradoxalement, il trouve à ce comportement une cause de satisfaction : «*Ce goût bizarre, toujours persistant et porté jusqu'à la dépravation, jusqu'à la folie, m'a conservé les mœurs honnêtes qu'il semblerait avoir dû m'ôter*» (I, 37) ; pour lui, la perversion masochiste de l'enfant fessé avait le mérite d'être exceptionnelle, originale ; à défaut d'être glorieuse, elle était «unique» ; elle répondait à la revendication de la déclaration liminaire du «*Livre premier*» : «*Si je ne vaux pas mieux, au moins je suis autre.*» (I, 21). Aussi se félicite-t-il : «*J'ai fait le premier pas et le plus pénible dans le labyrinthe obscur et fangeux de mes confessions. Ce n'est pas ce qui est criminel qui coûte le plus à dire, c'est ce qui est ridicule et honteux.*» (I, 40).

Cette évocation de la fessée, très pudique à nos yeux mais audacieuse pour cette époque, est restée célèbre, est entrée dans l'histoire littéraire sous le nom de "La fessée de Mlle Lamercier", ce texte merveilleusement ambigu étant d'ailleurs susceptible de multiples interprétations.

-Le deuxième aveu fut celui du vol d'un «*petit ruban couleur de rose et argent*» (I, 139), qui l'amena à mentir effrontément en accusant du délit la jeune et innocente cuisinière Marion, qu'il «*charge effrontément*», et qui, «*victime de sa calomnie*», en pleura beaucoup (I, 140). Il prend la pleine mesure de sa faute, ne cherche pas à la minimiser, en souligne au contraire l'injustice en se donnant tous les torts. Cependant, en exagérant les mérites de la victime, en s'accusant à l'inverse sans pitié, il cherche à s'absoudre lui-même par la vertu de sa sincérité (I, 139-143). Dans le récit de cette vilénie, que nous sommes beaucoup moins enclins à pardonner que l'aveu du plaisir trouble éprouvé lors de la fessée, se manifestent l'intériorisation systématique de l'acte, la dénonciation de l'apparence de la culpabilité au profit de l'innocence de l'intention. S'il resta toujours troublé par le «*souvenir cruel*» de cette «*action atroce*» dont le remords ne cesse de hanter son esprit malade, il considère qu'il lui a «*fait ce bien de [le] garantir pour le reste de [sa] vie de tout acte tendant au crime*», l'a poussé à écrire ses «*confessions*» (en confondant d'ailleurs confession et pénitence), à l'expiation que constituent les malheurs de sa vieillesse, à ses «*quarante ans de droiture et d'honneur dans des occasions difficiles*» (I, 143).

-Le «*troisième aveu pénible*» fut celui de l'abandon de M. Le Maître alors qu'il avait un accès d'épilepsie à Lyon. Rousseau commente cet aveu : «*S'il m'en restait beaucoup de pareils à faire, j'abandonnerais le travail que j'ai commencé.*» (I, 206).

On a vu que ces aveux sont des éléments de la stratégie de l'autobiographe, en tant que gages de sa sincérité.

À ces aveux dûment désignés comme tels on pourrait en ajouter d'autres :

Rousseau rit encore au souvenir de ses «*méfaits enfantins*», comme celui «*d'avoir une fois pissé dans la marmite d'une de [leurs] voisines*» (I, 29). Il reconnaît des défaillances véniales, de petits larcins (des asperges [I, 62], une pomme [I, 64], des bouteilles de vin [I, 417]), de petites vilénies comme :

-L'affaire du peigne de Mlle Lamercier «*dont tout un côté de dents était brisé*», méfait dont il fut accusé injustement, pour lequel il subit un châtiment, qu'il ne reconnut jamais, ce qui le fait encore affirmer, cinquante après, son innocence. Il raconte tout cela avec une indignation toute vibrante encore car cette épreuve de l'*«injustice»*, cette prise de conscience brutale du décalage entre la vérité et les apparences, de la difficulté à communiquer avec ses semblables, du mensonge propre à la vie sociale, cette découverte du Mal, sonna le glas de l'harmonie originelle : «*Il y a maintenant près de cinquante ans de cette aventure, et je n'ai pas peur d'être aujourd'hui puni derechef pour le même fait ; eh bien, je déclare à la face du Ciel que j'en étais innocent. [...] Je sens en écrivant ceci que mon pouls s'élève encore ; ces moments me seront présents quand je vivrais cent mille ans. [...] Mon cœur s'enflamme au spectacle ou au récit de toute action injuste.*» (I, 41, 42).

- L'affaire du détournement, par les deux garnements qu'étaient Rousseau et son cousin, de l'eau avec laquelle M. Lamercier irriguait un noyer qu'il avait planté, eux-mêmes ayant planté un saule ; le

pasteur s'en aperçut et détruisit tout, mais ne leur fit aucun reproche, Rousseau avouant : «Ce fut ici mon premier mouvement de vanité bien marquée.» (I, 46-49).

Plus inquiétants sont d'importants aveux :

- Celui de l'exhibitionnisme auquel, «ne pouvant contenter [ses] désirs», il se livra à Turin : «J'allais chercher des allées sombres, des réduits cachés, où je pusse m'exposer de loin aux personnes du sexe dans l'état où j'aurais voulu pouvoir être auprès d'elles. Ce qu'elles voyaient n'était pas l'objet obscène, je n'y songeais même pas ; c'était l'objet ridicule. Le sot plaisir que j'avais de l'étaler à leurs yeux ne peut se décrire. Il n'y avait de là plus qu'un pas à faire pour sentir le traitement désiré, et je ne doute pas que quelque résolue, en passant, ne m'en eût donné l'amusement, si j'eusse eu l'audace d'attendre.» (I, 145). Cet exhibitionnisme est étrange puisqu'il faut comprendre que «l'objet obscène» est le pénis, tandis que «l'objet ridicule» est le postérieur, et qu'est avoué le souhait d'un «traitement» qui serait une autre fessée ! Aussi l'adulte se moque-t-il de l'adolescent : «J'offrais aux filles qui venaient au puits un spectacle plus risible que séducteur» (I, 146), et le souvenir de cet épisode le fit longtemps rougir.

- Surtout, celui de l'abandon de ses cinq enfants, qu'il plaça à l'Hospice des Enfants-Trouvés, déclarant avoir eu des remords, essayant toutefois de le justifier péniblement en invoquant les mœurs légères du temps, et sa pauvreté :

- En 1746, Thérèse eut un premier enfant, et, comme il avait appris qu'on pouvait, pour éviter tout «embarras de marmaille», le laisser à l'hospice des "Enfants-Trouvés", lui, qui se disait si indépendant d'esprit, décida «gaillardement sans le moindre scrupule», de suivre «l'usage du pays» (II, 35).

- Dans le "Livre huitième", il indique que, Thérèse étant «grosse pour la troisième fois», il considéra que «livrer [ses] enfants à l'éducation publique» était «un acte de citoyen et de père», qu'ainsi, il les mettait à l'abri des privations, leur permettait d'apprendre un bon métier qui les rendrait plus heureux que leur père ; et il se vit «comme un membre de la république de Platon» (II, 54). Pourtant, s'«il ne mit aucun mystère à sa conduite» (II, 55), il fut mécontent que Mme Le Vasseur en fasse la confidence à Mme Dupin, et qu'ainsi le secret ait été rendu public.

- Dans le "Livre neuvième", il suppose que «les risques de l'éducation des Enfants-Trouvés étaient beaucoup moins» que ceux que ses enfants auraient courus en étant élevés par Thérèse et sa mère (II, 138). Il allait y revenir dans la "Huitième promenade" du «promeneur solitaire» : «Hors d'état d'élever moi-même mes enfants, il aurait fallu dans ma situation les laisser éléver par leur mère qui les aurait gâtés, et par sa famille qui en aurait fait des monstres. Je frémis encore d'y penser.»

- Dans le "Livre onzième", il reconnaît : «Jamais on n'aimera celui qu'on a mis en nourrice comme celui qu'on a nourri sous ses yeux.» Il ajoute : «La réflexion que je fais ici peut exténuer mes torts dans leurs effets, mais c'est en les aggravant dans leur source.» (II, 344).

- Dans le "Livre douzième", il avoue : «En méditant mon "Traité de l'Éducation" ["Émile"], je sentis que j'avais négligé des devoirs dont rien ne pouvait me dispenser. Le remords enfin devint si vif, qu'il m'arracha presque l'aveu public de ma faute au commencement de l'"Émile", et le trait même est si clair, qu'après un tel passage il est surprenant qu'on ait le courage de me la reprocher.» (II, 396). Ici aussi, l'aveu est censé entraîner automatiquement l'absolution, efface la faute !

Rousseau se vit bien porteur d'une dichotomie fondamentale. Il se définit par «ce cœur à la fois si fier et si tendre, ce caractère efféminé, mais pourtant indomptable» qui allait le mettre «en contradiction avec lui-même» (I, 31), sans qu'il s'en inquiète puisqu'il parle d'une «inconséquence» de plus, à joindre aux autres (I, 359). Il constate : «Deux choses presque inaliénables s'unissent en moi : un tempérament très ardent, des passions vives, impétueuses, et des idées lentes à naître, embarrassées et qui ne se présentent qu'après coup. On dirait que mon cœur et mon esprit n'appartiennent pas au même individu» (I, 181-182). Il regrette une «lenteur de penser, jointe à une vivacité de sentir» (I, 182). Il insiste sur sa versatilité : «C'est encore une de mes différences caractéristiques. Au fort d'une certaine habitude d'être, un rien me distrait, me change, m'attache, enfin me passionne, et alors tout est oublié, je ne songe plus qu'au nouvel objet qui m'occupe.» (I, 73). S'il était impétueux, il reconnaît : «Tout cela ne dure qu'un moment, et le moment qui suit me jette dans l'anéantissement» (I, 67).

Ses faiblesses intellectuelles :

Rousseau se moque de son «*inconstante tête*» (I, 343), de la faiblesse de sa mémoire.

S'il dit qu'à son arrivée à Paris, il «exerça [son] heureuse mémoire à retenir tous les poètes par cœur» (I, 441), il raconte aussi que :

-Dans le château de Mme d'Épinay, comme on jouait entre amis des pièces de théâtre, «on [le] chargea d'un rôle qu'[il étudia] six mois sans relâche, et qu'il fallut [lui] souffler d'un bout à l'autre à la représentation.» (II, 37-38).

-Ayant voulu, à Genève, en 1754, redevenir protestant, pour la cérémonie de réintégration, il prépara «pendant trois semaines, un petit discours». Mais, au moment de le «réciter», il se troubla «au point de n'en pouvoir pas dire un seul mot», faisant «dans cette conférence le rôle du plus sot écolier» (II, 106).

-Devant, en 1764, se défendre devant le consistoire de Motiers, s'il apprit son discours par cœur («*Thérèse se moquait de moi, en m'entendant marmotter et répéter incessamment les mêmes phrases pour tâcher de les fourrer dans ma tête*» [II, 442]), le matin venu, il l'avait oublié, et n'eut pas le courage de se présenter ! (II, 443).

Il indique aussi l'«une des singularités de [sa] mémoire» : «Quand elle me sert, ce n'est qu'autant que je me suis reposé sur elle ; sitôt que j'en confie le dépôt au papier, elle m'abandonne ; et dès qu'une fois j'ai écrit une chose, je ne m'en souviens plus du tout» (II, 45), ce qui expliquerait ses «contradictions» !

D'autre part, il revient sans cesse sur sa sottise. Elle se serait manifestée :

-Chez le greffier où il avait été mis en apprentissage, car il le renvoya à cause de «son engourdissement, sa bêtise, son ineptie» (I, 58).

-Auprès de la comtesse de Menthon, qui «fit quelque attention à [lui], non pas pour [sa] figure [...] mais pour l'esprit qu'on [lui] supposait», qui, cependant, «trouva qu'[il n'était] qu'un sot». (I, 302-303).

-Au cours des dîners donnés par Mme de Boze : «On ne saurait avoir l'air plus gauche et plus sot» que celui qu'il aurait eu à ces occasions (I, 434)

Il s'amuse des «balourdises ordinaires» qu'il aurait dites ou faites «infailliblement» (II, 312) ; qu'il se complaît à énumérer (I, 186, 300, 444 ; II, 23, 87, 96, 263, 293, 294, 307, 312, 335).

Il mentionne une «aventure» où il s'illustra par «un concours impayable d'effronterie et de bêtise» (I, 71). À l'occasion du dîner chez Mme de Besenval, il se sentit dépassé par «ce petit jargon de Paris, tout en petits mots, tout en petites allusions fines» ; aussi se lamente-t-il : «Il n'y avait pas là de quoi briller pour le pauvre Jean-Jacques. J'eus le bon sens de ne vouloir pas faire le gentil malgré Minerve, et je me tus. [...] J'étais désolé de ma lourdisse.» (I, 444). M. d'Aubonne, l'observant à son insu, trouva que, en dépit de sa «physionomie animée», il était «sinon tout à fait inepte, au moins un garçon de peu d'esprit, sans idées, presque sans acquis, très borné en un mot à tous égards», qui n'était bon qu'à devenir un «curé de village» (I, 181).

Loin de s'atténuer avec l'âge, la sottise n'aurait fait que s'aggraver :

-Au cours de sa relation avec Mme de Luxembourg, il aurait encore laissé échapper «des foules de balourdises» (II, 294). Il constate : «Ma balourdise et mon guignon me nuisaient de concert auprès d'elle» (II, 335). Il se reproche la «même maussaderie qui [lui] faisait un besoin de lui plaire et [l'] empêcha d'y réussir» (II, 336). Il regrette que, «à force de gaucheries», il ait fait «tout ce qu'il fallait» pour «s'attirer [sa] disgrâce», tout en «s'étourdisant sur l'effet de ses bêtises» (II, 307). Il s'afflige de sa malencontreuse insertion des «aventures de mylord Édouard» dans la copie de son roman qu'il lui avait remise, déclarant que de ce «projet insensé on ne peut expliquer l'extravagance que par l'aveugle fatalité qui l'entraînait à [sa] perte», et reconnaissant sa «stupidité» (II, 296), son «imbécillité» (II, 297), son «ineptie» (II, 343). Une autre de ses «balourdises» consista à lui donner une copie de sa lettre à M. de Silhouette (II, 307). Il eut, avec Amélie, la petite-fille de cette dame, un comportement maladroit qui était dû à sa «maussaderie ordinaire» (II, 311), qui lui fit maudire cette «incroyable bêtise qui [lui avait] si souvent donné l'air vil et coupable, quand [il n'était] que sot et embarrassé» (II, 312). Ce fut encore «comme un sot» qu'il voulut «flagorner et flatter» en faisant l'éloge de l'«horrible» portrait de la maréchale qu'avait fait l'abbé de Boufflers (II, 336).

-Parlant de sa relation avec le jeune marquis de Villeroy, il s'accuse d'«être bête, sans aucune présence d'esprit», constate que «*la colère, au lieu d'aiguiser le peu qu'il en ait], le [lui] ôte*» (II, 341) ; se reproche «une pusillanimité fort sotto» (II, 342).

-Plus sérieusement, il ne s'inquiéta pas des conséquences de la publication d'"*Émile*" : «*Ma stupidité fut telle que, loin de prévoir mon malheur, je n'en soupçonnais pas même la cause, après en avoir ressenti l'effet*» (II, 369).

-À Neuchâtel, devant la surveillance exercée par les habitants, «*il fut assez bête pour se piquer, et eut l'ineptie de ne vouloir point y aller [dans la ville], et il tint la résolution près de deux ans*» (II, 409).

En dépit de sa «fureur de parler» (I, 185), il souffre d'une «*inaptitude*» à la parole en public, surtout une «*inaptitude à s'exprimer impromptu*», à «*parler et parler sur-le-champ, trouver les idées, les tours, les mots au moment du besoin, avoir toujours l'esprit présent, être toujours de sens froid, ne jamais se troubler un moment*» (II, 441-442). Il se plaint de ses «*idées lentes à naître, embarrassées et qui ne se présentent qu'après coup*» (I, 181). Ce manque d'à-propos, dû à la conjonction de sa timidité et de son manque de mémoire, se manifesta en particulier à certaines occasions :

-Devant «*l'engouement*» pour lui de la maréchale de Luxembourg, il se sentit «*si peu d'agrément dans l'esprit pour le soutenir*» qu'il en éprouva du «*dégoût*», et dut admettre que «*malheureusement pour [lui] cette crainte ne fut que trop bien fondée*» (II, 294).

-En 1762, à Yverdun, il se ridiculisa devant des gens venus le remercier : «*Je m'embarrassai tellement dans ma réponse, et ma tête se brouilla si bien que je restai court et me fis moquer de moi.*» (I, 246).

Aussi sa comparution devant le sénat de Berne fut-elle un exceptionnel succès : «*Voilà la seule fois de ma vie que j'ai parlé en public et devant un souverain, et la seule aussi peut-être que j'ai parlé hardiment et bien.*» (I, 245-246). Et, à Mme d'Épinay et à Grimm, il les lettres qu'il avait écrites à Diderot «avec une intrépidité dont [il ne se serait] pas cru capable» (II, 229).

De plus, quand il lisait, il était incapable d'«*une longue application*» (I, 366), «*se brouillait la tête et n'avancait point à cause de son défaut de capacité*» (I, 369). Et il connaissait une «*extrême difficulté [...] à écrire*» (I, 182) en particulier les lettres, car il se perdait dans de «*lourdes phrases*» (II, 288).

Dans le travail, il aurait manqué de sérieux ou du moins de constance : «*Tous les goûts auxquels je commence à me livrer, augmentent, deviennent passion, et bientôt je ne vois plus rien au monde que l'amusement dont je suis occupé. L'âge ne m'a pas guéri de ce défaut, et ne l'a pas diminué même, et maintenant que j'écris ceci, me voilà comme un vieux radoteur engoué d'une autre étude inutile où je n'entends rien, et que ceux mêmes qui s'y sont livrés dans leur jeunesse sont forcés d'abandonner à l'âge où je la veux commencer.*» (I, 283). Et, alors qu'à Venise il fut un diplomate diligent, il se qualifie d'«*homme négligent et étourdi*» (I, 466). Dans «*Le livre douzième*», il se lance dans cette digression : «*Me voilà recherchant la solitude uniquement pour m'y livrer à l'oisiveté. [...] L'oisiveté que j'aime n'est pas celle d'un fainéant qui reste là les bras croisés dans une inaction totale, et ne pense pas plus qu'il n'agit. C'est à la fois celle d'un enfant qui est sans cesse en mouvement pour ne rien faire, et celle d'un radoteur qui bat la campagne, tandis que ses bras sont en repos. J'aime à m'occuper à faire des riens, à commencer cent choses et n'en achever aucune, à aller et venir comme la tête me chante, à changer à chaque instant de projet, à suivre une mouche dans toutes ses allures, à vouloir déraciner un rocher pour voir ce qui est dessous, à entreprendre avec ardeur un travail de dix ans, et à l'abandonner sans regret, au bout de dix minutes, à muser enfin toute la journée sans ordre et sans suite, et à ne suivre en toute chose que le caprice du moment.*» (II, 463). Mais il note aussi : «*Quoique paresseux, j'étais laborieux cependant quand je voulais l'être*» (II, 118).

Il dut se rendre compte de son incomptence quand il fut le précepteur des enfants de M. de Mably, et qu'il reconnut qu'il n'avait pas «*les connaissances nécessaires*» (I, 414) ; d'ailleurs, son enseignement fut un échec.

Il en vient à se définir comme «*un homme qui ne sait se pourvoir de rien, ni s'ingénier sur rien*» (II, 283).

S'il lui fallait des amis dont «*l'impulsion surmonte [son] inertie*» (II, 138), il ne cessa pourtant de connaître avec eux bien des vicissitudes, du fait de...

Son inaptitude relationnelle

Rousseau affirme : «*J'ai l'âme aimante et je me suis toujours attaché aux gens moins à proportion du bien qu'ils m'ont fait que de celui qu'ils m'ont voulu, et c'est sur quoi mon tact ne se trompe guère.*» (I, 150). Il fut en effet constamment soucieux d'entretenir des amours et surtout des amitiés. Mais, dans un cas comme dans l'autre, il connut le plus souvent des déconvenues, parfois cruelles.

Il faut distinguer ses relations avec des hommes et ses relations avec des femmes.

Ses relations avec des hommes :

On peut considérer que Rousseau a eu le comportement que, ces dernières années, on en est venu à appeler «bromance» (mot-valise anglais forgé en liant «brother» et «romance») pour désigner des amitiés entre hommes, où le niveau émotionnel est élevé, qui sont fondées sur des affinités électives, d'harmonieuses conjonctions, sans présenter de composante sexuelle.

Enfant, il se livra, à Bossey, avec son cousin, à de grandes effusions : «*Tous deux dans le même lit nous nous embrassions avec des transports convulsifs*» (I, 43]).

Mais, adolescent qu'il décrit ainsi : «*Sans être ce qu'on appelle un beau garçon, j'étais bien pris dans ma petite taille ; j'avais un joli pied, la jambe fine, l'air dégagé, la physionomie animée, la bouche mignonne, les sourcils et les cheveux noirs, les yeux petits et même enfoncés, mais qui lançaient avec force le feu dont mon sang était embrasé.*» (I, 84-85), à l'*«Hospice des catéchumènes»* de Turin, il connut une «petite vilaine aventure assez dégoûtante». En effet, il y fut l'objet des attentions d'un de ses compagnons, un «*Maure*» [«Maghrébin à la peau noire»], qui s'éprit de lui, et, «*enflammé de la plus brutale concupiscence*», s'efforça de gagner ses faveurs ; il raconte : «*Il voulut passer par degrés aux privautés les plus malpropres et me forcer, en disposant de ma main, d'en faire autant. Je me dégageai impétueusement en poussant un cri et faisant un saut en arrière, et, sans marquer ni indignation ni colère, car je n'avais pas la moindre idée de ce dont il s'agissait, j'exprimai ma surprise et mon dégoût avec tant d'énergie, qu'il me laissa là ; mais tandis qu'il achevait de se démener, je vis partir vers la cheminée et tomber à terre je ne sais quoi de gluant et de blanchâtre qui me fit soulever le cœur*» (I, 113). Cette expérience traumatisante fut sa première rencontre avec un homosexuel. En se fondant sur elle, on a pu voir en Rousseau un homosexuel refoulé doublé d'un homophobe parce qu'il avait été dégoûté par cette fâcheuse expérience. Et on peut mettre en doute sa sincérité puisqu'il prétend que, alors qu'il avait seize ans, il n'avait jamais vu de sperme : il était soit très en retard ou même infirme, soit un menteur : cet adolescent n'aurait-il pas eu, à tout le moins, des éjaculations nocturnes?

Il allait faire d'autres de ces rencontres. Quand M. Le Maître et lui passèrent par Seyssel, le curé de l'endroit, «*M. Reydelet, [le] trouvant joli garçon, [lui] fit [...] mille caresses*» (I, 205). À Lyon, un ouvrier lui fit la proposition de se masturber «*chacun pour son compte*» ; il fut «*effrayé de cette impudence*», et indique : «*J'étais sujet au même vice ; ce souvenir m'en guérit pour longtemps*» (I, 261). Dans cette ville encore, au cours du même voyage, il connut «*une autre aventure à peu près du même genre mais qui [le] mit en plus grand danger*», car un abbé qui l'avait hébergé voulut abuser de lui ; cependant, «*plus instruit que la première fois, [il comprit] bientôt son dessein*» (I, 262), et, pour l'en dissuader, lui raconta ce qu'il avait subi à Turin (I, 263).

Laquais chez le comte de Gouvon, il s'attacha à son fils, l'abbé de Gouvon, qui fit de lui son secrétaire, entreprit de lui donner une instruction, lui faisant même miroiter une carrière dans la diplomatie (I, 157-158).

Mais il s'était alors «*tout d'un coup engoué de M. Bâcle*» (I, 160), «*un petit malheureux*» (I, 162), mais qui était «*un garçon très amusant, très gai, plein de saillies bouffonnes*» (I, 160) ; il lui fit négliger son service, et partir sur les routes avec une «*fontaine de Héron*» (I, 13-164).

Comme Mme de Warens avait imaginé «de [le] faire instruire au séminaire» (I, 187), il y eut comme professeur «un maudit lazarois qui [l']entreprit» ; qui, avec «sa figure effrayante et doucereuse», lui faisait «signe d'entrer dans sa chambre, plus affreuse pour [lui] qu'un cachot.» (I, 189).

Il nous signale que l'intendant de Mme de Warens avait «des goûts ultramontains» (I, 191), une des expressions utilisées alors pour désigner l'homosexualité (qui était donc attribuée aux Italiens !), qui lui rendaient sa femme «inutile». (I, 191).

Pour sa part, il s'enflamma pour le musicien itinérant Venture de Villeneuve, se disant même «venturisé» (I, 234) pour marquer à quel point il avait subi son influence, car, s'il apparut dans un «comique équipage», il présentait «pourtant quelque chose de noble que son maintien ne démentait pas ; sa physionomie avait de la finesse et de l'agrément ; il parlait facilement et bien, mais très peu modestement. Tout marquait en lui un jeune débauché qui avait eu de l'éducation, et qui n'allait pas gueusant comme un gueux mais comme un fou» (I, 198) ; il «avait de l'éducation, des talents, de l'esprit, de l'usage du monde, et pouvait passer pour un aimable débauché» (I, 199) ; il était «badin, folâtre, inépuisable, séduisant dans la conversation, souriant toujours et ne riant jamais, disait du ton le plus élégant les choses les plus grossières et les faisait passer» (I, 200). Il avoue : «Le cœur me battit d'une terrible force, car je m'intéressais beaucoup à lui» (I, 199). Séduit, il se justifie : «C'est [...] ce qui serait arrivé, je pense, à tout autre jeune homme à ma place.» (I, 199). Mais cela ne plut pas à Mme de Warens qui le mit en garde.

À Venise, il fit la connaissance de Carrio, «homme d'esprit et très aimable [...] avec lequel [il s'était] intimement lié» (I, 465) ; d'*«un gentilhomme forlan [...] dont [il ne se] rappelle point sans émotion l'aimable souvenir : c'était, de tous les hommes que [il ait] connus dans [sa] vie, celui dont le cœur ressemblait le plus au [sien]»* (I, 479), de «deux ou trois Anglais pleins d'esprit et de connaissances, passionnés de la musique» (I, 479), surtout celle d'Ignatio Emanuel de Altuna (II, 11), un Biscaïen avec lequel il fut très ami, même si, en dépit des vertus parfaites de ce «sage de cœur ainsi que de tête», ils se disputaient au point qu'il ne put donc finalement vivre avec lui comme convenu, et décida d'être indépendant (II, 13).

Au «*Livre cinquième*», il mentionne soudain (prétendant : «Je crois l'avoir dit» [I, 278]) la présence auprès de Mme de Warens d'un laquais, Claude Anet, un paysan herboriste qui était devenu pour lui «une espèce de gouverneur» (I, 279), de précepteur, qu'il décrivit «sérieux, même grave [...] lent, posé, réfléchi, circonspect dans sa conduite, froid dans ses manières, laconique et sentencieux dans ses propos», vantant «son grand bon sens, sa droiture, son inviolable attachement pour elle», mais aussi «des passions d'une impétuosité» telles qu'elles le conduisirent à vouloir s'empoisonner, ce qui eut pour conséquence que Rousseau apprit ainsi «l'intimité de ce garçon avec sa maîtresse» (I, 279), avouant qu'il n'avait «pas songé même à désirer [...] cette place» (I, 280) et qu'ils vivaient «dans une union qui [les] rendait tous heureux» (I, 281).

Surtout, à Paris, s'il avait «un assez grand nombre de connaissances», il eut «deux seuls amis de choix, Diderot et Grimm» (II, 71), ayant avec chacun d'eux de fortes relations qui connurent la même évolution :

- Diderot : Il avait rencontré en 1743 cet écrivain qui «était à peu près de [son] âge», qui «aimait la musique», qui lui «parlait aussi de ses projets d'ouvrages» (I, 441). Il était alors avec «sa Nanette» [la marchande de lingerie, Antoinette Champion], que Rousseau qualifie de «pie-grièche et harengère», ce qui faisait que lui, ayant «une Thérèse», il y avait entre eux «une conformité de plus» (II, 38). Parmi les autres conformités figurait l'entente intellectuelle, qui l'amena à rédiger l'article *“Musique”* de l'*“Encyclopédie”*. Quand son ami fut emprisonné au donjon de Vincennes, il écrivit à Mme de Pompadour «pour la conjurer de le faire relâcher, ou d'obtenir qu'on [l']enfermât avec lui» (II, 41). Devant cette situation, il fut bouleversé : «Rien ne peindra jamais les angoisses que me fit sentir le malheur de mon ami.» (II, 40-41). Chez le prince de Saxe-Gotha, il prit sa défense avec ardeur (II, 42). Quand Diderot put sortir du donjon, il «vola [...] dans les bras de [son] ami» (II, 43). Allant le voir, il connut une illumination dans laquelle des psychanalystes purent voir comme un accès hystérique, une brusque libération d'énergie qui transmua l'*“éros coupable”* en *“éros glorieux”*. Il reste que Diderot l'incita à répondre à la question de l'académie de Dijon (II, 45), ce qui lui permit de suivre alors ses conseils pour la rédaction du *“Discours sur les sciences et les arts”* (II, 45).

Mais comme, après son refus de se rendre à l'audience du roi, son ami lui reprocha son «*indifférence pour la pension*» dont il privait Thérèse et sa mère, ce fut l'occasion de leur première brouille (II, 88). Cependant, ne sachant pas encore que Diderot «abusait de [sa] confiance pour donner à [ses] écrits ce ton dur et cet air noir qu'ils n'eurent plus quand il cessa de [le] diriger», ce qui fut ajouté dans une note (II, 100), il bénéficia de nouveau de ses conseils pour la rédaction du «*Discours sur l'inégalité*» (II, 100). Cependant, il souffrit de ce que la mère de Thérèse reçaise l'appui de son ami (II, 142) qui, de plus, se disait inquiet de le voir passer l'hiver à l'Hermitage (II, 165), lui faisait des «*tracasseries*» (II, 200), travestissait «*l'ermite en galant berger*» (II, 195), avait joint à sa pièce «*Le fils naturel*» une attaque «*contre les solitaires*» (II, 196). Rousseau, qui s'étonnait : «*Je ne sais comment toutes mes conférences avec lui tendaient toujours à me rendre satirique et mordant plus que mon naturel ne me portait à l'être*» (II, 123), qui affirmait : «*Je l'aimais tendrement ; je l'estimais sincèrement, et je comptais avec une entière confiance sur les mêmes sentiments de sa part*» (II, 196), lui fit savoir qu'il était «*excédé de son infatigable obstination à [le] contrarier [...], à [le] gouverner comme un enfant*» (II, 196) ; il se demandait comment «*un homme d'esprit avait l'imbécillité de lui faire sérieusement un crime de son éloignement de Paris*» (II, 202).. Il eut «*le cœur plein des torts multipliés*» (II, 197) de Diderot, alors qu'il «*faisait de l'amitié l'idole de son cœur*» (II, 222). Diderot lui envoya une réponse sèche et accusatrice, lui reprochant de garder à l'Hermitage Mme Le Vasseur, qui était âgée de quatre-vingts ans et en proie à des diarrhées (II, 197-198). Rousseau demanda à celle-ci d'écrire une lettre à Mme d'Épinay, pour se plaindre de la conduite de Diderot (II, 199-200). Il répondit ailleurs au reproche que celui-ci lui faisait de ne pas se soucier des pauvres (II, 202). Il se demandait comment «*un homme d'esprit avait l'imbécillité de [lui] faire sérieusement un crime de [son] éloignement de Paris*». Invité à un «*raccommodement*» (II, 202), il se rendit chez lui, qui alors «*était malheureux*» à cause du mauvais accueil fait ses œuvres ; Diderot le «*reçut bien*» ; aussi Rousseau fut-il ému : «*Que l'embrassement d'un ami peut effacer de torts ! Quel ressentiment peut après cela rester dans le cœur ?*» Ils eurent «*peu d'explication*» (II, 203). Mais, si Rousseau encouragea son ami à écrire «*Le père de famille*», l'autre lui déclara trouver la «*Julie*» «*chargée de paroles et redondante*» (II, 204). Il le fit venir «*souper chez M. d'Holbach*» alors que Rousseau voulait rompre avec celui-ci (II, 204). Grief plus grave, il pensa que Diderot avait dû trahir le secret au sujet de ses enfants (II, 217). Ils s'affrontèrent encore dans des «*billetts*» au sujet du voyage que voulait faire Mme d'Épinay à Genève (II, 226). Comme il rompit alors avec celle-ci, il reçut la visite de Diderot, son «*plus ancien ami et presque le seul qui [lui] restait*», et il put lui faire part de ses malheurs tout en reconnaissant ses torts (II, 240). De nouveau, plus tard, l'animosité reprit, et, se trouvant éloigné de Paris, Rousseau considéra que, avec Grimm et d'Holbach, Diderot était «*au centre du tourbillon*» car il «*vivait répandu dans le plus grand monde*» (II, 249). Puis il comprit que la révélation de son amour pour Mme d'Houdetot n'avait pu être faite que par Diderot, et il décida de rompre avec lui par le moyen d'une note à son ouvrage qui était «*un passage du livre de l'"Ecclésiastique"*» traitant du respect dû à l'amitié (II, 257). Cependant, comme Diderot fut maltraité par Palissot, il marque que, le croyant «*moins méchant qu'indiscret et faible*», il «*avait conservé de l'attachement, même de l'estime et du respect*» (II, 313). Enfin, il reproche à son ami d'avoir rompu les «*liaisons intimes*» qui s'étaient nouées entre eux, qui avaient «*duré quinze ans*», et dont il dit qu'elles «*dureraient encore si malheureusement, et bien sa faute, [il n'eût] été jeté dans son même métier*» (I, 441).

- Grimm, un Allemand qui avait de «*plaisants germanismes*» (II, 50), était le lecteur du prince de Saxe-Gotha. Rousseau, le rencontrant en 1748, fut «*transporté d'aise*» en constatant que ce «*jeune homme*» «*accompagnait du clavecin*» (II, 43), et alors ils chantèrent «*des airs italiens et des barcarolles, sans trêve et sans relâche du matin au soir, ou plutôt du soir au matin*» (II, 47). Il commente : «*Ainsi commença cette amitié qui d'abord me fut si douce, enfin si funeste, et dont j'aurai tant à parler désormais*» (II, 43). En effet, il commença avec lui «*à vivre dans la plus grande intimité*» (II, 47). Elle les conduisit à vouloir partager les faveurs d'*«une petite fille»* qu'entretenait un autre Allemand, Grimm ayant prétendu ne l'avoir «*pas touchée*», ce qui fait que Rousseau en déduit que «*c'était donc pour s'amuser à nous impacter qu'il resta si longtemps avec elle*» (II, 50). Il se plaint de ce que Grimm ne lui faisait pas connaître ses amis (II, 71). Quand la «*belle passion*» de Grimm pour «*une fille d'Opéra*», une cantatrice, le rendit malade, Rousseau s'employa à sa «*garde*» (II, 72) ;

or l'autre fut un jour guéri, «*reprit son train de vie ordinaire, sans que jamais il [lui] ait reparlé [...] de cette singulière léthargie*» (II, 73). Rousseau persifle : «*Cette belle passion mit Grimm à la mode*» ; de ce fait, cela «*l'éloigna de*» lui, ce qu'il regretta, car, confesse-t-il, «*tous les sentiments vifs dont il faisait parade étaient ceux qu'avec moins de bruit j'avais pour lui*» (II, 73).

Désormais, Grimm fut son ennemi. Il avait déjà montré sa malignité quand, les trois amis ayant imaginé un voyage en Italie, Rousseau avait constaté qu'il y avait voulu le «*faire fourrer à l'Inquisition à sa place*» (I, 101). Avec Diderot, Grimm se fit l'allié de la mère de Thérèse (II, 142). Il dénonça la relation de Rousseau avec Mme d'Houdetot (II, 186). Arrivé à la Chevrette, il le supplanta et lui montra beaucoup de mépris, en particulier en prenant sa place au cours d'un repas avec Mme d'Épinay. Rousseau souffrit de sa «*morgue insultante*» et de son ingratitudo, répétant encore qu'il lui avait fait connaître tous ses amis alors que lui ne l'avait fait pour aucun des siens, avait même fini par lui ôter les siens (II, 212). En fait, Grimm était «*arrogant avec tout le monde*» (II, 213), traitait mal son laquais, montrait «*la suffisance d'un parvenu*», de «*la forfanterie*», «*avait des prétentions près des femmes*» car, se voulant séducteur en dépit de «*ses gros yeux troubles*» et de «*sa figure dégingandée*», il faisait «*le beau*», mais «*était faux*» et «*jouait le sentiment*» (II, 214), pensant que «*l'unique devoir de l'homme est de suivre en tout les penchants de son cœur*» (II, 215). Rousseau le raille en le disant «*modeste comme on sait qu'il est*» (II, 186). Il crut que Grimm et Diderot avaient dû trahir le secret au sujet de ses enfants (II, 217) ; qu'ils essayaient de lui «*ôter les Gouverneuses*» (II, 217), qu'ils avaient retourné Mme Le Vasseur contre lui (II, 218). De plus, Grimm le «*décrivait comme un mauvais copiste*» (II, 219). Aussi Rousseau fut-il résolu à ne plus le voir ; mais Mme d'Épinay voulut les «*raccorder*» (II, 219) ; il dut alors aller chez lui «*comme un autre George Dandin, lui faire excuse des offenses qu'il [lui] avait faites*» (II, 220) ; or Grimm le reçut «*en empereur romain, avec une morgue que [Rousseau] n'avait jamais vue à personne*», en prétendant, avant de lui «*accorder le baiser de paix*», qu'*«on lui voyait toujours conserver les mêmes amis»* (II, 221). Quand, en 1757, Mme d'Épinay lui annonça devoir aller à Genève consulter le médecin Tronchin, et l'invita à y venir avec elle, Rousseau comprit qu'*«il y avait à ce voyage un motif secret»* : on voulait qu'il soit son «*chaperon*» (II, 225), comme le prouva un billet que lui envoya Diderot auquel, en colère, il répondit par un autre billet où il déclarait savoir qui l'avait incité à agir ainsi ; lisant ces lettres à Mme d'Épinay et à Grimm, il fut convaincu qu'ils avaient décidé sa perte (II, 229). Cependant, il écrivit à celui-ci une lettre pour justifier son refus de ce voyage (II, 233), mais non sans terminer «*par un acte de confiance dont tout autre homme aurait été touché*» (II, 234), ce qui lui valut une lettre de rupture «*dans des termes tels que la plus infernale haine les peut dicter*» (II, 237). En conséquence, ses amis s'éloignèrent de lui (II, 239), ce qui le laissa «*immobile et stupide*» (II, 239). Enfin, alors que Grimm était lui aussi «*au centre du tourbillon, vivait répandu dans le plus grand monde*» (II, 249), il aurait voulu «*élèver autour de [lui] un édifice de ténèbres*» (II, 250), «*renverser [sa] réputation de fond en comble*» (II, 250), ce à quoi d'ailleurs il s'employait depuis «*douze ans*», «*sa grande adresse étant de paraître [le] ménager en [le] diffamant*» (II, 251). Rousseau estimait donc qu'il ne s'était vu infliger par cet «*ami*» qu'une longue suite de vexations.

- Si Rousseau déclare que, ayant «*secoué le joug de [ses] tyrans*», il «*était résolu de [s']en tenir désormais aux liaisons de simple bienveillance*» (II, 265), il dresse alors une autre liste d'amis, et montre qu'il connaît alors de nouveau d'ardents sentiments pour :

- Le jeune Suisse Moulton, qui aurait pu être l'*«homme letttré de confiance entre les mains duquel [il aurait pu] déposer [ses] papiers»* car il se sentait «*mourant*» ; dont il indique : «*J'avais de l'inclination pour ce jeune homme, et j'aurais désiré qu'il vînt me fermer les yeux ; je lui marquai ce désir, et je crois qu'il aurait fait avec plaisir cet acte d'humanité, si ses affaires et sa famille le lui eussent permis.*» (II, 361).

- «*Milord Keith*», le gouverneur de Neuchâtel (II, 397) pour lequel il eut un «*vif attachement*» (II, 397), «*une amitié*» dont il dit : «*Nous ne pouvions nous passer l'un de l'autre*» - «*Que de larmes d'attendrissement j'ai souvent versées dans ma route en pensant aux bontés paternelles, aux vertus aimables, à la douce philosophie de ce respectable vieillard*» ; sentiment qui le fait s'écrier : «*Ô bon Milord ! ô mon digne père ! que mon cœur s'émeut encore en pensant à vous !*» (II, 400).

- Le prétendu baron de Sauttern, le prétendu «jeune Hongrois» qu'il rencontra à Motiers, qui eut «toute son amitié, toute sa confiance», d'autant plus que, pour le vieil homme, au charme physique s'adjoignait le prestige aristocratique. Ainsi, ils passèrent deux ans «dans la plus grande intimité» (II, 427). Et, quand, ayant appris qu'il était en fait un espion qu'on avait envoyé auprès de lui, il dut le quitter, il eut avec lui un «embrassement bien doux» qui «fut un de ces plaisirs de l'âme que les persécuteurs ne sauraient connaître, ni les ôter aux opprimés» (II, 428). Or «la servante de l'auberge se déclara grosse de [son] fait», et Rousseau fut, autant que «les plus aimables personnes du pays [qui lui] avaient inutilement prodigué leurs agaceries», «outré d'indignation», et fit tous ses efforts «pour faire arrêter cette effrontée, offrant de payer tous les frais et de cautionner Sauttersheim» (II, 429), le véritable nom du beau jeune homme !

On comprend donc que, même si Rousseau manifesta à plusieurs occasions la véritable répulsion qu'il ressentait à l'égard de ce qu'il appelait «les chevaliers de la manchette», le nombre des amitiés masculines qu'il ne cessa de chercher, de cultiver, qui furent marquées d'élan passionnés d'amour puis de haine, au fil interminable de bisbilles, de querelles, de ruptures, permet aux psychanalystes de diagnostiquer chez lui une homosexualité qui, toutefois, serait demeurée latente. Il aurait été victime de ce qu'on appelle aujourd'hui la dépendance affective ; elle aurait pris racine dans une enfance où il aurait manqué de reconnaissance, d'attention, d'estime de soi, où il aurait ressenti la peur de l'abandon, n'ayant pu vivre assez longtemps avec son père qui, après avoir fait de ce cadet préféré son «idole», l'abandonna à l'âge de dix ans, sans lui permettre de se mesurer avec lui et de conquérir peu à peu sa pleine autonomie. Timide, manquant d'affirmation de soi et de maturité, souvent honteux de lui-même, il serait ainsi resté fixé à un stade où il était à la fois désireux de s'affranchir par un acte d'affirmation virile et incapable de trouver en lui les forces nécessaires pour le faire impunément. Cela l'aurait amené à ne se sentir exister que dans le regard de l'autre, à développer une soif de plaisir à tout prix, une peur de n'être pas aimé, un besoin de contact constant. Il aurait été ainsi conduit à l'amour fou, à la plus grande passion. Mais, comme il voulait «tout ou rien», dès que se produisaient chez l'autre, du fait même d'une sollicitation insistant et même excessive, d'une volonté de se rendre indispensable, d'un dévouement acharné, d'une idolâtrie lassante, quelque contrariété ou déception, il passait aux plaintes, à la crise, à la brouille, finalement à la rupture et à la haine. Il changeait donc alors d'ami, et le même scénario se répétait.

Ses relations avec des femmes :

Lui, qui proclame : «J'ai toujours aimé l'honnêteté dans la manières et les propos, surtout avec le sexe» (II, 15), c'est-à-dire les femmes, eut surtout avec elles des relations plus sentimentales que physiques.

D'ailleurs, il déclare éprouver pour les prostituées une véritable aversion : «J'avais pour les filles publiques une horreur qui ne s'est jamais effacée» (I, 38), proclame encore son «dégoût pour les filles publiques» (I, 483), se défend d'être jamais allé dans un bordel (II, 451). Pourtant, il indique avoir partagé avec Grimm et Klupfell les faveurs d'*«une petite fille qui ne laissait pas d'être à tout le monde»*, et qu'ils appelaient «la papesse Jeanne» ; il en fut «honteux» et s'en confessa à Thérèse qui lui pardonna.» (II, 50) ; puis s'être vu proposé, à Venise, par son ami Carrio, de partager avec lui «une petite fille d' onze à douze ans», «blonde et douce comme un agneau», Anzoletta (I, 493) pour laquelle il eut plutôt «un attachement paternel» (I, 494) ; enfin, avoir pris, avec M. de Jonville, un repas chez des «filles», à la suite duquel, cependant, il avait «médité assez tristement sur le malheureux sort de ces créatures» (II, 275).

Il fait savoir que, du fait de son «humour pudique», ce n'avait pas été avant d'avoir «plus de trente ans», qu'il avait jeté «les yeux sur aucun de ces livres dangereux» qu'on peut ne lire «que d'une main» (I, 74) !

En fait, il nous fait découvrir, à travers des confidences égrenées au long des "Confessions", une sensualité qui s'était développée dans la plus grande ignorance du sexe opposé (il reconnut qu'il était «sur ce chapitre d'une bêtise qui a laissé à la seule nature tout le soin de [son] instruction» [I, 99]), une sexualité considérée comme relevant de l'ordre des choses ridicules et honteuses. Ainsi, les

quatre premiers "Livres", si complets dans leur analyse du désir (ils lui donnent une grande place alors que, au XVIII^e siècle, même si des livres à caractère pornographique circulaient sous le manteau, la littérature officielle n'abordait pas cet aspect de la vie), traitent donc du désir sans qu'il y ait d'accomplissement véritable, ce qui fait que fut prolongée une virginité (que Rousseau s'empressa de différencier de la chasteté car il se masturbait, étant même un masturbateur compulsif).

Dans son évocation de ses premières relations avec des femmes se lit l'effet qu'eut sur lui l'émotion masochiste causée par la fameuse fessée. Ainsi, quand il raconte que Mlle de Vulson le «*prit pour son galant*», il commente : «*On sent ce que c'est qu'un galant de onze ans pour une fille de vingt-deux. [...] Je pris la chose au sérieux ; je me livrai de tout mon cœur, ou plutôt de toute ma tête, car je n'étais guère amoureux que par là, quoique je le fusse à la folie, et que mes transports, mes agitations, mes fureurs donnassent des scènes à pâmer de rire.*» (I, 53) ; surtout, il ajoute : «*J'étais tourmenté, mais j'aimais ce tourment*» (I, 55). Simultanément, il se lia aussi avec une petite fille, Mlle Goton, qui, jouant à la maîtresse d'école, bouleversait ses sens, lui faisait ressentir du désir, ce qui eut pour conséquence qu'on les sépara (I, 56).

Sur le modèle de ces premières amourettes, ses relations avec les femmes furent souvent tout à fait anodines, ce qui ne l'empêche pas de proclamer : «*Je suis fâché de faire tant de filles amoureuses de moi.*» (I, 227-228) :

À Turin, après avoir dû subir l'assaut d'un homosexuel, il fut accueilli par une jeune, jolie et douce marchande, Mme Basile. Mais elle conserva une grande réserve, tandis qu'il était lui-même trop timide. Si, un jour, il la rejoignit dans sa chambre, le voyant, elle l'invita à se tenir à ses pieds, dans un «*état ridicule et délicieux*» (I, 127), ni l'un ni l'autre n'entretenant rien, ce qui fait que leurs «*jeunes amours en restèrent là*» (I, 127), ce qui n'empêcha pas que ce souvenir, confie-t-il, fut «*embelli à mesure que [il a] mieux connu le monde et les femmes*» (I, 127). Dans une digression, il constate alors qu'il aimait toujours «*trop sincèrement, trop parfaitement pour pouvoir aisément être heureux*» (I, 128), c'est-à-dire parvenir à la jouissance.

Toujours à Turin, il devint le laquais d'une «*dame de condition*», la comtesse de Vercellis. Mais, étant une de ces «*femmes qui se piquent d'esprit*» mais ne laissent «*point paraître leur sentiment*» (I, 135), elle demeura indifférente à son égard.

À Turin encore, retourné chez son «*ancienne hôtesse*», il goûta, pendant «*cinq ou six semaines*», «*cette plénitude de vie, à la fois tourmentante et délicieuse, qui, dans l'ivresse du désir, donne un avant-goût de la jouissance*» (I, 144).

Laquais chez le comte de Gouvon, il y fut sensible à la beauté de sa belle-fille, la très «*dédaigneuse*» Mlle de Breil (I, 155), qui «*portait sur son visage cet air de douceur des blondes auquel [son] coeur n'a jamais résisté*», tandis que «*l'habit de cour, si favorable aux jeunes personnes, marquait sa jolie taille, dégageait sa poitrine et ses épaules, et rendait son teint encore plus éblouissant par le deuil qu'on portait alors*» (I, 153). Mais il n'aurait pas été amoureux d'elle, car il était «*nul*» à ses yeux ; en effet, si, à une occasion, il put briller, il se ridiculisa aussitôt. Aussi conclut-il : «*Ici finit le roman où l'on remarquera, comme avec Mme Basile, et dans tout le cours de ma vie, que je ne suis pas heureux dans la conclusion de mes amours.*» (I, 156).

Alors que Mlle Giraud, une Genevoise, âgée et laide, lui faisait «*toutes sortes d'agaceries*», il lui «*fallait des demoiselles*» (I, 213). Or, «*un beau jour d'été*», tandis qu'il se promenait dans la campagne, deux cavalières, Mlle de Graffenried et Mlle Galley, lui demandèrent de les aider à faire franchir un ruisseau à leurs chevaux. Il s'en allait «*comme un benêt*» (I, 216) quand, pour le remercier, elles l'invitèrent à venir avec elles au château de la mère de l'une d'elles. «*La journée se passa à folâtrer avec la plus grande liberté*» (I, 218) ; mais sa «*modestie*» [«*réserve*】 ne lui permit que «*de baisser une seule fois la main de Mlle Galley*» (I, 219). Cependant, il conserve le souvenir «*d'un si beau jour*» (I, 220). Enfin, pour faire parvenir une lettre à celle-ci, il recourut à l'entremise de Mlle Giraud (I, 226).

Il accompagna «*la Merceret*», la jeune femme de chambre de Mme de Warens, qui retournait à Fribourg. Mais, au cours de ce voyage, «*une affaire de huit jours*» (I, 227), s'ils eurent la même chambre, il fit preuve de «*simplicité*», avouant : «*Quoique elle ne fût pas désagréable, il ne me vint*

pas même à l'esprit durant tout le voyage, je ne dis pas la moindre tentation galante, mais même la moindre idée qui s'y rapportât ; et, quand cette idée me serait venue, j'étais trop soporifique pour en savoir profiter. Je n'imaginais pas comment une fille et un garçon parvenaient à coucher ensemble ; je croyais qu'il fallait des siècles pour préparer ce terrible arrangement.» (I, 228). La quittant, il évalua : «*Elle avait un vrai goût pour moi : j'aurais pu l'épouser sans peine, et suivre le métier de son père.*» (I, 230).

À Lausanne, s'il n'oubliait pas Mme de Warens qui avait vécu dans le pays de Vaud, cela ne l'empêchait pas «*d'en aimer d'autres*» (I, 238).

De retour à Chambéry, en 1732, alors qu'il était âgé de «*près de vingt et un*» ans, mais manquait de jugement ; qu'il n'était pas guéri de ses «*visions romanesques*» ; qu'il demeurait ignorant «*du monde et des hommes*» (I, 277), il fut émoustillé par ses «*écolières*» qui appartenaient au «*beau monde*» (I, 295), se prêta, «*avec sa balourdise ordinaire*», aux «*agaceries*» que lui faisait la bourgeoise Mme Lard. Il en parla à Mme de Warens qui en éprouva de la jalouse.

À Lyon, chez M. de Mably, il devint, «*selon [sa] coutume, amoureux*» de son épouse : «*J'en fis assez pour qu'elle s'en aperçut ; mais je n'osai jamais me déclarer. Elle ne se trouva pas d'humeur à faire les avances, et j'en fus pour mes lorgneries et mes soupirs, dont même je m'ennuyai bientôt, voyant qu'ils n'aboutissaient à rien.*» (I, 416).

À Lyon encore, en 1731, il avait rencontré Mlle Serre, qui était alors «*une jeune personne de quatorze ans*», dont il allait se passionner «*huit ou neuf ans après, et avec raison, car c'était une charmante fille*» (I, 269). En fait, ce fut en 1741 qu'il la revit, racontant : «*Mon cœur se prit, et très vivement. J'eus quelque lieu de penser que le sien ne m'était pas contraire, mais elle m'accorda une confiance qui m'ôta la tentation d'en abuser. Elle n'avait rien, ni moi non plus ; nos situations étaient trop semblables pour que nous puissions nous unir, et, dans les vues qui m'occupaient, j'étais bien éloigné de songer au mariage. Elle m'apprit qu'un jeune négociant [...] paraissait vouloir s'attacher à elle. [...] Pour ne pas troubler leurs innocentes amours, je me hâtais de partir.*» (I, 432). Ainsi, une nouvelle fois, il trouva de fausses bonnes raisons d'éviter une union qui aurait été possible car il préférait poursuivre de folles chimères.

Ainsi, à Paris, il s'éprit d'une femme plus âgée, riche et mariée donc inaccessible, Mme Dupin (I, 446), sans oser le lui avouer, ne le faisant que par écrit, ne récoltant que sa froideur (I, 447), se faisant dire qu'elle trouvait «*ses visites trop fréquentes*», tout en lui demandant de «*veiller pendant huit ou dix jours à son fils*», ce qui lui fit souffrir un «*supplice*» (I, 448). Puis, du fait de «*cette pente naturelle qui [l']attire vers les malheureux*», il fut séduit par la bru de cette dame, la jeune «*Mme de Chenonceaux*», sans cependant lui dire un seul mot galant alors qu'il lui enseignait l'arithmétique (II, 57, 58).

À Venise, il oscilla entre de simples attirances et une véritable liaison. En effet, il fut séduit par le chant des élèves des «*scuole*» (I, 481), des petites filles musiciennes et chanteuses qu'il s'imagina être des «*anges de beauté*» (I, 482) ; qui, quand il fut invité à les rencontrer, lui firent «*sentir un frémissement d'amour qu'[il n'avait] jamais éprouvé*», alors que «*presque pas une n'était sans quelque notable défaut*», ce qui ne l'empêcha pas de «*sortir presque amoureux de tous ces laiderons*» (I, 482). Quant aux véritables femmes, comme, même s'il était âgé de trente et un an, il n'avait «*pas perdu la funeste habitude de donner le change à [ses] besoins*» [c'est-à-dire qu'il continuait à se masturber], il se tint éloigné d'elles (I, 484). Pourtant, il connut deux «*aventures*» :

-D'une part, ayant été incité à apprécier «*la gentillesse des courtisanes vénitiennes*» (I, 484), lui, qui n'aimait pas «*les filles publiques*» se laissa toutefois, sans en avoir «*ni l'intention ni la tentation*», «*par une de ces inconséquences qu'[il a] peine à comprendre [lui-même]*», mener chez l'une d'elles, la Padoana, ayant d'ailleurs alors peur d'avoir été «*poivré*» (I, 485), [«*atteint par la syphilis*»].

-D'autre part, invité sur un bateau, il y vit «*une jeune personne éblouissante*», «*une brune de vingt ans au plus*» appelée Zulietta, «*se jeter*» sur lui en le confondant avec un autre (I, 486), prendre «*possession de [lui] comme d'un homme à elle*» (I, 487), l'amener à de grandes dépenses à Murano, lui faire connaître de grandes «*voluptés*» sans cependant qu'il parvienne à la jouissance, ce qui l'amène à admettre son anorgasmie, à indiquer que, dans les bras de Mme de Warens, il n'aurait «*pas joui*», à lancer cette plainte : «*Jouir ! Ce sort est-il fait pour l'homme ? Ah ! si jamais une seule fois dans ma vie j'avais goûté dans leur plénitude toutes les délices de l'amour, je n'imagine pas que*

ma frêle existence y eût pu suffire ; je serais mort sur le fait.» (I, 342), à répéter encore plus loin : «*Non, la nature ne m'a point fait pour jouir*» (I, 489), à indiquer que le phénomène fut causé par l'éjaculation précoce («*La volupté me gagna très rapidement*» [I, 487] - «*Tout à coup, au lieu des flammes qui me dévoraient, je sens un froid mortel courir dans les veines, les jambes me flageolent, et, prêt à me trouver mal, je m'assieds et je pleure comme un enfant*» [I, 490]). Mais il trouva une sorte de revanche quand il se rendit compte que cette beauté avait «*un téton borgne*» (I, 491), qu'il vit en elle «*une espèce de monstre*» (I, 492), ce qui la fâcha, et lui fit refuser tout autre rendez-vous (I, 492).

À Fontainebleau, lors de la représentation du “*Devin du village*”, comme il avait été placé dans une loge où il était «*environné de dames*», il entendit «*un chuchotement de femmes qui lui semblaient belles comme des anges*», eut «*le plaisir de donner de l'émotion à tant d'aimables personnes*» que sa musique envoûtait, lui permettant en quelque sorte de les posséder à distance par une présence diffuse et enveloppante qui les trouble charnellement. Et, s'il s'abandonna «*au plaisir de savourer [sa] gloire*», le pouvoir rédempteur de la création artistique lui donnant sa revanche sur ses insuffisances, sur les entraves de son corps, il goûtait pourtant, «*beaucoup plus que la vanité d'auteur*», «*la volupté du sexe*» (II, 85), le mot désignant bien ici la sexualité.

À Paris de nouveau, il fut protégé par Mme d'Épinay, une autre épouse d'un «*fermier général*». Elle lui offrit, près de son «*château de la Chevrette*», «*une petite loge fort délabrée, qu'on appelait l'Hermitage*», lui disant : «*Mon ours, voilà votre asile ; c'est vous qui l'avez choisi, c'est l'amitié qui vous l'offre ; j'espère qu'elle vous ôtera la cruelle idée de vous éloigner de moi.*» [II, 110]) ; elle lui fournit les moyens de vivre décemment ; elle lui envoya même «*un petit jupon de dessous, de flanelle d'Angleterre*» pour qu'il en fasse «*un gilet*», afin de se préserver du froid de l'hiver 1756-1757 (II, 169). S'il se réjouissait de pouvoir, à l'*Hermitage*, «*vivre à [sa] mode*» (II, 152), il souffrit vite d'y dépendre d'elle, qui venait souvent interrompre son travail, d'autant plus qu'«*elle avait voulu tâter de la littérature et qu'elle s'était fourré dans la tête de faire bon gré mal gré des romans, des lettres, des comédies, des contes, et d'autres fadaises comme cela*» (II, 132), et qu'elle introduisait chez lui des «*survenants*» (II, 152). S'il lui rendait «*de petits soins*», s'il lui donnait «*de petits baisers bien fraternelles*», il n'éprouvait pas de sentiment amoureux pour elle, qu'il ne considérait pas comme une femme, car elle n'avait pas de «*téttons*» (II, 133) ! Mais, pour sa part, elle fut jalouse de sa liaison avec Mme d'Houdetot, la signala à l'amant de celle-ci, Saint-Lambert, incita Thérèse à se montrer elle aussi jalouse, tout en envoyant à Rousseau des billets où, l'assurant de sa constante amitié, elle se plaignait de son silence. Lui, d'abord, se dit en proie à l'inquiétude sans vouloir lui en indiquer la raison ; puis l'accusa d'avoir voulu séparer deux amants, mais sans les nommer ; enfin, lui promit de lui révéler ce qu'on pensait d'elle dans le monde. Il pouvait craindre «*la vengeance d'une femme implacable et intrigante*» (II, 193). Il alla donc la voir ; or elle lui «*sauta au cou en fondant en larmes*» (II, 194) ; il n'y eut pas d'explication mais un «*raccordement*» (II, 194-195). Cependant, il quitta bientôt l'*Hermitage*.

En 1759, la marquise de Verdelin voulut avoir avec lui une liaison qui commença par être orageuse car elle s'introduisit chez lui, qui, «*à force de la voir, fin[it] par s'attacher à elle*» (II, 301, 303).

Il fut encore attiré par la maîtresse du prince de Conti, Mme de Boufflers. Mais, «*pour le coup, [il fut] sage*». Et il «*fit [ses] adieux à l'amour pour le reste de [sa] vie*». (II, 323, 324).

La relation féminine essentielle pour Rousseau fut celle qu'il eut avec Mme de Warens, à propos de laquelle il put fabriquer, sans le savoir, le mythe d'un bonheur idéal.

En 1728, «*au milieu de [sa] seizième année*», il fut envoyé chez cette «*convertisseuse*», qu'il s'imaginait comme une «*vieille dévote bien rechignée*», alors qu'il découvrit «*un visage pétri de grâces, de beaux yeux bleus pleins de douceur, un teint éblouissant, le contour d'une gorge enchanteresse*» (I, 86) ! Elle lui inspira, «*du premier mot, du premier regard [...] non seulement le plus vif attachement, mais une confiance parfaite*», sans qu'il eut «*un moment d'embarras, de timidité, de gêne*» (I, 90). Son «*ravissement*» était tel qu'au premier repas, il manqua d'appétit. Mais il lui conta son histoire, qui l'émut.

Chez cette aristocrate du pays de Vaud, dont l'éducation avait été «*fort mêlée*» mais dont l'esprit avait une «*justesse naturelle*», il admirait «*cette simplicité des belles âmes*» (I, 384), appréciait le charme de sa spontanéité, de sa bonté naturelle.

Étant alors âgée de vingt-huit ans, elle avait quitté son mari, avait abjuré le protestantisme (mais avait un «*goût un peu protestant*» [I, 179]) car elle lisait des œuvres sérieuses), était passée par un couvent, avait été ruinée par des charlatans car elle se lançait dans des «*entreprises*» hasardeuses (I, 89).

En 1728, allant à Turin, il était très heureux, car il se considérait «*comme l'ouvrage, l'élève, l'ami et presque l'amant de Mme de Warens*» (I, 99). Il déclare : «*Je ne l'aimais ni par devoir, ni par intérêt, ni par convenance ; je l'aimais parce que j'étais né pour l'aimer. Quand je devenais amoureux de quelque autre, cela faisait distraction, je l'avoue, et je pensais moins souvent à elle ; mais j'y pensais avec le même plaisir, et jamais, amoureux ou non, je ne me suis occupé d'elle sans sentir qu'il ne pouvait y avoir pour moi de vrai bonheur dans la vie tant que j'en serais séparé.*» (I, 238-239).

Quand, après des aventures sur les routes, il revint chez elle (I, 166) et qu'elle lui fit bon accueil, il connut «*les transports de la plus vive joie*» (I, 167). Elle le fit alors coucher dans la maison (I, 168). Mais, comme elle l'appelait «*Petit*», et qu'il l'appelait «*Maman*», ils ne firent que continuer à vivre dans «*la familiarité la plus douce*» (I, 171), dans une tendresse débordante et mutuelle, car il n'avait «*ni transports ni désirs auprès d'elle*», ses «*regards indiscrets n'allant jamais furetant sous son mouchoir, quoiqu'un embonpoint mal caché dans cette place eût bien pu les y attirer*» (I, 172) ! En effet, il voyait «*toujours en elle une tendre mère, une sœur chérie, une délicieuse amie, et rien de plus*» (I, 176), éprouvant «*un charme qui n'était jamais joint à la volupté des sens*» (I, 369), n'ayant longtemps pour elle qu'un amour chaste (I, 175). Il se livrait «*au doux sentiment du bien-être*» (I, 171), se voyait passer ainsi sa «*vie et l'éternité même sans [s'] ennuyer un instant*» (I, 172).

Or il fait alors, à retardement, cette importante révélation : «*De moi à l'amant le plus passionné il n'y avait qu'une différence unique mais essentielle, et qui rend mon état presque inconcevable à la raison. J'étais revenu d'Italie, non tout à fait comme j'y étais allé, mais comme peut-être jamais à mon âge on n'en est revenu. J'en avais rapporté non ma virginité mais mon pucelage. J'avais senti le progrès des ans ; mon tempérament inquiet s'était enfin déclaré, et sa première éruption, très involontaire, m'avait donné sur ma santé des alarmes qui peignent mieux que toute autre chose l'innocence dans laquelle j'avais vécu jusqu'alors. Bientôt rassuré, j'appris ce dangereux supplément qui trompe la nature, et sauve aux jeunes gens de mon humeur beaucoup de désordres aux dépens de leur santé, de leur vigueur, et quelquefois de leur vie. Ce vice que la honte et la timidité trouvent si commode, a de plus grand attrait pour les imaginations vives : c'est de disposer, pour ainsi dire à leur gré, de tout le sexe [ici, «les femmes»] et de faire servir à leurs plaisirs la beauté qui les tente, sans avoir besoin d'obtenir son aveu*» (I, 175). Ainsi, alors qu'il avait fait avec courage, presque avec provocation, l'aveu de la perversion masochiste de l'enfant fessé parce qu'elle avait le mérite d'être originale et exceptionnelle, ici, il ne révéla que d'une façon allusive et fuyante sa découverte et son adoption de la masturbation, parce que cette pratique est commune et triviale, la présentant cependant, au contraire de ce qu'il avait fait dans «*Émile*» et dans «*La nouvelle Héloïse*», sous un jour positif, comme un miracle de chasteté (il faut remarquer la distinction subtile entre la «*virginité*», c'est-à-dire l'absence de toute activité sexuelle, et le «*pucelage*», c'est-à-dire l'absence de tout coït), comme une conduite imaginaire qui remplit une fonction analogue à celles de la rêverie, de la lecture ou de l'écriture. Il avait été incité au plaisir solitaire par sa timidité ; mais cette pratique, d'involontaire, était vite devenue compulsive, par une sorte d'abdication de la volonté.

Pourtant, non sans duplicité, il faisait à Mme de Warens «*des yeux de possédé*» [«*personne dominée par une puissance occulte*»], tout en trouvant «*tout cela très comique*» (I, 177), et tout en se galvaudant dans de nombreuses, ridicules et sans conséquences relations avec d'autres femmes.

Voilà qu'au «*Livre cinquième*» il révèle : «*Maman vit que, pour m'arracher aux périls de ma jeunesse, il était temps de me traiter en homme*» (I, 303), de le «*déniaiser*» avant que ses écolières ne s'en chargent ; de faire de lui son amant. Il prétend que «*la nouveauté de cette idée, depuis qu'il vivait] auprès d'elle ne [lui était] pas venue une seule fois dans l'esprit*» (I, 304). Il ajoute : «*Je doute même qu'en pareil cas il y ait sur la terre entière un homme assez franc ou assez courageux pour oser marchander, et une seule femme qui pût pardonner de l'avoir fait.*» (I, 304-305). Il s'étend sur les

«discours» qu'elle lui tint (I, 304), où «elle prit la précaution très vaine de faire ses conditions» (I, 304), car il se dépêcha «de consentir à tout» (I, 304) ; elle lui «donna pour y penser huit jours» (I, 305) où, «altéré de la soif des femmes, n'ayant encore approché d'aucune», il fut «plein d'un certain effroi mêlé d'impatience, redoutant ce qu'il désirait» (I, 305). Cependant, ce n'est pas parce qu'il avait «dix ou douze ans de moins qu'elle» (I, 306) qu'il eut «si peu d'empressement pour la première jouissance» (I, 306), où, d'ailleurs, il ne fut pas «heureux», n'ayant que «goûté le plaisir» (et non la jouissance), se sentant comme s'il avait «commis uninceste» (I, 309). C'était qu'«à force de l'appeler Maman» (I, 308), il l'aimait «trop pour la convoiter» (I, 308), se trouvait «sans désirer de la posséder», mais était «bien aise qu'elle lui ôtât le désir d'en posséder d'autres» (I, 308). Quant à elle, il pense que, comme elle était «peu sensuelle», n'ayant «point recherché la volupté, elle n'en eut pas les délices» (I, 309). Disant savoir d'avance qu'il serait «accusé de contradiction comme à l'ordinaire et avec autant de raison», il déclare que, s'il connaissait déjà «son cœur chaste et son tempérament de glace» (I, 307), il lui trouva alors «un caractère sensible» (I, 312).

Or il découvrit qu'elle avait des relations avec des hommes, et, en particulier avec son intendant, Claude Anet ; que sa vie avait des côtés sordides qu'il tait dans «Les confessions» où il la disculpe de toute accusation de légèreté car, pour lui, c'est du fait de sa générosité qu'elle «eut couché tous les jours avec vingt hommes en repos de conscience» (I, 358-359) ; «elle ne pouvait concevoir qu'on donnât tant d'importance à ce qui n'en avait point pour elle» ; elle «n'honora jamais du nom de vertu une abstinence qui lui coûtait si peu» (I, 310) car elle était dépourvue de sensualité ; et «ses faveurs», si elle «les prodiguait», «elle ne les vendait pas.» (I, 312). On peut donc considérer qu'elle se donna à lui par bonté plus que par amour. Elle lui a proposé un «ménage à trois», qu'il a accepté, qu'il qualifia de «société sans autre exemple peut-être sur la terre» (I, 316), même si ce «partage» lui «faisait une cruelle peine» (I, 307), sans toutefois altérer ses sentiments pour elle. Et il célébra l'innocence d'une affection mutuelle, qui relègue au second plan une sexualité dont il ne dit presque rien.

En fait, après un temps, elle fut lassée de ce grand dadais de Rousseau qu'elle venait de déniaiser. C'est alors qu'il développa une maladie (un polype au cœur) qui fut certainement psychosomatique. Quand il fut «tout à fait malade» et qu'elle le soigna, il souhaita mourir dans ce bonheur (I, 346). Mais elle le sauva, et cela accrut un «attachement mutuel» qui était «une possession plus essentielle» que l'amour (I, 347). Cependant, elle l'envoya à Montpellier, où, manquant vite d'argent, il lui écrivit des lettres parfois désespérées auxquelles elle ne répondit pas.

À son retour de Montpellier, il constata qu'il avait été remplacé par Vintzenried. Mais il excuse sa faiblesse car il considère que son «cœur fut toujours pur» (I, 407). Pourtant, il se reproche : «J'étais si bête et ma confiance était si pleine» (I, 408). Elle, ne voyait là rien que de normal, lui disait qu'elle était toujours son amie (I, 409), lui proposait même de nouveau un partage, que, cette fois, il refusa, restant cependant chez elle, avec «l'ardent désir de la voir heureuse» (I, 410) et en écartant «tout sentiment de haine et d'envie contre celui qui l'avait supplanté» (I, 411). Il reste que, «insensiblement, [il se sentit] isolé», s'enferma avec ses livres, «allait soupirer et pleurer à [son] aise au milieu des bois» (I, 414). Pressé de revenir de Lyon pour la retrouver, il sentit son «ancien bonheur mort pour toujours» (I, 419), et fut «livré à la plus noire mélancolie» (I, 420).

Cependant, comme, à la mort de son père, il hérita de sa mère (II, 27), il envoya à Mme de Warens de l'argent, qui «fut la proie des fripons» qui l'entouraient (II, 28) parce qu'elle se livrait à d'hardis trafics.

En 1754, il alla la voir, et vit qu'elle était très diminuée ; s'il envisagea de «tout quitter» pour s'«attacher à elle jusqu'à sa dernière heure» (II, 104), il reconnaît sèchement : «Je n'en fis rien» (II, 104), tout en se reprochant : «De tous les remords que j'ai senti en ma vie, voilà le plus vif et le plus permanent. Je méritai par là les châtiments terribles qui depuis lors n'ont cessé de m'accabler ; puissent-ils avoir expié mon ingratitudo !» (II, 103-104). À sa mort, il la consacra comme «la meilleure des femmes et des mères» (II, 432).

Mme de Warens inspira donc à Rousseau un sentiment spécial, distinct de l'amour et de l'amitié : «Je connais un autre sentiment, moins impétueux peut-être, mais plus délicieux mille fois, qui quelquefois est joint à l'amour et qui souvent en est séparé. Ce sentiment n'est pas non plus l'amitié seule : il est

plus voluptueux, plus tendre : je n'imagine pas qu'il puisse agir pour quelqu'un du même sexe : du moins je fus ami si jamais homme le fut, et je ne l'éprouvai jamais près d'aucun de mes amis.» (I, 169).

Rousseau ne connaît d'abord le plaisir physique qu'avec Mme de Larnage :

Au cours de son voyage à Montpellier, en dépit de «*la timidité qu'on [lui] connaît*», il ne voulut pas «*passer pour un loup-garou*», et, à l'auberge de Moirans, se présenta à des voyageuses, pouvant alors se plaindre : «*Voilà Mme de Larnage qui m'entreprend, et adieu le pauvre Jean-Jacques.*» (I, 387). Elle avait quarante-cinq ans, était une femme à hommes, une redoutable «cougar» avant l'heure. Il se prit «*d'amour tout de bon*» (I, 389), mais sa «*simplicité de novice ne fit qu'irriter sa fantaisie*» (I, 390). Et il s'étonne : «*Je ne conçois pas comment Mme de Larnage ne se rebuta pas de ma maussaderie, et ne me congédia pas avec le dernier mépris. Mais [...] elle voyait bien qu'il y avait plus de bêtise que de tiédeur dans mes procédés.*» (I, 390). Plus loin, il évoque leur tête-à-tête : «*Je repris la longue histoire de mes complaintes, auxquelles elle répondait d'un ton si tendre, me pressant quelquefois contre son cœur le bras qu'elle tenait, qu'il fallait une stupidité pareille à la mienne pour m'empêcher de vérifier si elle parlait sérieusement. Ce qu'il y avait d'impayable était que j'étais moi-même excessivement ému. J'ai dit qu'elle était aimable : l'amour la rendait charmante ; il lui rendait tout l'éclat de la première jeunesse, et elle ménageait ses agaceries avec tant d'art, qu'elle aurait séduit un homme à l'épreuve. J'étais donc fort mal à mon aise et toujours sur le point de m'émanciper ; mais la crainte d'offenser ou de déplaire, la frayeur plus grande encore d'être hué, sifflé, berné, de fournir une histoire à table, [...] me retinrent au point d'être indigné moi-même de ma sotte honte, et de ne la pouvoir vaincre en me la reprochant. J'étais au supplice ; j'avais déjà quitté mes propos de Céladon, dont je sentais tout le ridicule en si beau chemin : ne sachant plus quelle contenance tenir ni que dire, je me taisais ; j'avais l'air boudeur, enfin je faisais tout ce qu'il fallait pour m'attirer le traitement que j'avais redouté. Heureusement Mme de Larnage prit un parti plus humain. Elle interrompit brusquement ce silence en passant un bras autour de mon cou, et dans l'instant sa bouche parla trop clairement sur la mienne pour me laisser mon erreur. La crise ne pouvait se faire plus à propos. Je devins aimable. Il en était temps. Elle m'avait donné cette confiance dont le défaut m'a presque toujours empêché d'être moi. Je le fus alors. Jamais mes yeux, mes sens, mon cœur et ma bouche n'ont si bien parlé ; jamais je n'ai si pleinement réparé mes torts ; et si cette petite conquête avait coûté des soins à Mme de Larnage, j'eus lieu de croire qu'elle n'y avait pas de regret.*» (I, 391-392). Si, n'étant ni «jeune» ni «belle» (I, 387), elle «avait ses raisons pour être facile» (I, 392), il passa auprès d'elle un «*temps court mais délicieux*» (I, 393), qui «*dura quatre ou cinq jours, pendant lesquels*», dit-il : «*Je me gorgeai, je m'enivrai des plus douces voluptés [...] Je puis dire que je dois à Mme de Larnage de ne pas mourir sans avoir connu le plaisir.*» (I, 394). Il goûta «*une sensualité si brûlante dans le plaisir, et une intimité si douce dans les entretiens qu'elle avait tout le charme de la passion sans en avoir le délire*» (I, 394). Il «*se livra à [ses] sens avec joie, avec confiance*» (I, 394), ce qui, d'ailleurs, le guérit du mal pour lequel il se rendait à Montpellier : «*Adieu la fièvre, les vapeurs, le polype ; tout part auprès d'elle, hors certaines palpitations*» (I, 387). Il considère que cette femme, pour laquelle il n'eut pas d'amour, il la «*posséda cent fois mieux*» (I, 394) que Mme de Warens.

Ils furent seuls trois jours à Montélimar, puis durent se séparer, tout en prévoyant de se retrouver chez elle, après cinq ou six semaines, le temps pour elle de «*prévenir les caquets*» (I, 396). Comme elle le pressait de la rejoindre à Bourg-Saint-Andéol, il «*quitta Montpellier dans cette sage intention*» (I, 402). Mais, en chemin, il se rendit compte que cette aventure était hasardée du fait de la fausse identité qu'il s'était donnée, du risque de tomber amoureux de la fille de la séductrice ; surtout, il prit conscience de ce qu'il devait à Mme de Warens. Aussi décida-t-il de brûler l'étape de Bourg-Saint-Andéol, «*avec cette satisfaction intérieure qu'[il goûta] pour la première fois de [sa] vie de se dire : "Je mérite ma propre estime, je sais préférer mon devoir à mon plaisir"*» (I, 404). Mais il ressentit aussitôt «*la honte d'être si peu conséquent à [soi]-même*», et eut «*la bonne intention d'expier [sa] faute*» (I, 404).

Avec Thérèse Levasseur, Rousseau trouva un exutoire sexuel, tout en appréciant avec elle aussi un long bonheur simple. Il aurait pu avoir pensé à elle quand il indiqua : «*Une fille faible est un objet de pitié, que l'amour peut rendre intéressant, et qui souvent n'est pas moins aimable.*» (II, 166-167).

Ayant, en 1744, rencontré cette jolie lingère, «d'environ vingt-deux à vingt-trois ans» (II, 14), alors qu'il en avait trente-trois, il devint «*hautement son champion*» (II, 15), comme Don Quichotte de sa Dulcinée ! Si elle lui confessa qu'elle n'était plus vierge, il la rassura (II, 16), satisfait qu'il était d'avoir trouvé une «compagne», «un successeur à Maman» (II, 16). Il ne put la «former» car elle était très «bornée», simplette, ignorante et presque illettrée ; il révèle : «*Elle n'a jamais pu suivre l'ordre des douze mois de l'année, et ne connaît pas un seul chiffre, malgré tous les soins que j'ai pris pour les lui montrer. Elle ne sait ni compter l'argent ni le prix d'aucune chose. Le mot qui lui vient en parlant est souvent l'opposé de celui qu'elle veut dire [...] et ses quiproquos sont devenus célèbres dans les sociétés où j'ai vécu.*» (II, 17). Mais il ajoute : «*Cette personne si bornée, et, si l'on veut, si stupide, était d'un conseil excellent dans les occasions difficiles*» (II, 17-18) ; en effet, il appréciait son «bon sens» (II, 18), et aussi «*une humeur douce et un caractère aimable, fait pour attacher un honnête homme*» (II, 38), un «caractère pur, excellent, sans malice [...] digne de toute [son] estime» (I, 431). Aussi se mit-il en ménage avec «*cette bonne fille*» (II, 135), union qui étonna son entourage auquel il la présentait comme sa gouvernante, sa tante on trouve le mot en I, 379), et même sa sœur.

Il avoue qu'il n'a «*jamais senti la moindre étincelle d'amour pour elle*» (II, 136). Elle ne satisfaisait que ses besoins de «sex» (II, 136) et de compagnie féminine. Comme les «sens» de cette femme étaient «*tranquilles*», il est persuadé avoir été le seul homme «*qu'elle ait véritablement aimé*» (II, 137).

Ce fut ainsi qu'en 1746, elle eut un premier enfant. Comme il décida de le laisser à l'hospice des "Enfants-Trouvés", le seul «scrupule» qu'il eut «à vaincre fut celui de Thérèse, qui n'obéit qu'en pleurant.» [II, 35]). Aussi peut-il assurer : «*J'ai toujours regardé le jour qui m'unît à ma Thérèse comme celui qui fixa mon être moral*» (II, 1434-135).

Mais elle avait une famille, que, «*par une fatalité qui [le] poursuivait*», il dut entretenir ; qui profitait de lui, et qui, surtout, contrecarrait «*l'effet des bonnes maximes que [il s'efforçait] de lui inspirer*» (II, 138). Elle lui révéla l'avidité de sa mère (II, 142) qui, femme dissimulée, non seulement «*avait fait à son insu plusieurs dettes*», mais, lui montrant une «*monstrueuse ingratITUDE*» (II, 144), lui devint hostile (II, 143), se faisant l'alliée de Diderot et de Grimm (II, 142), tentant de lui «*aliéner*» Thérèse (II, 144), laissant venir à l'Hermitage, pendant son absence, d'autres membres de la famille. Il se dit qu'il aurait dû voir qu'il «*nourrissait un serpent dans [son] sein*» (II, 145).

En 1756, constatant que, s'il était attaché à Thérèse depuis douze ans, leur intimité manquait de tout intérêt intellectuel (II, 145), il sentit de l'insatisfaction à l'égard de celle sur laquelle il avait «*rassemblé [ses] plus tendres affections*» tout en sentant, «*en la possédant*», qu'elle lui «*manquait encore*» et que «*la seule idée qu'[il n'était] pas tout pour elle faisait qu'elle n'était presque rien pour [lui]*» (II, 151). Cependant, ne voulant pas la trahir, ce fut par une ruse véritablement digne de la casuistique qu'il se réfugiait dans «*le pays des chimères*» (II, 155), qu'il entreprit la rédaction de son roman, et, surtout, qu'il s'éprit de Mme d'Houdetot !

Quand il dut s'exiler, il la convainquit de rester en France «*pour veiller à ce qui se passerait, et tirer de tout le meilleur parti possible*» (II, 380). Puis, même s'il savait qu'*«étant désormais fugitif sur la terre»*, il ne pouvait que lui apporter le malheur (II, 395) ; même si elle avait «*ses torts*» car il avait constaté un «*attérissement*» de son affection pour lui (II, 395), qu'*«elle avait le même attachement par devoir, mais plus par amour»* (II, 396), il la fit venir à Motiers, tout en étant décidé à «*l'abstinence*», d'autant plus que les rapports sexuels «*empiraient sensiblement son état*» de santé (II, 395).

On peut, en allant au-delà de ce que «*Les confessions*» nous apprennent, indiquer que :

-Thérèse fut avec Rousseau en Angleterre en 1766.

- En 1768, elle le rejoignit à Bourgoin, où il la présenta d'abord comme sa sœur avant que, à la surprise de tous, le 29 août, il ait invité un jeune avocat et son cousin à les suivre dans une chambre où il leur dit que, vivant heureux depuis vingt-cinq ans avec cette femme, il voulait l'épouser, ce qui se fit sans cérémonie religieuse, étant donc en quelque sorte le premier mariage civil.

-En 1770, elle revint à Paris avec lui, et ils vécurent rue Plâtrièr.

-En mai 1778, ils vinrent s'établir ensemble chez le marquis de Girardin, seigneur d'Ermenonville. Il y mourut deux mois plus tard d'une apoplexie. Certains allèrent jusqu'à dire qu'il avait hâté sa mort par le pistolet ou le poison à cause de la conduite de Thérèse qui avait une liaison avec un valet d'écurie de M. de Girardin. Ce qui est sûr, c'est que, après la mort de Rousseau, elle vécut avec cet homme, s'employant alors à dilapider avec lui les économies de l'écrivain et ses droits d'auteurs, jusqu'à ce que le marquis de Girardin finisse par les chasser en 1779.

-Pendant la Révolution, Thérèse reçut une pension.

- Ivrogneresse pathétique, elle mourut en 1801, après avoir été, pendant trente-trois ans, une compagne qui exerça sur Rousseau l'influence la plus constante et la plus impérieuse.

Mais quelle tristesse !

Rousseau éprouva l'amour le plus pur pour Mme d'Houdetot :

En 1756, il constata que «*le vide de [son] cœur n'avait jamais été bien rempli*» (II, 138) ; qu'il avait «*une âme naturellement expansive, pour qui vivre c'était aimer*» (II, 153) ; qu'avec «*des sens si combustibles*», il était «*dévoré du besoin d'aimer, sans jamais l'avoir pu bien satisfaire*» alors qu'il se voyait «*atteindre aux portes de la vieillesse, et mourir sans avoir vécu*» (II, 153). Aussi, devant se «*replier sur [lui]-même*» (II, 153), se livrait-il, en imagination à de «*continuelles extases, [où il s'enivrait] à torrents des plus délicieux sentiments qui jamais soient entrés dans un cœur d'homme.*» (II, 155), restait-il «*ivre d'amour sans objet*» (II, 174), ce qui était déjà le «*vague des passions*» que Chateaubriand allait analyser dans '*René*'. Se souvenant de ses amours de jeunesse, il s'imagina alors «*entouré d'un sérial de houris*», fantaisie dont, cependant, il se moque : «*Voilà l'austère Jean-Jacques, à près de quarante-cinq ans, redevenu tout à coup le berger extravagant*» (II, page 154). Il en vint, pour se consoler, à s'abandonner à l'évocation de créations de son imagination, et à commencer un roman, qu'il appelait alors "*Julie*" et qui allait devenir '*La nouvelle Héloïse*'.

Or voilà qu'au printemps 1757, à l'Hermitage, il reçut la visite de la sœur de Mme d'Épinay, la comtesse Sophie d'Houdetot. Elle lui montra «*de la bienveillance*» (II, 161-162), et, avec elle, dont il connaissait pourtant «*ses liaisons avec M. de Saint-Lambert*» (II, 162) puisque c'était pour lui «*complaire*» qu'elle venait le voir (II, 174), il allait connaître les sommets de l'exaltation sentimentale. Ainsi se rencontrèrent en lui le rêve et de la réalité, que le roman, où vint se greffer cette relation, se projeta alors dans sa vie, phénomènes qu'il analyse avec une grande profondeur.

Il avait indiqué auparavant son ignorance, quand il la rencontra, du malheur qu'elle allait lui faire connaître : «*J'étais bien éloigné de prévoir que cette jeune personne ferait un jour le destin de ma vie, et m'entraînerait, quoique bien innocemment, dans l'abîme où je suis aujourd'hui.*» (II, 38), et il répéta encore que cette première visite «*malheureusement ne fut pas la dernière*» (II, 161).

En effet, il reçut «*une seconde visite imprévue*» de Mme d'Houdetot qui, cette fois, «*était à cheval et en homme*» (II, 172), se présentait donc en véritable dominatrice, satisfaisant ainsi son fantasme de la femme impérieuse ; d'ailleurs, il lui déclara, dans une lettre de janvier 1758 : «*Si j'espérais vous flétrir, j'irais, ne pouvant arriver jusqu'à vous, vous attendre à votre sortie, me prosterner au-devant de vous, trop heureux d'être foulé aux pieds des chevaux, écrasé sous votre carrosse, et de vous arracher au moins un regret à ma mort*» !

Il trouvait qu'elle n'était «*point belle*», mais qu'elle «*avait l'air jeune*» (II, 172) et, surtout, «*un caractère angélique*» car elle montrait «*la pureté et la sincérité de son excellent naturel*» (II, 173), fut «*toujours très aimable*» (II, 162). Si, «*en amante passionnée*», elle lui parla de son amant, Saint-Lambert, qui était aux armées, et auquel elle entendait demeurer fidèle, comme il vit sa «*Julie en Mme d'Houdetot, et bientôt [ne vit] plus que Mme d'Houdetot*» (II, 174), il ne put manquer d'avaler «*la coupe empoisonnée*» dont il ne sentait «*encore que la douceur*» ; de «*cruellement brûler d'une passion non moins vive que malheureuse pour une femme dont le cœur était plein d'un autre amour*» (II, 174). Dans le comble d'une sorte de sentimentalisme masochiste, amoureux d'elle, il la trouvait «*si aimable, aimant Saint-Lambert*» (II, 205).

Elle eut pitié de sa «*folie*» (II, 175), le raisonna, prit avec lui «*le ton de l'amitié la plus tendre*» (II, 177). Il revint à lui pour, finalement, consentir à cette folie, tout en ayant l'impression qu'elle et Saint-Lambert «*s'entendirent pour lui faire tourner la tête et le persifler*» (II, 177). Il fit avec elle de «*longues*

promenades», au cours desquelles, non sans une certaine subtile duplicité, «*elle ne lui refusa rien de ce que la plus tendre amitié pouvait accorder mais ne lui accorda rien qui pût la rendre infidèle*» (II, 178), ce qui fait qu'il eut «*l'humiliation de voir que l'embrasement dont ses légères faveurs allumaient [ses] sens n'en porta jamais aux siens la moindre étincelle*» (II, 178-179). Pourtant, il prétend que, «*si, quelquefois égaré par [ses] sens, [il avait] tenté de la rendre infidèle*» (II, 179), il ne l'avait jamais «*véritablement désirée*» (II, 179) car il l'aimait «*trop pour vouloir la posséder*» (II, 180). Il évoque l'exaltation d'une soirée où ils furent «*seuls, dans un bosquet au clair de la lune*», et eurent «*deux heures de l'entretien le plus vif et le plus tendre*» (II, 181); où il trouva, «*pour rendre les mouvements de [son] cœur, un langage vraiment digne d'eux*» (II, 180); où il la prit dans ses bras, ce qui le fait déclarer : «*Quel embrassement ! Mais ce fut tout. [...] C'était de l'amour cette fois, et l'amour dans toute son énergie et dans toutes ses fureurs.*» (II, 181). Il connaissait un tel désordre mental et physique qu'il en eut une hernie permanente (II, 182).

Il ne lui fut pas «*possible de cacher longtemps [son] amour*» (II, 183) car leur intimité était évidente pour les autres. D'ailleurs, Mme d'Épinay fit venir le baron d'Holbach pour qu'il put s'amuser «*de voir le Citoyen amoureux*» (II, 184). Mme d'Houdetot, qui, jusque-là, n'avait pas révélé à Saint-Lambert l'*«amour insensé»* (II, 185) de Rousseau, ne voulut «*plus rien avoir à [lui] cacher*» (II, 185), et lui demanda de rompre leur relation. Là-dessus, Mme d'Épinay, dont la jalouse avait été allumée, et qui «*était en commerce de lettres avec Saint-Lambert*» (II, 186), se fit montrer les lettres que Rousseau avait envoyées à Mme d'Houdetot, et incita Thérèse à se montrer jalouse, elle aussi. Comme celle-ci en vint à tout dire à Rousseau, il «*se livra sans mesure à l'impétuosité de [son] naturel*» (II, 188), se mit en colère.

Plus tard, voyant Saint-Lambert et son amante en «*bonne intelligence*», il fut «*content de n'avoir pas troublé leur bonheur*» (II, 205). Pourtant, peu de temps plus tard, il en arriva à trouver qu'ils avaient causé la situation (II, 206). Ayant partagé un dîner avec eux, il trouva «*Mme d'Houdetot fort changée à [son] égard*» ; d'ailleurs, elle lui demanda de lui rendre ses propres lettres (II, 207), tandis qu'elle avait brûlé celles de Rousseau. Il alla voir Mme d'Houdetot avec une lettre de Saint-Lambert qui était pleine de témoignages d'estime et d'amitié ; en tête-à-tête avec elle, il constata que «*son amitié pour [lui] n'était point éteinte*» ; d'ailleurs ils formèrent alors «*le projet charmant d'une étroite société entre [eux] trois*» (II, 230), qui aurait été une nouvelle mouture du «ménage à trois» de Chambéry ! En le quittant, «*elle [l']embrassa devant ses gens*» (II, 231). Il prétend qu'il n'allait plus la revoir.

Cependant, en 1758, il reçut une lettre d'elle où, constatant que sa «*passion pour elle était connue dans tout Paris*», elle rompait avec lui «*tout commerce*», en l'assurant cependant qu'elle et Saint-Lambert continueraient à s'intéresser à lui (II, 255). D'autres événements amenèrent Rousseau à renoncer à «*continuer les copies [de partitions de musique] de Mme d'Houdetot*» (II, 259). Mais M. d'Épinay l'invita à dîner avec lui, Saint-Lambert, Francueil, Mme d'Houdetot et Mme de Blainville ; si «*la vue de Mme d'Houdetot [lui donna en arrivant] des palpitations jusqu'à la défaillance*», il parvint à converser agréablement avec elle et Saint-Lambert (II, 261), étant «*sûr de n'être pas un objet de mépris*» pour ces gens qu'il estimait, pensant que «*la conduite réciproque de tous les trois [pouvait] servir d'exemple de la manière dont les honnêtes gens se séparent quand il ne leur convient plus de se voir.*» (II, 262).

Il se reproche sa relation platonique mais exaltée avec Mme d'Houdetot, reconnaissant auprès de Diderot «*qu'un amour aussi malheureux qu'insensé avait été l'instrument de sa perte*» (II, 240). Mais, s'il avait été prisonnier d'un dilemme sublime entre sa passion et l'appel de la vertu, en renonçant à cet amour, il avait réussi à en sortir moralement victorieux, quoique très seul et déprimé.

* * *

Il faut remarquer que, dans l'évocation de ses relations avec les femmes, Rousseau, en osant des généralisations, mêla éloges et critiques :

D'une part, il fit ces grandes déclarations de principe :

- «*J'ai toujours préféré à mes plaisirs l'honneur et le repos de celles qui m'étaient chères.*» (I, 226).
- «*J'ai toujours trouvé dans le sexe [«les femmes»] une grande vertu consolatrice, et rien n'adoucit plus mes afflictions dans mes disgrâces que de sentir qu'une personne aimable y prend intérêt.*» (I, 237-238).

- «Les entretiens intéressants et sensés d'une femme de mérite sont plus propres à former un jeune homme que toute la pédantesque philosophie des livres.» (I, 269).
- «Quand on sent vraiment que le cœur parle, le nôtre s'ouvre pour recevoir ses épanchements ; et jamais toute la morale d'un pédagogue ne vaudra le bavardage affectueux et tendre d'une femme sensée pour qui on a de l'attachement.» (I, 313).
- «Une maison sans femme a besoin d'une discipline un peu sévère pour y faire régner la modestie inséparable de la dignité.» (I, 472).
- «La laideur n'exclut pas les grâces» (I, 482).
- «Il est vrai que ce qui nous attache le plus aux femmes est moins la débauche qu'un certain agrément de vivre auprès d'elles.» (I, 494).

D'autre part, il ne manqua pas de lancer des piques contre les femmes :

- Il usa de nombreuses fois du mot «agaceries» pour désigner des minauderies provocatrices, des avances plus ou moins dissimulées :

- Mlle Giraud, une Genevoise, âgée et laide, lui faisait «toutes sortes d'agaceries» (I, 213).
- La bourgeoise de Chambéry, Mme Lard, lui faisait des «agaceries» (I, 300).
- Mme de Larnage lui fit «tant d'agaceries» (I, 389), «ménageait ses agaceries avec tant d'art, qu'elle aurait séduit un homme à l'épreuve.» (I, 391).
- La duchesse de Montmorency, «jeune folle assez maligne», lui fit de «feintes agaceries» (II, 289).
- À Sauttern, «les plus aimables personnes du pays [...] avaient inutilement prodigué leurs agaceries» (II, 429).
- Il en arriva à cette généralisation en dénonçant «ces adroites agaceries dont les femmes savent user sans se commettre» (I, 410).

- On trouve encore d'autres condamnations :

- Il signala «la coquetterie des honnêtes femmes qui, quelquefois, pour parvenir à leurs fins, savent sans rien permettre ni rien promettre, faire espérer plus qu'elles ne veulent tenir.» (I, 83).
- Il se moqua des «femmes qui se piquent d'esprit» (I, 135-136).
- Il statua : «La curiosité rend ces coquines de femmes si insinuantes que, pour parvenir à connaître un homme, elles commencent par lui faire tourner la tête.» (I, 387).

- Comme Mme de Warens lui avait reproché «une abstinence qui n'avait que des motifs de vertu, d'attachement et d'estime», il y voit un comportement propre à toutes les femmes : «La privation que je m'étais imposée et qu'elle avait fait semblant d'approuver est une de ces choses que les femmes ne pardonnent point, quelque mine qu'elles fassent, moins par la privation qui en résulte pour elles-mêmes, que par l'indifférence qu'elles y voient pour leur possession. Prenez la femme la plus sensée, la plus philosophie, la moins attachée à ses sens ; le crime le plus irrémissible que l'homme, dont au reste elle se soucie le moins, puisse commettre envers elle, est d'en pouvoir jouir et de n'en rien faire.» et ce serait «sans exception !» (I, 413).

- Il manifesta clairement sa misogynie dans cette célèbre assertion selon laquelle les femmes «sont comme des courbes dont les sages sont les asymptotes ; ils s'en approchent sans cesse, mais ils n'y touchent jamais.» (I, 443).

* * *

L'inaptitude relationnelle de Rousseau devient tout à fait évidente dans la «Deuxième partie» des «Confessions». Dans le texte de présentation, il souhaite que «ces cahiers [...] échappent à la vigilance de ses ennemis» (I, 424), et les «Livres» qui suivent sont dominés par les récits de ses liaisons avec des amis et des amies, et, surtout, de ses démêlés avec eux. Alors que, du fait d'abord de sa maladie et de sa timidité qui lui rendent pénible la vie dans une société à laquelle il se voit incapable de s'adapter, il veut «se tirer [...] de l'urbaine cohue» (II, 77), fuir les humains, se réfugier dans «le pays des chimères» (en prétextant «l'impossibilité d'atteindre aux êtres réels» [II, 155]) ou dans la nature, rechercher «la campagne avec ardeur» (II, 76), et s'y «promener seul», il a acquis une «réputation de misanthrope» (II, 70, 156), ce qu'il signale bien lui-même : «Si je me force à parler aux gens que je rencontre, je dis une balourdise infaillible ; si je ne dis rien, je suis un

misanthrope, un animal farouche, un ours.» (II, 312). Et, en effet, ses ennemis le présentèrent comme un être antisocial. Pourtant, il ne cessa d'entretenir d'étroites relations, surtout avec les aristocrates dont il fut souvent l'hôte, mais ne cessa aussi de contester les comportements de ses congénères : «*Plus j'ai vu le monde, moins j'ai pu me faire à son ton*» (I, 246), tout en prétendant n'avoir pas voulu être un sévère contempteur des mœurs.

À ses amis, chaque fois, il s'attachait dans un élan véritablement passionnel. Puis, du fait de sa sentimentalité pesante et débordante, il se montrait avec eux de plus en plus pressant, et finissait par les lasser. Déçu dans son exigence de communion, il en venait à se retourner contre eux, trouvant alors «*plus tourmentante que douce*» une «*amitié*» (II, 151) qu'il avait pourtant sollicitée ; leur reprochant leur «*obstination de [le] contrôler en tout*», leur volonté de s'insinuer dans sa vie privée, d'empoisonner sa solitude par leurs manigances, leurs escarmouches épistolières, de lui faire subir des crises, suivies d'illusaires réconciliations, de raccommodes embarrasés, qui n'imposaient que des humiliations supplémentaires. Il dénonça avec une grande éloquence ces amis devenus des ennemis : «*Tandis que je foulais aux pieds les jugements insensés de la tourbe vulgaire des soi-disant grands et des soi-disant sages, je me laissais subjuger et mener comme un enfant par de soi-disant amis, qui, jaloux de me voir marcher seul dans une route nouvelle, tout en paraissant s'occuper beaucoup à me rendre heureux, ne s'occupaient en effet qu'à me rendre ridicule, et commencèrent à travailler à m'avilir, pour parvenir dans la suite à me diffamer. [...] Tant que je vécus ignoré du public, je fus aimé de tous ceux qui me connurent, et je n'eus pas un seul ennemi. Mais sitôt que j'eus un nom, je n'eus plus d'amis. Ce fut un très grand malheur ; un plus grand encore fut d'être environné de gens qui prenaient ce nom, et qui n'usèrent des droits qu'il leur donnait que pour m'entraîner à ma perte. La suite de ces Mémoires développera cette odieuse trame.*» (II, 62).

Ce comportement, ce tableau de relations qui furent, au fond, lamentables, faites de plus d'échecs que de bonnes fortunes, s'explique par...

Son extrême susceptibilité

Ayant déclaré : «*Peu sensible aux louanges, je le fus toujours beaucoup à la honte*» (I, 34, 35), Rousseau connut sans cesse un excessif amour-propre qui lui fit guetter tous les signes que son esprit torturé pouvait exagérer et interpréter comme des preuves de désaffection, d'hostilité, de trahison, de formation d'un obscur «*complot*» se tramant contre son œuvre et sa personne (il affirme : «*Dans l'orage qui m'a submergé, mes livres ont servi de prétexte, mais c'était à ma personne qu'on en voulait.*» [II, 125]), complot qui aurait été ourdi d'abord par Voltaire, puis par l'ensemble de ses anciens amis, enfin par ses protecteurs même. Il vit des amis «*entrer assez ouvertement dans la ligue de [ses] persécuteurs*» (II, 449), et constate amèrement : «*Telle a toujours été ma destinée ; sitôt que j'ai rapproché l'un de l'autre deux amis que j'avais séparément, ils n'ont jamais manqué de s'unir contre moi.*» (II, 112).

Admettant qu'il a «*l'air d'un homme qui se plaint sans sujet*» (II, 388), il s'emploie à énumérer tous les sujets d'inquiétude qu'il put avoir :

-Ce fut pour échapper aux «*grandes huées de la coterie holbachique*» qu'en 1756, il fut pressé d'habiter l'Hermitage (II, 117).

-Se croyant victime des «*jésuites*» (II, 357), puis «*des jansénistes et des philosophes*» (II, 361), commentant d'ailleurs : «*Ennemi de tout ce qui s'appelle parti, faction, cabale, je n'ai jamais rien attendu de bon des gens qui en sont.*» (II, 361), il fut pris d'angoisse quand il constata les lenteurs de la publication d'*«Émile»*, dont l'impression fut plusieurs fois suspendue.

-Quand se déclenchèrent les attaques contre l'ouvrage, «*il fut tenté de croire que tout le monde était devenu fou*», mais déclara se reposer «*sur [sa] droiture et [son] innocence*» (II, 375), être «*certain de laisser dans ses écrits un témoignage de lui qui triomphera tôt ou tard des complots des hommes*» (II, 359).

-Dans une lettre, qu'il jugea «*de fabrique holbachienne*» (II, 374), il apprit que le parlement voulait l'arrêter, qu'un réquisitoire contre *«Émile»* et son auteur avait été dressé par le procureur général.

Alors qu'il souffrait depuis quatre ans, et que, à la fin de l'automne 1762, il tomba tout à fait malade, il était troublé de «*sourds et tristes pressentiments*», refusait des propositions qui «*pouvaient être des pièges de ses ennemis*» (II, 353-354). Il dénonce les «*traîtres qui [lui] ont ôté toutes les consolations de la vie*» (II, 398). Il pensa à «*une édition générale de [ses] écrits*» qui permettrait de les «*distinguer de ces écrits pseudonymes que [ses] ennemis [lui] prêtaient pour [le] discréder*» (II, 436).

Cette obsession d'une persécution, si elle n'était pas entièrement imaginaire, s'explique aussi par une inquiétante prétention à une profonde pénétration : «*Sur ce qu'on a fait ou dit, je trouve ce qu'on a pensé, et il est rare que je me trompe*» (I, 184). Ce fut ce véritable délire qui l'incita à écrire une autobiographie où il pourrait se justifier.

* * *

S'observant avec sévérité, s'étendant sur le tableau de son étrange personnalité, de ses conduites souvent aberrantes, Rousseau s'y complut dans l'exposition de ses péchés et de ses délits, dans l'exagération de sa culpabilité. D'ailleurs, s'il intitula ses Mémoires «*confessions*», s'il indiqua nettement : «*Je n'ai pas entrepris mes confessions pour taire mes sottises*» (II, 323), c'était bien parce qu'il voulait avouer des choses dont il se sentait coupable, espérant ainsi les diminuer, alléger sa conscience, ayant besoin de se prouver à lui-même et de nous persuader que son âme était pure, qu'il n'était pas méchant, qu'il n'avait pas pu le devenir parce que, dans son enfance, il n'avait eu «*sous les yeux que des exemples de douceur*» (I, 29), ce qui est d'un angélisme ridicule ! Et, se débattant entre sa volonté d'être sincère, son besoin d'avouer ses fautes afin d'apaiser ses remords, et, d'autre part, son désir de se disculper (qui, d'ailleurs, fausse sans cesse la confession), il en vient à se donner aussi l'absolution ou, du moins, obtenir que le lecteur la lui donne, ce que remarqua bien André Maurois (dans sa préface de l'édition des «*Confessions*», en 1949) : «Il battit sa coupe vigoureusement, en sachant que le lecteur l'absoudrait».

En découvrant cette déclaration qu'il osa, dès 1743, dans une lettre à Dupin : «*Il est des retours sur nos fautes qui valent mieux que de n'en avoir pas commis*», on peut se demander s'il ne tira pas gloire des fautes qu'il avoua, s'il n'illustra pas parfaitement cette maxime de La Rochefoucauld : «On aime mieux dire du mal de soi-même que de n'en point parler» (138).

Dans la «*Quatrième promenade*» de ses «*Rêveries du promeneur solitaire*», Rousseau allait affirmer : «*Je n'ai jamais mieux senti mon aversion naturelle pour le mensonge qu'en écrivant mes confessions*». Pourtant, paradoxalement, l'excessif souci de vérité, le pressant désir de l'aveu, le goût appuyé de l'autocritique publique, y faussent insidieusement la volonté de vérité : en outrant l'accusation, on se met au centre de la curiosité publique. Il montra qu'il avait bien conscience de l'ambiguïté de sa véritable intention : «*Loin d'avoir rien tu, rien dissimulé qui fût à ma charge, par un tour d'esprit que j'ai peine à m'expliquer et qui vient peut-être d'éloignement de toute imitation, je me sentais plutôt porté à mentir dans le sens contraire en m'accusant avec trop de sévérité qu'en m'excusant avec trop d'indulgence, et ma conscience m'assure qu'un jour je serai jugé moins sévèrement que je ne me suis jugé moi-même.*» Cette propension à l'auto-flagellation s'explique par son désir d'être pardonné, d'être reconnu en sa plus secrète intimité, d'être aimé pour ce qu'on est, de s'auréoler même de la gloire d'être coupable. Ainsi apparaît l'ambiguïté de la sincérité, qui emportée par la puissance de la fabulation : «*Cette espèce de mensonge fut plutôt l'effet du délire de l'imagination qu'un acte de la volonté.*»

Finalement, on peut constater que celui qui ne cesse de plaindre «*ce pauvre Jean-Jacques*» (I, 236, 387, 447, 469 ; II, 176-177) ; qui se qualifie d'*«infortuné que [Dieu] a abandonné de son vivant»* (I, 424) ; qui répète que «*Les confessions*» doivent transmettre «*le souvenir de l'homme infortuné qu'il fut réellement et non celui que d'injustes ennemis travaillent sans relâche à peindre*» (II, 116) ; qui se déclare «*destiné à devenir, par degrés, un exemple des misères humaines*» (I, 321) ; qui a la conviction d'être un juste persécuté, de l'autoapitoiement et de l'autoflagellation, passa aisément à...

L'autosatisfaction, sinon l'autocélébration :

Si ‘*Les confessions*’ prétendent donner la parole à un pénitent, force est de constater que celui-ci est toujours prêt à composer un plaidoyer «pro domo».

Convaincu de sa valeur, il allait indiquer, dans la “*Quatrième promenade*” de ses “*Rêveries du promeneur solitaire*”, qu'il y eut, dans sa vie, «cent» occasions où il s'était honorablement conduit, mais qu'il n'avait pas mentionnées dans ses “*Confessions*”, «tant [il] y chercha[t] peu de faire valoir le bien qu'[il] senta[t] dans [son] caractère» ! Pourtant, ces occasions ne manquent pas dans les parties de son portrait où il fait son éloge, car nous voyons ce génie malade glisser du récit véridique non seulement au délire de persécution mais aussi à l'apologie aveugle, et, pour cela, organiser les faits, expliquer sa conduite singulière par les motifs les plus raisonnables, se persuader de sa bonne foi, de ses qualités, et rejeter sur les autres ses propres erreurs.

Cette complaisance à soi-même apparaît en particulier quand il se félicite de :

Ses succès. Il tira gloire de :

- Son efficacité en tant que secrétaire de l'ambassadeur de France à Venise. Ce fut lui qui, alors qu'il était «livré à [lui] seul, sans ami, sans conseil, sans expérience en pays étranger, servant une nation étrangère, au milieu d'une foule de fripons» (I, 461), s'étant senti «un talent pour [son] emploi qui [le lui] fit remplir avec goût» (I, 467), étant «irréprochable dans un poste assez en vue» (I, 461), étant «jusqu'à la fin du plus grand ordre et de la plus grande exactitude» (I, 465), ayant eu un «ton décidé qui en imposait» (I, 471), ayant agi toujours «avec le plus parfait désintéressement» (I, 465 - il paya même de sa poche une somme alors qu'il était dans la «plus grande détresse» [I, 467]), s'étant «aventuré à des démarches hasardeuses dont plusieurs lui ont réussi», dont «le souvenir le fait encore rire» (I, 462), dont l'une, qu'il mena «seul et presque sans le secours de personne» (I, 463), eut «un heureux succès» (I, 465), tandis qu'à une autre occasion il fit preuve d'énergie, commentant : «Je ne pus me déguiser parce que ce m'est toujours impossible.» (I, 486), sut très vite déchiffrer les dépêches, en rédiger en les «tournant à sa mode» (I, 460), prenant sur lui d'en signer une ; il fut félicité en haut lieu, mais, comme cela révélait la négligence de l'ambassadeur, celui-ci «le prit en grippe, uniquement sur ce qu'il le servait fidèlement» (I, 474). De plus, Rousseau prétendit que, lors d'un dîner d'apparat, l'ambassadeur «voulut [le] mortifier» sans toutefois «se défaire de [lui]» (I, 475) qui, farouchement susceptible, avait tenu au respect des égards dus à son rang. Aussi, il lui «demanda [son] congé» (I, 476) ; l'ambassadeur «fit mine d'appeler ses gens pour [le] faire jeter par la fenêtre» ; «à cette menace, la colère et l'indignation transportèrent» Rousseau qui «sortit du palais pour n'y plus rentrer» (I, 477). Il reçut l'appui des Français et du sénat (I, 478), et il quitta Venise (I, 479).

- Certaines de ses œuvres. En effet, s'il put prétendre : «*L'ambition n'eut jamais chez moi que les courts intervalles où toute autre passion me laissait libre.*» (II, 337) ; s'il put afficher une certaine désinvolture à l'égard de certaines de ses œuvres (ayant esquissé trois morceaux de musique, «sans les applaudissements et les encouragements» qu'il reçut de Mussard, il [allait] «jeter au feu [ces] chiffons et n'y plus penser, comme [il l'a] fait tant de fois pour des choses du moins aussi bonnes» [II, 79-80]), il ne put manquer de signaler le succès de différentes autres : «quelques petits essais de composition» musicale (I, 328) ; son adaptation de l'opéra “*Les fêtes de Ramire*” (II, 26) ; le “*Discours sur les sciences et les arts*” (II, 52, 62) ; l'opéra “*Le devin du village*” (à la représentation duquel il s'abandonna «au plaisir de savourer [sa] gloire» [II, 85]) ; sa pièce “*Narcisse*” qui fut représentée «anonyme» à la Comédie-Française, «avec applaudissement», et eut même droit à «une seconde représentation» ; la “*Lettre à d'Alembert sur les spectacles*” (II, 263) qui «eut un grand succès» (II, 263) ; son roman, “*La nouvelle Héloïse*” (II, 325, 326, 328, 329), au sujet duquel il compare la finesse d'analyse de la quatrième partie à celle de “*La princesse de Clèves*” (II, 326), vante «la simplicité du sujet et la chaîne de l'intérêt qui, concentré entre trois personnes, se soutient durant six volumes, sans épisode, sans aventure romanesque, sans méchanceté d'aucune espèce, ni dans les personnages, ni dans les actions.» (II, 327). C'est bien avec un grand orgueil qu'il assure ne pouvoir «jamais écrire que par passion», animé de «l'amour du grand, du vrai, du beau» (II, 280). Et

l'écrivain se donne une haute mission : «*Mon talent était de dire aux hommes des vérités utiles, mais dures, avec assez d'énergie et de courage.*» (II, 336).

Sa singularité :

On peut penser que ce fut avec l'arrogance maladive d'un homme qui se sentait et se voulait différent des autres (rien ici ne rappelle l'humilité chrétienne de saint Augustin !) qu'il présente son pacte de sincérité. S'attribuant «*mille affections internes qui ne ressemblaient point*» à celles des lecteurs, il se plaint d'ailleurs de leur «*incrédulité*» : «*Ce qu'il y a de plus bizarre est qu'en me refusant tous les sentiments bons ou indifférents qu'ils n'ont pas, ils sont toujours prêts à m'en prêter de si mauvais qu'ils ne sauraient même entrer dans un cœur d'homme ; ils trouvent alors tout simple de me mettre en contradiction avec la nature, et de faire de moi un monstre tel qu'il n'en peut même exister. Rien d'absurde ne leur paraît incroyable dès qu'il tend à me noircir ; rien d'extraordinaire ne leur paraît possible dès qu'il tend à m'honorer. / Mais, quoi qu'ils en puissent croire ou dire, je n'en continuerai pas moins d'exposer fidèlement ce que fut, fit et pensa J.-J. Rousseau, sans expliquer ni justifier la singularité de ses sentiments et de ses idées, ni rechercher si d'autres ont pensé comme lui.*» (II, 469).

S'il protesta contre le fait qu'«*on [lui] a imputé de vouloir être original et faire autrement que les autres*» (I, 96-97), il revendiqua bien son originalité puisqu'il déclara se sentir «*toujours le même dans tous les temps*» (I, 422), alors que, pour lui, au contraire, «*la plupart des hommes sont, dans le cours de leur vie, souvent dissemblables à eux-mêmes, et semblent se transformer en des hommes tout différents*» (II, 128).

La primauté chez lui de la sensation. Ce fut une notion essentielle pour lui. Il considérait que n'était vrai que ce qu'il sentait, et uniquement ce qu'il sentait. Ici, il indiqua d'emblée : «*Je sentis avant de penser ; c'est le sort commun de l'humanité. Je l'éprouvai plus qu'un autre. [...] Je n'avais rien conçu, j'avais tout senti.*» (I, 25, 26). Plus loin, il assura que ce qu'il avait senti plusieurs années auparavant, il le ressentait désormais tel qu'il l'avait vécu à l'époque, racontant, au début du '*Livre sixième*' que Mme de Warens lui avait fait remarquer, aux Charmettes, la présence de pervenches ; que cet événement, par la suite, disparut complètement de sa mémoire ; mais que, bien plus tard, en 1764, en herborisant, il en vit de nouveau, et fut alors ému, comme il l'avait été plus de trente ans auparavant. C'est ce que Proust allait appeler une «*reviviscence*».

Considérant l'activité des sens en rien inférieure en dignité à celle de l'esprit, faisant même prévaloir la sensation sur l'intelligence, il s'arrêta soigneusement à toujours noter les formes des choses extérieures, les fines impressions qu'elles apportent à l'âme.

Cette primauté de la sensation eut pour conséquence qu'il vécut toujours tout selon son humeur du moment. Il a d'ailleurs noté que la nature changeait avec lui, c'est-à-dire que, restant la même, elle lui apparaissait différente lorsqu'il n'était plus le même (lui qui par ailleurs se sent «*toujours le même dans tous les temps*» [I, 422] !). Cette tyrannie de la sensation personnelle est le fait d'un poète qui transfigure le réel.

Sa grande sensibilité :

Il se plaît à affirmer :

- «*Un continual besoin d'épanchement met à tout moment mon cœur sur mes lèvres*» (I, 247).
- «*Mon cœur n'a jamais su résister aux caresses.*» (II, 483).
- «*Mon cœur ne sait point se livrer à demi*» (I, 427).

Il note :

- Au moment de faire de la musique avec Venture : «*Le cœur me battit d'une terrible force*» (I, 199).
- Alors qu'il approche de sa «*Maman*» : «*Le cœur me battait de joie*» (I, 271).
- Au temps de la guerre de Succession de Pologne : «*Le cœur me battait de joie aux moindres avantages de la France*» (I, 287).
- À son retour de Genève avec l'héritage de sa mère : «*Le cœur me battait de joie durant la route*» (I, 384).

- À son retour de Montpellier vers Mme de Warens : «Le cœur me battait de plus en plus à mesure que je m'approchais» (I, 405).

Il mentionne que, sous le coup de ses souvenirs, de ses aspirations, il était emporté dans des élans d'émotions. On remarque en particulier ces occasions :

- Après le «charivari» de Lausanne, une conversation avec «l'un de [ses] symphonistes» provoqua cette réaction : «Le profond sentiment de ma sottise, la honte, le regret, le désespoir de l'état où j'étais réduit, l'impossibilité de tenir mon cœur fermé dans ses grandes peines, me firent ouvrir à lui ; je lâchai la bonde à mes larmes» (I, 236).

- En 1728, son état d'esprit était critique : «J'étais inquiet, distrait, rêveur ; je pleurais, je soupirais, je désirais un bonheur dont je n'avais pas l'idée, et dont je sentais pourtant la privation.» (I, 144).

- Lors des retrouvailles avec Diderot emprisonné, il fut exubérant : «Après trois ou quatre siècles d'impatience je volai dans les bras de mon ami. Moment inexprimable ! [...] En entrant je ne vis que lui, je ne fis qu'un saut, un cri, je collai mon visage sur le sien, je le serrai étroitement sans lui parler autrement que par mes pleurs ou par mes sanglots ; j'étouffais de tendresse et de joie.» (II, 43-44).

- La question de l'académie de Dijon le mit en grand émoi : «À l'instant de cette lecture je vis un autre univers, et je devins un autre homme [...] J'étais dans une agitation qui tenait du délire [...] Mes sentiments se montèrent avec la plus inconcevable rapidité [...] Toutes mes petites passions furent étouffées par l'enthousiasme de la vérité, de la liberté et de la vertu, et ce qu'il y a de plus étonnant est que cette effervescence se soutint dans mon cœur, durant plus de quatre ou cinq ans, à un aussi haut degré peut-être qu'elle ait jamais été dans le cœur d'aucun homme.» (II, 45).

- Lors des adieux à Sautern, il eut avec lui un «embrasement bien doux» qui «fut un de ces plaisirs de l'âme que les persécuteurs ne sauraient connaître, ni les ôter aux opprimés» (II, 428).

On peut imaginer qu'il écrivit toutes les pages de ses "Confessions" soit avec le sourire aux lèvres soit avec la larme à l'œil, jamais en restant froid !

Il constata que la remémoration lui faisait goûter le moment passé avec une plus grande intensité qu'il n'avait été vécu dans le présent : «Comme en général les objets font moins d'impression sur moi que leurs souvenirs, et que toutes mes idées sont en images, les premiers traits qui se sont gravés dans ma tête y sont demeurés, et ceux qui s'y sont empreints dans la suite se sont plutôt combinés avec eux qu'ils ne les ont effacés.» (IV, 274).

La variété de ses sentiments :

Non sans contradiction, il peut :

-D'une part, s'attribuer des «sentiments tendres, affectueux, paisibles» qui «faisaient le fond» du «caractère» qu'il avait enfant, à Bossey (I, 34), remercier le Ciel de l'avoir «doué d'un heureux naturel» (I, 461), d'une modération qui fit qu'il voulut, en 1735, à Chambéry, «être content de [son] sort et de n'en pas désirer un plus brillant» (I, 315).

-D'autre part, se savoir bon gré de ses «passions très ardentes», de son «impétuosité» (I, 67), de «l'impétuosité de [son] naturel», tout en la jugeant cependant, à un autre endroit, «ridicule» (I, 343) ; reconnaître : «Naturellement emporté, j'ai senti la colère, la fureur même dans les premiers mouvements.» (II, 384).

La simplicité de ses goûts :

Rousseau confie : «Rien n'était plus convenable à mon humeur, ni plus propre à me rendre heureux, que l'état tranquille et obscur d'un bon artisan, dans certaines classes surtout, telle qu'est à Genève celle des graveurs. Cet état, assez lucratif pour donner une subsistance aisée, et pas assez pour mener à la fortune, eût borné mon ambition pour le reste de mes jours, et, me laissant un loisir honnête pour cultiver des goûts modérés, il m'eût contenu dans ma sphère sans m'offrir aucun moyen d'en sortir. [...] L'état le plus simple, celui qui donnait le moins de tracas et de soins, celui qui laissait l'esprit le plus libre, était celui qui me convenait le mieux» (I, 78). Il fait l'éloge d'une «vie égale et simple hors de laquelle il n'est point de bonheur pour [lui]» (II, 300). Cette simplicité, que «l'usage des grandes tables n'a point altérée» (I, 121), il l'aurait toujours montrée, et il dit l'avoir conservée en 1758, alors qu'il avait «un nom déjà célèbre et connu dans toute l'Europe» (II, 249).

Ces goûts simples étaient :

- L'amour de la nature. Il l'avait ressenti lors du séjour à Bossey. Il le savoura de nouveau aux Charmettes. Après en avoir été éloigné depuis quinze ans (II, 117), il put le satisfaire encore dans cet «asile agréable et solitaire» (II, 134) qu'était l'Hermitage, endroit qu'il fut pressé d'habiter car le paysage provoquait en lui un grand enthousiasme : «Ce lieu solitaire plutôt que sauvage me transportait en idée au bout du monde. Il avait de ces beautés touchantes qu'on ne trouve guère auprès des villes» (II, 121) ; répondait à un «goût des plaisirs rustiques» (II, 134) qu'il pouvait assouvir en consacrant «ses après-dînées à la promenade», pour retrouver «ces bienheureux loisirs champêtres» (II, 118), se livrer à «son délice champêtre» (II, 121). Il trouva enfin une consolation sur l'île Saint-Pierre. Il se lance dans une évaluation générale : «À Venise, dans le train des affaires publiques, dans la dignité d'une espèce de représentation, dans l'orgueil des projets d'avancement ; à Paris, dans le tourbillon de la grande société, dans la sensualité des soupers, dans l'éclat des spectacles, dans la fumée de la gloriole, toujours mes bosquets, mes ruisseaux, mes promenades solitaires, venaient, par leur souvenir, me distraire, me contrister, m'arracher des soupirs et des désirs.» (II, 117-118).

Cet amour de la nature lui fit entonner la célébration de sites et de paysages : le lac de Genève, les Alpes (dont la traversée lui donna «le goût le plus vif pour les montagnes» [I, 100]), le gouffre du Pas-de-l'Échelle, une belle cascade près de Chambéry, l'île de Saint-Pierre dans le lac de Bienne (II, 458, 459, 465, 466).

On le voit aussi se complaire dans l'imagination du voyage à Turin (I, 99-100), tandis qu'il renonça à aller voir le Forez, pourtant le pays célébré par Honoré d'Urfé dans "L'Astrée", quand il apprit que c'était un pays où «il y avait beaucoup de forges», où «on travaillait fort bien en fer» (I, 259).

- L'amour de la «vie ambulante». Il confie : «La vie ambulante est celle qu'il me faut. Faire route à pied par un beau temps, dans un beau pays, sans être pressé, et avoir pour terme de ma course un objet agréable : voilà de toutes les manières de vivre celle qui est la plus de mon goût.» (I, 271). Il satisfit donc sa «manie ambulante» (I, 94) par la marche, par «les voyages pédestres» (I, 100) sur les routes de Savoie, d'Italie et de France, à travers les Alpes ; par des promenades autour des "Charmettes" ou autour de l'Hermitage.

La marche, un rendez-vous essentiel avec lui-même, lui procurait d'abord un plaisir physique. Elle lui donnait aussi une sensation de liberté, d'indépendance d'absence de contraintes. Elle le mettait de «bonne humeur» (I, 266), lui faisait même connaître le bonheur : «Les monts, les prés, les bois, les ruisseaux, les villages se succédaient sans fin et sans cesse avec de nouveaux charmes ; ce bienheureux trajet semblait devoir absorber ma vie entière» (I, 161). Elle le conduisait même à l'exaltation, à l'euphorie, à l'impression de toute-puissance. Enfin, elle mettait en branle son esprit, favorisait le mouvement de la rêverie, sa solitude étant alors peuplée par tout un monde intérieur ; nourrissant son inspiration, elle lui aurait permis d'échafauder un univers selon son cœur ; aussi révèle-t-il : «Quand on m'offrait quelque place vide dans une voiture, ou que quelqu'un m'accostait en route, je rechignais de voir renverser la fortune dont je bâtais l'édifice en marchant» (I, 250). Il célèbre la marche dans une longue digression : «Jamais je n'ai tant pensé, tant existé, tant vécu, tant été moi, si j'ose ainsi dire, que dans ceux [les voyages] que j'ai faits seul et à pied. La marche a quelque chose qui anime et avive mes idées : je ne puis presque penser quand je reste en place ; il faut que mon corps soit en branle pour y mettre mon esprit. La vue de la campagne, la succession des aspects agréables, le grand air, le grand appétit, la bonne santé que je gagne en marchant, la liberté du cabaret, l'éloignement de tout ce qui me fait sentir ma dépendance, de tout ce qui me rappelle à ma situation, tout cela dégage mon âme, me donne une plus grande audace de penser, me jette en quelque sorte dans l'immensité des êtres pour les combiner, les choisir, me les approprier à mon gré sans gêne et sans crainte. Je dispose en maître de la nature entière ; mon cœur errant d'objet en objet s'unit, s'identifie à ceux qui le flattent, s'entoure d'images charmantes, s'enivre de sentiments délicieux.» (I, 255-256). Il répète : «Je ne peux méditer qu'en marchant ; sitôt que je m'arrête, je ne pense plus, et ma tête ne va qu'avec mes pieds.» (II, 130). Il précise que ses «promenades solitaires» lui permirent de «méditer» ses livres (II, 108), et il considère même que les ouvrages qu'il avait publiés ne valent pas «ceux qu'il avait] faits durant [ses] voyages, ceux qu'il avait] composés et qu'[il] n'[avait] jamais écrits.» (I, 256).

Aussi déteste-t-il l'immobilité auquel contraignent les réunions sociales : «*Il n'y a que le bavardage inactif de chambre, assis les uns vis-à-vis des autres à ne mouvoir que la langue, que jamais je n'ai pu supporter. Quand on marche, qu'on se promène, encore passe ; les pieds et les yeux font au moins quelque chose ; mais rester là, les bras croisés, à parler du temps qu'il fait et des mouches qui volent, ou, qui pis est, à s'entre-faire des compliments, cela m'est un supplice insupportable.*» (II, 405-406).

Son amour de la liberté, son «*inaptitude à supporter aucun joug*» (II, 462), sa volonté d'indépendance, soutenant : «*En toute chose la gêne et l'assujettissement me sont insupportables ; ils me feraient prendre en haine le plaisir même*» (I, 298-299), tout en reconnaissant aussi qu'il lui faut se garder d'une faiblesse : «*Si je recommence à m'asservir à l'opinion dans quelque chose, m'y voilà bientôt asservi derechef en tout.*» (II, 84). Il satisfit cette exigence de liberté d'abord par sa fuite de Genève qui lui permit de se lancer «*dans le vaste espace du monde*» (I, 80). Puis, à Turin, même s'il était «*dans la plus complète misère*», il put se livrer «*au plaisir de l'indépendance et de la curiosité*» (I, 120). À Fontainebleau, l'ami de la vérité qu'il était aurait renoncé à la pension royale pour que sa liberté ne soit pas aliénée : «*Je sentais qu'écrire pour avoir du pain eût bientôt étouffé mon génie et tué mon talent, qui était moins dans ma plume que dans mon cœur, et né uniquement d'une façon de penser élevée et fière, qui seule pouvait le nourrir.*» (II, 119). Il se disait, en 1758, la victime des attaques de ses ennemis parce qu'il était «*libre, indépendant*» (II, 249). Ailleurs, il stipule : «*Languir, attendre, solliciter, sont pour moi choses impossibles.*» (I, 254) ou s'intronise en «*grand ennemi de la dépendance*» (II, 131). Il se plaît à faire semblant de regretter une faiblesse de caractère : «*Je sais trop peu me contraindre*» (II, 338) - «*Mon esprit impatient de toute espèce de joug ne peut s'asservir à la loi du moment ; la crainte même de ne pas apprendre m'empêche d'être attentif ; de peur d'impatienter celui qui me parle, je feins d'entendre ; il va en avant, et je n'entends rien. Mon esprit veut marcher à son heure, il ne peut se soumettre à celle d'autrui.*» (I, 190-191). D'ailleurs, c'est bien la raison pour laquelle il se donna une éducation d'autodidacte. Et ce fut par une provocation quelque peu adolescente qu'il tint à afficher une tenue mal soignée, étant, même le soir de la représentation du «*Devin du village*» devant la Cour, dans «*l'équipage négligé qui lui était ordinaire*», «*prenant ce défaut de décence pour un acte de courage*», ce qui fit d'ailleurs que, «*au milieu de gens tous excessivement parés*», il s'est senti «*très mal à [son] aise*», qu'il a connu «*quelques minutes d'inquiétude*» avant de réagir «*avec une intrépidité qui venait peut-être plus de l'impossibilité de [s'] en dédire que de la force de [ses] raisons. [...] On me trouvera ridicule, impertinent ; eh ! que m'importe !*» (II, 83, 84]). Plus tard, il adopta même, pour se singulariser, un «*habit arménien*» : «*la veste, le cafetan, le bonnet fourré, la ceinture*» (II, 405) : un tatouage, avec ça ?

De ce fait, il tint, en constatant que «*la maladresse des louanges qu'[il voulut] donner [lui] a fait plus de mal que l'âpreté de [ses] censures*» (II, 336), à se dresser contre la société dans un combat dont il raconta longuement les péripéties ; où il opposa aux lois écrites, qui, pour lui, poussent souvent aux vices, la sincérité d'un cœur pur et la droiture d'un comportement toutefois souvent trahi par ses conduites, et par la tyrannique incompréhension des congénères.

Sa vertu :

Rousseau s'en enorgueillit, affirmant : «*Rien de grand et de beau ne peut entrer dans un cœur d'homme dont je ne fusse capable entre le ciel et moi*» (II, 139) - «*Je me suis cru toujours et me croit encore, à tout prendre, le meilleur des hommes*» (II, 285). À le croire, il possèderait toutes les vertus nécessaires à l'adversité, à l'exception notable de la force d'âme.

Mais ce souci de la vertu ne tenait pas à une soumission religieuse. En effet, ce petit-fils d'un pasteur genevois, qui dit avoir été élevé selon des principes de piété, avoir «*reçu une éducation raisonnable et saine*» (I, 104), qui l'avait toujours fait penser «*en homme*» (I, 105), qui lui avait fait aimer le protestantisme, et détester le catholicisme (I, 106), auquel il appliqua même le terme méprisant de «*papisme*» (I, 107), ne fit alors que se soumettre à une tradition familiale. Puis ce furent le hasard de sa fuite de Genève, le passage dans un pays catholique, et, surtout, les charmes de Mme de Warens (il put, non sans humour, se dire «*sûr qu'une religion prêchée par de tels missionnaires ne pouvait manquer de mener en paradis*» [I, 86] !) qui l'incitèrent à se convertir au catholicisme ; l'idée d'y

«entrer solennellement» (I, 107) l'effraya (il manqua de «force d'âme» [I, 108]) ; il subit l'instruction, tout en cherchant à embarrasser ceux qui la lui donnaient, d'abord un vieux prêtre peu habile (I, 111) puis un jeune «docteur», avec lequel il «disputa» (I, 111), fit de «petites ergoteries» (I, 112) ; par la suite, il ne montra guère de ferveur, et, il fallut la maladie qu'il connut aux Charmettes, qui le persuada qu'il lui «restait peu de temps à vivre» (I, 355) et tua ses «passions» (I, 356), pour qu'il se soucie de la religion, avouant qu'il l'avait «souvent travestie à [sa] mode» (I, 356), pour qu'il en fasse «un objet de consolation et d'espoir» (I, 356), car il avait «peur de l'enfer» (I, 378). Plus tard, vers 1740, «les écrits de Port-Royal et de l'Oratoire» le poussèrent vers un jansénisme tempéré cependant par la fréquentation de deux jésuites (I, 377) ! En 1754, ayant été bien accueilli à Genève, il regretta «d'être exclu de ses droits de citoyen par la profession d'un autre culte que celui de ses pères» (II, 104-105), et, surtout pour marquer une opposition sociale sinon politique (Genève étant une république), il voulut redevenir un «bon calviniste» (I, 412 - la doctrine de Jean Calvin étant la forme du protestantisme en vigueur à Genève), même s'il pensait que «l'Évangile est le même pour tous les chrétiens», et si sa foi, «loin d'être ébranlée par la fréquentation des Encyclopédistes, s'était affermie» (II, 105). À Motiers, il assista donc au culte de «l'Église réformée», et, ayant reçu la permission de communier, il le fit avec «une émotion de cœur [quelle autre?] et des larmes d'attendrissement, qui étaient peut-être la préparation la plus agréable à Dieu qu'on y pût porter» car «toujours vivre isolé sur la terre [lui] paraissait un destin bien triste surtout dans l'adversité». (II, 411). Ce fut ainsi qu'il se mit dans une situation où il subit l'intransigeance des pasteurs suisses !

Il n'avait pas besoin de la soumission aux préceptes d'une religion pour manifester un souci de la vertu qui fut plutôt suscité par des décisions personnelles :

-Celle, en 1749, à la suite d'une violente colique néphrétique, de vivre sans s'«embarrasser aucunement du jugement des hommes», «son dessein étant le plus grand peut-être, ou du moins le plus utile à la vertu, que mortel ait jamais conçu» (II, 61).

-Celle, en 1755, de prendre ses distances avec les «philosophes» ; ce fut alors qu'il devint «enivré de la vertu», «cette ivresse» ayant «commencé dans [sa] tête» puis étant «passé dans [son] cœur» (II, 139).

De cette vertu, il fit un tableau extrêmement fouillé, montrant :

- Sa «bonté naturelle». Il termina le ‘‘Livre premier’’ par la constatation qu'il aurait pu être «bon chrétien, bon citoyen, bon père de famille, bon ami, bon ouvrier, bon homme en toute chose.» (I, 79). Plus loin, il proclame que, loin d'être méchant, il ne garde pas de rancune, jouissant de «cette facilité d'oublier les maux, [qui] est une consolation que le Ciel [lui] a ménagée» (I, 426). Il se dit encore «bon et doux à l'excès pour supporter des torts involontaires, fier et peu endurant pour des offenses préméditées, aimant la décence et la dignité dans les choses convenables, et non moins exigeant pour l'honneur qui [lui] était dû qu'attentif à rendre celui que [il devait] aux autres.» (I, 472). À la suite de la publication de ‘‘La lettre à d'Alembert sur les spectacles’’, il ressentit une «tristesse sans fiel» qui «n'était que celle d'un cœur trop aimant, trop tendre, qui, trompé par ceux qu'il avait cru de sa trempe, était forcé de se retirer au-dedans de lui.» (II, 254).

Celui qui consacra des pages et des pages de ses “Confessions” à ressasser ses griefs contre les uns et les autres ; qui, dans des notes placées ultérieurement, signala les nombreuses trahisons dont il aurait été victime de la part d'amis, osa pourtant louer sa grande bienveillance dans une très longue digression : «Il est étonnant avec quelle facilité j'oublie le mal passé, quelque récent qu'il puisse être. Autant sa prévoyance m'effraie et me trouble, tant que je le vois dans l'avenir, autant son souvenir me revient faiblement et s'éteint sans peine aussitôt qu'il est arrivé. Ma cruelle imagination, qui se tourmente sans cesse à prévenir les maux qui ne sont point encore, fait diversion à ma mémoire, et m'empêche de me rappeler ceux qui ne sont plus. Contre ce qui est fait, il n'y a plus de précautions à prendre, et il est inutile de s'en occuper. J'épuise en quelque façon mon malheur d'avance ; plus j'ai souffert à le prévoir, plus j'ai de facilité à l'oublier ; tandis qu'au contraire, sans cesse occupé de mon bonheur passé, je le rappelle et le rumine, pour ainsi dire, au point d'en jouir derechef quand je veux. C'est à cette heureuse disposition, je le sens, que je dois de n'avoir jamais connu cette humeur rancunière qui fermente dans un cœur vindicatif, par le souvenir continual des offenses reçues, et qui le tourmente lui-même de tout le mal qu'il voudrait faire à son ennemi. [...] Jamais un désir de vengeance ne prit racine au-dedans de moi.» (II, 383-384). Ailleurs, il se défendit encore : «Je n'ai

jamais aimé les disputes brutales, à la Voltaire. Je ne sais me battre qu'avec dignité, et je veux que celui qui m'attaque ne déshonneure pas mes coups, pour que je daigne me défendre. [...] Mon ancienne maxime [était d'] honorer l'auteur et de foudroyer l'ouvrage (II, 413).

- Sa grande confiance dans les êtres humains : «*J'étais né avec un naturel pleinement confiant, et je m'y étais toujours livré sans réserve et sans inconvénient.*» (II, 102). Mais les déconvenues subies l'amènent à se plaindre d'avoir «*cru l'amitié inséparable de tous les sentiments aimables et nobles.*» (II, 103). Cependant, si, avec les gens qui lui rendaient visite, il était «*sans défiance, s'exprima[t] sans réserve*» (II, 420), il s'attendait à la réciproque, faisant savoir : «*La réserve avec les gens qu'on aime, et qui n'en ont point avec nous, n'est pas de mon goût*» (II, 345).

- La correction de ses mœurs. Il certifie : «*Je n'ai jamais été dissolu ni crapuleux, et ne me suis enivré de ma vie.*» (I, 418).

- Son honnêteté : Il fait savoir : «*J'ai passé presque toute ma vie dans le mal-être, et souvent prêt à manquer de pain, il ne m'est jamais arrivé une seule fois de me faire demander de l'argent par un créancier sans lui en donner à l'instant même. Je n'ai jamais su faire des dettes criardes, et j'ai toujours mieux aimé souffrir que devoir.*» (I, 264-265).

- Son «*grand mépris pour l'argent*» (I, 70). Il considère qu'il «*n'est bon à rien par lui-même*», qu'«*il faut le transformer pour en jouir*» (I, 68). Il atteste : «*L'argent qu'on possède est l'instrument de la liberté ; celui qu'on pourchasse est celui de la servitude.*» (I, 70). Il claironne : «*Aucun de mes goûts dominants ne consiste en choses qui s'achètent. Il ne me faut que des plaisirs purs, et l'argent les empoisonne tous.*» (I, 68). Il proclame ne pouvoir «*écrire que par passion*», animé de «*l'amour du grand, du vrai, du beau*» (II, 280). Aussi vilipende-t-il les «*gagneurs d'argent*» (II, 306), même si, pour sa part, devant la négligence de Mme de Warens, il en était venu à une «*avarice presque sordide*» (I, 70).

- Sa «*droiture*». Quand il décida de ne pas répondre à l'invitation de Mme de Larnage, il eut «*cette satisfaction intérieure qu'il goûta pour la première fois de [sa] vie de se dire : "Je mérite ma propre estime, je sais préférer mon devoir à mon plaisir"*» ; en fait, il agissait ainsi pour des raisons tout à fait pratiques, ressentant toutefois aussitôt «*la honte d'être si peu conséquent à lui-même*», et ayant «*la bonne intention d'expier sa faute*» (I, 404). Puis il déclare que, face aux attaques qu'il subissait alors qu'il était à l'Hermitage, il suivit «*avec intrépidité les routes de la droiture, ne flattant, ne ménageant jamais personne aux dépens de la justice et de la vérité.*» (II, 249).

- Sa modestie. Il assure : «*Je crois que jamais individu de notre espèce n'eut naturellement moins de vanité que moi*» (I, 34) ; il prétend : «*Jamais je ne fus avantageux [«suffisant», «vaniteux», «orgueilleux», «fat»] même dans ma jeunesse*» (II, 177). Mais, en fait, s'estimant exceptionnel, il se hausse : «*Ma place n'était pas celle qui m'était assignée par les hommes, et j'y devais parvenir par des chemins bien différents*» (I, 160) ; s'il fut imbu d'un immense orgueil, qui, d'ailleurs, l'empêcha de «*rien apprendre avec des maîtres, excepté son père et M. Lambercier*» (I, 190), il considère qu'il manifesta en fait ce «*plus noble orgueil*» qui «*germa sur les débris de la vanité déracinée*» (II, 139).

- Son «*amour inné de la justice*» qui «*dévora toujours [son] cœur*» (II, 393), son «*zèle ardent pour l'équité*», sa «*droiture, la générosité de [son] âme, [sa] confiance dans cet amour de la justice, inné dans tous les coeurs*» (II, 453). Il se vit aussi comme «*celui de tous les hommes qui a toujours le plus respecté les lois*» (II, 434), affirmant : «*Mon cœur s'enflamme au spectacle ou au récit de toute action injuste.*» (I, 42).

- Sa force d'âme. Ne craignant pas de contredire son constant exposé de ses faiblesses et de ses peurs, il ose donner pour certain : «*Jamais un malheur, quel qu'il soit, ne me trouble et ne m'abat, pourvu que je sache en quoi il consiste*» (II, 355). Ce n'est que malade à l'île de Saint-Pierre et expulsé par les autorités qu'il sentit sa «*fierté naturelle flétrir sous le joug de la nécessité*» (II, 472).

- Son abnégation. Il aurait en effet montré «*une constance inébranlable à souffrir les plus indignes traitements.*» (II, 454).

La conscience aiguë que Rousseau eut de sa vertu explique le ton de défi qui anime le préambule du texte du '*manuscrit de Neuchâtel*'. Puis il ne cessa de la manifester dans "*Les confessions*" :

- Après avoir fait savoir qu'il avait remporté le prix pour son premier "*Discours*", il s'exalte : «*Cette nouvelle réveilla toutes les idées qui me l'avaient dicté, les anima d'une nouvelle force, et acheva de*

mettre en fermentation dans mon cœur ce premier levain d'héroïsme et de vertu que mon père et ma patrie, et Plutarque, y avaient mis dans mon enfance. Je ne trouvai plus rien de grand et de beau que d'être libre et vertueux, au-dessus de la fortune et de l'opinion, et de se suffire à soi-même.» (II, 52).

- Quand, Thérèse étant devenu «grosse pour la troisième fois», il céda à «son amour ardent du grand, du vrai, du beau, du juste», il eut l'«horreur du mal en tout genre» (II, 53).

- Ce fut inspiré par «*l'indignation de la vertu*» qu'il écrivit sa «*Lettre à d'Alembert sur les spectacles*» (II, 254).

- Il tint à faire savoir : «*À travers mes fautes et mes faiblesses, à travers mon inaptitude à supporter aucun joug, on trouverait toujours un homme juste, bon, sans fiel, sans haine, sans jalousie, prompt à reconnaître ses propres torts, plus prompt à oublier ceux d'autrui, cherchant toute sa félicité dans les passions aimantes et douces, et portant en toute chose la sincérité jusqu'à l'imprudence, jusqu'au plus incroyable désintéressement.*» (II 461-462).

- Il prévoit avoir une influence bénéfique : «*Je devais être un jour en exemple à quiconque, inspiré du seul amour du bien public et de la justice, ose, fort de sa seule innocence, dire ouvertement la vérité aux hommes sans s'étayer par des cabales, sans s'être fait des partis pour le protéger.*» (I, 349).

De plus, en dépit de toutes ces qualités accumulées, Rousseau, comme tous les intégristes, éprouva encore le besoin de tendre à les améliorer, de poursuivre sans cesse un projet de «réforme personnelle» (II, 61), qu'il dut, cependant, reprendre plusieurs fois ! Ainsi :

- Dès qu'il eut quitté Paris pour aller à l'Hermitage, il fut «transformé», devint «audacieux, fier, intrépide» (II, 140).

- Là-bas, ne voyant «*qu'erreur et folie dans la doctrine des sages, qu'oppression et misère dans l'ordre social*», il voulut «*mettre sa conduite d'accord avec ses principes*», «*devint vertueux, ou du moins enivré de la vertu*» dans une «*effervescence*» qui dura «*quatre ans*» (II, 139). Cependant, ne voyant plus les humains, il «*cessa de les mépriser*» (II, 141) ; mais, par une «*seconde révolution*», lui qui, répétons-le, se sentait «*toujours le même dans tous les temps*» (I, 422), «*redevint craintif, complaisant, timide en un mot*» (II, 141).

- En 1758 encore, il voulut «*travailler sur [son] propre coeur avec plus de courage et de succès*» (II, 262).

- Si, à la fin de ses "Confessions", il répéta : «*J'ai dit la vérité*», ce paragon de douceur se livra à un accès d'agressivité en prononçant cette dure menace, cette violente condamnation, par avance, de toute critique : «*Si quelqu'un sait des choses contraires à ce que je viens d'exposer, fussent-elles mille fois prouvées, il sait des mensonges et des impostures, et s'il refuse de les approfondir, et de les éclaircir avec moi, tandis que je suis en vie, il n'aime ni la justice ni la vérité. Pour moi, je le déclare hautement et sans crainte : quiconque, même sans avoir lu mes écrits, examinera par ses propres yeux mon naturel, mon caractère, mes moeurs, mes penchants, mes plaisirs, mes habitudes, et pourra me croire un malhonnête homme, est lui-même un homme à étouffer.*» (II, 486). Ainsi, la conviction qu'on doit se faire sur Rousseau ne devrait pas se fonder sur la lecture de ses livres précédents, mais sur la connaissance de l'homme qui est donnée sans fard dans "Les confessions".

* * *

Si Rousseau fut très occupé de lui-même (il multiplia les autoportraits en s'appliquant à suivre toutes les nuances de son âme, en se livrant souvent à de lucides, précises et profondes analyses psychologiques) ; s'il fut terriblement égocentrique ; s'il fut dominé par un subjectivisme effréné, qui le rendit incapable de s'asservir à aucune réalité, de la regarder de sang-froid pour la rendre telle quelle, il ne fut pas narcissique, car il n'écrivit pas "Les confessions" pour le plaisir de se raconter avec complaisance, mais pour se justifier et retrouver son vrai visage, dans l'étalage d'une continue sentimentalité, d'un immense pathos, à coups d'hyperboles répétées. Et, dans cette entreprise de connaissance de soi où il prétendit être arrivé à pouvoir peser «*au poids de la raison les actions de [sa] vie, et [être] délivré des motifs peu sensés qui [l'avaient] entraîné*» (I, 296), il ne cessa en fait de se contredire, son caractère ayant subi des variations, des modulations, sinon des retournements.

Il reste qu'il peut être considéré comme un profond psychologue, sinon un précurseur de la psychanalyse (non sans susciter justement la suspicion des psychanalystes parce qu'il procéda à une

autoanalyse sans thérapeute !). En effet, il fut le premier à oser pénétrer «*dans le labyrinthe obscur et fangeux*» (I, 40) de sa vie intime, non pour piquer la curiosité du lecteur, mais pour donner à comprendre sa personnalité ; à faire des confidences infamantes ou simplement raconter des moments nuls, car il avait compris l'importance de faits apparemment insignifiants pour atteindre le «moi» secret et authentique, indiquant que «*ce qui se voit n'est que la moindre partie de ce qui est*» (préambule du texte du «*manuscrit de Neuchâtel*») ; à révéler l'extrême complexité de l'âme humaine, de ses illusions, de ses grandeurs et de ses faiblesses ; à nous apprendre à reconnaître que nous ensevelissons parfois des fautes au fond de nos âmes, que nous nous y complaisons, tout en prétendant vouloir devenir meilleurs.

Ce fut ainsi que "Les confessions", ce long travail d'introspection, qui fait l'histoire d'une conscience plutôt que celle d'une existence, qui présente nombre d'analyses pénétrantes, menées souvent avec une précision extrême, certaines pages étant d'ailleurs des chefs-d'œuvre d'introspection, marquèrent un tournant décisif dans la connaissance de l'être humain.

Intérêt philosophique

Par un autre de ses paradoxes, Rousseau, s'il était certain de sa singularité; s'il présentait son cas comme une anomalie, voulut tout de même «*faire un livre vraiment utile aux hommes, et même un des plus utiles qu'on pût leur offrir*» (II, 127-128), répétant : «*Mon talent était de dire aux hommes des vérités utiles, mais dures, avec assez d'énergie et de courage.*» (II, 336), tout en marquant son mépris pour la philosophie car, pour lui, «*les entretiens intéressants et sensés d'une femme de mérite sont plus propres à former un jeune homme que toute la pédantesque philosophie des livres.*» (I, 269).

Considérant que "Les confessions" peuvent «*servir de première pièce de comparaison pour l'étude des hommes, qui certainement est encore à commencer*» (I, 20), il s'employa à donner des leçons au lecteur (ainsi, à propos d'une «maxime», il entend le «*forcer d'y faire attention*» [I, 98]), à le faire réfléchir à partir de sa propre expérience, à lui permettre de progresser dans sa connaissance de lui-même. Le texte est d'ailleurs émaillé de digressions et de «maximes» dont le ton est assuré, comme le montrent les nombreux impératifs.

Si, comme tout autobiographe, il voulut découvrir le sens et la globalité de sa destinée à travers le détail de ses expériences et de leur analyse a posteriori, il voulut aussi vérifier, dans le récit qu'il fit de sa vie, les thèses qui avaient charpenté son œuvre.

On peut donc distinguer différentes positions que Rousseau prit au fil des "Confessions" :

L'affirmation de la prédominance du sensible sur tout autre mode de compréhension et d'analyse du monde.

Rousseau avait adopté le sensualisme de Condillac, qui avait expliqué que, dès la première enfance et sous l'effet des sensations et de l'expérience, se forment toutes nos facultés intellectuelles. Aussi accumula-t-il, dans les quatre "Livres" où il raconta son enfance et sa jeunesse, une pléthora de détails, qui peuvent d'ailleurs lasser le lecteur, sur de premières sensations qui sont si fortes qu'elles demeurent obligatoirement intactes sous les couches du souvenir. Ce sont soit la sensualité (phénomène physique) soit la sensibilité (finesse psychologique), voire l'attachement pour un être, selon des nuances qui montrent de la complexité de l'amour.

L'intérêt pour l'enfance dont Rousseau parla toujours avec respect, en faisant un âge privilégié :

Rousseau, se posant en véritable précurseur de la psychologie génétique, défendit le principe que l'adulte est déjà dans l'enfant. Ainsi, n'envisageant son passé qu'en fonction de l'adulte qu'il était devenu, il chercha à percevoir, dans l'enfant et l'adolescent qu'il fut, les germes des idées qu'il avait acquises.

Dans le "Livre premier" (I, 21-79), qui est le plus important, le plus solidement structuré, celui où il orchestra ses grands thèmes, où il révéla tout particulièrement son désir de cohérence, où il rendit évidente sa visée anthropologique, on peut suivre, de la naissance à la seizième année, l'évolution

d'un enfant qui, passant par les différentes étapes de la lente dénaturation de l'être humain par la société, traverse plusieurs «âges» qui sont aussi ceux de l'humanité. L'âge d'or que l'humanité connaît en ses premiers temps, il le connaît dans sa petite enfance, l'épisode de Bossey permettant à Rousseau d'entonner l'éloge de la simplicité champêtre et de l'éducation sans contraintes. Mais cet âge d'or fut irrémédiablement perdu (I, 44), comme le fut le jardin d'Éden, à cause de l'affaire du peigne cassé, qui est racontée avec une indignation toute vibrante encore, car elle lui fit brutalement prendre conscience du décalage entre la vérité et les apparences, de la difficulté à communiquer avec ses semblables, du mensonge propres à la vie sociale, de l'injustice, de l'existence du Mal ; elle sonna le glas de l'harmonie originelle.

Cependant, si on accepte bien avec lui qu'il ne faut «*point parler de religion aux enfants*» (I, 106), on regrette qu'il ait commis une énormité en assurant que «*l'enfance*» n'est pas «*susceptible d'une véritable émotion de cœur*» (I, 415).

L'amour de la nature : Le séjour aux Charmettes fut vécu par Rousseau comme un bonheur des origines. Et ce bonheur, en partie mythique, allait faire naître chez lui l'idée que le bonheur peut se trouver dans la nature.

La mise en accusation de la société :

En effet, Rousseau voulait «*montrer à [ses] semblables un homme dans toute la vérité de la nature*» (I, 21). Cela faisait écho à «*l'homme à l'état de nature*» du «*Discours sur l'inégalité*», état d'innocence et de liberté dans lequel l'être humain aurait vécu avant de connaître l'état social où il est asservi, cette hypothèse philosophique lui ayant permis de réfléchir sur les fondements de la société.

«*Les confessions*» furent la première tentative connue d'expliquer une époque à travers un individu. Or il considérait que, fait pour être bon, ayant toujours mis toute sa joie à être vertueux, il avait été bon dans son enfance ; mais qu'il avait cependant commis des méchancetés ; pour lui, cela n'avait été possible que parce qu'il y avait de la méchanceté quelque part ailleurs ; pour se justifier, il la chercha, la trouva, constata qu'il avait été égaré par la malignité de la société. Ses égarements mêmes étaient la meilleure preuve des méfaits de la vie sociale qui dépraverait les âmes les plus droites. Il voulut d'ailleurs montrer que sa singularité venait de la différence entre les individus déformés par les mensonges et les vices de la société, et lui, qui, s'il avait subi la contamination par la société, y avait échappé, avait su se reprendre, redevenir lui-même, retrouver les voies de la nature selon laquelle il aurait dorénavant vécu, et ne suivre pour guide que son cœur.

Il s'employa donc à critiquer la société de son temps, les gens qui avaient rendu sa propre vie impossible, en se basant sur un postulat simple mais d'une vertigineuse rigueur : si, comme vous le voyez bien, je dis tout de moi, je peux donc me permettre de tout dire des autres et de mon temps ; et si je ne mens pas en ce qui me concerne, on acceptera sans doute de croire que je dis vrai quant au reste. S'il se confessa vraiment, s'il lui arriva même d'être contrit des fautes qu'il avouait, il n'était pas question pour lui de demander pardon.

Le travail auquel il se consacra à Venise eut un effet décisif : «*J'avais vu que tout tenait radicalement à la politique et que, de quelque façon qu'on s'y prît, aucun peuple ne serait jamais que ce que la nature de son gouvernement le ferait être ; ainsi cette grande question du meilleur gouvernement possible me paraissait se réduire à celle-ci : Quelle est la nature du gouvernement propre à former le peuple le plus vertueux, le plus éclairé, le plus sage, le meilleur enfin.*» (II, 122). Cela allait le conduire à écrire ses ouvrages de philosophie politique (*«Discours sur les sciences et les arts*», *«Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*», *«Du contrat social*»), où il déroula l'acte d'accusation le plus dur porté par un représentant des petites gens contre les classes dirigeantes ; où il reprocha à la société d'asservir et de corrompre l'individu ; où il condamna même la vie en société car, selon lui, plus l'être vit en société, plus il se soumet au pouvoir des autres, et renonce à sa liberté.

Dans «*Les confessions*», on lit ces réflexions politiques :

- «*Toute association inégale est toujours désavantageuse au parti faible*» (II, 281).

- «*Parmi le peuple, où les grandes passions ne parlent que par intervalles, les sentiments de la nature se font plus souvent entendre. Dans les états plus élevés, ils [les gens des hautes classes]*

sont étouffés absolument, et sous le masque du sentiment il n'y a jamais que l'intérêt ou la vanité qui parle.» (I, 233).

Demandant : «Qui peut supporter sans indignation le spectacle des moeurs à la mode?» (II, 167), Rousseau porta diverses condamnations :

-«Les règles de bienséance établies dans le monde [la haute société] sur cet article [celui des ruptures] semblent dictées par l'esprit de mensonge et de trahison. Paraître encore l'ami d'un homme dont on a cessé de l'être, c'est se réserver des moyens de lui nuire, en surprenant les honnêtes gens.» (II, 257).

- «Le jeu [au XVIII^e siècle, les jeux de hasard et les jeux d'argent s'étaient généralisés] n'est que la ressource des gens ennuyés.» (I, 480).

Il dénonça des travers au fond éternels :

-«Le désœuvrement n'est pas moins le fléau de la société que celui de la solitude. Rien ne rétrécit plus l'esprit [...] que d'être éternellement renfermés vis-à-vis les uns des autres dans une chambre, réduits pour tout ouvrage à la nécessité de babiller continuellement.» (I, 316-318).

- «Le fort coupable se sauve aux dépens du faible innocent.» (I, 63).

- «La convoitise et l'impuissance mènent toujours là [à la dissimulation, au mensonge et au vol]. Voilà pourquoi les laquais sont fripons.» (I, 62).

- «Malheureuse politique de courtisan, qui dans les meilleurs coeurs domine l'amitié même !» (II, 3761).

- «Il est bien difficile qu'un courtisan garde le même attachement pour quelqu'un qu'il sait être dans la disgrâce des puissances.» (II, 431).

La critique de l'éducation :

S'il s'y consacra avec moins de pénétration que dans "Émile", Rousseau émit quelques avis allant dans le même sens :

- «On changerait de méthode avec la jeunesse, si l'on voyait mieux les effets éloignés de celle qu'on emploie toujours indistinctement, et souvent indiscrètement !» (I, 35).

- «Même avec un esprit borné, la connaissance unique, mais profonde, de la chose est préférable, pour en bien juger, à toutes les lumières que donne la culture des sciences, lorsqu'on n'y a pas joint l'étude particulière de celle dont il s'agit.» (I, 437).

Mais, à son habitude, il prit aussi ses distances avec son propre traité d'éducation :

- «Vouloir rendre les jeunes gens attentifs à ce qu'on leur veut dire, en leur montrant au bout un objet très intéressant pour eux, est un contresens très ordinaires aux instituteurs et que je n'ai pas évité moi-même dans mon "Émile". Le jeune homme frappé de l'objet qu'on lui présente, s'en occupe uniquement, et saute à pieds joints par-dessus vos discours préliminaires pour aller d'abord où vous le menez trop lentement à son gré. Quand on veut le rendre attentif, il ne faut pas se laisser pénétrer d'avance.» (I, 304).

- «Quand on sent vraiment que le cœur parle, le nôtre s'ouvre pour recevoir ses épanchements ; et jamais toute la morale d'un pédagogue ne vaudra le bavardage affectueux et tendre d'une femme sensée pour qui on a de l'attachement.» (I, 313).

Ainsi, alors qu'il serait déjà exceptionnel de profiter, comme Émile, de l'attention exclusive d'un précepteur, il faudrait, selon Rousseau, que chaque adolescent bénéficie de la protection d'une Mme de Warens !

L'édition de préceptes moraux :

Rousseau les égrena tout au long des "Confessions", au fil de son autoanalyse.

Étonnamment, il se montra assez souvent un moraliste classique, ne craignant d'ailleurs pas d'user d'adages («L'épée use le fourreau» [I, 342] : «L'activité excessive peut altérer la santé»), proposant :

-Cette «grande maxime de morale, la seule peut-être d'usage dans la pratique» qui est «d'éviter les situations qui mettent nos devoirs en opposition avec nos intérêts, et qui nous montrent notre bien dans le mal d'autrui, sûr que, dans de telles situations, quelque sincère amour de la vertu qu'on y porte, on faiblit tôt ou tard sans s'en apercevoir, et l'on devient injuste et méchant dans le fait, sans avoir cessé d'être juste et bon dans l'âme» (II, 96).

-Le refus d'avoir «un intérêt contraire à l'intérêt d'un autre homme, et par conséquent un désir secret, quoique involontaire, du mal de cet homme-là» (I, 97), en indiquant cependant que «cette maxime fortement imprimée au fond de [son] cœur, et mise en pratique [...] est une de celles qui [lui] ont donné l'air le plus bizarre et le plus fou», l'ont fait passer pour «vouloir être original» (I, 96-97).

-Cette précaution : «Quand on veut louer et blâmer fortement dans un même article, sans nommer les gens, il faut tellement apprécier la louange à ceux qu'elle regarde, que le plus ombrageux amour-propre ne puisse y trouver de quiproquo.» (II, 339).

-La modération : «N'allons pas chercher des perfections hors de la nature» (II, 396).

-Le danger de la dispersion : «Je faisais deux métiers : c'était le moyen de faire mal l'un et l'autre» (II, 68).

-La soumission aux circonstances : «Que d'écart on sauverait à la raison, que de vices on empêcherait de naître si l'on savait forcer l'économie animale à favoriser l'ordre moral qu'elle trouble si souvent. Les climats, les saisons, les sons, les couleurs, l'obscurité, la lumière, les éléments, les aliments, le bruit, le silence, le mouvement, le repos, tout agit sur notre machine et sur notre âme. » (II, 129).

- La résistance à l'adversité : «Il semble que tout acte de courage soit un crime dans l'adversité.» (II, 257) - «Le courage dans l'infortune irrite les coeurs lâches, mais il plaît aux coeurs généreux.» (II, 259).

-La vertu en général :

- «La plupart des hommes se plaignent de manquer de force quand il est déjà trop tard pour en user. La vertu ne nous coûte que par notre faute, et si nous voulions être toujours sages, rarement aurions-nous besoin d'être vertueux. Mais des penchants faciles à surmonter nous entraînent sans résistance ; nous cédonsons à des tentations légères dont nous méprisons le danger. Insensiblement, nous tombons dans des situations périlleuses, dont nous pouvions aisément nous garantir, mais dont nous ne pouvons plus nous tirer sans des efforts héroïques qui nous effraient.» (I, 108-109).

- «L'innocence des moeurs a sa volupté qui vaut bien l'autre, parce qu'elle n'a point d'intervalle et qu'elle agit continuellement.» (I, 220).

- «L'un des avantages des bonnes actions est d'élever l'âme et de la disposer à en faire de meilleures ; car telle est la faiblesse humaine, qu'on doit mettre au nombre des bonnes actions l'abstinence du mal qu'on est tenté de commettre.» (I, 404).

- «Le vice n'attaque jamais à découvert, mais trouve le moyen de surprendre en se masquant toujours de quelque sophisme, et souvent de quelque vertu.» (II, 177).

- «La haine des méchants ne fait que s'animer davantage par l'impossibilité de trouver sur quoi la fonder» (II, 220).

- «Les passions basses ne subjuguent que les hommes faibles, et ont peu de prise sur les âmes d'une forte trempe.» (II, 394).

-Plus précisément, Rousseau prôna :

-«La conscience du mal» : «La honte est la compagne de la conscience du mal» (I, 145) - «Ce n'est pas quand une vilaine action vient d'être faite qu'elle nous tourmente, c'est quand, longtemps après, on se la rappelle, car le souvenir ne s'en éteint pas.» (I, 211) - «Le remords s'endort durant un destin prospère, et s'aigrit dans l'adversité.» (I, 141). Ayant osé se livrer à de pénibles aveux, il affirma alors : «Ce n'est pas ce qui est criminel qui coûte le plus à dire, c'est ce qui est ridicule et honteux.» (I, 40).

- L'honnêteté : «L'oeil intègre d'un honnête homme est toujours inquiétant pour les fripons.» (I, 471).

-Le désintéressement :

- «L'intérêt privé n'a jamais rien produit de grand et de noble» (II, 10).

- «Rien de vigoureux, rien de grand ne peut partir d'une plume toute vénale.» (II, 119).

- «Il est trop difficile de penser noblement quand on ne pense que pour vivre.» (II, 119).

- «Il n'est pas toujours aussi aisément qu'on se l'imagine d'être pauvre et indépendant» (II, 68).

- Rousseau «aurait été peiné de blesser une des grandes maximes de [sa] morale, en profitant de quelque chose à la mort de quelqu'un qui [lui] avait été cher.» (II, 432).

- Le respect des gens exemplaires : «*L'estime des hommes qui en sont si dignes eux-mêmes produit dans l'âme un sentiment bien plus doux et plus noble que celui de la vanité.*» (II, 115).

S'intéressant spécialement aux sentiments, Rousseau fit d'évidentes constatations : «*Il est, sans contredit, plus pénible à l'honnête homme de résister à des désirs déjà tout formés qu'il doit vaincre, que de prévenir, changer ou modifier ces mêmes désirs dans leur source, s'il était en état d'y remonter. Un homme tenté résiste une fois parce qu'il est fort et succombe une autre fois parce qu'il est faible ; s'il eût été le même qu'auparavant, il n'aurait pas succombé.*» (II, 128). Convaincu que «*rien ne lie tant les coeurs que la douceur de pleurer ensemble*» (II, 303), que «*la bonté avec laquelle un homme nous traite nous attache à lui ; ce n'est pas pour l'abuser qu'on lui cède, c'est pour ne pas l'attrister, pour ne pas lui rendre le mal pour le bien*» (I, 82), que «*rien ne montre mieux les vrais penchants d'un homme que l'espèce de ses attachements*» (I, 431), il étudia les modalités de deux variétés de ceux-ci : l'amitié (elle «*ne marche pas à grand bruit*» [II, 407]) et l'amour («*L'amour véritable ne laisse pas assez de raison pour suivre des délibérations*» [II, 175] - «*L'amour connu de celle qui l'inspire en devient plus supportable*» [II, 176] - «*Ne veut-on pas au moins apprendre de l'objet qu'on aime si l'on est aimé?*» [I, 91]. Il indiqua qu'«*on n'est guère amoureux quand on souffre*» [II, 156]) ; que c'est quand l'amour est «*sans objet [...] qu'il s'épuise le plus*» [I, 343].

Il alla jusqu'à faire l'apologie de la passion, ce qui lui fit marquer sa désapprobation à l'égard de l'abbé de Saint-Pierre car celui-ci s'était enfermé dans «*l'idée fausse*» que les humains «*se conduisent par leurs lumières plutôt que par leurs passions*», que «*la raison perfectionnée est la base de tous les établissements*» (II, 147), tandis que, pour lui, «*il y a des moments d'une espèce de délire où il ne faut point juger des hommes par leurs actions.*» (I, 72).

S'il affirma que «*la soif du bonheur ne s'éteint point dans le cœur de l'homme.*» (II, 135), il répéta l'impossibilité, pour lui, de le définir :

- «*Cet état ne peut se décrire ; et peu d'hommes même le peuvent imaginer, parce que la plupart ont prévenu [«empêché de se produire»] cette plénitude de vie, à la fois tourmentante et délicieuse, qui, dans l'ivresse du désir, donne un avant-goût de la jouissance*» (I, 144).
- «*Le vrai bonheur ne se décrit pas, il se sent, et se sent d'autant mieux qu'il peut le moins se décrire, parce qu'il ne résulte pas d'un recueil de faits, mais qu'il est un état permanent.*» (I, 367).

Mais il parvint néanmoins à nous en communiquer le sentiment.

“Les confessions” posant, au-delà des événements, le problème de la sincérité, de la vérité et de la falsification, Rousseau se plaignit de l'incertitude de la vérité : «*Lors même qu'on rencontre la vérité, l'on est sujet à se fonder sur des principes trompeurs.*» (I, 242). Cependant, s'il constata que la vérité de l'existence réelle est invérifiable, il proposa une vérité propre, une vérité intérieure, une authenticité (à différencier de l'exactitude).

Voilà donc qui conduit au pessimisme :

En effet, le paradoxe est que, si Rousseau s'étonna du pessimisme de Voltaire, et lui opposa, en 1756, sa ‘*Lettre à Voltaire sur la Providence*’ (II, 158), il reste que, à ses yeux, le temps est fatallement entropie, dégradation du bonheur ; qu'il affirma :

- «*Il n'y a qu'heur et malheur dans ce monde.*» (II, 257).
- «*On dirait qu'il n'y a que les noirs complots des méchants qui réussissent ; les projets innocents des bons n'ont presque jamais d'accomplissement.*» (II, 13).
- «*Tout concourt à l'œuvre de la destinée quand elle appelle un homme au malheur !*» (II, 297).
- «*Nous sommes si peu faits pour être heureux ici-bas, qu'il faut nécessairement que l'âme ou le corps souffre quand ils ne souffrent pas tous les deux et que le bon état de l'un fait presque toujours tort à l'autre.*» (I, 385).

Put-il trouver une consolation dans la religion?

Quand il en arriva à parler de la maladie qu'il connut aux Charmettes, qui le persuada qu'il lui «restait peu de temps à vivre» (I, 355), et qui l'amena à se soucier de la religion, il se lança dans une longue digression (I, 356-359) dans laquelle :

- Il exprima une appréciation très relativiste : «*En général, les croyants font Dieu comme ils sont eux-mêmes, les bons le font bon, les méchants le font méchant ; les dévots, haineux et bilieux, ne voient que l'enfer, parce qu'ils voudraient damner tout le monde ; les âmes aimantes et douces n'y croient guère.*» (I, 356-357).

- Il sembla se rallier à la conception personnelle que Mme de Warens avait de la religion : son «*système était composé d'idées très disparates, les unes très saines, les autres très folles*» (I, 356) ; inspirée par sa bonté naturelle, cette «*âme sans fiel ne pouvait imaginer un Dieu vindicatif et toujours courroucé, ne voyait que clémence et miséricorde où les dévots ne voient que justice et punition. Elle disait souvent qu'il n'y aurait point de justice en Dieu d'être juste envers nous, parce que, ne nous ayant pas donné ce qu'il faut pour l'être, ce serait redemander plus qu'il n'a donné. Ce qu'il y avait de bizarre était que, sans croire à l'enfer, elle ne laissait pas de croire au purgatoire. Cela venait de ce qu'elle ne savait que faire des âmes des méchants, ne pouvant ni les damner, ni les mettre avec les bons jusqu'à ce qu'ils le fussent devenus, et il faut avouer qu'en effet, et dans ce monde et dans l'autre, les méchants sont toujours bien embarrassants.* / Autre bizarrerie. On voit que toute la doctrine du péché originel et de la rédemption est détruite par ce système, que la base du christianisme vulgaire en est ébranlée, et que le catholicisme au moins ne peut subsister. Maman, cependant, était bonne catholique, ou prétendait l'être [elle disait à son confesseur : «*Je suis bonne catholique [...] je veux toujours l'être ; j'adopte de toutes les puissances de mon âme les décisions de sainte mère Eglise. Je ne suis pas maîtresse de ma foi, mais je le suis de ma volonté*» (I, 358)], et il est sûr qu'elle le prétendait de très bonne foi. Il lui semblait qu'on expliquait trop littéralement et trop durement l'Écriture. Tout ce qu'on y lit des tourments éternels lui paraissait comminatoire ou figuré. La mort de Jésus-Christ lui paraissait un exemple de charité vraiment divine pour apprendre aux hommes à aimer Dieu et à s'aimer entre eux de même. En un mot, fidèle à la religion qu'elle avait embrassée, elle en admettait sincèrement toute la profession de foi ; mais quand on venait à la discussion de chaque article, il se trouvait qu'elle croyait tout autrement que l'Église, toujours en s'y soumettant.» (I, 357, 358). Rousseau note subtilement qu'elle «avait une piété trop solide pour affecter de la dévotion» (I, 90). Avouant que, «*honteux du rôle peu galant qu'il [lui] eût fallu faire pour cela*» (I, 359), il n'avait pas combattu «ses sophismes» (I, 359), car elle lui donnait «toutes les maximes dont il avait besoin pour garantir son âme des terreurs de la mort et de ses suites», d'où «un redoublement d'attachement» (I, 360).

Voilà qui indique bien qu'on peut voir, dans cette conception, une manifestation du piétisme antiprotestant qui se ramenait à l'idée de la suprématie souveraine de la conscience en matière de foi ; qui l'avait d'abord imprégnée, et avait, sans doute, facilité sa conversion au catholicisme, mais la faisait aussi se rebeller contre ce que le dogme avait de trop dur, lui faisait préférer les solutions plus douces que son cœur approuvait.

Ailleurs, Rousseau, même si sa puérile «peur de l'enfer» l'amena aussi à un «exercice» ridicule, relevant de la superstition (lançant une pierre contre un arbre, il s'était dit qu'il serait sauvé s'il le touchait, damné s'il le manquait ! [I, 378]), se déclare le partisan d'une «*religion raisonnable et morale*» (II, 357), constatant, avec justesse, que : «*Le fanatisme athée et le fanatisme dévot, se touchant par leur commune intolérance, peuvent même se réunir*» (II, 357).

Il nous fait savoir que l'*«âme des campagnards et surtout des solitaires»* «s'élève cent fois par jour avec extase à l'auteur des merveilles» de la nature (II, 466) ; que, «tout en [se] promenant, [il faisait sa] prière», qui était «une sincère élévation de coeur à l'auteur de cette aimable nature» ; qu'il ne trouvait «point de plus digne hommage à la Divinité que cette admiration muette qu'excite la contemplation de ses œuvres» (II, 465). À Dieu, il demandait, pour lui et pour Mme de Warens, «une vie innocente et tranquille, exempte du vice, de la douleur, des pénibles besoins, la mort des justes [«la mort réservée aux justes»], et leur sort dans l'avenir». Mais «cet acte se passait plus en admiration et en contemplations qu'en demandes» car il savait «qu'auprès du dispensateur des vrais biens le meilleur moyen d'obtenir ceux qui nous sont nécessaires est moins de les demander que de

les mériter.» (I, 368). On peut rapprocher cette présentation de sa conception de la religion de celle qu'il développe dans la "Profession de foi du vicaire savoyard" (voir, dans le site, "ROUSSEAU - Profession de foi du vicaire savoyard"), et dans la "Troisième lettre à M. de Malesherbes".

C'était un déisme, religion qui ne s'appuie pas sur des textes sacrés car ce n'est pas une religion révélée, mais une «*religion naturelle*» qui se vit par l'expérience individuelle d'une relation avec Dieu, créateur de l'univers, qui se fait notamment par la contemplation de la nature. Mais ce déisme se distingue de celui de Voltaire, pour qui Dieu n'était pas censé intervenir dans les affaires humaines, de façon tout à fait traditionnelle et conventionnelle.

En effet, Rousseau célèbre la Providence divine, assurant avoir «*un cœur sensible aux soins de la Providence*» (I, 268), pensant que la possibilité d'épouser «*la Merceret*», avait été «*une circonstance de sa vie où la Providence [lui] offrait précisément ce qu'il [lui] fallait pour couler des jours heureux*» (I, 230), émettant cet espoir : «*Si jamais la Providence, jetant les yeux sur moi, me procure enfin des jours plus calmes, je les destine à refondre, si je puis, cet ouvrage, ou à y faire au moins un supplément dont je sens qu'il a grand besoin.*» (II, 7).

Et il se plaît à imaginer que «*les âmes dégagées de leurs terrestres entraves voient encore du sein de l'éternelle lumière ce qui se passe chez les mortels*» (I, 407). Il vit Mme de Warens quitter «*cette vallée de larmes pour passer dans le séjour des bons, où l'aimable souvenir du bien qu'on a fait ici-bas en fait l'éternelle récompense.*» (II, 432-433).

Si, dans la déclaration liminaire du "Livre premier", il s'adressa orgueilleusement au «souverain juge», lui disant hautement : «*'Voilà ce que j'ai fait, ce que j'ai pensé, ce que je fus. J'ai dit le bien et le mal avec la même franchise. Je n'ai rien tu de mauvais, je n'ai rien ajouté de bon ; et même s'il m'est arrivé d'employer quelque ornement indifférent, ce n'a jamais été que pour remplir un vide occasionné par mon défaut de mémoire. J'ai pu supposer vrai ce que je savais avoir pu l'être, jamais ce que je savais être faux. Je me suis montré tel que je fus ; méprisable et vil quand je l'ai été, bon, généreux, sublime, quand je l'ai été : j'ai dévoilé mon intérieur tel que tu l'as vu toi-même. Être éternel, rassemble autour de moi l'innombrable foule de mes semblables ; qu'ils écoutent mes confessions, qu'ils gémissent de mes indignités, qu'ils rougissent de mes misères. Que chacun d'eux découvre à son tour son coeur au pied de ton trône avec la même sincérité ; et puis qu'un seul te dise, s'il l'ose : Je fus meilleur que cet homme-là.*» (I, 21, 22), ce fut avec plus d'humilité que, par ailleurs, il s'adressa au «Ciel» :

-pour le remercier : «*Ciel ! protecteur de la vertu, je te loue*» (II, 386) ; il considère que sa «*facilité d'oublier les maux est une consolation que le Ciel [lui] a ménagée dans ceux que le sort devait un jour accumuler sur [lui]*» (I, 426) ; que «*le Ciel [lui] avait donné un heureux naturel*» (I, 461) ;

-pour l'implorer : «*ô Ciel, protecteur de l'innocence garantis ces derniers renseignements*» (I, 424).

Mais il ne cessa pourtant de se qualifier d'*«infortuné que [le «Ciel»] a abandonné de son vivant»* (I, 424), constata amèrement que «*le ciel, qui [lui] préparait une autre destinée, [le] jeta dans un nouveau tourbillon*» qui est pourtant la protection que lui apporta le maréchal de Luxembourg (II, 285-286).

Or Rousseau, par une autre de ses inconséquences, contredit cette soumission au Dieu des chrétiens par le sentiment tout à fait païen d'être victime de la fatalité ou de sa mauvaise étoile ou du sort. En effet, on peut relever ces phrases :

- «*Je frémis en voyant en l'air ces cornes terribles, sinistre et fatal augure du sort inévitable que ce moment commençait pour moi.*» (I, 76).

- «*Avant de m'abandonner à la fatalité de ma destinée*» (I, 78).

- «*Il semblait que mes proches conspirassent avec mon étoile pour me livrer au destin qui m'attendait.*» (I, 95).

- «*J'allais me promener seul [...] maudissant ma maussade étoile qui ne m'appelait point à une heureuse vie*» (I, 212).

- «*Par une fatalité qui me poursuivait [...] Thérèse était en proie à sa famille*» (II, 29).

- «*Ma mauvaise étoile fut la plus forte*» (II, 159).

- «*L'aveugle fatalité [...] m'entraînait à ma perte !*» (II, 296).

- «*Cette inouïe fatalité [...] tournait à mon préjudice*» (II, 372).

- «*Le sort que ce triste jour commence pour moi me poursuivra jusqu'à ma dernière heure.*» (II, 380).

- «*Le sort, qui m'a toujours mis en même temps trop haut et trop bas, continuait à me ballotter d'une extrémité à l'autre.*» (II, 446).

Ainsi, ce n'est pas dans ‘*Les confessions*’ qu'on peut trouver l'expression la plus complète et la plus profonde de la pensée de Rousseau.

Destinée de l'oeuvre

Dans une volonté de prudence et de bienveillance, Rousseau avait annoncé, à la fin du ‘*Livre huitième*’: «*Mes confessions ne sont point faites pour paraître de mon vivant, ni de celui des personnes intéressées. Si j'étais le maître de ma destinée et de celle de cet écrit, il ne verrait le jour que longtemps après ma mort et la leur*» (II, 116). Pourtant, lui, qui espérait retrouver l'amitié fraternelle qui lui faisait défaut, fit, dans des cercles privés au cours de l'hiver 1770-1771, des lectures de ses “*Confessions*”, qui duraient de sept heures du matin jusqu'à onze heures du soir (avec des interruptions pour le dîner et le souper). D'abord, chez le marquis de Pezay, puis chez le poète Dorat), il lut la première partie ; ces auditoires étroits ne furent ni enthousiasmés ni scandalisés, demeurèrent silencieux parce que gênés regrettant le mauvais goût, et même l'exhibitionnisme manifestés par Rousseau, en particulier dans ses aveux du plaisir qu'il avait pris à une fessée, de sa pratique de la masturbation ou de son abandon de ses enfants, éprouvant de la pitié face à ce «*cœur mis à nu*», selon l'expression de Poe qui fut reprise par Baudelaire. Mais, du 4 au 8 mai 1771, il en vint, à faire chez le comte et la comtesse d'Egmont, devant du beau monde (il y avait là le roi de Suède, le prince Pignatelli, la marquise de Mesme, le marquis de Juigné), une lecture solennelle de la seconde partie. Rousseau attendait un grand effet instantané ; mais il dut constater : «*Tout le monde se tut ; Mme d'Egmont fut la seule qui me parut émue ; elle tressaillit visiblement, mais elle se remit bien vite et garda le silence ainsi que toute la compagnie. Tel fut le fruit que je tirai de cette lecture et de ma déclaration.*»

Comme, dans la seconde partie des “*Confessions*”, il n'avait pas caché les noms ou les conflits, qu'il parlait sans ménagement de trop de personnes encore vivantes, le 10 mai, Mme d'Épinay fit interdire toute nouvelle lecture, par M. Sartine, lieutenant général de la police. Cela confirma chez Rousseau sa conviction que «*les grands, les vizirs, les robins [«hommes de loi»], les financiers, les médecins, les prêtres, les philosophes, et tous les gens de parti qui font de la société un vrai brigandage*» (“*Dialogues de Rousseau juge de Jean-Jacques*”) s'étaient liqués contre lui en un vaste complot, s'employaient à exacerber son trouble, et à lui créer des ennuis. Et il écrivit à M. de Sartine pour se justifier des calomnies lancées contre lui.

Dès lors, à la fois irrité de cette censure, et déçu de l'échec dououreux de ses tentatives de justification qu'avaient été ses lectures, Rousseau sembla se désintéresser des “*Confessions*”. Il y avait indiqué que s'était formée une «*compagnie qui avait entrepris et abandonné [son] édition générale*» ; qu'il avait donc fait «*un arrangement*» avec son ami et riche protecteur vivant à Neuchâtel, Du Peyrou, lui promettant «*tous les matériaux de cette édition*» et y joignant «*l'engagement de lui remettre les Mémoires de [sa] vie*» contre une «*pension viagère*» (II, 460). Il lui confia le manuscrit en 1767. Ce texte, qui comprend un préambule, les trois premiers livres et le début du quatrième de la ‘‘*Première partie*’’, fut, à la mort de Du Peyrou, en 1795, légué à la Bibliothèque de la ville de Neuchâtel, et est, de ce fait, appelé le «manuscrit de Neuchâtel».

Rousseau ne poursuivit pas sa narration au-delà du ‘*Livre douzième*’, d'autant plus que, après le récit de son départ de l'île de Saint-Pierre, il n'aurait plus eu à faire que la peinture de la détresse et de la déréliction où il était tombé ; il buta donc contre l'obstacle du malheur.

Dans la ‘‘*Quatrième promenade*’’ des ‘‘*Rêveries du promeneur solitaire*’’, où il avait entrepris de condamner le mensonge, dans un effort de justification assez pathétique, il s'appuya à plusieurs reprises sur ‘‘*Les confessions*’’ :

-«*Le connais-toi toi-même du temple de Delphes n'était pas une maxime si facile à suivre que je l'avais cru dans mes “Confessions”.*».

-«Je n'ai jamais mieux senti mon aversion naturelle pour le mensonge qu'en écrivant mes "Confessions" car [...] loin d'avoir rien tu, rien dissimulé qui fût à ma charge, [...] je me sentais plutôt porté à mentir dans le sens contraire en m'accusant avec trop de sévérité qu'en m'excusant avec trop d'indulgence, et ma conscience m'assure qu'un jour je serai jugé moins sévèrement que je ne me suis jugé moi-même. Oui je le dis et le sens avec une fière élévation d'âme, j'ai porté dans cet écrit la bonne foi, la véracité, la franchise, aussi loin, plus loin même, au moins je le crois, que ne fit jamais aucun autre homme ; sentant que le bien surpassait le mal j'avais mon intérêt à tout dire, et j'ai tout dit. / Je n'ai jamais dit moins, j'ai dit plus quelquefois, non dans les faits, mais dans les circonstances, et cette espèce de mensonge fut plutôt l'effet du délice de l'imagination qu'un acte de volonté. J'ai tort même de l'appeler mensonge, car aucune de ces additions n'en fut un. J'écrivais mes "Confessions" déjà vieux, et dégoûté des vains plaisirs de la vie que j'avais tous effleurés et dont mon cœur avait bien senti le vide. Je les écrivais de mémoire ; cette mémoire me manquait souvent ou ne me fournissait que des souvenirs imparfaits et j'en remplissais les lacunes par des détails que j'imaginais en supplément de ces souvenirs, mais qui le leur étaient jamais contraires. J'aimais à m'étendre sur les moments heureux de ma vie, et je les embellissais quelquefois des ornements que de tendres regrets venaient me fournir. Je disais les choses que j'avais oubliées comme il me semblait qu'elles avaient dû être, comme elles avaient été peut-être en effet, jamais au contraire de ce que je me rappelais qu'elles avaient été. Je prêtais quelquefois à la vérité des charmes étrangers, mais jamais je n'ai mis le mensonge à la place pour pallier mes vices, ou pour m'arroger des vertus / Que si quelquefois, sans y songer, par un mouvement involontaire j'ai caché le côté difforme en me peignant de profil, ces réticences ont bien été compensées par d'autres réticences plus bizarres qui m'ont souvent fait taire le bien plus soigneusement que le mal. Ceci est une singularité de mon naturel qu'il est fort peu pardonnable aux hommes de ne pas croire, mais qui, tout incroyable qu'elle est n'en est pas moins réelle : j'ai souvent dit le mal dans toute sa turpitude, j'ai rarement dit le bien dans tout ce qu'il eut d'aimable, et souvent je l'ai tu tout à fait parce qu'il m'honorait trop, et qu'en faisant mes "Confessions" j'aurais l'air d'avoir fait mon éloge. J'ai décrit mes jeunes ans sans me vanter des heureuses qualités dont mon cœur était doué et même en supprimant les faits qui les mettaient trop en évidence.»

-Après avoir raconté un «accident» de son enfance qu'il avait gardé secret, il affirma : «Il m'en est arrivé cent autres de pareille nature en ma vie, dont je n'ai pas même été tenté de parler dans mes "Confessions", tant j'y cherchais peu l'art de faire valoir le bien que je sentais dans mon caractère. Non, quand j'ai parlé contre la vérité qui m'était connue, ce n'a jamais été qu'en choses indifférentes, et plus, ou par l'embarras de parler ou pour le plaisir d'écrire que par aucun motif d'intérêt pour moi, ni d'avantage ou de préjudice d'autrui. Et quiconque lira mes "Confessions" impartialement, si jamais cela arrive, sentira que les aveux que j'y fais sont plus humiliants, plus pénibles à faire, que ceux d'un mal plus grand mais moins honteux à dire, et que je n'ai pas dit parce que je ne l'ai pas fait.»

Rousseau était encore en vie que la question de ses "Confessions" était l'objet d'une obsession publique. À la veille de sa mort, en mai 1778, il en confia une copie à Paul Moulton, son ami genevois de longue date, qui était venu à Paris. Les héritiers de celui-ci allaient, en 1882, en faire don à la Bibliothèque publique et universitaire de Genève où il est conservé ; aussi est-il appelé «le manuscrit de Genève».

Rousseau conserva un autre manuscrit dont, le jour même de sa mort, le 2 juillet 1778, le marquis René de Girardin, qui était son hôte, aurait pris possession, dans des circonstances dramatiques que Thérèse Le Vasseur raconta dans une lettre adressée le 6 mars 1780 à Du Peyrou : Girardin aurait profité de son désarroi «pour s'emparer en marchant sur le bout des pieds» de ces manuscrits en les prenant dans le secrétaire où ils étaient gardés ; il avait apposé le triple cachet en forme de lyre de Rousseau sur les deux enveloppes qui renfermaient les deux livrets, et avait inscrit sur ces dernières : «Remis par Jean-Jacques Rousseau, sous son cachet, pour n'être ouvert qu'en 1801». Il entendait ainsi respecter la volonté de l'auteur de ne pas publier l'ouvrage avant le décès de toutes les personnes citées.

En 1779, se forma pour la publication des "Confessions" une "Société typographique de Genève", une association d'imprimeurs. Ce fut sur «le manuscrit de Genève» que fut établie, en 1781, l'édition

de la première partie des "Confessions". Dans ce but se réunirent le marquis de Girardin, Paul Moulou et Pierre-Alexandre Du Peyrou, entre lesquels naquit une sorte de lutte en sourdine et en permanence, chacun (sans oublier Thérèse) se considérant comme, au moins en partie, le dépositaire privilégié des volontés de Rousseau. On publia d'abord la préface des "Confessions". Puis, en 1782, on publia, en deux volumes, les six premiers "Livres", sous le titre "Les Mémoires", sans indiquer que ce n'était que la moitié de l'ensemble, en ayant supprimé des passages scabreux (dont ceux racontant la mésaventure avec le «Maure» à l'«Hospice des catéchumènes» de Turin, comme ceux concernant la masturbation ou les relations homosexuelles) et des allusions à Genève ou à certaines institutions ; en ayant réduit de nombreux noms propres à des initiales. Furent alors produites trois sortes de textes : une édition in-quarto (format prestigieux symbolisant le mieux l'idée du monument qu'on voulait dresser), une édition in-octavo (pour conquérir le marché), une édition in-douze (pour concurrencer d'éventuelles éditions pirates).

Comme, en 1782, avait été commencée une édition complète des "Œuvres de Jean-Jacques Rousseau", y figurèrent les autres "Livres" des "Confessions", tandis que l'ensemble du texte fut alors présenté au public dans toute sa brutale vérité.

En 1794, Thérèse Le Vasseur menaça Girardin de le dénoncer aux révolutionnaires pour s'être emparé du manuscrit de Rousseau. Elle en prit donc à son tour possession, et, lors de la séance du 5 Vendémiaire An III (26 septembre 1794), elle le remit à la Convention nationale. Au terme de ses délibérations, le 5 vendémiaire, la Convention nationale décida d'octroyer une pension à la veuve Rousseau, et de charger le Comité d'instruction publique d'établir un rapport sur le manuscrit. Le lendemain, 6 vendémiaire, Lakanal déclara, au nom du Comité d'instruction publique, que «ce dépôt ne renferme que le manuscrit des "Confessions" du philosophe genevois, mais plus correct, plus soigné que celui qui a servi à l'impression de ses œuvres. Les personnes qui, dans l'ouvrage imprimé, n'étaient désignées que par des lettres initiales, sont nommées dans ce manuscrit.» Dans sa séance du 23 floréal an VI (12 mai 1798), le Conseil des Cinq-Cents décida de déposer le manuscrit aux Archives nationales. C'est ainsi qu'il fut placé dans la Bibliothèque du Corps Légitif, devenue la Bibliothèque de la Chambre des députés, et que, de ce fait, il prit le nom de «manuscrit de Paris». Cette année-là, il fut publié par Poinçot, libraire à Paris. Cette édition en quatre volumes in-12 était assortie d'une table alphabétique des noms et des matières. Contrairement aux éditions du «manuscrit de Genève» des années 1782 et 1789, le texte était intégral et l'anonymat des personnes nommées était levé.

Les manuscrits montrent une écriture nette, soignée et serrée, car, tourmenté par la crainte de voir son travail tomber entre les mains de ses ennemis, Rousseau voulut donner le moins de volume possible à son œuvre, pour pouvoir aisément la transporter ou la confier à des personnes sûres. On note très peu de corrections ou de ratures, quelques paperolles et quelques ajouts, ces derniers ayant été insérés en marge des livrets. Un parterre en forme de trèfle ponctue chaque fin de livre. Les encres diffèrent d'un volume à l'autre. Le second manuscrit a été écrit à l'encre de Chine avec, selon certaines sources, une plume de corbeau.

* * *

La critique reprocha autant à Rousseau de raconter des niaiseries que d'étaler des indécences et de se livrer à des diffamations. La parution fut l'occasion parfaite pour une condamnation générale. Jean-Michel Servan, en particulier, l'étrilla dans ses "Réflexions sur "Les confessions" de J.-J. Rousseau" (1783). Un certain Geoffroy lui fit écho dans un compte rendu : «Ce Rousseau de Genève, qui a rempli toute l'Europe du bruit de ses paradoxes et de ses malheurs, avait incontestablement le cerveau dérangé : c'est ce qu'on peut dire de plus favorable et de plus honnête pour excuser les contradictions, les chimères, les calomnies, les personnalités odieuses répandues surtout dans ses derniers écrits [...]. Quel monstrueux orgueil que celui d'un homme qui s'estime assez lui-même, et méprise assez le public, pour l'entretenir gravement des fadaises de son enfance et des débauches de sa jeunesse ! Quelle horrible indécence dans un philosophe, dans un sage, dans un législateur de morale, d'égayer ses vieux ans par le souvenir des désordres de son adolescence, de ruminer en quelque sorte son ancienne crapule [«bassesse»], de s'accuser

publiquement d'avoir été assez sot pour ne pas profiter de toutes les bonnes fortunes que le caprice des femmes lui a présentées, enfin de remplir un gros livre du détail curieux de ses infamies et de son libertinage, de s'y arrêter avec complaisance, sans aucune marque de repentir, et sans annoncer d'autre regret que celui de ne pouvoir plus se procurer de pareilles jouissances.» Meister jugea que Rousseau était «véritablement fou».

D'un autre côté, même un partisan de Rousseau comme Louis-Sébastien Mercier ne revint pas de sa déception en lisant «*Les confessions*», non parce qu'elles sont trop franches, mais, au contraire, parce qu'elles sont trop retenues (et donc mensongères) et surtout d'un style trop précieux : «Quels furent mon étonnement et ma douleur quand je vis un style de roman, des phrases apprêtées, de l'esprit, l'histoire de la vanité de l'auteur, et que je jugeai que toutes ces phrases étaient faites pour soutenir sa réputation d'écrivain, et non pour montrer l'homme à découvert. [...] Mais la faute principale est à ceux qui ont publié cet ouvrage, qui n'ont pas senti qu'il n'y avait aucune gravité dans ces confessions, et que l'auteur, n'ayant pas ordonné qu'il fût publié, s'était joué de sa matière, et la preuve en est qu'il s'était oublié jusqu'à lire son manuscrit devant quelques beaux esprits de Paris. Or les confessions d'un homme, si elles étaient ce qu'elles devaient être, n'étaient pas faites pour un cercle d'auteurs.» Il soupçonna des retranchements, et pensa qu'ils étaient susceptibles de dénaturer l'essence même d'«un écrit aussi important pour l'humanité». Il se montra encore plus sévère plus tard, quand l'existence de la suite fut confirmée, en attaquant les malheureux «receleurs» qui avaient dérobé «un trésor de justice qui appartient au monde littéraire et philosophique», qui avaient «privé le public d'un ouvrage qui doit faire son instruction et fixer ses jugements!» Il s'exprima ainsi dans l'*"Introduction"* de sa propre édition des œuvres de Rousseau, qui s'étendit de 1788 à 1793, où les douze «Livres» des «Confessions», publiés en 1793, constituaient les tomes XXIII-XXVI.

En 1804, le «manuscrit de Paris» parut, en quatre volumes.

* * *

Cette oeuvre étonnante et impudique, sans doute l'autobiographie la plus étonnante jamais écrite, marqua un tournant dans l'histoire de la littérature, inaugura l'autobiographie moderne, ouvrit la voie aux grandes promotions du «moi», fit faire un grand progrès dans la connaissance de l'être humain. Le genre des «Mémoires» était renouvelé : pour la première fois sans doute un écrivain osait pénétrer «dans le labyrinthe obscur et fangeux» (I, 40) de sa vie intime, non pour piquer la curiosité du lecteur, mais pour donner à comprendre sa personnalité, et mêlait sans aucune réserve la vie privée et le débat intellectuel, le monde personnel et l'espace public.

Contrairement à ce que Rousseau avait prévu («*Je forme une entreprise [...] dont l'exécution n'aura point d'imitateur.*» [I, 21]), «*Les confessions*» inaugurerent une mutation de la littérature qui a donné pour thème aux modernes moins les «objets» que le «sujet» qui écrit (pour Maurice Blanchot, le Rousseau des «Confessions» fut le père de «l'écrivain moderne»). Leur impact a été déterminant pour le développement de l'autobiographie comme genre littéraire, et pour le roman.

«*Les confessions*» ont eu une multitude d'émules. Par leur promotion d'une nouvelle façon de sentir, d'une transformation de l'œuvre littéraire en confidence directe ou voilée ; par leur proclamation des droits supérieurs de la passion, par l'expression de la souffrance amoureuse qui fait aller «*soupirer et pleurer à [son] aise au milieu des bois*» (I, 414), par le lyrisme des effusions, cette première grande autobiographie des temps modernes, audacieuse et novatrice, inspira les confessions intimes de tous les romantiques, grands et petits.

Parmi ces émules se détacha particulièrement l'écrivain écossais William Boyd qui, en 1987, publia un roman intitulé «*The new Confessions*» dont le thème et la structure narrative furent modelés sur ceux des «*Confessions*» de Rousseau, tandis que leur lecture a une énorme influence sur la vie du protagoniste, qu'on suit à travers le XXe siècle, qui est un grand cinéaste des années trente qui en vient à réaliser un film de neuf heures (trois parties de trois heures) sur «*Les confessions*» de Rousseau, véritablement l'oeuvre de sa vie. William Boyd y montra un souci des tout petits détails vrais (ainsi, il mit en scène une nourrice à laquelle il donna quelques traits de Mademoiselle Lamercier, son sadisme étant cependant bien plus appuyé, tandis qu'une relation sexuelle perverse s'établit entre elle et l'enfant qui lui est confié !).

On peut aussi considérer que "Les confessions" ont contribué à la naissance d'un goût nouveau, celui du plein air, de la marche, des voyages, du tourisme.

Aujourd'hui, "Les confessions" sont l'œuvre la plus lisible de Rousseau. Elles sont cette terrible voix qui dit tout, et qui, n'ayant point perdu de sa force ni de son mordant, possède le singulier pouvoir de nous contraindre, fût-ce dans le secret de nous-mêmes, à tout nous dire.

Comme Rousseau souhaita, dans "Les confessions", que sa rencontre, le 21 mars 1728, avec Mme de Warens soit matérialisée par un balustre d'or, on peut observer à Annecy, depuis 1928, une petite fontaine surmontée d'un buste de l'écrivain, entourée d'une balustrade dorée, sur laquelle est écrit : «Un matin de Pâques fleuries, Rousseau rencontra ici Madame de Warens.» Elle est située dans la vieille ville entre la rue Jean-Jacques-Rousseau (au numéro 10) et le quai Madame-de-Warens.

Commentaires de passages

La déclaration liminaire

qui va de «*Je forme une entreprise*» jusqu'à «*je fus meilleur que cet homme-là.*»
(I, 21-22)

L'énonciation dans l'autobiographie

La présence du pronom de la première personne et des adjectifs possessifs qui lui sont associés renseigne sur celui qui écrit le texte : un narrateur parle en son nom en utilisant de façon insistante le pronom de la première personne en fonction de sujet (vingt et une occurrences). La présence du pronom ou de l'adjectif de la première personne en fonction de complément d'objet direct précise le projet du narrateur : «*Je veux montrer [...] un homme*», c'est-à-dire «*moi*» (lignes 2-3, 5), «*je viendrai [...] me présenter*» (lignes 14, 15), «*Je me suis montré*» (ligne 24), «*j'ai dévoilé mon intérieur*» (ligne 26). L'écrivain se propose de parler de lui, de se livrer, dans une œuvre qu'on peut donc qualifier d'autobiographique.

À travers le mot «*entreprise*» (ligne 1), et surtout les indications concrètes, «*après m'avoir lu*» (ligne 12), «*ce livre à la main*» (ligne 14), il apparaît que ce texte a pour rôle de présenter cette œuvre à ses destinataires. La phrase «*c'est ce dont on ne peut juger qu'après m'avoir lu*» (lignes 11-12) s'adresse au lecteur en utilisant l'indéfini «*on*» pour le désigner. Tout le début du texte a donc pour destinataire implicite le lecteur. Mais, à partir de la ligne 15, le destinataire change. Il est nommé avec précision (c'est «*le souverain juge*», c'est-à-dire Dieu, l'*«Être éternel»*), et le narrateur s'adresse à lui au style direct, utilisant la deuxième personne du singulier, et de nombreux impératifs.

Ces éléments sont à rapprocher du titre, "Les confessions". Par ses connotations religieuses et morales, ce mot oriente l'interprétation du lecteur vers l'aveu, la reconnaissance des fautes et la justification. Il n'apparaît pas en rapport direct avec l'autobiographie comme le seraient les titres : "Mémoires" ou "Histoire de ma vie". En revanche, il en dit plus sur l'enjeu de l'entreprise : se livrer tout entier au jugement des humains et de Dieu.

Le paradoxe de la comparaison

- La prédominance du «*je*» semble annoncer un texte centré sur le seul «*moi*». Pourtant, les comparaisons sont nombreuses ; mais elles servent encore à affirmer l'individualité du narrateur. L'énoncé du projet qui ouvre le texte repose sur le refus de toute comparaison entre l'entreprise des "Confessions" et d'autres tentatives qui eurent lieu dans le passé ou qui pourraient avoir lieu dans l'avenir. L'existence d'exemples ou d'imitateurs est radicalement rejetée pour prétendre que le livre a un caractère unique, incomparable.

- De la même façon, la comparaison entre «*je*» et les autres est repoussée et niée : «*Je ne suis fait comme aucun de ceux...*» (lignes 7-8), «*j'ose croire n'être fait comme aucun de ceux...*» (lignes 8-9). C'est l'image du «*moule brisé*» qui sert à proclamer la singularité de l'individu. La revendication de

cette singularité ne se fonde pas sur la supériorité, mais sur la seule différence, comme l'exprime la phrase : «*Si je ne vaux pas mieux, au moins je suis autre*» (lignes 9-10).

- Dans l'appel qui termine la déclaration liminaire (lignes 27-34), l'écrivain exige pourtant d'être comparé à d'autres, ses «*semblables*», en réclamant que soit convoquée une assemblée dont il serait le centre («*autour de moi*»). La comparaison alors porte sur la sincérité : «*Que chacun d'eux découvre [...] son cœur [...] avec la même sincérité*» (lignes 30-34). Mais cette confrontation est prévue pour tourner au bénéfice du narrateur, comme l'exprime le défi : «*s'il l'ose*» («*et puis qu'un seul te dise, s'il l'ose : "Je fus meilleur que cet homme-là"*», [lignes 33-34]).

L'analyse de l'expression de la comparaison met en évidence un des principaux paradoxes du texte : l'auteur se déclare incomparable, tout en exigeant d'être comparé aux autres humains, mais ceci afin que soit mieux reconnue encore sa singularité.

Les intentions et les difficultés du projet

La déclaration d'intentions qui ouvre le texte annonce trois ambitions : réaliser une entreprise unique, consacrer cette œuvre à parler de soi, et le faire en toute sincérité. Rousseau prétend montrer «*ce qu'il a fait, ce qu'il a pensé, ce qu'il fut*» (lignes 11-12), en toute vérité. Il certifie l'originalité de l'entreprise et sa singularité. Il livre à Dieu et aux hommes le récit de sa vie comme un testament, en revendiquant comme une vertu majeure la sincérité. Il se montre solennel, son ton est assuré (présence de nombreux impératifs) ; le style est celui de l'éloquence oratoire.

Mais la suite du texte permet de mettre en lumière certaines craintes liées aux difficultés du projet : l'insistance sur l'aveu du mal montre que l'auteur a conscience d'un enjeu difficile. Se montrer «*dans toute la vérité de la nature*» (lignes 3, 4) impose de ne rien cacher de ses fautes. Mais reconnaître qu'on a pu employer «*quelque ornement*» (lignes 19-20) dans le récit fait peser un doute sur l'entière sincérité du portrait. Les verbes «*supposer*», «*avoir pu l'être*» (lignes 22, 23) jouent sur les limites du vrai et du faux. L'excuse qui est donnée : «*remplir un vide occasionné par mon défaut de mémoire*» (lignes 21-22) souligne les difficultés du souvenir, et fait penser que le récit ne sera pas toujours conforme à l'exactitude des faits.

Toutes ces difficultés sont liées au genre autobiographique dont on peut rassembler ainsi les propriétés :

- les caractéristiques : un texte écrit à la première personne dans lequel l'auteur, le narrateur et le personnage principal sont une seule et même personne ;
- les enjeux : remonter dans sa vie passée pour se comprendre, se justifier, laisser de soi une image plus exacte, porter témoignage sur une époque ;
- les écueils: le défaut de mémoire, l'imagination ou l'invention, la transformation volontaire ou involontaire des faits, la vanité et le désir de donner de soi une image flatteuse ou amplifiée.

Cette déclaration liminaire est donc un texte paradoxal, qui souligne d'emblée les difficultés de l'entreprise et l'ambiguïté de la démarche, l'aveu d'une singularité qui peut passer pour de l'outrecuidance, et susciter des réactions diverses chez le lecteur.

Le ton péremptoire et hyperbolique peut l'indisposer, mais ne doit pas lui faire oublier que «*Les confessions*» marquèrent un tournant décisif dans la connaissance de l'être humain. Pour la première fois, un écrivain osa pénétrer «*dans le labyrinthe obscur et fangeux*» (I, 40) de sa vie intime, non pour piquer la curiosité du lecteur, mais pour donner à comprendre sa personnalité.

Le passage qu'on intitule “Le ruban volé”
qui va de «*Il est bien difficile...*» à «*elle ne cesse pas...*»
(I, 139-140)

Les temps verbaux dans le récit

Les verbes employés sont pour la plupart conjugués au passé simple : «*Mlle Pontal perdit*», «*je le volai*», «*On voulut*», etc. Mais d'autres temps verbaux interviennent :

- l'imparfait («*Marion était*», «*elle avait...*») : c'est le temps de la description dans un récit au passé ;
- le plus-que-parfait («*avait fait*», «*avait renvoyé*») : il s'explique par le retour en arrière opéré dans le récit pour raconter l'arrivée de Marion au service de Mme de Vercellis.

Deux passages apportent une rupture dans la cohérence de ce récit au passé :

- «*Je me trouble*», «*je balbutie...*» ;
- «*Elle arrive, on lui montre...*».

Les verbes sont alors conjugués au présent. Ce présent dit «de narration» fait revivre ces événements du passé comme s'ils se déroulaient dans le moment même. Choisi pour raconter deux épisodes particulièrement intenses (le mensonge et la confrontation du coupable et de l'innocente), ce temps a pour effet de dramatiser le récit de ces scènes.

D'autres présents sont employés dans le texte : la première phrase utilise le présent avec une intention généralisante ; il sert alors à introduire le récit par une observation d'ordre général.

L'autre présent est celui de la dernière phrase («*elle ne cesse pas...*»). Il permet de mettre en relation le récit d'un fait passé survenu dans l'enfance et la vie du narrateur parvenu au moment où il écrit ces lignes. Ce présent attire l'attention du lecteur sur le moment de l'écriture.

Ces trois valeurs du présent utilisées dans le texte révèlent différents aspects des "Confessions" : le présent de narration traduit le désir de dramatiser la faute en lui donnant un relief particulier ; le présent permanent répond au souci d'analyse qui guide l'autobiographe ; le présent de l'écriture (dernière ligne) rappelle que l'auteur rechercha dans le récit de sa vie passée ce qui avait servi à former sa vie présente.

Les connotations

Le vocabulaire élogieux concerne Marion que Rousseau a voulu rendre sympathique : il s'applique aux qualités physiques («*jolie*», «*fraîcheur de coloris*»), aux qualités morales («*un air de modestie et de douceur*», «*bonne fille*», «*sage*», «*fidélité*»), à l'attitude de la jeune fille au cours de la scène («*sans emporement*», «*simplicité*», «*fermeté*», «*modération*», «*angélique douceur*»). Les commentaires qui accompagnent l'énoncé de ces qualités en renforcent le caractère appréciatif : «*on ne pouvait la voir sans l'aimer*», «*qui aurait désarmé les démons*», «*la pauvre fille*».

Au contraire, tout en rappelant constamment qu'il s'agit d'une «*bagatelle*», Rousseau se juge lui-même par un vocabulaire dépréciatif, par des termes qui flétrissent la noirceur de son attitude : «*effrontément*», «*mon barbare cœur*», «*une impudence infernale*», «*une audace diabolique*». Toutefois, il donne une explication psychologique de son mensonge ; mais elle n'est guère vraisemblable.

Cette différence de traitement est à mettre en relation avec l'idée de «*confession*». Rousseau s'accuse en prenant la pleine mesure de sa faute. Il ne cherche pas à minimiser son méfait. Il en souligne au contraire l'injustice en se donnant tous les torts. Mais, en exagérant les mérites de la victime, en s'accusant à l'inverse sans pitié, il cherche à s'absoudre lui-même par la vertu de sa sincérité.

Les différentes modalités

- L'ensemble du texte est un récit plein de vie. Il comporte des paroles rapportées :

- au discours indirect : «*je dis [...] que c'est Marion qui me l'a donné*» ; «*elle m'apostrophe, m'exhorté à rentrer en moi-même, à ne pas déshonorer une fille innocente*» ; «*et moi [je] lui soutiens en face qu'elle m'a donné le ruban*» ; «*le comte de la Roque se contenta de dire que la conscience du coupable vengerait assez l'innocent*» ;

- au discours direct : dans le passage «*Ah ! Rousseau [...] votre place.*», le discours direct met en valeur les paroles de Marion. Il semble que le narrateur les réentende telles qu'elles ont été prononcées.

- Le récit contient aussi des analyses, parfois difficiles à distinguer du récit comme, par exemple, le jugement apporté sur l'appréciation des adultes. D'autres sont plus faciles à identifier : les deux premières lignes qui situent le contexte du récit par un bref commentaire d'ordre général. Et, surtout, les deux dernières lignes qui expriment l'effet que les événements rapportés ont eu sur la vie ultérieure du narrateur jusqu'au moment où il les raconte.

L'autobiographie met donc en œuvre tous les aspects du texte narratif : le récit proprement dit, les discours rapportés. Mais l'extrait témoigne aussi de la réflexion que mène l'écrivain sur ce qu'il écrit, qui lui permet d'assurer le lien entre l'enfant qu'il était et l'adulte qu'il est devenu.

Ce récit d'un épisode décisif montre à la fois le sentiment de culpabilité, et la justification de l'acte répréhensible. On y décèle les caractéristiques de l'écriture autobiographique, qui est un récit renvoyant au passé, doublé d'analyse faite dans le temps de l'écriture. On remarque la subtilité de l'analyse psychologique, les deux parties du texte répondant à différentes intentions. En dépit de son aveu, Rousseau tint à se présenter à nos yeux sous un jour favorable, révélant qu'il n'avait pas une juste notion de la responsabilité.

Le passage qu'on intitule ‘‘Le concert de Lausanne’’
qui va de «*On s’assemble pour exécuter ma pièce*» jusqu'à «*je la méritais bien.*»
(IV, 235-236)

Rousseau, jeune homme, avait rencontré à Annecy un aventurier musicien, Venture de Villeneuve. Il eut l'idée «*de faire à Lausanne le petit Venture*» (I, 232). Prenant le nom de Vaussore de Villeneuve, il enseigna la musique, et composa même un morceau, dont il tira «*les parties*», qu'il termina par «*un joli menuet qui courait les rues*» (I, 234) et qu'il prétendit être de lui. Or le morceau fut joué.

Rousseau a donné de cette scène un récit qui est divisé en deux parties disproportionnées :

- 1) dans les dix premières lignes, on trouve l'indication des préparatifs du concert ;
- 2) dans le reste du texte, est faite la description de la catastrophe.

Cette disproportion fait sentir l'ampleur de l'échec.

Rousseau allant à l'essentiel, le récit est vivant, et la scène semble se dérouler sous nos yeux, du fait de :

- La rapidité qui est produite par des phrases juxtaposées, qui sont nombreuses dans l'évocation des préparatifs. On remarque les nombreuses occurrences de «*on*» : les musiciens forment une masse où ils sont indistincts.

- L'utilisation de présents de narration.

- L'utilisation de différents types de discours : le discours direct quand le texte reproduit le naturel de la conversation ; le discours indirect («*On m'assurait que ce menuet ferait parler de moi*» - «*Chacun me félicitait sur mon joli goût de chant*») où les paroles semblent restituées sans déformation.

Rousseau a rendu comique le récit d'une expérience malheureuse par le décalage entre l'apparence de maîtrise de la part du chef d'orchestre (qui, au commencement, semble disposer du savoir, manifeste son orgueil, a une attitude solennelle) et la réalité de son incompétence dans l'évocation de la catastrophe, du «*charivari*» qui est qualifié par une hyperbole, la composition musicale semblant dépasser en laideur tout ce qu'on peut imaginer, produisant ces réactions paradoxales : «*Les auditeurs ouvraient de grands yeux, et auraient bien voulu fermer les oreilles*», provoquant le rire, la moquerie avec des exagérations comiques (dans lesquelles Rousseau commet une erreur puisqu'il parle du «*tympan d'un quinze-vingt*» alors qu'on désignait ainsi un aveugle !)

De nouveau intervient le discours direct dans les exclamations : «*Quelle musique enragée !*» - «*Quel diable de sabbat !*»

Rousseau, sur lui-même, à la fois :

- s'apitoie : enfermé dans un cercle maléfique («*j'entendais autour de moi les assistants se dire*» - «*chacun*» - «*tout le monde*» - «*de toutes parts*»), se sentant persécuté (thème si important chez lui, qui se manifeste de façon explicite dans «*Mes bourreaux de symphonistes*» qui, avec cruauté, «*râclaient à percer le tympan*», exagèrent volontairement la laideur du morceau en l'interprétant mal), il fut soumis à la honte paralysante («*n'osant m'enfuir et tout planter là*»), à l'angoisse (la prétention de la dernière phrase) ; et l'écrivain adulte se voit à distance dans ce douloureux moment, parlant de lui à la troisième personne : «*Pauvre Jean-Jacques*» ;

- exerce de l'ironie : l'antiphrase qu'aurait utilisée le public pour le blâmer («*joli goût de chant*») ; celle par laquelle il se fustige («*je méritais d'être chanté partout*»).

Cependant, paradoxalement, Rousseau se singularise par son échec, se montre supérieur aux autres. En effet, il produisit un «*charivari*» inégalé «*depuis qu'il existe des opéras français*».

Surtout, avec «*Tu n'espérais guère qu'un jour devant le roi de France et toute sa Cour tes sons exciteraient des murmures de surprise et d'applaudissement, et que, dans toutes les loges autour de toi, les plus aimables femmes se diraient à demi-voix : Quels sons charmants ! Quelle musique enchanteresse ! Tous ces chants-là vont au cœur !*»), se dédoublant en s'adressant à lui-même, il prend sa revanche par la prolepse où il mentionne le triomphe musical qu'il allait connaître plus tard (en 1752) à Paris, avec son opéra “*Le devin du village*” (II, 71).

De plus, en opposant l'accueil bienveillant de la Cour du Roi de France et l'accueil du public de Lausanne, il discrédite du même coup ce dernier.

André Durand

Faites-moi part de vos impressions, de vos questions, de vos suggestions !

Contactez-moi

Peut-être voudrez-vous accéder à l'ensemble du site :

www.comptoirlitteraire.com

Vous trouverez, dans “ROUSSEAU, ‘Les confessions’”, la première partie de l'étude de cette œuvre, qui présente son résumé, et examine :

- la genèse,
- l'intérêt de l'action,
- l'intérêt littéraire.